Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B. 40 p ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p ; Italie, 900 L ; Liban, 325 P ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 d.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Telex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Nombreuses arrestations de syndicalistes en Argentine

LIRE PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Est et l'Ouest après Ottawa

Il faut remonter loin dans l'histoire des relations internationales, après la guerre, au beau temps du tripartisme franco-anglo-américain qui s'évanouit au milieu des années 50, pour trouver tant d'harmonie entre Paris, Londres et Washington, du moins en ce qui concerne les relations avec Moscou.

Les dirigeants les plus conservateurs du monde occidental en sont d'accord. Après M. Reagan, qui a dit au « New York Times » : « M. Mitterrand a parlé comme moi », Mme Thatcher, devant la Chambre des communes, s'est félicitée de la prise de position « ardente et robuste » du président français sur la défense et l'engagement de Paris dans l'alliance atlantique. « Cette attitude est aussi celle de l'Allemagne fédérale », a ajouté la « dame de fer », qui saisit l'occasion pour dénoncer ses adversaires travaillistes, seuls socialistes dans l'Europe, dit-elle, qui veulent échapper à l'« obligation fondamentale » de défendre le pays, flirter avec le neutralisme et « aller tout nus » à une éventuelle table de négociations avec l'U.R.S.S.

On ne s'étonnera pas que, à l'inverse, les agences soviétiques Novosti et Tass qualifient d'« hypocrites » et « stériles » les passages de la déclaration finale d'Ottawa consacrés au dialogue Est-Ouest, au terrorisme international et aux relations Nord-Sud. On ne s'étonnera pas non plus que « l'Humanité » commence à grincer des dents et souligne que le « leadership américain » est « incontesté », ni que M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., accuse M. Reagan de « tourner le dos à la détente » et réclame de la France une politique de « large coopération » avec les Etats socialistes.

Il est vrai que M. Mitterrand fut particulièrement net, non seulement à la table d'Ottawa, mais en public. Evoquant l'éternelle question qui fut au cœur de la guerre froide et qui est ajourd'hui à l'origine des tensions Est-Ouest et des controverses internes en Occident, notamment dans les partis de gauche européens — faut-il s'armer (c'est-à-dire dans le vocabulaire en usage : rétablir l'équilibre des forces) pour négocier ou négocier pour ne pas s'armer ? — le président de la République a répondu de façon catégorique : « Equilibre d'abord ».

Coup de poker ? Sans doute, mais la politique internationale ne se fait jamais autrement. Après Ottawa, l'Occident ne devrait pas tarder à savoir si la fermeté paye. Elle a jusqu'à présent payé dans les moments les plus difficiles de l'histoire Est-Ouest : à Berlin en diverses occasions, lors du réarmement allemand en 1954-1955, plus tard à Cuba. En tout cas, le programme de « modernisation » des armements de l'OTAN n'étant pas remis en question, M. Reagan, dès avant le sommet d'Ottawa, a confirmé qu'il était disposé à engager des négociations « sérieuses » avec Moscou sur les euromissiles — entre « la mi-novembre et la mi-décembre ».

La balle est désormais dans le camp soviétique, mais on remarquera que, en dépit des critiques sur le sommet d'Ottawa, M. Patolitchev, ministre du commerce extérieur de l'U.R.S.S., s'est félicité, jeudi, de la conclusion de « gros contrats » avec l'Occident.

La fermeté semblant être le nouveau style de la diplomatie française, il restera à M. Mitterrand à la mettre en œuvre tous azimuts, le cas échéant envers les Etats-Unis de M. Ronald Reagan — et à cet égard les résultats d'Ottawa restent incertains — et envers la Grande-Bretagne de Mme Thatcher, lorsque sera examinée la restructuration de la Communauté européenne.

Israéliens et Palestiniens continuent de s'affronter

La Ligue arabe adresse une mise en garde aux États-Unis

Tandis que l'envoyé spécial de M. Reagan au Proche-Orient, M. Habib continue sa « mission de paix » à Jérusalem — il a été reçu ce vendredi matin 24 juillet par M. Begin, — la situation sur le terrain demeure préoccupante.

Le pilonnage par l'artillerie des camps palestiniens dans la région de Nabatiyeh et de Rachidiyeh, et le bombardement de la région du pont de Hassbieh, ont été suivis, dans la soirée de jeudi, par une tentative de débarquement israélien sur le littoral, à 25 kilomètres au sud de Beyrouth. Ce vendredi matin, les tirs palestiniens contre la Haute-Galilée, qui avaient été interrompus pendant vingt-quatre heures, ont repris contre la localité de Kiryat-Shmoneh, faisant un mort et une dizaine de blessés.

● A TUNIS, *le conseil de défense de la Ligue arabe a adressé, jeudi, une mise en garde aux Etats-Unis et à tout pays qui contribuerait à faciliter l'offensive des Israéliens contre les Palestiniens au Sud-Liban.*

● A PARIS, *le gouvernement français a annoncé, jeudi, qu'il était disposé à aider le Liban à réorganiser son armée nationale en vue de lui permettre* « de reprendre progressivement le contrôle de son territoire ».

De notre correspondant

Washington. — L'annonce d'une opération éclair israélienne au Liban a fait l'effet d'une douche froide à Washington. Quelques heures plus tôt, on cherchait à adoucir les critiques portées la veille contre M. Begin *(le Monde du 24 juillet)*.

Le secrétaire à la défense, M. Weinberger, a été « *mal compris* » par les journalistes, expliquait le porte-parole du Pentagone. « *Il a parlé de la politique israélienne, non du premier ministre lui-même.* » La presse aurait également mal interprété les déclarations du secrétariat d'Etat adjoint, M. Clark : le gouvernement américain ne considère « *absolument pas* » M. Begin comme un obstacle à la paix, a affirmé le porte-parole du département d'Etat. « *Il partage nos objectifs. Nos relations avec Israël sont aussi étroites et amicales qu'elles l'ont toujours été.* »

Pour arrondir les angles, on allait même jusqu'à démentir MM. Weinberger et Clark. En s'en prenant au premier ministre israélien, ces deux responsables « *ont parlé pour eux-mêmes* », déclarait M. Baker, le chef de l'état-major de la Maison Blanche. Et de clairement laisser entendre que lui-même parlait pour le président. Est-ce à dire que Washington n'a rien à reprocher à M. Begin ? « *La critique de chefs d'Etat étrangers est conduite plus correctement à travers des canaux diplomatiques* », a répondu M. Baker. Mercredi, pourtant, un porte-parole de la Maison Blanche affirmait que les propos de M. Weinberger reflétaient le point de vue de l'administration.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

M. Mitterrand demande un budget de rigueur

• Le déficit ne dépasserait pas 90 milliards
• La création de nouveaux postes administratifs serait limitée à cinquante mille en 1982

Le conseil des ministres examinera, le 6 août, la première partie du budget consacrée aux dépenses. Les arbitrages sont difficiles et deux départements seulement semblent assurés de voir leurs crédits augmentés : la recherche et la culture.

Evoquant la préparation de la loi de finances, M. Mitterrand a souhaité, jeudi 23 juillet, que « le budget marque nettement les nouvelles orientations politiques pour lesquelles les Français et les Françaises se sont prononcés avant toute chose, la lutte contre le chômage et pour la création d'emplois ». « C'est pourquoi, a poursuivi le chef de l'Etat, l'effort des finances publiques devra principalement porter sur la relance des investissements contribuant à la relance de l'économie, la création d'emplois publics et la défense du niveau de vie. » « Cet effort suppose, a ajouté M. Mitterrand, que d'autres aspirations légitimes devront attendre quelque peu. »

Tout se passe comme si le nouveau pouvoir avait réservé les mesures agréables pour les premières semaines de son installation (et avant les élections législatives). Outre le relèvement du *SMIC (10 %), on annonçait alors* une augmentation en une ou deux étapes des prestations sociales les plus importantes (allocations familiales, allocation-logement, minimum vieillesse, etc.). C'était la formulation d'une politique, qu'on voulait mesurée et raisonnable, qui était de nature à encourager la consommation et dont on attendait une relance, non chiffrée par prudence, de l'activité économique. C'est un langage très sensiblement différent que tient aujourd'hui le chef de l'Etat au retour d'Ottawa.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 21.)

Un entretien avec M. André Henry

• Le ministère du temps libre n'est pas un gadget
• Le chèque-vacances contribuera à la relance économique
• La démocratisation des sports d'hiver est ma priorité

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. André Henry précise les grandes orientations du nouveau ministère du temps libre dont il a la charge et met en avant deux priorités : la création du chèque-vacances, c'est-à-dire une *aide au départ* en vacances des Français les plus défavorisés ; l'étalement des congés que réclament depuis de longues années les professionnels du tourisme.

« Vous êtes responsable d'un département ministériel tout à fait nouveau, dont l'objet paraît encore mal compris des Français et suscite certains septicismes. Quelle définition en donnez-vous ?

— L'idée de créer un ministère du temps libre répond, j'en suis tout à fait convaincu, à des aspirations très profondes des Français. L'ancien gouvernement ne les avait-il pas dangereusement entraînés vers une sorte de fatalité du temps contraint, de fatalité devant l'inégalité du loisir, en faisant de celui-ci plus une évasion qu'un moyen d'épanouissement ?

» Or, après le droit à l'éducation, après le droit au travail, le droit au loisir est un élément *fondamental* d'équilibre de notre société.

» Beaucoup plus qu'en 1936, où les mêmes septicismes s'étaient opposés à Léo Lagrange — de la part de ceux pour qui le loisir n'est pas un problème, — le temps libéré représente à notre époque un facteur essentiel d'amélioration de la qualité de la vie des gens. A mon poste, je me sens un militant du temps de vivre, et l'action de mon ministère sera d'abord un investissement pour l'espérance. La campagne présidentielle a conduit le président de la République à proposer trois idées essentielles, dans le cadre de son programmes : le droit à la retraite à 60 ans, la semaine de 35 heures, la cinquième semaine de congés payés. Le ministère du temps libre est la résultante directe de ces propositions.

» Il est porteur d'une grande ambition et ne peut être un ministère gadget.

— Quelles seront les priorités de votre action : les vacances, les loisirs de fin de semaine ?

— Les priorités d'action du ministère du temps libre excluent toute idée de dirigisme ou de caporalisme et s'organiseront autour de deux grands axes :

» Tout d'abord, le développement de la vie associative et de l'animation. A côté du syndicalisme et des partis politiques, l'association est une des meilleures écoles de la démocratie, et par conséquent les associations seront aidées, confortées, protégées, stimulées.

» Nous préparons un projet de loi sur les associations. Pendant *plusieurs mois, nous allons y* réfléchir et y travailler par des contacts interministériels multiples puis, sans doute à l'automne, nous demanderons au premier ministre de coordonner son pilotage, pour bien marquer son caractère interministériel et son *importance.*

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

(Lire la suite page 8.)

POINT

Immigration : les principes et les contraintes

Agir vite et en profondeur, pour prendre le contre-pied de la politique du précédent septennat : tel est l'objectif défini par le conseil des ministres dans le domaine de l'immigration.

Mais comment concilier les principes de solidarité, si souvent réaffirmés par les membres de l'ancienne opposition, et les contraintes imposées par la conjoncture économique ? Comment maintenir les contrôles policiers, le verrouillage des frontières instauré en 1974, tout en réparant les injustices d'un régime qui ne s'était montré libéral que dans le discours ? Bref, comment humaniser le problème posé par la présence en France de quelque quatre millions d'étrangers, dont plus de la moitié sont des femmes et des enfants ?

M. Giscard d'Estaing avait fait de l'aide au retour — ce passeport pour l'exclusion — l'un des éléments de son plan pour l'emploi. M. Mitterrand, pour sa part, reste fidèle aux options définies par le parti socialiste : il faut contrôler l'immigration, mais modifier les méthodes. Au P.S. comme au P.C.F., l'arrêt des flux migratoires apparaissait, bien avant les élections, comme une nécessité.

C'est pourquoi la régularisation de la situation des travailleurs clandestins ne concernera que les immigrés arrivés avant le 1er janvier et pourvus d'un « emploi stable ». Mais, en même temps, le gouvernement veut rompre avec une politique qui consistait le plus souvent à pérenniser l'arbitraire. C'est ce qu'a déclaré M. François Autain, nouveau secrétaire d'Etat aux immigrés.

Ses services ne sont plus rattachés au ministère du travail, mais au ministère de la solidarité nationale. N'est-ce pas un signe ? Ce changement est un acte politique qui traduit la préoccupation de ne plus considérer les travailleurs étrangers comme un simple volant de main-d'œuvre taillable et corvéable à merci. Il vise à les sortir de leur situation de non-droit.

Le pari est généreux. Il est également difficile : pour que disparaissent les ghettos, le changement devra s'opérer aussi dans la cité, dans la rue, dans les usines. Le gouvernement a fait le premier pas.

(Lire page 21.)

Durée du travail

LES NÉGOCIATIONS PAR BRANCHE DEVRAIENT COMMENCER DÈS LE DÉBUT SEPTEMBRE

(Lire page 21.)

AU JOUR LE JOUR

Dissuasion

Dans les sociétés indiennes primitives, les guerriers se confectionnaient des masques terrifiants pour impressionner l'adversaire. Sans doute faut-il voir une survivance de ces rites dans les noms dont sont baptisés nos sous-marins nucléaires : le Redoutable, le Terrible, le Foudroyant *ou* le Tonnant.

Il est vrai que ces véhicules de l'apocalypse, conçus pour pétrifier sur place l'agresseur éventuel, ne pouvaient décemment pas s'appeler le Comique, le Poltron, l'Inoffensif *et* le Pétard-Mouillé !

HENRI MONTANT.

« LE FOULON » AU FESTIVAL D'AVIGNON

L'art de Catherine Dasté

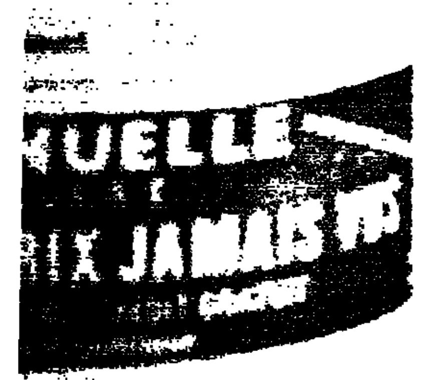
Catherine Dasté a mis en scène, au Festival d'Avignon, « le Foulon ». Le spectacle est présenté jusqu'au 26 juillet. Plus tard dans la saison, et en 1982, il sera donné en tournée en province et dans la banlieue parisienne.

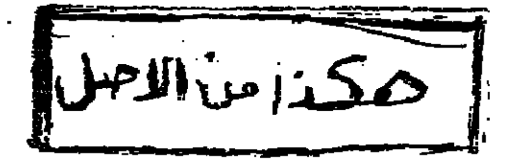
Trois bonshommes se tiennent, pas loin l'un de l'autre, quelque part. Ils ne se connaissent pas, dirait-on. Ils ne se ressemblent pas. L'un, brun, longiligne, féminin un petit peu, diffuse une inquiétude. Une inquiétude instinctive, continue. Il guette. *Mais le qui vive est devenu chez lui* si impliqué à la vie même, au souffle même, *que cet homme ne perçoit* plus avec netteté. Plutôt que les choses telles qu'elles sont, il perçoit des alertes. Il est le radar des tuiles. Il est debout, comme un radar.

Le second bonhomme, petit, massif, d'un seul bloc en apparence, *comme parfois les bossus, est assis.* Son visage exprime tantôt rien, tantôt une perplexité solidifiée. On le dirait fait en bois. Il s'est passé quelque chose : un accident de naissance, ou autre. Cet homme s'est enfermé, il tourne le dos à autrui, à ce qui change. *Il n'accorde à l'extérieur que des attentions ponctuelles. Pour l'instant, il fixe en* aveugle les pages de publicité de *lingerie d'un magazine pour femmes.*

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 7.)





مكذا من الاصل

Le Monde

idées

L'ÉCOLE PRIVÉE

L'ambition proclamée par le nouveau pouvoir de faire de l'enseignement « un service public, unifié et laïque » alimente des controverses qui, avant même d'être « idéologiques », soulèvent des problèmes de vocabulaire. En s'appuyant sur de meilleures définitions, Odon Vallet et Hippolyte Simon croient pouvoir dégager des formules de *compromis* sur le *statut* des écoles religieuses. Pierre Gardeil, ferme partisan de ces dernières, se réjouit du moins de la volonté de dialogue des socialistes.

« Caractère propre » et nationalisation

par ODON VALLET (*)

LES écoles catholiques connaissent depuis quelques années des problèmes nouveaux *dus à des facteurs religieux*, politiques, économiques, juridiques *et démographiques*.

La forte baisse de la pratique *religieuse a affecté* les élèves, leurs parents et les enseignants. Il en résulte que, dans de nombreuses écoles, la dimension religieuse et son expression catéchique *ou* liturgique ne peuvent plus revêtir une forme trop extérieure. Si la baisse de la pratique religieuse semble aujourd'hui quelque peu ralentie, rien n'indique dans un avenir proche un renversement fondamental de tendance. Cette remarque ne préjuge en rien les *exigences spirituelles des jeunes*, qui peuvent demeurer vives et réclamer une *pédagogie* du divin renouvelée.

Sur le plan politique, les bases du soutien à l'école catholique se *sont* rétrécies. Depuis le ralliement de M. Lecanuet et du Centre démocrate à M. Giscard d'Estaing en 1974, les 335 membres de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement se recrutaient exclusivement parmi des parlementaires de l'ancienne majorité présidentielle. Les soutiens les plus actifs venaient même de l'aile la plus à droite de cette majorité. Cette situation était préoccupante avant même les résultats de *l'élection* présidentielle du 10 mai.

Sur le plan juridique et administratif, les lois des 31 décembre 1959, *1er juin 1971 et 25 novembre* 1977, tout en apportant aux établissements les *moyens matériels* indispensables, tendent, de fait, à une certaine intégration des écoles privées à l'enseignement public : la réglementation de plus en plus complexe, le rôle croissant de l'Etat (ministère de l'éducation, recteurs, préfets, trésoriers-payeurs généraux, etc.), la participation grandissante des budgets des collectivités publiques, la dépendance (presque totale) des maîtres vis-à-vis de l'Etat pour leur carrière, sont autant de facteurs qui vont dans ce sens. *Toutefois, la pratique a montré*, dans l'ensemble, que la collaboration entre enseignement *privé* et Etat pouvait se poursuivre sans heurts majeurs.

La loi de 1977 a voulu mieux prendre en *compte* les spécificités de l'enseignement privé, notamment à propos de leur *« caractère propre »* et des modalités de nomination des enseignants (sur proposition de la direction de l'établissement et non plus seulement avec son accord). Mais dans le *même temps, cette* loi et ses décrets d'application accroissaient la participation de l'Etat aux dépenses des établissements (par exemple, retraite des maîtres) et donc leur dépendance financière.

Enfin, la diminution du nombre d'enfants pose, à moyen terme, le problème du maintien de toutes *les classes* et *même* de *certains* établissements. En 1971, il naissait encore 878 000 enfants en France. En 1979, ce chiffre est tombé à 760 000 (avec un minimum de 720 000 en 1976). *Cette* situation peut rendre délicate l'existence de certaines classes sous contrat d'association, qui doivent répondre à un *« besoin scolaire reconnu »*.

Depuis le 10 mai

Les divers problèmes exposés ci-dessus se seraient posés quel que fût le résultat de l'élection présidentielle de mai 1981. Mais cette élection en modifie les termes.

Les nouvelles autorités politiques souhaitent intégrer l'enseignement privé dans un *« grand service public unifié et laïc de l'éducation nationale »*. La notion de service public ne saurait *effrayer les responsables* des établissements privés. Le cardinal Gouyon déclarait le 19 mars 1977 : *« L'aide de l'Etat est d'autant plus logique que les écoles privées comme les écoles publiques contribuent à un service public »*. De plus, la jurisprudence du Conseil d'Etat a depuis longtemps admis qu'un service public puisse être rempli par des personnes privées : c'est notamment le cas pour les coopératives et mutuelles agricoles d'outre-mer, les organismes de prévoyance tels que des caisses *de retraite, ou les coopératives de* reconstruction. Il est possible de participer au *service* public de l'éducation nationale tout en gardant un statut d'école privée.

La notion de laïcité n'est pas non plus irrecevable par les responsables des écoles catholiques. Déjà, environ 90 % des enseignants et plus de la moitié des chefs d'établissement sont des laïcs. Par ailleurs, la notion de laïcité est elle-même chrétienne. Le terme grec *« laïcos »* (que l'on trouve déjà dans la traduction grecque des Septante de l'Ancien Testament) vient de *« laos »* (peuple). *« Ecole laïque »* signifie *« école du peuple »* par opposition à une école qui ne serait que celle du clergé ou que celle des riches.

Le terme *dont* le sens peut le plus prêter à confusion est sans doute celui d'*« unifié »*. S'il signifait *« uniformité »*, il risquerait d'appauvrir non seulement l'enseignement privé mais encore l'éducation nationale tout entière, qui ne bénéficierait plus *d'aucun* droit à la différence, d'aucune chance d'ouverture. En revanche, *« unifié »* peut aussi marquer un souci d'unité profonde, de cohérence globale quant aux grands principes de l'éducation. Les procédures conduisant au choix des chefs d'établissement et des enseignants, les institutions chargées de la gestion des écoles pourraient mieux qu'aujourd'hui porter la marque d'un accord entre les représentants de l'Etat ou des *collectivités* locales, ceux des responsables des écoles privées (gestionnaires et *chefs* d'établissement) et ceux des pédagogues (équipe éducative et enseignants). La seule limite est qu'aucun enseignant ni aucun chef d'établissement ne doit être imposé contre son gré à une école.

La dimension confessionnelle de la grande majorité des établissements privés ne saurait faire obstacle à de telles améliorations. En effet, la hiérarchie catholique ne joue déjà plus de rôle dans le fonctionnement des établissements, le choix des programmes et le contrôle pédagogique des enseignants. En sens inverse, le principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat interdit aux autorités publiques toute *ingérence dans* le *domaine* religieux et les statuts catholiques. *Un évêque, assisté du conseil* de son choix, pourra donc toujours déclarer que tel établissement est ou n'est pas, selon lui, une « école catholique ».

Il resterait seulement à trouver les procédures juridiques les plus appropriées pour établir les liaisons entre ce qui revêt un caractère législatif ou réglementaire (signature des contrats, statut des enseignants, obligations pédagogiques des établissements, etc.) et ce qui demeure actuellement de droit privé (organismes de gestion). C'est à la lumière de ces réflexions que, notamment, l'avenir des classes sous contrat simple pourra être envisagé.

Le terme de nationalisation peut, lui aussi, revêtir plusieurs sens. Dans une première acception, il signifierait *« étatisation »*. Ce processus irait peut-être même à l'encontre des valeurs soutenues par ceux qui le mettraient en œuvre. En effet, cette étatisation détruirait les traditions de liberté et les pratiques autogestionnaires des *établissements* privés. Enfin, le coût de *cette « nationalisation »* serait extrêmement élevé pour les budgets publics : de l'ordre de 10 à 12 milliards de francs par an si on tient compte de la nécessité de louer les bâtiments à leurs propriétaires, de recruter un personnel de gestion remplaçant les bénévoles qui se consacrent actuellement à cette tâche, et d'aligner tout le fonctionnement des écoles sur les normes et les pratiques de l'éducation nationale.

Une telle nationalisation eût été normale pour les établissements touchant des fonds publics à *l'époque où la plupart des établissements* privés exigeaient un certificat de baptême des élèves. Mais, dès lors que ces écoles sont ouvertes à tous sans distinction de croyance, la « nationalisation » doit plutôt chercher à faire bénéficier la nation tout entière des avantages de l'autonomie scolaire, et à veiller à ce qu'ils échappent à des intérêts particuliers. Dans ces conditions, les anciennes distinctions, entre *« école laïque »* et *« enseignement libre »* ou entre établissements publics et privés seraient à considérer sous un jour nouveau et dans une *optique de pédagogie* autonome.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques.

Service pluriel

par HIPPOLYTE SIMON (*)

LA *France* est décidément le pays des batailles à fronts renversés : tel parti qui, hier encore, bravait la loi pour créer des radios libres nous promet aujourd'hui d'intégrer les écoles libres dans *« un service public, unifié et laïque »*. Inversement, tel autre qui défendait le monopole d'Etat en matière de radio-télévision mobilise aujourd'hui *ses électeurs* pour la défense de l'école privée... *Paradoxes ? Indices, en tout cas*, d'une question mal posée...

Lorsque nous parlons d'écoles *privées*, nous désignons, en réalité *(mises à part quelques institutions strictement privées)*, des *écoles sous contrat*. Or pour être privée au sens strict, une école devrait avoir la maîtrise de ses programmes, de ses méthodes, voire de ses examens et devrait aussi assurer son propre financement. Ce n'est pas le cas de ces écoles contractuelles.

Lorsque nous parlons de l'école publique, nous identifions spontanément ce service public à l'initiative de développer. Ces dernières années, *un immense* secteur de l'éducation, sans en prendre *lui-même, directement*, la gestion : c'est tout ce qui concerne la *formation* continue, et je ne sache pas que ce secteur soit promis à nationalisation. Enfin, n'oublions pas que là où l'enseignement est, en fait, un monopole de l'Etat, comme c'est le cas pour les universités, ce secteurs peut se révéler hautement fragile : par exemple lorsqu'un ministre entreprend de le tailler à coups de sabre !

Ces remarques nous obligent à envisager un problème redoutable : soumettre à examen la *notion* même de « service *public* ». Je *sais* bien qu'il s'agit là, en France, d'un tabou. *Mais essayons tout de même « d'aller voir »*. Et posons-nous la question : *la notion de service public* est-elle adéquate aux problèmes de l'école ? Autrement dit, peut-on traiter avec le même « outil conceptuel » les problèmes relatifs au courrier, aux marchandises de la S.N.C.F., au téléphone, aux routes et à l'éducation des enfants ?

Il est clair que mes lettres sont indifférentes à l'idéologie du facteur qui les porte. Mais est-il pensable d'arriver à une *totale* « indifférence » des enfants par rapport aux convictions des enseignants ? *Peut-on* forcer des parents à donner *leur confiance à des maîtres qu'ils n'ont*, en aucune façon, choisis ? Cette *utopie d'une totale neutralisation* des convictions n'est-elle pas précisément « l'obstacle épistémologique » majeur qui empoisonne cette querelle de l'école depuis si longtemps ? Pourquoi ne pas prendre acte de cette impossible neutralité pour au contraire accéder à *la reconnaissance des différents droits* qui se rencontrent autour de l'école ?

Garant ou gérant

Car la notion de service public a aussi l'inconvénient de confier *toutes les responsabilités à l'Etat*, et donc de transformer les élèves *et leurs familles* en simples *usagers*.

Est-il sain, dans une démocratie, de centraliser ainsi toutes les décisions concernant les programmes, les méthodes et les rythmes de l'éducation ? Pourquoi ne pas imaginer de partir, non plus du seul point de vue de l'Etat, mais de la confrontation des différents droits des partenaires présents autour de l'école : les enfants, les enseignants, les familles, les collectivités *locales*, les associations culturelles et religieuses et, *bien sûr*, l'Etat ? Dans cet ensemble, ce dernier retrouverait *son rôle de garant des droits* de chacun, sans pour autant rester le seul *gérant* de l'administration scolaire.

Chaque enfant a droit de recevoir une *éducation* qui lui donne toutes ses chances devant l'avenir. Chaque famille a droit de choisir librement les maîtres qu'elle veut investir de sa confiance. Chaque enseignant a droit d'exercer son métier en conscience sans avoir à subir les pressions de groupes partisans. Les associations — et donc les églises — ont droit de proposer les formules pédagogiques qui leur semblent les meilleures. Les collectivités locales *ont droit de promouvoir des écoles* et des programmes qui tiennent compte *des particularités régionales* ;

L'Etat a droit d'exiger le respect d'un « *cahier des charges* » qui représente le minimum nécessaire à toute éducation dans la *société* d'aujourd'hui.

Naturellement, chacun de ces droits constitue en même temps un devoir. L'Etat reste toujours l'arbitre suprême pour veiller au respect de ces droits et devoirs, pour assurer une « éducation gratuite, obligatoire et laïque »

Il est donc tout à fait pensable d'imaginer un service scolaire qui *soit un service pluriel, ou contractuel*, comme on voudra, où l'on *tienne compte de l'ensemble des droits des différents partenaires* en présence. Pourquoi *ne pas profiter* des négociations annoncées pour tenter cet effort d'imagination ? Pourquoi, même, ne pas aller jusqu'à proposer un référendum et permettre à tous les Français de se prononcer, une bonne fois, sur cette question scolaire ?

Du coup, cette question qui divise la France depuis cent ans pourrait trouver ses bases de solution. A *partir du moment où l'Etat admettrait* une pluralité d'institutions scolaires (nationales, *régionales, contractuelles*), il est clair que les familles qui souhaitent un projet chrétien d'éducation, auraient le droit de le proposer à leurs enfants. En effet, l'Etat comme tel n'a pas à se prononcer sur le caractère confessionnel d'une école. *Ce droit au caractère propre dérive du droit des familles à ne donner leur confiance qu'à des* institutions librement choisies.

Reste une dernière objection, *très* souvent reprise : à service privé, fonds privés ; à service public, fonds publics ! Mais l'argent public, d'où vient-il ? De chez les citoyens ! Et pourquoi ceux-ci n'auraient-ils pas aussi leur mot à dire sur l'utilisation concrète de ces ressources ?

Là encore, nous en revenons à la nécessité de penser en termes de service pluriel. Un service où personne ne prétend monopoliser l'éducation. Pour finir par une citation inattendue : c'est Marx qui a écrit : *« Une éducation du peuple par l'Etat est chose absolument condamnable. Déterminer par une loi générale les ressources des écoles primaires, les aptitudes exigées du personnel enseignant, les disciplines enseignées*, etc., et, comme cela se passe aux *Etats-Unis, surveiller, à l'aide d'inspecteurs d'Etat, l'exécution de ces prescriptions légales, c'est absolument autre chose que de faire de l'Etat l'éducateur du peuple ! »* (Critique du programme de Gotha).

(*) Prêtre, professeur de philosophie au Centre d'études théologiques de Caen.

Entre bleu et rouge

par PIERRE GARDEIL (*)

On sait qui a déjà gagné les élections. On ne sait pas assez que la paix peut encore les perdre. En quelque façon elle les perd toujours, puisque leur nature — et peut-être leur ressort obscur — est de faire des vainqueurs et des vaincus. Mais il n'y a pas que les élections dans la vie.

J'habite une contrée qui possède à ce titre un sacré champ d'honneur : l'enseignement libre. Très convaincu qu'on peut y semer autre chose, je demande qu'on cesse d'y envoyer des boulets et ne crains pas, pour cette fin, d'agiter le blanc du drapeau.

Non pour me rallier. Ni pour dire que je ne crois plus aujourd'hui ce que je croyais hier. J'aime mon école de toute mon âme. Et si je ne suis plus libre un jour d'y enseigner Jésus-Christ, comme c'est écrit sur la porte, je partirai. Non récupérable.

Si l'on comprenait cet amour, je suis sûr qu'on le respecterait. Le malheur serait que, pour le faire entendre, nous nous bornions à argumenter. S'est-on jamais compris à coups d'arguments ? Toujours borne et bataille. Depuis quelques semaines, les déclarations résolues n'ont manqué ni de hérauts ni d'exploiteurs. J'y suis allé de la mienne dans mon coin. Il le fallait. Soit. L'exploitation était inévitable. Soit encore.

Et si nous osions autre chose ? Etant ce que je suis, c'est-à-dire aucunement socialiste, et pour bien des raisons, je dis que je suis impressionné par les signes nombreux qu'a donnés le nouveau pouvoir de son désir de paix scolaire. On promet que la situation restera en l'état au moins un an encore. Dans la création de postes, l'enseignement sous contrat ne sera pas oublié. Plus tard, rien par la contrainte, tout par la conviction.

Oui, venant de qui il vient, ce langage me touche. Oté ce qui a pu tenir à l'embarras et ce qui a pu tenir à l'intérêt, je veux croire qu'il y a en lui quelque chose qui tient au cœur. La raison du cœur. Socialistes, mes adversaires, je vous remercie d'avoir dit ces choses. Je vous remercie de les avoir pensées. Je m'en voudrais de ne pas publiquement le reconnaître. Elles ne m'ont fait ni ne me feront voter pour vous, mais elles vous valent une estime que vous ferez bien de mettre plus haut que mon bulletin de vote.

Car l'estime n'est pas rien. Il paraît qu'elle pèse peu dans les affaires. Je dis que c'est à voir Et que, s'il y a lieu, nous le verrons ensemble. Vous ne voulez pas m'abattre, dites-vous, mais me convaincre. Vous prenez donc le risque d'être peut-être convaincus. Si c'est ça le «flou», je suis pour. Supposez qu'un jour nous fassions la paix et que sur ce terrain labouré par tant de plaies, il n'y ait plus des camps, mais des voisinages ?

C'est tout ce qu'il y avait avant le 10 mai, disent mes amis. Certes, mais ça ne comptait pas tout à fait, puisque vous étiez à l'ombre, où croissent les rancunes. Aujourd'hui au soleil, vous voulez qu'il n'y ait plus d'ombre pour personne et réconcilier les cœurs ennemis. Je ne sais si vous le pourrez sans changer un peu vos idées et mouiller votre poudre. Mais il est bon de le vouloir. Je le veux aussi.

Un bout de paix, c'est quelque chose. C'est peut-être la seule énergie qui, de proche en proche, puisse tout irradier, jusqu'à la mort même. Ma grand-mère présumait le beau quand il y avait dans le ciel assez de bleu pour tailler une culotte de gendarme. Rendant aujourd'hui l'hommage dû à vos intentions déclarées, je prends le risque de faire un coin d'azur suffisant pour l'espérance, même s'il l'est aussi pour quelque veste de futur candidat. D'où qu'il vienne, comme on dit.

Vous ai-je assez fait entendre que je ne crois pas à la politique mais au Bon Dieu ? Au bon, pas au mauvais.

(*) Professeur de l'enseignement catholique, Saint-Jean, Lectoure (Gers).

Réplique à...

Alain Schnapp et Pierre Vidal-Naquet

Une lettre du président de l'UNI

A la suite de l'article de MM. Alain Schnapp et Pierre Vidal-Naquet publié dans le Monde *du 8 juillet, M. Jacques Rougeot, président de l'Union nationale interuniversitaire (UNI), nous a adressé la réponse suivante :*

Le 8 juillet 1981, *le Monde* a publié, dans sa page « Idées », un article de MM. Alain Schnapp et Pierre Vidal-Naquet, intitulé « L'oubli ». Dès la première phrase, les auteurs mettent en cause l'UNI : *« L'élection de M. Mitterrand, si elle a douloureusement surpris les mandarins et les réactionnaires de l'UNI, a été ressentie par un très grand nombre d'universitaires comme la fin d'une époque qui restera la plus triste dans l'histoire de l'Université française d'après-guerre. »*

Sur leur lancée, MM. Schnapp et Vidal-Naquet qualifient la période antérieure de *« temps du mépris et des insultes »* et vont jusqu'à la rapprocher de celle de l'occupation nazie : *« C'est au régime de Vichy qu'on est inévitablement conduit à comparer cet aveuglement et cette lâcheté. »*

A défaut d'être *« douloureusement surpris »* (car les auteurs ne se sont pas vraiment mis en frais d'originalité), je ne peux manquer de livrer aux lecteurs du *Monde* quelques remarques et quelques précisions.

D'abord, à propos de *« mépris »* et d'*« insulte »*, MM. Schnapp et Vidal-Naquet estiment apparemment que c'est un privilège qui devrait leur être réservé, *si l'on* en juge par les termes mêmes de leur article, qui ne semblent pas précisément imprégnés de considération et de courtoisie à l'égard *de leurs adversaires*.

Et puis, il est douteux que ces auteurs connaissent l'UNI autrement que par la caricature qu'en font ses adversaires Rappelons donc que, au *Conseil national* de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'UNI détient le quart des sièges pourvus par élection répartis dans les collèges *des étudiants*, des *maîtres-assistants* et des professeurs. Voilà donc, de façon assez piquante, les étudiants de l'UNI « promus » au grade de mandarins. Si *M. Vidal-Naquet voulait* stigmatiser les mandarins, n'aurait-il pu trouver des exemples plus convaincants et mieux connus de lui dans le bataillon des signataires de manifestes que la gauche mobilise en mille et une occasions *et qui ne sauraient généralement* être considérés, sauf sous l'effet surprenant de l'état de grâce, comme d'humbles militants de base de l'intelligentsia française.

Un bref commentaire pour terminer à propos du terme si galvaudé de « réactionnaire ». Au cours de ces dernières années, l'Université était sur la voie difficile du redressement et du progrès, et l'UNI s'est efforcée de *jouer son rôle* dans cette évolution. On s'apercevra dans quelque temps que les véritables réactionnaires sont ceux qui s'efforcent de casser ce mouvement pour ramener l'Université française à un état de type soixante-huitard, avec *les brillants résultats* que l'on a déjà pu constater.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

AFRIQUE

Maroc

APRÈS LES ÉMEUTES DE CASABLANCA

Cent huit militants socialistes ont déjà été condamnés dans tout le pays

De notre correspondant

Rabat. — Le procès des quatre-vingt-un militants de la Confédération *démocratique* du travail (C.D.T.) et de l'U.S.F.P. (le parti socialiste), ouvert le 13 juillet à Rabat devant la chambre criminelle de la cour d'appel, se *déroule toujours dans* une *atmosphère* tendue. Parmi les quatre-vingt-un militants, le plus connu est Mᵉ Abderrahmane Benameur, ancien bâtonnier de Rabat et premier responsable du secrétariat régional de l'U.S.F.P. dans la *capitale.*

Les interrogatoires des accusés, qui, comme il était à prévoir, ont tous récusé les procès-verbaux qu'on leur avait fait signer sous la *contrainte et dans lesquels ils* s'accusaient de crimes tels que incendies volontaires, destructions, troubles de l'ordre public, etc., sont révélateurs. En effet, la plupart des accusés sont interrogés sur leur appartenance non seulement à *la C.D.T.*, mais à l'U.S.F.P. et sur le rôle que le parti socialiste aurait tenu dans l'organisation de la grève du 20 juin.

Les questions du ministère public se concentrent aussi sur la personne de Mᵉ Benameur. Que faisait-il le samedi 20 juin ? Etait-il présent au local de la C.D.T. ? Toutes questions auxquelles les militants répondent en retraçant les événements du *20 juin tels qu'ils se sont déroulés* : encerclement par la police à partir de 15 heures du local de la C.D.T., puis arrestation des seize ou dix-sept militants qui *étaient rassemblés* là, après que la police eut fait irruption et lancé des bombes lacrymogènes. Quant à Mᵉ Benameur, personne ne l'avait vu. Le jugement est attendu pour le début de la semaine prochaine.

Peines aggravées

Dans l'intervalle, la cour d'appel de Meknès a aggravé les peines infligées le 2 juillet dernier dans un premier procès contre M. El Jabri, secrétaire de l'U.S.F.P. à Meknès, et une dizaine de militants socialistes. M. Jabri a été condamné finalement à trois ans de prison, ainsi que quatre militants. Les autres ont eu deux ans de prison.

A Casablanca, les *défenseurs* des accusés les plus connus, M. Karchaoui, rédacteur en chef du grand quotidien socialiste *Al Moharrir*, qui est toujours *interdit*, Mᵉ *Karam, membre du comité* central et secrétaire provincial pour Casablanca de l'U.S.F.P., MM. Amaoui, secrétaire général de la C.D.T.; Lamrani, Lebzaoui et *Chenaf, tous membres du bureau* exécutif de la C.D.T. — ont commencé par contester la garde à vue dont leurs clients avaient été victimes et qui doit, en principe, être limitée à quatre jours. En fait elle s'était prolongée beaucoup plus longtemps. Pour prévenir cette contestation, les arrestations avaient été enregistrées à Casablanca le *7 juillet*, alors qu'elles ont été en fait accomplies les 20 ou 21 juin. Une enquête complémentaire a été ordonnée par le tribunal, ce qui va retarder *l'issue du procès. Les* procès-verbaux sur lesquels s'appuie l'accusation sont du même type que ceux de Rabat.

Devant un autre tribunal de Casablanca, les premières condamnations ont été rendues samedi 18 juillet. M. Moustaghafir, secrétaire général du syndicat national des petits commerçants et *membre du secrétariat* régional de l'U.S.F.P., considéré *comme* responsable de la fermeture de nombreux magasins le 20 juin à Casablanca et à Rabat, a été condamné à *six mois* de prison avec sursis et 700 dirhams *d'amende (1)*. D'autres militants de l'U.S.F.P. ont été condamnés, notamment le responsable de la jeunesse socialiste pour Casablanca, M. Amini, à deux *mois de prison ferme, et deux* autres militants socialistes, l'un à trois mois de prison avec sursis, l'autre à trois mois de prison ferme.

Dans l'ensemble du pays, de nombreuses condamnations frappant indistinctement des militants de *la C.D.T.* ou de *l'U.S.F.P.* ont déjà été prononcées. La liste tenue à jour par le parti socialiste compte déjà cent huit noms. La plupart des accusés ont été *condamnés à des peines de prison* ferme allant d'un mois à un an et demi et même deux ans et demi, *accompagnées* quelquefois de lourdes amendes ou d'exil hors de leur province.

A *Agadir* le bâtonnier de l'ordre des avocats, Mᵉ Taieb Sassi, membre de la commission administrative de l'U.S.F.P., a été arrêté le 10 juillet dernier et emmené à *Casablanca. Ramené* le 16 juillet à Agadir, il a été présenté au procureur général du roi et inculpé de trouble à l'ordre public, de distribution de tracts et *d'appel à la grève. Les avocats* du barreau d'Agadir ont demandé sa libération et son hospitalisation, le bâtonnier ayant, selon eux, subi des sévices.

ROLAND DELCOUR.

(1) 1 dirham = 1,05 franc.

● *Emissaire français à N'Djamena.* — L'ambassadeur Jean-Pierre *Campredon, haut fonctionnaire* du ministère des relations extérieures, effectuera prochainement une mission à N'Djamena, apprend-on de bonne source à *Paris. Cette mission*, la première du gouvernement français depuis l'élection de François Mitterrand, permettra une prise de contact directe avec le président Goukouni Oueddeï. *Un premier* contact entre le Gouvernement d'union nationale de transition du Tchad (GUNT) et le nouveau gouvernement français avait eu lieu au mois de juin dernier lorsque M. Acyl Ahmat, ministre *tchadien des affaires étrangères*, avait remis à M. Jean-Pierre Cot un message du président Goukouni Onddeï au président Mitterrand.

● *M. Edem Kodjo*, secrétaire général de l'Organisation de *l'unité africaine* (O.U.A.), a été reçu jeudi 23 juillet par M. Mitterrand. Il a jugé *« fructueux et positif »* cet *entretien qui a porté* sur l'ensemble des problèmes africains.

Algérie

MALGRÉ LA TRÊVE DU RAMADAN

Les tensions sociales et politiques restent vives

De notre correspondant

Alger. — La capitale, comme tout le monde musulman, vit à l'heure d'un ramadan particulièrement éprou*vant en raison de la longueur des* journées et de la chaleur. Le jeûne commence avant 4 heures et ne *peut être rompu qu'après 20 heures*. Les autorités ont fait avec succès un effort particulier pour *assurer aux familles un ravitaillement* abondant et régulier : de nombreux « souks El Fellah » (magasin du *paysan), grande surface approvisionnée* prioritairement par les coopératives et les sociétés nationales, *ont été ouverts dans différents points* du pays. Après une brève flambée au début du mois, les prix ont été *maîtrisés grâce à des mesures de* taxation et une multiplication des contrôles. La ville connaît une *animation nocturne tout à fait inhabituelle.*

Les « frères musulmans » déconseillent la plage

De Bordj-El-Kiffan (*ex-Fort-de-l'Eau*) à l'est de Sidi-Fredj à l'ouest, spectacles et concerts attirent des foules importantes, ce qui entraîne tard dans la nuit de vastes embouteillages. L'atmosphère est relativement détendue et « l'offensive *intégriste* », *redoutée par certains*, ne s'est pas produite. Les plages, désertées lors des premiers jours *du jeûne, sont de nouveau fréquentées*, bien que les « frères musulmans » déconseillent de s'y rendre pendant le Carême.

Divers incidents laissent cepen*dant à penser* que *la trêve* du ramadan et des vacances pourrait être de courte durée. Les tensions *sociales et politiques restent vives*. Sept militants de l'Union de la jeunesse (UNJA) ont été arrêtés le *16 juillet*, à *Thenia*, *en Kabylie*, à la suite d'un incident qui s'était produit trois semaines plus tôt. Des jeunes voulant camper au *bord* de la mer en avaient été empêchés par la gendarmerie, alertée par des propriétaires de villas peu soucieux de voir troubler leur quiétude. Les jeunes avaient organisé une marche de protestation et semblaient avoir eu gain de cause. L'incident paraissait clos. Les arrestations du 16 juillet *ont relancé l'affaire et ont fourni* à l'UNJA le thème d'une vaste campagne de protestation à l'aide *de tracts et d'affiches*. D'autres militants de cette organisation ont été interpellés à Constantine à la *suite d'incidents avec des éléments* intégristes qui s'en étaient pris à leur stand.

La question berbère pourrait, *quant à elle, connaître de prochains* développement. Les vingt et un militants du « collectif culturel » de la *faculté d'Alger arrêtés quelques jours* après les incidents du 19 mai n'ont pas été relâchés alors que les *avocats et les familles espéraient un* geste de clémence, soit à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance le *5 juillet, soit* pour *le début du* ramadan. Les détenus font l'objet de diverses inculpations : associa*tion de malfaiteurs, port d'arme prohibée*, rédaction, détention et distribution de tracts séditieux, atteinte *à l'unité de la nation, etc. Parmi* eux, se trouve l'un des fils d'un héros de la lutte de libération na*tionale, le colonel Si El Haoues.* Cent vingt-deux enseignants et chercheurs ont signé une pétition pour dénoncer *leur* arrestation, et une autre circule en Kabylie.

Une *sérieuse menace* pèse d'autre part sur l'université d'été de Tizi-Ouzou. Le ministre de l'enseigne*ment supérieur en aurait interdit* récemment la tenue, alors que les enseignants et étudiants la préparent *depuis plusieurs semaines et semblaient* avoir l'accord des autorités. Les conférences et les séminaires devaient se dérouler sur le campus d'Oued-Aissi, en pleine campagne à quelques kilomètres de la cité kabyle. Les animateurs du mouvement culturel berbère disent ne pas comprendre les motifs de cette interdiction et espèrent encore obtenir son *retrait* avant le début des cours, le 4 août. Ils font remarquer que les autorités avaient toléré, en août 1980, *la tenue d'un séminaire sur* la culture, même si elles n'avaient pas tenu compte de ces conclusions. Ils *soulignent aussi* que *les universités* d'Alger, Oran et Constantine ont pu, librement, organiser leurs activités d'été, qui se concrétisent par des cycles de conférences. Très déçus par les textes récemment adoptés en matière culturelle par le comité central, *ils* craignent que le gouvernement et le F.N.L. ne refusent toute concession. Les hommes qui, comme *le Dr Taleb Ibrahimi, M. Mostepha* Lacheraf ou M. Brahim Mili, s'étaient prononcés ces derniers *mois pour une politique d'ouverture* et de dialogue ne semblant pas avoir pu faire prévaloir leur point de vue.

DANIEL JUNQUA.

Centrafrique

Le premier ministre affirme que « l'attitude française rappelle l'interventionnisme du pouvoir giscardien »

Bangui (*A.F.P.*). — M. Simon Narcisse Bozanga, premier ministre centrafricain, a vivement cri*tiqué les récents commentaires* du gouvernement et du parti socialiste français sur la situation en Centrafrique et *s'est élevé* contre « *toute ingérence* » dans les *affaires du pays.*

Au cours d'une conférence de presse, jeudi 23 juillet à Bangui, il a estimé que les autorités françaises avaient agi dans « *la précipitation* » et en *contradiction* avec « *les principes de coopération* » énoncés il y a quelques semaines par Paris. « *Cette attitude*, a ajouté le premier ministre, *rappelle étrangement l'interventionnisme du pouvoir giscardien.* »

« *Si le parti socialiste français*, a-t-il encore dit, *avait bien voulu comprendre la situation qui prévaut actuellement dans notre pays, il y aurait dépêché des missions d'information.* » M. Bozanga a estimé que le Centrafrique était *soumis à « une forte campagne de dénigrement »* alimentée de l'extérieur par des puissances étrangères qui la « *téléguident* ». M. Bozanga a déclaré que l'attentat du 14 juillet dans un cinéma avait pour but, *outre la déstabilisation* du pouvoir, d'« *inciter les soldats français à commettre des maladresses pour obtenir leur rappel* ». Il a rendu hommage aux troupes françaises en Centrafrique et s'est prononcé pour leur maintien.

Le président Dacko, a précisé M. Bozanga, compte envoyer ces *prochains jours des émissaires* dans les Etats limitrophes de la République centrafricaine et « *ailleurs* », pour informer les gouvernements du développement de la situation et des « *menaces* » qui pèsent sur la Centrafrique.

D'autre part, quatre charges de plastic de près de 3 kilos, non amorcées, ont été découvertes dans la ville de Bouar par les autorités locales, qui ont procédé à l'arrestation de trois personnes dont l'identité n'a pas été révélée. Le gros des troupes françaises, soit huit cents hommes, est concentré à Bouar.

EUROPE

Italie

Deux otages ont été libérés par les Brigades rouges

De notre correspondant

Rome. — Les Brigades rouges ont remis en liberté, à l'aube du 24 juillet à Naples, M. Ciro Cirillo, le dirigeant de la démo*cratie chrétienne* qu'elles détenaient depuis le 27 avril. Quelques heures plus tôt, M. Renzo Sandrucci, cadre d'Alfa Romeo enlevé le 3 juin, avait été retrouvé *ligoté dans une voiture abandonnée* à Milan. Le groupe extrémiste, qui détient encore M. Roberto Peci, le frère du terroriste repenti Patrizio Peci, a annoncé un « *acte de clémence* ».

En échange de la libération de M. Cirillo, les Brigades rouges ont affirmé avoir obtenu une rançon de 1 450 000 000 de lires, « *extorquées à sa famille de spéculateurs, à son parti d'affameurs, à sa classe d'exploiteurs* ». Le démenti du secrétaire général de la démocratie chrétienne n'a pas *convaincu grand monde*. Pendant les quatre-vingt-sept jours de la « détention » de M. Cirillo, sa famille, mais aussi la démocratie chrétienne napolitaine, avaient *tout tenté pour entrer en contact* avec les terroristes. Il semble qu'elles se soient même adressées à la Camorra, la Mafia napolitaine — qui, ces six derniers *mois, a tué cent vingt personnes* — pour convaincre les Brigades rouges de réduire leurs exigences, qui étaient initialement de 10 milliards.

Tandis que le chef du gouvernement, M. Spadolini, rappelait la nécessité « *de refuser avec fermeté le chantage terroriste* », l'un des partis de la coalition — la démocratie chrétienne — aurait-il ainsi ouvert à Naples une négociation en sous-main ? Le parti socialiste, lui aussi membre du gouvernement, a, pour sa part, accepté la publication de communiqués des terroristes dans son propre quotidien, l'*Avanti*. Le P.C.I. demande, ce vendredi 24 juillet dans *l'Untta*, que « *toute la lumière soit faite sur cette affaire* ».

Certes, les textes des « procès prolétariens » auxquels ont été soumis les otages, et la bande magnétique de l'interrogatoire de M. Cirillo, n'ont pas été diffusés. Mais, comme le demandaient les B.R. en échange de la liberté de M. Sandrucci, la suppression des heures de chômage partiel dans l'usine Alfa Romeo a fait l'objet d'un accord entre les syndicats et la direction la semaine dernière. Elles exigeaient pour la libération de M. Cirillo la réquisition de vingt mille appartements *inoccupés*, une indemnité pour les chômeurs et des logements pour les sinistrés du tremblement de terre de novembre. Le relogement a commencé ces deux dernières *semaines*, et le rythme des réquisitions d'appartements s'est accéléré. Ces mesures étaient prévues de longue date, mais il est indéniable que le chantage des *Brigades rouges* a *accéléré* leur application, comme il avait accéléré la fermeture de la prison de haute sécurité de l'Asinara lors de l'enlèvement du juge d'Urso.

MARC SEMO.

PROCHE-ORIENT

L'artillerie palestinienne a de nouveau bombardé Kyriat-Shmoneh

Au treizième jour de sa nouvelle offensive au Sud-Liban, l'armée israélienne affirmait jeudi soir avoir réussi à neutraliser, au moins temporairement, les batteries palestiniennes dirigées contre la Haute-Galilée. Selon les envoyés spéciaux de l'A.F.P. à la frontière israélo-libanaise, la *dernière* salve palestinienne tirée contre le territoire israélien à partir du Sud-Liban a été signalée dans la nuit de mercredi à jeudi à 2 h. 40 locales. Depuis, les batteries palestiniennes ne s'étaient plus manifestées, et la *population* de Haute-Galilée avait commencé à sortir des abris. Cependant, le général Avigor Ben-Gal affirmait jeudi soir que l'accalmie à la frontière serait de courte durée. « *Même en utilisant toutes nos forces,* avait dit le commandant du front nord, *il est impossible d'anéantir totalement l'équipement dont disposent les fedayin.* » En fait, des salves d'obus de 130 mm ont recommencé à s'abattre ce vendredi matin sur le « doigt de la Galilée » (extrême nord-est d'Israël), faisant un mort et dix blessés à Kyriat-Shmoneh.

Malgré l'accalmie de jeudi, l'artillerie israélienne avait repris en fin de matinée le pilonnage du secteur central et du littoral du Sud-Liban, visant spécialement le village de Nabatiyeh et les localités d'Aichiyeh et de Jormoq. Sur le littoral, les camps de réfugiés palestiniens de Rachidiyen et de Ras et Ain (à l'entrée sud de Tyr) ont été la cible de l'artillerie. L'aviation a effectué un raid sur la région du pont de Hasbani, à l'extrémité est du Sud-Liba. Tard dans la soirée, une force navale israélienne composée d'un *bâtiment naval, de deux* sous-marins et de huit vedettes de débarquement, a tenté, selon les Palestiniens, une opération sur la côte libanaise à la hauteur de Jiyeh, à 25 kilomètres au sud de Beyrouth. L'agence Wafa annonce qu'une partie des vedettes ont réussi, malgré un intense barrage d'artillerie des forces communes palestino-progressistes, à accoster et à débarquer des troupes sur la côte. Ces commandos, a ajouté Wafa, se sont heurtés à un important barrage d'artillerie et ont dû reprendre la mer après *deux heures de violents* combats.

Ce *vendredi matin on confirmait* de source israélienne cette « *opération ponctuelle* », dont l'objectif, précisait-on, était de gêner la circulation des forces palestiniennes dans le secteur et à long terme de la paralyser complètement.

● AUX NATIONS UNIES, M. Waldheim a demandé, jeudi, au Conseil de sécurité de faire preuve d'un peu plus de patience dans l'application de sa résolution *de mardi, demandant* la cessation immédiate de toutes les attaques armées au Liban.

M. Waldheim remarque dans son rapport que, si un « *cessez-le-feu ferme* » n'est pas entré en vigueur, « *il y a eu une certaine désescalade de la violence au cours de la période considérée* ». « *J'espère,* ajoute-t-il, *que cette tendance aboutira sous peu à une cessation complète des attaques armées de toute nature.* »

● A TEL-AVIV, les divergences de vues entre Israël et l'Egypte au sujet des derniers développements au Liban n'ont pas empêché le cabinet Begin, au grand complet, d'assister dans la soirée à la grande réception offerte par l'ambassadeur d'Egypte à l'occasion de la fête nationale. M. Begin, retenu par la situation, était représenté par son chef de cabinet.

● A Paris, quelque cinq cents manifestants scandant des slogans anti-israéliens et pro-palestiniens se sont rendus jeudi après-midi en cortège devant les ambassades d'*Israël, puis des* Etats-Unis pour protester contre les bombardements israéliens au Liban. Ils répondaient à l'appel de l'association France-Palestine, de plusieurs organisations d'étudiantes arabes et du mouvement de la jeunesse communiste de France. Ils ont été admis à glisser une lettre *sous la* porte d'entrée de l'ambassade d'Israël, fortement gardée par la police.

M. COUVE DE MURVILLE S'INDIGNE DE LA « PLATITUDE » DU COMMUNIQUÉ D'OTTAWA SUR LE LIBAN

M. Couve de Murville (R.P.R.) a souhaité, jeudi 23 juillet, que la France manifeste une plus grande sympathie à l'égard du Liban que ne l'ont fait les chefs d'Etat et de gouvernement, à Ottawa. *Commentant* les « déclarations académiques » qui ont suivi cette *réunion*, l'ancien premier ministre et ministre des affaires étrangères, estime qu'il est un point où « *l'indifférence polie qui est de mise, à ce sujet, fait place à la stupeur, voire à l'indignation : la réunion,* dit-il, *coïncidait avec les affreux bombardements de Beyrouth, qui ont endeuillé, une fois de plus, le Liban (...). Cette tragédie a été, assurément, évoquée puisqu'il y est fait allusion dans le communiqué, mais avec quel éloignement et quelle platitude ! Il s'agissait, surtout, de ne condamner personne (...). Les chefs de gouvernement ont été « bouleversés par le niveau des destructions et les pertes de vies humaines des deux côtés (1). Ils invitent toutes les parties à la modération. Quant au Liban, ils appuient les efforts engagés (par qui ?) pour lui permettre de retrouver la paix et que les Américains suspendent, temporairement, la livraison d'avions commandés par Israël* ».

« *Mais la France,* ajoute M. Couve de Murville, *comment peut-elle s'aligner ainsi sur les Occidentaux, qui marquent, une fois de plus, leur indifférence à l'égard du Liban, dans le calvaire que ce malheureux pays vit depuis des années, un pays qui, lui, se sent si proche de nous ? Je ne peux m'abstenir d'exprimer ma tristesse et de demander qu'une réaction française manifeste, enfin, que le Liban est notre ami et que tout ce qui l'atteint touche directement la France* ».

(1) Le texte français des « conclusions » d'Ottawa est encore plus anodin, puisque les chefs d'Etat et de gouvernement se disent seulement « *préoccupés* » par la destruction et les pertes de vies humaines (*le Monde* du 22 juillet).

L'EMBARRAS DE WASHINGTON

(Suite de la première page.)

Cette cacophonie révèle les sentiments contradictoires et le grand embarras qui règnent à Washington. La Maison Blanche est soumise à des pressions opposées et tente de tout concilier. M. Begin agace de plus en plus. On l'accuse non seulement d'ignorer les conseils des Etats-Unis, mais de torpiller la politique américaine au Proche-Orient, fondée sur de bons rapports avec les pays arabes modérés. En revanche, Israël est toujours considéré comme l'allié le plus sûr et le plus stable de l'Amérique dans la région. Il n'est pas question de l'affaiblir. Les sanctions envisagées ces dernières semaines par le chef du Pentagone ou par plusieurs responsables pro-arabes du département d'État ont été refusées par la Maison Blanche.

L'opinion juive

M. Reagan reste sourd également aux voix qui se font entendre ici ou là pour réclamer des contacts officiels entre Washington et l'O.L.P. Mais, en bon politicien, il sonde attentivement l'opinion. Avec leur réalisme habituel, les chaînes de télévision ne se sont pas privées de montrer les images les plus douloureuses des bombardements au Liban. Le choc a été ressenti. Même au sein de la communauté juive, certains critiquent M. Begin. « *Voir des femmes et des enfants tués au Liban ne peut nous réconforter* », a déclaré le rabbin Alexander Schindler, président de l'Union des congrégations hébraïques américaines.

Les dirigeants de trente-sept organisations juives se sont rendus le jeudi 23 juillet chez l'ambassadeur d'Israël à Washington, M. Evron. *Ils ont entendu ses* explications, l'ont applaudi, ont même envoyé un télégramme collectif à la Maison Blanche pour demander la livraison à Israël des dix avions F-16 bloqués aux Etats-Unis. Mais cela n'a pas empêché plusieurs d'entre eux d'exprimer ensuite leurs préoccupations dans des conversations privées. Le président du groupe, M. Howard Squadron, devait d'ailleurs se rendre à Jérusalem aussitôt après l'entretien pour mettre en garde M. Begin contre une évolution de l'opinion américaine dans un sens anti-israélien, sinon pro-arabe.

ROBERT SOLÉ.

RÉUNIS A TUNIS

Les ministres arabes des affaires étrangères et de la défense adressent une mise en garde aux États-Unis

De notre correspondant

Tunis. — Le conseil arabe de défense commune, réuni dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 juillet, a pris, selon l'expression de M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, « *un certain nombre de décisions pratiques* » pour aider les peuples libanais et palestinien à faire face aux attaques israéliennes. Ces mesures sont cependant demeurées secrètes. Selon des informations recueillies auprès des délégations, il s'agirait d'une aide en armes et en argent fournie aux deux parties libanaise et palestinienne par certains pays arabes.

Le communiqué ne parle pas explicitement du pétrole, mais les ministres arabes des affaires étrangères et de la défense y lancent une « *mise en garde aux Etats qui fournissent des aides militaires, économiques, politiques et humaines à Israël, en particulier les Etats-Unis* ». « *Les Etats arabes prendront des mesures globales en cas de poursuite de l'aide et du soutien à Israël en vue de son agression contre le Liban et la nation arabe* », ajoute le communiqué.

M. Ghassan Tueni, ambassadeur du Liban aux Nations unies et *membre de la délégation de son* pays à Tunis, a qualifié les résultats du conseil de « *réalisations importantes* » tout en exprimant le souhait qu'elles servent de point de départ à des actions plus poussées par la mise au point d'une *stratégie globale lors d'un* prochain sommet arabe. M. Klibi, qui se rend ce vendredi à Beyrouth pour assister à la réunion quadripartite sur le Liban, doit y poursuivre des consultations à cet effet. Cette convocation a de nouveau *été réclamée par M. Farouk* Kaddoumi, responsable des affaires étrangères de l'O.L.P.

M. Kaddoumi a invité les pays arabes à *utiliser* « *leurs ressources* », pour défendre leur souveraineté et leur indépendance menacées par le « *déchaînement* » d'Israël contre les pays arabes avec le feu vert américain. M. Chedli Klibi a de son côté *déclaré qu'* « *une condamnation par la communauté internationale ne suffit pas à dissuader Israël de poursuivre son œuvre d'extermination* » et qu'il fallait « *compter sur nos propres forces avant de compter sur les autres* ». — *(Intérim.)*

● *Des entretiens économiques franco-israéliens* centrés sur l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne et au Portugal et ses conséquences pour Israël se sont déroulés, jeudi 23 juillet, au Quai d'Orsay. La délégation israélienne, qui était présidée par un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, M. Eliachiv Ben Horin, a été reçue par M. Jean-Claude Paye, directeur des affaires économiques au Quai d'Orsay. Ces entretiens ont revêtu un caractère général et informatif, indique-t-on au Quai d'Orsay, où l'on rappelle qu'Israël ayant passé des accords avec la C.E.E. toutes négociations sur des problèmes communautaires sont du ressort de Bruxelles.

LA GUERRE IRANO-IRAKIENNE

Une interminable attente sur un front large de 1 000 kilomètres

Hoveyzah. — Le 22 septembre 1980, les troupes irakiennes franchissaient la frontière iranienne après de nombreux incidents entre les deux pays. Après dix mois de conflit, la *situation diplomatique* est bloquée, les missions de bons offices ayant toutes échoué. Sur le terrain, *la bataille s'est transformée en une* guerre de positions et le front, qui s'étend sur près de 1 000 kilomètres, s'est depuis *longtemps stabilisé.*

Aucune action d'envergure n'a été menée de part et d'autre *au cours des* derniers mois. Cependant, les informations confirmées font *état d'une offensive iranienne* dans le secteur de Baneh, au nord, et le barrage de Doukan aurait été bombardé. *Au sud,* en revanche, la situation paraît relativement calme.

De notre envoyé spécial

Dans l'étendue désespérément *plate et désertique* du Khouzistan, rebaptisé Arabistan par les Irakiens, *Hoveyzah apparaît comme* une oasis au bout d'une route rectiligne et surchauffée. Cette modeste ville de quelques milliers d'habitants, située sur un petit affluent de la Karkheh, dans l'ancien territoire iranien à une *dizaine de kilomètres au sud de* Susangerd, devait être un havre de paix au milieu de cette immense superficie pétrifiée sous le soleil. Un gros bourg jusqu'alors inconnu, aujourd'hui mort depuis que les troupes irakiennes l'ont investi en janvier.

De cette cité, il ne reste que des *maisons écroulées ou éventrées,* des rues vides et des débris de pillages : objets brisés, balances de commerçants écrasées, sacs de grains éventrés répandus sur le sol. Dans les habitations ouvertes à tous les vents règne le désordre indescriptible des lendemains de curée : meubles fracassés, livres *épars, instruments de cuisine* désormais inutiles. Seule apparemment, la mosquée a échappé à la mise à sac, les tapis attendant toujours les fidèles disparus.

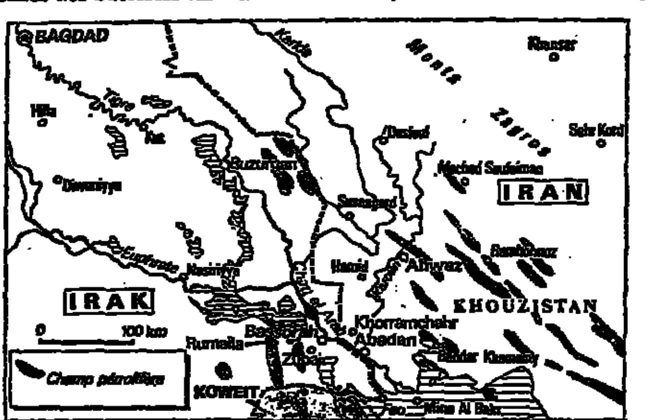
La population a fui devant les troupes du maréchal Saddam Hussein venues « *libérer* » les Arabes du « joug iranien » ou a *été emmenée dans sa retraite* par les soldats de la révolution islamique, selon la version des Irakiens. Seuls quelques habitants semblent être restés à la périphérie. Les forces de Bagdad ont installé leurs quartiers dans Hoveyzah. *On aperçoit au loin* Susangerd, cette ville qui fut le théâtre de dures batailles. Conquise par les Irakiens, elle est à nouveau sous contrôle iranien.

La visite à Hoveyzah fut brève, les militaires affirmant que les bombardements étaient quotidiens : « *Ils veulent détruire ce qu'ils ont perdu,* affirme un militaire, *mais nous reconstruirons Hoveyzah.* » Aujourd'hui, il n'est cependant pas question de réparer mais de conserver ce qui a été gagné et dont on se glorifie tant, que ce soit dans cette petite bourgade ou à Khorramchahr (devenue Mohammara pour les Irakiens et Khouninshar pour les Iraniens), autre cité fantôme située sur les bords du Chatt-el-Arab, les deux seules villes prises à l'adversaire dans le secteur sud du front.

L'armée irakienne s'est en effet solidement implantée dans cette partie de l'Arabistan, bien que le pouvoir politique affirme n'avoir aucune volonté expansionniste.

Ce désert est devenu un véritable chantier. *Il se hérisse* un peu partout de tas de sable et de cailloux derrière lesquels sont enterrés les chars ou les pièces d'artillerie avec d'énormes remblais à l'abri desquels ont été dressés les camps et les abris souterrains. Les engins utilisés pour la construction de l'autoroute entre Bassorah et Amarah ont été amenés sur place pour réaliser en un temps record un réseau impressionnant de routes pour la plupart recouvertes de macadam. *Les autorités affirment tracer* près de 4 000 kilomètres de voies permettant ainsi une extraordinaire rapidité de mouvements des forces irakiennes et une meilleure efficacité de l'intendance.

En fait, dans une chaleur suffocante, les soldats attendent dans leurs chars ou sur les sièges des *défenses des batteries anti-aériennes* que l'ennemi se manifeste. Une vie de cantonnement s'est instaurée dans des conditions éprouvantes, même si pour les officiers le moral des troupes est excellent.



On montre aux journalistes les vaillants combattants de la nouvelle Qaddissieh, nom donné à cette guerre en mémoire de la célèbre bataille que les Arabes remportèrent sur l'empire perse des Sassanides en 637. Tous, en face de leurs chefs, sont fiers de combattre pour la patrie irakienne.

La progression des soldats avait été sans doute assez facile : sur ce boulevard de sable dès le franchissement des frontières le 22 septembre 1980. Ce ne sont pas les quelques fortins iraniens qui ont pu retarder la marche vers la reconquête de l'Arabistan. Mais la guerre-éclair a fait long feu, et aux abords de la ville les engagements ont été violents face aux gardiens de la Révolution montés au feu devant les troupe iraniennes. Selon certaines estimations, le conflit aurait déjà coûté la vie à près de *vingt mille soldats irakiens,* et *il* n'est un secret pour personne maintenant que M. Saddam Hussein, veut préserver au maximum les vies humaines en raison des réactions de la population. De plus, cette guerre coûte cher à ce pays de quatorze millions d'habitants.

Dans son P.C. souterrain quelque part du côté d'Ahwaz, le colonel d'état-major, Kamel Abdel Latif, ne cache pas qu'il brûle à nouveau d'en découdre avec « *ceux d'en face* » et que demain, si le pouvoir politique en donne l'ordre, ses troupes seront dans Ahwaz, qui est, dit-il, sous le feu de l'artillerie irakienne. « *Susangerd a été évacué pour des raisons politiques, Ahwaz est sous notre contrôle militaire. Nous avons atteint tous nos objectifs. Onze mois de combats n'ont aucunement affecté notre moral. Nous combattons comme au premier jour. Nous continuerons jusqu'à ce que les Iraniens respectent nos droits, jusqu'à ce qu'ils se résignent par la force ou la négociation. Nous avons surmonté toutes les difficultés.* »

Tous les *officiers* répètent la même leçon bien apprise et récitent leur chapelet de certitudes. A Jofeyr, l'un d'eux dira : « *L'arrêt de la guerre nous importe peu. Nous nous préparons moralement et physiquement à continuer aussi longtemps qu'il le faudra. Nous sommes prêts à tenir dix ans.* »

Malgré tout, le colonel Kamel Abdel Latif, qui affirme ignorer combien d'hommes il a sous ses ordres, reconnaît qu'il combat « *ce qui est supposé être la cinquième armée mondiale* ». Est-ce à dire que tout n'est pas aussi facile qu'on le prétend ? Les trophées de guerre qu'il présente à la presse sont loin de témoigner de la *supériorité affichée* avec autant de superbe et des résultats énoncés par des communiqués quotidiens triomphants.

Quelques actions de commandos

Que se passe-t-il sur le front de cette guerre oubliée ? *A priori* peu de chose, semble-t-il. Le colonel affirme avoir fait, sans *en préciser* le nombre, des prisonniers, le 29 juin, et reconnaît que, depuis le 16 *juin,* date à laquelle une bataille a eu lieu près de Susangerd, le front sud est calme. De fait, on n'entend aucun bruit de canon ni d'armes légères. Il ressort de l'entrevue accordée par M. Kamel Abdel Latif que le front n'est cependant pas parfaitement stabilisé et que les troupes irakiennes peuvent avancer ou reculer dans une zone de quelques kilomètres, vraisemblablement en raison d'actions de commandos iraniens. Depuis janvier, aucune action d'envergure n'aurait été entreprise d'un côté comme de l'autre, et il semble que les initiatives de commandos viennent le plus souvent des troupes iraniennes ou plus exactement de pasdarans (gardiens de la révolution).

Plus au sud, du côté d'Abadan, les deux armées veillent de part et d'autre d'un lac artificiel créé par les Iraniens, qui ont élevé des digues sur les marais situés au nord-est de Korramchahr. Si, comme le précisait le chef de l'Etat dans sa conférence de presse du 19 *juillet,* « *l'armée irakienne a vaincu l'hiver* », l'été n'a pas permis de faire la décision. La guerre de positions s'est transformée en une interminable attente. Les rares obus tombés dans la banlieue de Bassorah au cours des dernières journées n'ont en rien affecté l'activité de cette ville et les bateaux *prisonniers* du Chatt-el-Arab, interdit de circulation, rouillent le long des quais déserts.

Le trafic du seul port maritime de l'Irak s'effectue maintenant par Aqaba, sur la mer Rouge, et les autorités vont prochainement entreprendre la construction à proximité du port *jordanien* d'installations exclusivement réservées à leurs marchandises. Une souscription a été ouverte et le choix d'une entreprise — qui devra réaliser les travaux dans les deux ans — va prochainement se faire entre une firme française et une japonaise. Cela signifie-t-il que l'Irak ne prévoit pas une issue prochaine du conflit ? En tout cas, *on voit mal comment* la situation, bloquée sur le plan militaire et diplomatique, pourrait évoluer dans un avenir proche.

MICHEL BOLE-RICHARD.

DIPLOMATIE

APRÈS LE SOMMET D'OTTAWA

M. BÉRÉGOVOY : les Américains sont curieux de nos idées.

A l'issue du conseil des ministres du 23 juillet, M. Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, a déclaré au sujet de la conférence d'Ottawa : « *Le président François Mitterrand a eu le souci de préserver l'autonomie de la politique économique et financière de notre pays en tenant compte des contraintes internationales qui pèsent sur l'ensemble de l'économie mondiale.*

» *Les Américains sont curieux de nos idées,* a-t-il ajouté, *de nos objectifs — encore qu'il n'a jamais été question de la politique intérieure française, — disons de nos objectifs généraux. Ils sont curieux de nos idées, ils ne les aiment pas toujours, mais ils nous ont donné le sentiment de bien aimer nos personnes.* »

● *D'anciens dirigeants du Cambodge, du Vietnam et du Laos en exil* ont récemment tenu une série de réunions à Washington et à New-York afin d'unifier les groupes indochinois qui combattent les forces vietnamiennes, révèle la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong. Parmi eux se trouvaient le vice-premier ministre du Kampuchéa démocratique, M. Ieng Sary, deux anciens premiers ministres cambodgiens, MM. In Tam et Son Sann, l'ancien ministre de la justice du G.R.P. du Vietnam du Sud, M. Truong Nhu Tang, le général laotien Mong Vang Pao, l'ancien premier ministre de l'aile droite laotienne, M. Phoumi Nosavan, et l'ancien ministre du gouvernement royal laotien, M. Sisouk Na Champassak. — *(A.F.P.)*

M. GREMETZ (P.C.) : M. Reagan tourne le dos à la détente.

M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré le 23 juillet : « *Le sommet d'Ottawa illustre parfaitement la profondeur de la crise du monde capitaliste et le refus obstiné, pour ne pas dire plus, de M. Reagan de modifier en quoi que ce soit sa politique monétaire, de taux d'intérêt élevés et de domination du dollar. En définitive, il montre sa détermination de faire supporter aux autres pays et aux autres peuples les effets néfastes de sa politique économique. Cela heurte de plein fouet les intérêts de notre pays.*

» *Il a trouvé une grande compréhension chez ses partenaires, un soutien total à sa politique internationale, qu'il faut bien caractériser comme une politique de confrontation, une politique tournant le dos à la détente. (...) La France, avec cette volonté de changement qui s'est exprimée massivement le 10 mai, a tout intérêt, elle, à développer une large coopération internationale et avec les pays socialistes, avec les pays en voie de développement et avec tous les pays du monde sur la base de l'intérêt mutuel.* »

L'hebdomadaire du P.C.F., *Révolution*, note que la présence de ministres communistes au gouvernement n'a pas affecté la qualité des *relations internationales* de la France, particulièrement avec les Etats-Unis. Le même journal conteste la thèse suivant laquelle la France, grâce aux Etats-Unis, doit être assurée de la solidarité de ses partenaires européens. « *Il ne doit pas être déconseillé à la France de faire entendre, seule, sa voix* », écrit l'éditorialiste, Jean Burles.

ANGLAIS - FRANÇAIS

Des esprits chagrins reprochent à M. Mitterrand de ne pas pratiquer avec aisance la langue de Shakespeare. Ce peut être, en effet, fâcheux au cours d'un sommet diplomatique.

Mais c'est aussi un atout contre ce qu'on appelle le « franglais ». Ainsi, on n'évoquera plus désormais le « business », mais on fera des affaires et du commerce. Le patronat ne parlera plus du « turnover » de la main-d'œuvre, mais de la rotation et du remplacement des ouvriers. On bavardera au salon ou dans la salle de séjour, pas au « living ». Les journalistes n'écriront plus des « round up », mais des synthèses.

— O.K. ?

— D'accord.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● *Précision.* — Dans l'article sur les conclusions d'Ottawa sur le Proche-Orient (*le Monde* du 23 juillet), le dernier paragraphe désignait la version française comme « *officielle* ». C'est « *non officielle* » qu'il fallait lire, conformément d'ailleurs à ce qui était indiqué dans le premier paragraphe.

● *M. Cheysson à Varsovie.* — C'est dans la première quinzaine d'octobre et non de septembre (*le Monde* du 24 juillet) que M. Cheysson, ministre des relations extérieures, se rendra à Varsovie.

PROCHE-ORIENT

IRAN : révolution et contre-révolution

IV. — La boîte noire

En guerre contre les Irakiens, les Kurdes, les Baloutch, en butte au harcèlement des forces de l'opposition intérieure, dont les assises sociales et politiques sont étendues, le régime de Téhéran se livre à une impitoyable répression. La polarisation politique divise autant les formations islamiques que marxistes. (« Le Monde » des 22, 23 et 24 juillet.)

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Téhéran. — « *Le Toudeh prétend défendre la ligne de l'imam Khomeiny pour mieux noyauter l'entourage de l'imam. Il se dit anti-américain, mais il est en réalité le complice de l'Union soviétique pour préparer la chute de la République islamique comme il a contribué au renversement du régime de Mossadegh. Méfiez-vous des Russes et de leurs alliés communistes ! Ce sont eux, en collaboration avec les Etats-Unis, qui ont abattu Allende au Chili, Lumumba au Congo, et d'autres nationalistes qui refusaient de choisir entre l'Est et l'Ouest !* » Le hodjatoleslam Hossein Khomeiny, petit-fils du guide de la révolution, qui fustige ainsi le P.C. iranien et l'U.R.S.S. dans un sermon prononcé le vendredi 1er mai, *s'adresse* à des dizaines de milliers de fidèles rassemblés dans les vastes enceintes qui entourent la mosquée de Meched.

Tous les fidèles sont frappés de stupeur : le discours, d'un bout à l'autre, n'est qu'un long réquisitoire contre la politique de l'imam Khomeiny. Ce dernier n'a jamais critiqué le Toudeh, considéré comme faisant partie en quelque sorte de la « *majorité présidentielle* » de la République islamique. L'ayatollah Khamenei, peu auparavant, avait dénoncé dans un sermon à Téhéran la droite « *libérale* » qui « *exagérait le danger communiste pour justifier implicitement un rapprochement avec le cruel impérialisme américain* ». Le hodjatoleslam Mohamed Mountazeri nous expliquait pour sa part, à la veille de l'attentat qui devait lui coûter la vie, que, pour l'imam, « *tous les contre-révolutionnaires étaient, d'une manière directe ou non, exclusivement liés au grand Satan, les Etats-Unis...* »

Cette opinion n'est manifestement pas partagée par tous les membres du clergé. Tandis que la campagne battait son plein contre M. Bani Sadr et autres « *partisans de l'impérialisme américain* », le hodjatoleslam Hadi Ghaffari haranguait les foules pour les inviter à « *balayer ces athées de toudeïstes* ». Paradoxalement, la télévision diffusait à la même époque le débat engagé entre musulmans et marxistes au cours duquel l'ayatollah Behechti, alors président du parti républicain islamique, au pouvoir, échangeait d'aimables propos avec M. Noureddine Kianouri, le secrétaire général du Toudeh. Cette même semaine encore, le procureur général, l'ayatollah Ghodoussi, suspendait *sine die* la publication du principal quotidien communiste, *Mardom*. On comprend dès lors pourquoi M. Kianouri et les principaux cadres de son parti, malgré leur « *légitimisation* » par les moyens d'information de l'Etat, continuent à vivre dans une semi-clandestinité.

A l'image des hommes politiques laïcs, les religieux sont tout autant divisés au sujet du conflit qui oppose le P.R.I. à M. Bani Sadr. L'ancien président de la République accusait précisément ses adversaires d'avoir conclu une discrète alliance avec les communistes. *Ces derniers*, qualifiés « *d'intrigants* » et « *d'agents de l'impérialisme soviétique* », fournissaient « *la substance idéologique d'une politique pratiquée par une bande d'imbéciles* », déclarait-il dans un discours le 5 février en désignant implicitement ses adversaires parmi les religieux.

M. Bani Sadr compte de nombreux admirateurs parmi les ayatollahs : « *Une partie du clergé a pris ses distances à l'égard du régime, une autre est entrée franchement en dissidence* », nous déclarait-il quelques jours avant sa destitution. Plusieurs dignitaires religieux ont pris, en effet, le risque de le défendre publiquement. L'ayatollah Qomi a fait circuler, sous forme de tract, une lettre adressée à l'imam Khomeiny dans laquelle il dénonçait la politique et le comportement des dirigeants du P.R.I. L'ayatollah Lahouti, ancien chef des pasdarans, en a fait de même dans un discours prononcé à Langroud, dans la circonscription qu'il représente au Parlement. Son allocution ainsi que celle du hodjatoleslam Hossein Khomeiny, dans laquelle ce dernier appelait le peuple à « *s'unir autour de notre président bien aimé Bani Sadr* », enregistrées sur cassettes, circulent sous le manteau dans le pays. L'un et l'autre ont été rossés par des « *citoyens indignés* ». Le petit-fils de l'imam Khomeiny n'a souffert que de quelques contusions, mais l'ayatollah Lahouti, victime d'un infarctus, a été transporté à l'hôpital dans un état grave. Le cheikh Ali Tehrani, dont les sympathies vont également aux Moudjahidin du peuple, a été arrêté puis relâché. Faute de pouvoir s'en prendre à l'ayatollah Qomi, des « *hezbollahis* » (partisans de Dieu) ont défroqué symboliquement son fils, Mahmoud, en le déshabillant et en rasant sa barbe, à l'issue d'un service religieux.

Le clergé profondément divisé

Hossein Khomeiny avait dénoncé la répression dans des termes que les ennemis les plus passionnés du régime islamique auraient pu reprendre mot à mot à leur compte. Dans son discours à la mosquée de Meched, que le journal du Front national, *Jebhe Milli*, a reproduit intégralement avant sa mise hors la loi, il avait déclaré notamment : « *La nouvelle dictature instaurée sous une forme religieuse est pire que celle du chah (...) Notre pays est gouverné par des fascistes, plus dangereux que les fondateurs du fascisme (...) Les cours révolutionnaires traitent notre peuple avec davantage de brutalité que ne l'ont fait les Mongols (...) On arrête et on exécute des gens pour des broutilles (...) Malgré les consignes claires de l'imam, les trafiquants de drogue sont exécutés, parfois pour recel de quelques grammes de stupéfiants (...) Les massacres perpétrés dans notre pays sont dignes du Moyen Age (...) Que le Seigneur sauve notre imam du groupe Maktabi (pieux) qui s'est emparé du pouvoir en son nom !* »

Et dans une envolée pathétique, le cheikh Hossein Khomeiny ajoutait : « *Iman, ils vous diront sans doute que j'ai rejoint les rangs de la contre-révolution. Ne le croyez pas ! Je suis votre petit-fils et je n'ai rien à perdre de la révolution, au contraire. Ils chercheront à m'arrêter, ou à m'assassiner, mais cela ne m'empêchera pas d'aller de ville en ville pour proclamer la vérité. Vous le savez déjà, 90 % des religieux sont de mon avis, et ils ne se tairont pas non plus...* ». L'iman Khomeiny a fait taire son petit-fils, âgé d'une vingtaine d'années. Il l'a mis en résidence surveillée à Qom, où il poursuit des études supérieures en théologie...

S'il est impossible d'évaluer le courant d'opposition au sein d'un clergé qui compte quelque 180 000 membres, dont 10 000 hodjatoleslams et un millier d'ayatollahs, il n'est pas douteux que la majeure partie de la haute hiérarchie ne se situe pas, c'est le moins que l'on puisse dire, dans la mouvance du guide de la révolution. Sur les cinq autres ayatollahs ozma (grands ayatollahs), un seul, M. Marachi, paraît pleinement solidaire avec l'imam Khomeiny. Les autres, tous des conservateurs, observent un silence réprobateur — tel l'ayatollah Chariat Madari, — ou se prononcent sur des questions de mœurs ou de doctrine islamique, apparemment d'ordre religieux, mais, en réalité, éminemment politiques. Le grand ayatollah *Mahalati, par exemple, a fait circuler* au printemps un texte en *neuf points dans lequel il remettait* en cause le *velayat faguih* (la direction *religieuse*) de l'imam Khomeiny. Le grand ayatollah *Golpapayani est sorti le mois dernier* de sa réserve pour soutenir *la loi du talion*, le projet d'un nouveau code pénal qui instaure *des sanctions, notamment pour* l'adultère et l'homosexualité, qui *étaient* appliquées au huitième siècle de notre ère. Mais il exprime son *opposition* aux nationalisations plus discrètement, dans ses cours magistraux à l'école théologique de Qom, en expliquant que « *la propriété privée est sacrée dans l'Islam* ». L'opinion d'un grand ayatollah a valeur de jurisprudence, dans la mesure où elle est répercutée à travers le pays par un complexe réseau de disciples, de fidèles et de mosquées.

Rien d'étonnant dès lors que le haut clergé parvienne à infléchir la politique de l'imam Khomeiny. Il est de notoriété publique, par exemple, que les dispositions les plus radicales de la loi sur la réforme agraire — le « band Djim » (l'article 3) — ont été provisoirement suspendues sous la pression d'influents religieux. De même, le projet de loi sur la nationalisation du commerce extérieur, dont le principe est pourtant inscrit dans la Constitution, traîne dans des commissions parlementaires depuis des mois...

A peu près toutes les tendances politiques — y compris le courant marxiste des Moudjahidin du peuple — sont représentées au sein de l'Eglise chiite. Il est pratiquement impossible d'en évaluer leur importance relative. Mais à en juger par la capacité mobilisatrice du réseau des mosquées — qui parvient à Téhéran, par exemple, à rassembler en quelques heures plusieurs centaines de milliers de manifestants, — on pourrait soutenir que le courant khomeiniste dans le bas clergé demeure prépondérant, encore que nettement affaibli.

La crise économique et ses conséquences sociales, l'intolérance, la terreur avec son cortège *immanquable* d'injustices et de crimes, contribuent à pousser une *part croissante* de la population dans le camp de la contre-révolution, dont l'aile conservatrice du clergé est l'allié le plus solide. Diverses mesures contradictoires, prises ces dernières semaines, témoignent non seulement de l'existence de centres de décision antagonistes au cœur même du pouvoir islamique, mais aussi de la peur de toute contestation, même mineure. Le fait que l'on n'ait permis qu'à des personnalités du P.R.I. de briguer le 24 juillet la présidence de la République, que l'on ait exclu *in extremis* les candidats marxistes (communistes, fedayin, trotskystes) des élections partielles prévues pour le même jour, que l'on maintienne l'interdiction de *Mardom*, *organe central du Toudeh*, que l'on s'oriente encore vers l'*instauration* du parti unique, toutes mesures contraires aux dispositions de la Constitution, sont autant de signes de faiblesse.

M. Kianouri ne désespère pas néanmoins de la prochaine légalisation des formations « *anti-impérialistes* », mais ne nourrit aucune illusion. « *Même si la loi instaurant le multipartisme devait être formellement adoptée par le Parlement*, nous a déclaré le secrétaire général du Toudeh, *nous n'avons aucune garantie qu'elle serait appliquée. Le clergé comprend essentiellement trois types de religieux : les réactionnaires, les réalistes et les révolutionnaires. Il suffirait que la deuxième catégorie cède à la première pour que les caractères progressistes de la République islamique soient gommés.* »

La révolution iranienne est comparable à la « boîte noire » des praticiens de la cybernétique. On a beau y introduire des renseignements précis sur la conjoncture, les réponses qu'elle fournit sont presque toujours déconcertantes...

FIN

DÉCLARATION D'ABSENCE

M. André CHARLES, demeurant à PARIS (12e), 44, rue du Rendez-Vous, a déposé au Tribunal de Grande Instance de PARIS une requête afin de déclarer l'absence de son épouse Clarisse, Marie LEBRETON, née à QUILLY le 29 avril 1914, disparue en 1944 de son dernier domicile sis à LEVALLOIS, 51, rue Carnot. Vu au Parquet, le 18-6-1981, le Procureur de la République.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

Egypte

La crise de confiance à l'égard du régime bénéficie surtout aux intégristes islamiques

De notre correspondant

Le Caire. — *« Luttez contre le régime de Sadate, descendez dans la rue. (...) Ne laissez plus le raïs, que nous haïssons, se sentir en sécurité et agir à sa guise. »* Ces propos tenus récemment au cours d'une réunion publique du parti d'opposition travailliste par Mᵉ Abdel Aziz Chourbagui, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, ex-wafdiste (nationaliste modéré), proche aujourd'hui des fondamentalistes islamiques, illustrent assez bien l'âpreté du climat dans lequel se déroule la levée de boucliers des opposants égyptiens.

« La peur a changé de camp. Elle est désormais dans celui du gouvernement », n'hésite pas à constater Mᵉ Omar Telemsani, guide suprême des Frères musulmans égyptiens, devant les flottements ou les maladresses du pouvoir (consistant, par exemple, à faire investir l'ordre des avocats par les avocats fonctionnaires afin d'évincer les avocats privés, coupables de continuer à condamner les accords de Camp David) face à toute nouvelle manifestation de l'opposition. On peut comprendre la nostalgie du président Sadate pour une époque, achevée il y a à peine plus d'un lustre, où il suffisait aux autorités d'embastiller de temps en temps quelques dizaines d'étudiants marxisants pour être tranquilles durant de longs mois.

Mais le successeur de Nasser a lui-même contribué involontairement à clore cette période : d'une part en favorisant avec le colonel Kadhafi, au début des années 70, la constitution des Groupements islamiques universitaires, destinés à faire pièce aux communistes (et, dans l'esprit du raïs seul, aux nassériens) parmi la jeunesse ; d'autre part, en octroyant au pays juste assez de liberté d'expression pour qu'il puisse en demander plus, mais pas assez pour qu'il soit satisfait.

Certes, le raïs n'est pas responsable chez lui de la poussée islamiste, celle-ci étant générale dans la *« ceinture musulmane »* du Vieux Monde ; mais il n'a pas pressenti qu'elle pourrait être infiniment plus dangereuse pour son régime que quelques jeunes gens admirateurs de Lénine. En outre, son système, qui n'est ni vraiment dictatorial ni vraiment libéral, n'a été en mesure ni de brider l'opposition ni de lui permettre de s'épanouir.

Cent dix-sept détenus politiques

Le harcèlement dont le régime du Caire est aujourd'hui l'objet est le produit de cette situation hybride dans laquelle les opposants ne craignent plus de finir oubliés dans un cachot, mais sont rendus furieux à force de frustrations politiques. Contrairement à ce qu'a pu proclamer encore Mᵉ Chourbagui, l'Egypte n'est pas redevenue *« une immense geôle »*. Non seulement les frontières sont toujours ouvertes, mais il n'y a jamais eu aussi peu de monde en prison depuis trente ans (au 15 juin étaient incarcérés quatre-vingts extrémistes islamiques jugés pour participation à des assassinats, trente-six marxistes ou assimilés arrêtés en mars et accusés d'avoir reconstitué le parti communiste interdit et le chansonnier Fouad Negum condamné à un an de détention pour *« insulte »* au chef de l'Etat).

Malgré certaines affirmations récentes (*le Monde* du 6 juin), les conditions de détention ne se sont pas récemment dégradées : elles sont simplement restées aussi mauvaises qu'avant, les pénitenciers égyptiens étant, à l'image des autres équipements publics, dans un état de délabrement inouï. Si les prisonniers politiques sont parfois encore rudoyés, la torture est une pratique à l'abolition de laquelle le raïs a personnellement veillé. L'arsenal répressif, encore renforcé en 1980, reste impressionnant, mais jusqu'à présent il s'est surtout voulu une épée de Damoclès.

La molle réaction du pouvoir après les sanglants affrontements confessionnels survenus dans la banlieue cairote durant la troisième semaine de juin indique que le gouvernement n'a pas renoncé pour le moment à ménager les Frères musulmans ou assimilés qui, aujourd'hui, donnent incontestablement le ton à l'ensemble d'une opposition dont ils constituent de très loin la principale force. A telle enseigne que les opposants laïques essaient toujours maintenant d'avoir un représentant des intégristes islamiques dans leurs réunions publiques ; mais ceux-ci se montrent de plus en plus distants au fur et à mesure de leurs progrès.

Lors des affrontements confessionnels de juin, qui ont fait plusieurs dizaines de morts et de blessés, cent soixante-cinq intégristes ont été interpellés en flagrant délit d'attentats contre des personnes ou des biens chrétiens, mais le raïs, par une sorte de réaction pavlovienne, s'en est pris une fois de plus... aux *« communistes »*. Et la police a laissé les intégristes installer une aire de prière sur la propriété copte dont l'enjeu avait déclenché les incidents. Symboliquement, la nouvelle mosquée en plein air a été baptisée la Victoire. *El-Daoua*, organe des Frères musulmans (au moins un demi-million de lecteurs) a pu paraître librement en juillet, bien que sa version des faits soit un véritable appel à de nouvelles exactions antichrétiennes.

Le Bazar

Déjà forts de leurs positions parmi les étudiants, au sein de la petite bourgeoisie rurale et dans les quartiers populaires des villes, les Frères musulmans et leurs amis travaillent maintenant le Bazar. S'ils parviennent à y installer une tête de pont, il leur restera à s'infiltrer dans l'armée, où ils ont déjà quelques sympathisants, pour être présents dans les principaux corps de la nation.

Cela se déroule à un moment où le régime n'a aucune compensation sérieuse à offrir aux citoyens. Le dernier tiers du Sinaï ne sera récupéré qu'en avril prochain. La paix générale au Proche-Orient paraît plus inaccessible que jamais. Le bombardement israélien du centre de recherche nucléaire irakien, survenu début juin, trois jours après le sommet Begin-Sadate de Charm-el-Cheikh, a montré le peu de cas que le chef du Likoud fait du président égyptien, mais c'est surtout à ce dernier que ses compatriotes en veulent, car, disent-ils, il s'est jeté comme un néophyte dans le piège israélien.

Sur le plan socio-économique, les petits progrès constatés (dus avant tout aux quelque 12 milliards de francs envoyés chaque année à leur famille par un million six cent mille expatriés) ont surtout eu pour effet de fouetter le désir de la population de voir ses conditions de vie s'améliorer en profondeur. Il a fallu dix ans pour que le gouvernement décide de doter Le Caire d'un métro, mais il faudra cinq ans encore avant que commence à s'atténuer le martyre quotidien de trois millions d'usagers des transports en commun cairotes. Plusieurs cas de concussion, enfin, ont éclaté au grand jour parmi les parlementaires du parti au pouvoir censés s'occuper du développement. Ainsi le député de Rosette (delta du Nil), M. Mahmoud Soliman, responsable de l'économie au sein de la section alexandrine du parti national démocrate, a été arrêté pour avoir facilité la fuite d'un célèbre trafiquant de drogue qui l'avait associé à ses opérations. De tels faits accentuent encore l'espèce de crise de confiance à l'égard du régime qui, depuis quelques mois, paraît gagner progressivement tout le pays. Cette situation encourage toutes les oppositions à se manifester, mais, jusqu'à présent, seule l'audience des intégristes islamiques s'en est vraiment trouvée accrue.

« Le nombre des partisans d'un retour à l'autoritarisme s'accroît », en conclut un éditorial autorisé de l'officieux *Akhbar-el-Youm*. Cela signifie-t-il que le raïs va durcir ses positions à l'égard de tous les opposants ? La majorité encore silencieuse souhaite sans doute qu'il soit mis un frein à l'audace des fondamentalistes, mais certainement pas que toute opposition laïque soit bâillonnée. Un signe réel de durcissement du pouvoir serait la réalisation du vœu exprimé récemment par le raïs de voir rejuger les cent soixante-seize émeutiers de janvier 1977, dont vingt seulement avaient été condamnés (en 1980), leurs peines n'excédant d'ailleurs jamais la durée de la détention préventive.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

AMÉRIQUES

Haïti

FORTE DE PLUS D'UN MILLION DE RÉFUGIÉS

La diaspora tente de s'organiser

Le gouvernement américain doit examiner cette semaine une série de mesures destinées à empêcher l'immigration des réfugiés haïtiens en Floride. On estime leur nombre à environ quatre mille par mois. Selon les gardes-côtes américains, une des mesures envisagées est l'interception systématique des « boat people » haïtiens en pleine mer. Le *Wall Street Journal* rapporte dans son édition du 20 juillet que l'administration américaine a commencé le transfert des réfugiés haïtiens dans de nouveaux camps de détention situés dans les Etats de New-York et de Virginie de l'Ouest afin de soulager la Floride. Devant l'aggravation de la situation, les émigrés haïtiens tentent, pour la première fois, de s'unir.

En vingt ans, plus d'un million d'Haïtiens ont abandonné leur pays, un des plus pauvres du monde. Si dans les premières années de la dictature duvaliériste, la bourgeoisie et les intellectuels ont constitué l'essentiel des aspirants au départ, l'émigration aujourd'hui s'est amplifiée et part du fond des campagnes haïtiennes.

Cet exode se déroule bien souvent dans des conditions scandaleuses. Aussi, les principaux représentants de l'émigration haïtienne venant du Canada, des Etats-Unis, des Bahamas, de la République Dominicaine, de Porto-Rico, du Venezuela, de Guadeloupe, de France et de Suisse, se sont réunis, fin mai, au siège genevois de la conférence œcuménique des Eglises, pour tenter de s'organiser et d'attirer l'attention des organismes internationaux (B.I.T., division des droits de l'homme de l'ONU, haut-commissariat pour les réfugiés) sur les trois points chauds qui nécessitent une intervention urgente.

D'abord aux Bahamas, où quelque trente mille immigrants clandestins sont toujours menacés d'expulsion et tentent, au péril de leur vie, de gagner les côtes de Floride. En République Dominicaine, où, chaque année, près de quinze mille coupeurs de canne sont vendus par le gouvernement haïtien aux compagnies sucrières et viennent s'ajouter aux quelque trois cent mille « braceros » (travailleurs agricoles) qui y sont traités comme des esclaves. En Guyane et en Guadeloupe, enfin, où les immigrés haïtiens, qui se heurtent à un racisme grandissant, sont exploités par les entrepreneurs locaux et par les autorités aux frontières. La seule porte encore entrouverte aux désespérés haïtiens reste l'Amérique du Nord, où ceux-ci peuvent espérer s'intégrer économiquement.

La débâcle économique

Les dirigeants de la diaspora craignent cependant de faire les frais du durcissement de la politique américaine à l'égard de Cuba. Ils rappellent que l'arraisonnement des bateaux d'immigrés clandestins par les garde-côtes américains, véritables cas de piraterie maritime, se sont multipliés depuis la mise en place de l'administration Reagan. Comme le montre le professeur Astri Suhrke, dans un rapport effectué en novembre 1980 pour la commission économique du Congrès américain, *« la politique américaine est beaucoup plus dure avec les réfugiés des pays non communistes comme Haïti qu'avec ceux quittant le Laos ou le Vietnam »*. Les réfugiés haïtiens de la mer n'obtiennent pas, en effet, le statut de réfugiés politiques.

Pour tous les participants à la réunion de Genève, il est clair qu'il existe un lien étroit entre l'exode du peuple haïtien et la responsabilité de la dictature Duvalier dans la débâcle économique qui rend encore plus tragique le surpeuplement de la première République noire des Amériques. Non seulement le gouvernement abandonne ses ressortissants émigrés à l'étranger, mais il est même directement impliqué dans leur vente à la République Dominicaine. Dans son rapport sur la mission qu'elle a effectuée en Haïti en avril, la commision de la Chambre des représentants pour les affaires américaines a dénoncé les liens existant entre certains membres du gouvernement Duvalier et le véritable trafic d'hommes qui introduit clandestinement près de quatre mille Haïtiens chaque mois en Floride.

Les responsables de la diaspora ont créé un conseil interrégional pour les réfugiés haïtiens (C.I.R.H.) qui va réclamer le statut d'organisation non gouvernementale auprès des Nations unies, et dont le professeur Jean-Claude Bajeux, du centre œcuménique des Droits de l'homme à Saint-Domingue, a été nommé responsable. Ce conseil a trois missions : faire circuler les informations dans les milieux de l'émigration haïtienne, organiser la défense légale des émigrés, enfin structurer cette communauté et y développer les services éducatifs.

L'unification de la diaspora intervient au moment où l'opposition « extérieure », jusqu'à présent très atomisée, cherche à se regrouper pour présenter une solution de rechange au gouvernement de M. Jean-Claude Duvalier, dont la corruption et l'incapacité ont été dénoncées aussi bien par le F.M.I. que par un des principaux bailleurs de fonds d'Haïti, l'Allemagne de l'Ouest. Certains conseillers du gouvernement américain estiment également que le maintien de M. Jean-Claude Duvalier au pouvoir ferait *« de l'île une proie facile pour les ambitions cubaines »* (*le Monde* du 12 février 1981). Les proportions atteintes par l'immigration en Floride contraignent d'ailleurs les Américains à trouver rapidement une solution à la crise économique haïtienne.

La solution de rechange impliquant le départ de « Boby Doc » pourrait venir de Caracas, où a été créé, en mars, le Rassemblement des démocrates nationaux-progressistes d'Haïti (R.D.N.P.), de tendance social-démocrate. Ce nouveau mouvement est favorablement accueilli par un grand nombre de partis parmi lesquels les partisans de M. Desjoie, candidat malheureux contre M. François Duvalier à l'élection présidentielle de 1957. Le R.D.N.P. bénéficie surtout du soutien du gouvernement vénézuélien, qui, toujours à la recherche d'une occasion pour étendre son influence dans la zone des Caraïbes, semble décidé à favoriser l'avènement d'un régime démocratique non marxiste en Haïti.

PIERRE-MICHEL THIVOLET.

Argentine

APRÈS LE DEMI-ÉCHEC DE LA GRÈVE GÉNÉRALE

De nombreux dirigeants syndicaux ont été arrêtés

Trente-trois dirigeants de la Confédération générale des travailleurs (C.G.T.), dont le secrétaire général, M. Saul Ubadilni, ont été arrêtés à la suite de la grève générale du 22 juillet, a annoncé, le jeudi 23 juillet, le ministère argentin de l'intérieur. Dans les milieux syndicaux, on estime qu'ils seront poursuivis pour infraction à la loi interdisant le recours à la force sous l'état de siège.

Correspondance

Buenos-Aires. — La journée de protestation lancée par la C.G.T. le mercredi 22 juillet a été peu suivie à Buenos-Aires et en province. L'activité a été pratiquement normale à Cordoba et à Rosario, deux centres industriels importants (*le Monde* du 24 juillet).

L'ancien secrétaire général du syndicat de l'automobile, placé sous tutelle militaire après le coup d'Etat, M. José Rodriguez, a d'ailleurs été arrêté dans l'après-midi du mercredi 22 juillet en compagnie de M. Ricardo Perez, du syndicat des chauffeurs de camion. Les services publics, de leur côté, ont fonctionné normalement.

Les causes de ce demi-échec sont multiples. La fermeté manifestée par le pouvoir militaire, qui avait annoncé le lundi 20 juillet qu'il réprimerait sévèrement *« les mesures de force menaçant la paix et la sécurité intérieure »* a sans doute incité la population à la prudence. Toutefois, le retentissement limité du mot d'ordre de la C.G.T. s'explique avant tout par la division du syndicalisme et tient aussi au fait que les objectifs poursuivis par les promoteurs de la journée de protestation n'étaient pas suffisamment clairs. Alors que la « ligne dure » dominante au sein de la C.G.T. invitait à la grève générale, les « modérés » regroupés au sein de la commission intersectorielle dialoguaient avec le ministre du travail afin d'aboutir à un accord entre le gouvernement, les chefs d'entreprise et les syndicats en vue d'une trêve sociale. Les partisans de l'épreuve de force auraient peut-être rencontré plus d'échec s'ils avaient défini plus nettement à la fois quel était l'ennemi et quelle était la finalité de la grève.

Or le communiqué confus, diffusé par la C.G.T., précisait que la journée de protestation *« n'est dirigée contre personne en particulier »* et lui assignait comme objectif prioritaire la relance de la production. On peut, dans ces conditions, se demander si une mesure extrême comme la grève générale constituait le moyen le plus adéquat pour atteindre ce but.

L'échec relatif de la C.G.T. ne signifie pas pour autant que le gouvernement maîtrise totalement la situation. La baisse du pouvoir d'achat et la montée continuelle du chômage alourdissent dangereusement le climat social. Si l'explosion ne s'est pas encore produite, c'est beaucoup plus en raison des difficultés qu'éprouve l'appareil syndical à se réorganiser et à se remettre en route après cinq années de répression, que par manque de combativité de la base. On peut penser que les différents dirigeants syndicaux tireront les leçons de l'expérience et que la journée du 22 juillet entraînera des modifications au sein du syndicalisme argentin.

En fait, les bénéficiaires indirects de la journée de protestation semblent être les partis, qui ont constitué récemment une junte politique et lancé un appel à l'unité nationale (*le Monde* du 22 juillet). Ils paraissent, en effet, pour l'instant, seuls en mesure de canaliser la volonté de changement et sont tolérés par le pouvoir.

JACQUES DESPRÉS.

Nicaragua

LES DIRIGEANTS TENTENT DE RASSURER LE SECTEUR PRIVÉ

Managua (*A.F.P.*). — Dans un discours prononcé le 19 juillet, pour le second anniversaire de la révolution devant deux cent mille personnes, M. Ortega a déclaré que la junte approfondirait *« la révolution, tout en maintenant la propriété privée, le pluralisme politique et le régime d'économie mixte »*.

Cette dernière affirmation semble destinée à dissiper les craintes des chefs d'entreprise et permet de supposer aussi que, dans l'esprit de M. Ortega, « approfondissement » ne signifie pas « radicalisation ».

Après deux ans de régime sandiniste, 80 % de l'économie nicaraguayenne se trouve toujours dans les mains du secteur privé, et les différentes confiscations annoncées pour les prochains mois ne concernent que les entreprises dont les patrons ont commis des actes « contre-révolutionnaires » ou se sont absentés du pays sans raison valable depuis plus de six mois (*le Monde* du 21 juillet).

Le mouvement sandiniste a réclamé une participation plus active des entreprises à la revitalisation de l'économie. Cette année, les investissements ont, en effet, baissé de 44 %. Pour les chefs d'entreprise, la gestion économique du régime sandiniste a été « désastreuse » : l'accroissement du produit intérieur brut n'a atteint que 10,7 % alors que les prévisions étaient d'au moins 22 %. La hiérarchie catholique a également pris ses distances avec le Front sandiniste au cours de ces dernières semaines. Dans le même temps, le quotidien *la Prensa* et d'autres journaux défavorables au régime mènent une vigoureuse campagne contre les « atteintes à la liberté de la *« atteintes à la liberté de la presse »*. Outre ces difficultés presse ». Outre ces difficultés intérieures, le gouvernement révolutionnaire doit affronter la méfiance des Etats-Unis, qui ont déjà partiellement suspendu leur assistance économique.

Etats-Unis

Après cent vingt-huit ans d'existence

LE « WASHINGTON STAR » VA DISPARAITRE

(*De notre correspondant.*)

Washington. — *La capitale des Etats-Unis n'aura plus qu'un seul quotidien, le* Washington Post, *à partir du 7 août. Son concurrent de l'après-midi, le* Washington Star, *va cesser de paraître, après cent vingt-huit années d'existence. Il perd, en effet, 20 millions de dollars par an, faute de publicité suffisante. Le propriétaire, le groupe de presse* Time, *a décidé d'arrêter les frais.*

Cette disparition inattendue, qui met plus de mille quatre cents personnes au chômage, occupe deux pages et demi de commentaires dans le Washington Post *du 24 juillet. La plupart des hommes politiques, dont M. Reagan, l'ont déplorée. Il faut dire que le* Star *appartient au paysage politique local. Plutôt conservateur, il équilibre — sans l'égaler — un* Post *assez libéral. Sa qualité s'était nettement améliorée depuis son rachat par le groupe* Time, *en 1978, et la conclusion d'accords rédactionnels avec le* New York Times.

Victime de la concurrence

Malgré un tirage de 323 000 exemplaires, le Washington Star *a été victime de la concurrence des chaînes de télévision locales et de celle du* Washington Post *qui révéla l'affaire du Watergate et s'attirait 75 % du marché de la publicité. Sa disparition s'inscrit dans une double tendance au déclin des journaux de l'après-midi et à l'existence d'un seul quotidien dans les grandes villes américaines.* — R. S.

[Le « Washington Star » avait été acheté 20 millions de dollars en 1978 à un financier texan, M. Joe L. Allbritton. Il vit alors son tirage baisser — trois cent vingt mille exemplaires environ pour cinquante pages en semaine et une centaine de pages le dimanche — malgré le plan de redressement établi par « Time », qui prévoyait 60 millions de dollars d'investissement en cinq ans. Or, la compagnie a déjà dépassé 85 millions de dollars pour le journal.]

A travers le monde

Bolivie

● **ARRIVEE A PARIS DE M. GENARO FLORES.** — Membre du comité exécutif de la Centrale ouvrière bolivienne, grièvement blessé par la police lors de son arrestation le 19 juin, M. Genaro Flores est arrivé jeudi 23 juillet à Paris où il a été hospitalisé. Atteint par balle à la colonne vertébrale, il est paralysé des deux jambes. M. Flores a été accueilli par un représentant du gouvernement français.

Colombie

● **ENLEVEMENT D'UN JOURNALISTE.** — M. Fernando Gonzales Pacheco, journaliste à la télévision, a été enlevé mercredi 22 juillet par des guérilleros de gauche, a annoncé sa famille. Il serait aux mains du mouvement M. 19. — (*Reuter.*)

Espagne

● **NOUVEAU COURANT AU SEIN DU PARTI GOUVERNEMENT.** — Trente-neuf députés démocrates-chrétiens se sont constitués jeudi 23 juillet en courant au sein du parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique (U.C.D.).

Paraguay

● **M. LUIS RESCK, PRESIDENT DU PARTI DEMOCRATE CHRETIEN PARAGUAYEN,** a été expulsé vers l'Argentine, nous signale le Comité français de solidarité et de soutien au peuple du Paraguay. Au retour d'un récent voyage au Brésil, M. Resck avait été arrêté pour des *« activités terroristes »* portant atteinte à la sûreté de l'Etat. Il avait alors, selon les mêmes sources, commencé une grève de la faim.





Le Monde

politique

AU CONSEIL DES MINISTRES

La position de la France sur le Liban

Le conseil des ministres s'est réuni jeudi 23 juillet 1981, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LE PRIX DU LIVRE

Le ministre de la culture a présenté un projet de loi sur le prix du livre.

Désormais le livre sera vendu à un prix unique, fixé par l'éditeur ou l'importateur, sur tout le territoire national et quel que soit le point de vente, le libraire n'ayant la possibilité de faire varier ce prix que de plus ou moins 5 %. Un régime d'exception est toutefois prévu en faveur, notamment, des établissements d'enseignement, des comités d'entreprise, ainsi que des bibliothèques de lecture et de prêt.

Ce nouveau régime de prix tient compte de la nature particulière du livre, qui ne peut être considéré comme un simple objet de commerce. Il devrait permettre de maintenir un réseau décentralisé très dense de distribution, en particulier dans les zones défavorisées. Il sera aussi un moyen de soutien de la création littéraire, notamment pour les ouvrages d'accès difficile.

(Lire page 22.)

● MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

Le conseil des ministres, sur proposition du premier ministre, a approuvé un projet de décret relatif aux attributions du ministre de l'industrie.

● IMMIGRÉS

A la suite de la communication présentée par le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des immigrés, le 15 juillet, le gouvernement a délibéré sur la nouvelle politique qu'il entend conduire à l'égard des travailleurs immigrés et de leurs familles.

Des mesures immédiates ont déjà été arrêtées afin de mettre fin à la précarité de la situation des immigrés. En particulier, la suspension provisoire des expulsions, l'arrêt de toute expulsion de jeunes, le droit au regroupement familial, la libéralisation des conditions de renouvellement des titres de travail et de séjour, la reconnaissance des droits des conjoints et des enfants, ont fait, ou vont faire, l'objet de circulaires nouvelles, qui seront publiées.

Ces décisions ne sont que le préalable à la mise en œuvre des principes qui devront guider l'action du gouvernement à l'égard des immigrés et de leur pays d'origine, une politique d'insertion sociale à mener dans tous les domaines de la vie nationale et en concertation avec les intéressés.

Une loi devra garantir les nouveaux droits des immigrés, et notamment leur liberté d'association.

Le gouvernement va mettre en œuvre une procédure d'examen cas par cas de la situation des immigrés « sans papiers » entrés en France avant le 1er janvier 1981 ; ceux qui feront la preuve qu'ils occupent un emploi stable verront leur situation régularisée.

La situation actuelle étant ainsi apurée, il sera possible de mener une lutte efficace contre le travail clandestin.

Parallèlement, étant entendu qu'il n'est pas possible à la France, compte tenu de la situation de l'emploi, d'accueillir de nouveaux travailleurs étrangers, les entrées resteront limitées et les contrôles aux frontières seront renforcés.

Le problème de l'immigration ne peut être isolé de la politique de coopération de la France au développement des pays d'origine. La France leur proposera de négocier des accords bilatéraux, ou de remettre en vigueur des accords existants définissant les conditions de travail, de séjour et de retour des immigrés.

(Lire page 21.)

● LES TABLEAUX DE LA SOLIDARITÉ

Le ministère de la solidarité nationale a présenté au conseil des ministres un document intitulé « Les tableaux de la solidarité ».

Ce rapport, établi à sa demande, dresse une photographie des situations sociales dans la France d'aujourd'hui : inégalités persistantes en matière de revenu, de patrimoine, de santé, d'éducation, etc., multiplication des situations précaires, mais aussi fractionnement de la société française.

Ces tableaux, qui seront publiés, donnent la mesure des efforts à fournir et montrent la nécessité d'une politique globale et cohérente.

Le ministre a ainsi précisé que les transferts sociaux, malgré leur masse, n'apportent pas une réponse suffisante aux problèmes posés. Cette réponse ne peut être obtenue que si l'on traite en priorité les problèmes de l'emploi et que l'on pratique une nouvelle approche des questions que pose la situation des jeunes sortis du système scolaire sans formation suffisante.

● DISPARITÉS RÉGIONALES

Le ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a rappelé que la persistance d'importantes disparités régionales rendait nécessaire une politique active de solidarité nationale au profit des régions défavorisées. Il s'agit des régions éloignées des grands courants d'échanges économiques, telles que la Bretagne, la Corse, les régions du Massif Central et du Sud-Ouest, et des zones de conversion industrielle, telles que les Vosges, le bassin sidérurgique de Lorraine et le bassin minier du Nord - Pas-de-Calais.

Dans le cadre de la réforme régionale, les nouveaux mécanismes de répartition des crédits d'équipement aux collectivités locales tiendront compte des inégalités régionales, et certaines politiques d'aménagement du territoire pourront être mises en œuvre sous forme contractuelle par l'Etat et les régions.

Le budget de 1982 tiendra compte des priorités en faveur de ces régions.

● FONCTION PUBLIQUE

Le ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonctions publique et des réformes administratives a exposé les mesures immédiates et les orientations gouvernementales concernant la fonction publique et les réformes administratives.

A l'automne, une large concertation s'engagera avec les organisations syndicales représentatives sur les grands dossiers de la fonction publique.

Les dispositions salariales tendront au maintien du pouvoir d'achat moyen et à une amélioration significative de la situation des catégories les plus modestes, tout en amorçant une remise en ordre du système des rémunérations.

Les créations d'emplois publics constitueront une contribution importante à la lutte contre le chômage. Des mesures sont prises pour les réaliser dans les meilleures conditions. Le ministre a annoncé la création, auprès du premier ministre, d'une mission présidée par M. Jacques Piette, inspecteur général de l'économie nationale. Elle aura pour objet de faciliter la mise en œuvre de l'engagement du président de la République de créer deux cent dix mille emplois dans la fonction publique, les collectivités locales, les établissements sanitaires et sociaux et les associations d'intérêt général.

Les divers aspects de la durée du travail, des droits sociaux, des droits syndicaux et des libertés des fonctionnaires seront des éléments fondamentaux de la négociation avec les organisations syndicales.

Le ministre a indiqué que la mise en œuvre de la décentralisation fera l'objet d'une étroite concertation avec les organisations syndicales de fonctionnaires. Les conséquences administratives et statutaires de la réforme seront examinées avec le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

Sur les autres aspects des réformes administratives, il a annoncé que, après le bilan en cours de la gestion précédente, il comptait entreprendre une consultation interministérielle pour la présentation prochaine d'un programme d'action.

● BUDGET DE 1982

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, a rendu compte de l'état de la préparation du projet de budget pour 1982.

● PROCHE-ORIENT

Le conseil des ministres a marqué son émotion devant le regain de violence au Proche-Orient ces derniers jours. Il a dénoncé l'escalade des bombardements et des opérations militaires.

Une mission médicale française est déjà partie pour Beyrouth ; elle prépare un programme complet d'aide sanitaire. D'autre part, le gouvernement français souhaite que des mesures soient prises rapidement pour la pleine exécution du mandat de la Force des Nations unies au Sud-Liban. Il est déterminé à apporter son appui au gouvernement de Beyrouth pour la réorganisation de son armée nationale en vue de reprendre progressivement le contrôle de son territoire.

(Lire page 4.)

● NAMIBIE

Le ministre des relations extérieures a rendu compte de la réunion du groupe de contact des Cinq sur la Namibie (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Royaume-Uni), qui s'est tenue à Ottawa, en marge de la réunion du sommet des pays industrialisés. Les cinq ministres des affaires étrangères ont insisté sur l'urgence d'une solution permettant l'indépendance de la Namibie, dans les conditions fixées par la résolution 435 des Nations unies. Sur ces bases, ils sont convenus d'achever la préparation d'un plan complet qui comportera notamment des garanties d'ordre interne au profit d'une Namibie indépendante et non alignée.

● LE SOMMET D'OTTAWA

Le président de la République a informé le conseil des ministres des travaux du sommet des pays industrialisés, qui vient de se tenir à Ottawa les 20 et 21 juillet 1981.

M. DEFFERRE A MADRID LE 29 JUILLET

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, se rendra mercredi 29 juillet à Madrid, a annoncé officiellement, jeudi 23 juillet, M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement. Le voyage de M. Defferre, prévu pour le mardi 21 juillet, avait été ajourné lundi 20 par une décision commune de MM. Pierre Mauroy et Léopold Calvo Sotelo, chef du gouvernement espagnol. Cet ajournement faisait suite aux déclarations du ministre de l'intérieur sur le problème basque (le Monde du 21 juillet).

● *Au cabinet de M. Louis Mermaz.* — M. Maurice Laurent est nommé chargé de mission auprès du président de l'Assemblée nationale.

[Né le 15 octobre 1938 à Paris, licencié en droit, diplômé de sciences politiques, M. Laurent est depuis 1966 administrateur des services de l'Assemblée nationale. Il avait été, dans le premier gouvernement Mauroy, chef de cabinet de M. Pierre Joxe, ministre de l'industrie.]

Mme Yvette Gramain est nommée chef du secrétariat particulier de M. Mermaz.

Assemblée nationale

LA RÉPARTITION DES RAPPORTS DE LA COMMISSION DES FINANCES

Protestation du R.P.R.

M. Robert-André Vivien, député R.P.R. du Val-de-Marne, a protesté, jeudi 23 juillet, contre l'« intolérance » et le « sectarisme » dont a fait preuve, à son avis, le groupe socialiste, pour la répartition des rapports budgétaires entre les groupes de l'Assemblée. Selon lui, les socialistes ont refusé d'accorder à l'opposition des rapports sur des ministères importants, contrairement à ce qu'avait fait l'ancienne majorité sous la précédente législature.

Parmi les rapports attribués au R.P.R., figurent le commerce (M. Germain Sprauer, Bas-Rhin), le Conseil économique et social (M. Henri de Gastines, Mayenne), l'aviation civile et la météorologie (M. Robert-André Vivien, Val-de-Marne), les journaux officiels (M. Gaston Flosse, Polynésie), la Légion d'honneur et l'ordre de la Libération (M. Roger Fossé, Seine-Maritime), les monnaies et médailles (M. Michel Noir, Rhône).

L'U.D.F. obtient les droits de la femme (M. Emmanuel Hamel, Rhône), l'enseignement supérieur (M. Gilbert Gantier, Paris), les affaires européennes (M. Pierre Méhaignerie, Ille-et-Vilaine), l'Imprimerie nationale (M. Philippe Mestre, Vendée).

CORRESPONDANCE

Un appel à M. Jacques Chirac

M. Alain Tranchant, ancien délégué en Loire-Atlantique du Mouvement pour l'avenir du peuple français, fondé par Christian Fouchet, nous adresse un appel qu'il lance à M. Jacques Chirac « pour la création d'un Rassemblement pour l'avenir du peuple français ». *Il écrit :*

Dans le souvenir des longues années de 1946 à 1958, où il fallut attendre l'agonie du régime des partis pour assister au retour du Général, il s'agit désormais d'organiser le recours et d'entreprendre la reconquête du pouvoir par un profond renouvellement, à la fois des idées, des méthodes et des hommes, de façon à incarner l'espoir et à offrir un refuge aux Français déçus par l'expérience socialiste et, dès lors, tentés par l'aventure communiste.

Il convient aussi de retrouver, dans l'opposition, la vocation gaulliste de rassemblement des Français au-delà du cliché et du clivage droite-gauche, dont on nous rebat les oreilles et hélas ! dans lequel l'U.D.R. puis le R.P.R. se sont laissés progressivement enferrer.

Instruit de l'échec de la stratégie de 1974, fort de son dynamisme et de son talent, sûr d'incarner alors « la forme contemporaine de l'élan de notre pays », Jacques Chirac doit en prendre la direction.

Impôt exceptionnel et donation-partage : le Sénat atténue la rigueur des projets gouvernementaux

Le Sénat a commencé, jeudi 23 juillet, l'examen des articles du collectif budgétaire qu'il devait reprendre vendredi matin. A minuit trente, l'article 2 n'avait pas encore été abordé. Les sénateurs avaient toutefois sensiblement atténué, déjà, la portée de plusieurs dispositions concernant l'imposition des gros revenus et le nouveau régime des donations-partages. Dans l'après-midi de jeudi, ils avaient d'abord poursuivi la discussion générale du projet.

M. Bonduel (M.R.G., Charente-Maritime) tient à ce que soit relativisé la portée de ce collectif qui ne prévoit que des mesures d'urgence forcément partielles. Les radicaux de gauche, précise-t-il, approuvent néanmoins le projet pour la volonté de justice sociale dont il témoigne.

M. de Montalembert (R.P.R., Seine-Maritime) reconnaît, dans la position exprimée par le rapporteur général et approuvée par le Sénat, l'attitude et le langage de Joseph Caillaux s'adressant à Léon Blum en 1936. Caillaux, au nom de la commission des finances de l'époque, affirmait que le Sénat ne peut que laisser tenter l'expérience d'un gouvernement de front populaire « *sensible qu'il est aux grands courants politiques qui ont traversé le pays* ». Mais, ajoutait Caillaux, qu'approuve l'orateur, « *il appartient au Sénat de mettre en garde le gouvernement contre les risques auxquels il s'expose* ».

M. Guy Petit (R.I., Pyrénées-Atlantiques) souligne les causes structurelles du chômage : « *A Bayonne*, déclare-t-il, *Sony vient d'installer une usine pour y produire des cassettes. J'ai visité cette usine où fonctionnent des machines de fabrication suisse sous le contrôle de robots japonais. Ce phénomène de la robotisation, vous allez y être confrontés. Le vrai problème, il est là.* »

M. Lacour (Un. centr., Charente) plaide pour les producteurs de Cognac et rappelle les promesses du candidat Mitterrand. Mme Beaudeau (P.C., Val-d'Oise) s'intéresse à la recherche, qui manque de crédits. M. Beranger (M.R.G., Yvelines) souhaite que sa proposition sur la participation des salariés et des cadres aux conseils d'administration des entreprises, soit maintenant reprise. M. Longequeue (P.S., Haute-Vienne) se félicite notamment du recrutement de personnel de gendarmerie. M. Palmero (Un. centr., Alpes-Maritimes) est inquiet « *pour l'hôtellerie que l'on surtaxe tandis qu'on détaxe les motos importées, créatrices de pollution sonore* ». M. Girond (Gauche dém. Aisne) voit « *trop d'improvisations* » dans ce collectif, et M. Centon (Un. centr., Cher) s'inquiète du sort des crédits militaires complémentaires de l'article 13, que l'Assemblée nationale a supprimés. M. Dagonia (P.S., Guadeloupe) espère que les DOM seront désormais traités comme des départements à part entière. M. Caillavet (non inscrit, Lot-et-Garonne) approuve les « *lignes de force* » de la politique traduite dans le collectif, mais demande que ne soient pas surtaxés les bénéfices intégrés dans les revenus des propriétaires d'entreprises personnelles.

Après l'intervention de M. Darras (P.S., Pas-de-Calais), dernier orateur dans la discussion générale, qui, à l'inverse de M. de Montalembert, estime que les propos de Joseph Caillaux en 1936 étaient moins « maximalistes » que ceux de l'actuel rapporteur général, le ministre du budget monte à la tribune.

« Guerre au chômage »

M. Fabius se défend d'abord contre l'accusation de faire voter des recettes exceptionnelles pour financer des dépenses durables : il y a aussi dans le collectif, dit-il, des recettes durables et des dépenses exceptionnelles.

Les chômeurs en fin de droits perdent, au bout d'un an, toute couverture sociale. Or, ils sont malheureusement de plus en plus nombreux. Répondant au vœu de la commission des affaires sociales et de son rapporteur, M. Seramy (Union centriste), M. Fabius annonce que ce problème douloureux inquiète le gouvernement, qui se prépare à en atténuer les effets.

A propos de la crise de confiance des chefs d'entreprise, que provoqueraient les incertitudes politiques, crise que M. Chauty (R.P.R.) avait évoquée au nom de la commission des affaires économiques, le ministre déclare : « *Il n'y a pas d'incertitudes politiques. Le suffrage universel a tranché.* »

Le risque d'accroître excessivement les importations en développant la relance existe-t-il ? Certainement à court terme, reconnaît M. Fabius. C'est pourquoi nous avons décidé une relance très modérée. Quant aux contradictions de la politique gouvernementale relevée par M. Fourcade, le ministre les conteste : lutte contre le chômage et lutte contre l'inflation, souligne-t-il notamment, sont complémentaires et non opposables.

D'autre part, la relance que l'on critique aujourd'hui lui paraît moins inflationniste que celle décidée en 1975 par le ministre des finances d'alors. Les leçons de l'ancien ministre conseillant la réflexion avant de décider en matière fiscale seront, dit M. Fabius, étudiées avec attention. L'exemple de la « serisette » et de la taxe professionnelle montre en effet combien ces matières sont délicates...

Le ministre du budget traite en terminant trois questions souvent évoquées par les orateurs :

● *Donations-partages.* — Jusqu'en 1942 les donations-partages comme les donations simples étaient, indique-t-il, imposées au même taux que les successions. Ce que les auteurs de l'amendement proposent, ce n'est pas leur suppression, mais celle de l'incitation fiscale décidée par le maréchal Pétain. Cette incitation, estime-t-il notamment, est détournée de son objet quand le donataire ne dispose ni du capital ni du revenu, le donateur s'en étant gardé la jouissance. Ainsi a-t-on vu récemment un enfant de deux ans recevoir un milliard, dont le donateur conservait évidemment l'usufruit.

● *Surtaxation de la T.V.A.* pour les hôtels quatre étoiles. Le ministre déposera un amendement repoussant au-delà du 1er octobre l'application de cette surtaxe.

● *Budget de 1982.* « *Nous disposons*, déclare M. Fabius, *d'une certaine marge de déficit, peu large, il est vrai, mais nous l'utiliserons bien. Le budget 1982 sera un véritable budget de guerre contre le chômage par la relance de l'investissement industriel et de l'investissement public.* »

L'examen des articles

Les sénateurs commencent ensuite l'examen des articles, apportant les modifications principales suivantes :

● *Article premier* instituant un impôt de 25 % sur les hauts revenus. Le Sénat adopte un amendement de sa commission des finances défendu par M. Blin (Un. centr., Ardennes), rapporteur général, dont l'objet est d'éviter que cette majoration ne pénalise des contribuables dont la cotisation d'impôt sur le revenu n'a excédé le seuil de 100 000 F qu'en raison de « rentrées » exceptionnelles ou de plus-values. Le ministre a combattu cet amendement tout en laissant entendre qu'il accepterait (en C.M.P.) l'exonération des plus-values résultant d'expropriations d'utilité publique.

● *Article premier bis* soumettant les entreprises de travail temporaire à un prélèvement exceptionnel de 10 % du montant de l'impôt sur les bénéfices. L'article est supprimé à la demande de la commission des finances.

● *Article premier ter* soumettant les actes de donation-partage aux mêmes droits d'enregistrement que ceux applicables aux successions, l'abattement à la base étant toutefois relevé de 175 000 F à 250 000 F.

Les sénateurs ont voté, par 210 voix contre 82, un amendement de leur commission des finances, tendant à maintenir les droits actuels (réduits) lorsqu'ils correspondent à des biens « *affectés à l'exploitation dans le cadre d'une activité industrielle, agricole, artisanale, commerciale ou libérale, ainsi que des actions ou parts de sociétés exerçant une telle activité ou passibles de l'impôt sur les sociétés* ». « *Nous voulons*, a déclaré M. Blin, *que la transmission de l'outil de travail ne soit pas frappée.* »

Le ministre du budget avait notamment répondu, pour combattre cet amendement : « *Les droits sont réduits des trois quarts lorsqu'il s'agit de terres à vocation agricole ou forestière. Les transmissions d'entreprises bénéficient de délais pour le paiement des droits.* »

Le Sénat a ensuite adopté un amendement qui supprime la date de référence du 9 juillet pour l'application de la nouvelle législation sur les donations-partages. La date serait celle de la promulgation de la loi. — A. G.

Élection sénatoriale partielle de Haute-Marne

SIX CANDIDATS POUR LA SUCCESSION DE M. PISANI

(De notre correspondant.)

Chaumont. — Six candidats brigueront, dimanche 26 juillet, le siège de sénateur de la Haute-Marne, laissé vacant par M. Edgard Pisani (P.S.), devenu membre de la Commission des Communautés européennes, en remplacement de M. Cheysson.

Dans l'ordre des inscriptions officielles à la préfecture, il s'agit de :

M. Jacques Delong (R.P.R.), ancien député ; remplaçant : M. René Oudot, maire de Prangey. M. Delong a été battu aux dernières élections législatives par l'actuel député de la circonscription de Saint-Dizié, M. Guy Chanfrault (P.S.) ;

M. Guy Baillet (P.S.), maire de Langres remplaçant : M. Yves Hemmerling, maire de Ripaucourt ;

M. Pol Fontaine (P.C.F.), adjoint au maire de Saint-Dizié remplaçant : M. Maurice Gerbore, maire d'Orbigny-au-Mont ;

M. Thierry Simon : remplaçant : M. Jean-Pierre Duclos. M. Simon, qui se réclame de la gauche démocratique, n'a jamais jusqu'à présent sollicité de mandat électif ;

Docteur Jacques Weil, centre gauche, premier adjoint au maire de Chaumont : remplaçant : M. Jean Graillot, conseiller municipal à Joinville ;

M. Bernard Puydupin, gauche démocratique, sous-préfet de Guingamp, ancien sous-préfet de Langres ; remplaçant : M. Georges Trussard, conseiller général, maire de Montier-en-Der. — Y.-M. D.

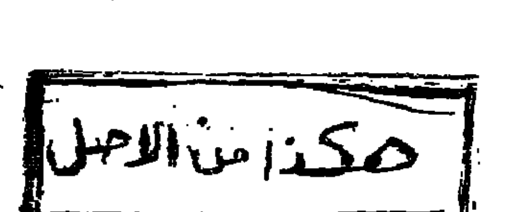
CÉRÉMONIES A LA MÉMOIRE DE PHILIPPE PÉTAIN

L'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain, que préside M. Georges Lamirand, a, pour la trentième fois, célébré le 23 juillet, l'anniversaire de l'ancien chef de l'Etat français, à l'île d'Yeu. A Paris, l'association a déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu et une messe a été dite à Saint-Pierre du Gros-Caillou, en présence de M. Jean Borotra, président d'honneur de l'A.D.M.P.

Au cours de la campagne présidentielle, M. Mitterrand, interrogé sur le transfert à Douaumont des cendres de Philippe Pétain, avait suggéré que la question soit étudiée par une commission comprenant des parlementaires et des représentants d'associations d'anciens combattants.

● *Le mouvement des radicaux de gauche* réunira son prochain congrès les 3 et 4 octobre prochain à Paris, a annoncé mercredi 22 juillet M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président par intérim du M.R.G. Au terme de la première réunion du bureau national du M.R.G. depuis son élection à la tête de ce parti, M. Schwartzenberg a déclaré que « *l'unité du parti s'est refaite à cent pour cent* ».





Le Monde

équipement

TEMPS LIBRE

Un entretien avec M. André Henry

(Suite de la première page.)

» Quand on parle des associations, l'idée d'éducation populaire vient naturellement au premier plan. Elle sera au cœur de ma politique, parce qu'elle sous-tend l'éducation à la responsabilité. Dans le mouvement associatif, le sport tiendra bien sûr une place essentielle comme facteur d'épanouissement des individus, et comme dimension d'éducation.

» L'idée essentielle est qu'il ne faut pas opposer sport de masse et sport de haut niveau : le sport d'élite ne peut être que la résultante de la promotion du sport *pour tous*.

» Et puis, nous nous préoccuperons des mouvements de jeunesse. Toute notre politique consistera à développer chez les jeunes *le sens des responsabilités*, à les aider à se prendre en charge, à leur redonner, à leur inculquer le goût de l'effort, la force de rejeter les mentalités d'assistés, pour que chacun soit en mesure d'« autogérer » une part de sa propre formation, et de mieux *maîtriser sa vie*.

» Enfin, l'animation est une *idée qui a un très grand avenir*. Les métiers de l'animation seront sans doute parmi ceux qui vont se développer très rapidement dans la prochaine décennie.

» Le deuxième axe de ma politique sera la démocratisation des *loisirs et des vacances*. 45 à 48 % des Français ne prennent pas du tout de vacances ; ce sont 20 à 25 millions de Français, pour lesquels le concept de vacances *illustre directement* l'idée de temps libre, et représente un idéal, un espoir non réalisé.

» Nous donnerons donc aux plus défavorisés les moyens de profiter de leur droit aux vacances. Les fins de journée et de *semaine, les vacances d'été*, les vacances d'hiver, comme ce formidable temps libre que représente la période du troisième âge, sont les uns et les autres des *objectifs de démocratisation*.

Bourses d'aventure

» Je dois vous dire à ce propos la joie qui est la mienne devant ce premier succès social qu'est l'accès de tous les travailleurs à la cinquième semaine de congés payés. Celle-ci est d'ores et déjà un objectif considérable pour une action en direction de la démocratisation des loisirs d'hiver. Je souhaiterais que la cinquième se*maine de congés payés soit res*sentie comme le droit à la première semaine de congés à la neige.

— C'est peut-être l'occasion de parler du tourisme social ?

— C'est en effet un autre de *mes objectifs*. J'envisage de lancer couverte de notre pays, par le une *grande campagne pour la re*découverte de notre pays, par le moyen du tourisme social. Il ne s'agit pas d'empêcher les jeunes de partir à la découverte de pays *étrangers : les échanges internationaux* et la connaissance des autres peuples *font partie de mes* préoccupations. Mais la connaissance de la France commandera largement nos initiatives.

» Mme Edwige Avice, ministre déléguée auprès du ministre du temps libre, chargée de la jeunesse et des *sports*, a eu d'ailleurs cette excellente idée des bourses d'aventure, qui illustre bien notre volonté commune.

» Cette découverte de la France offre aussi un champ d'action extraordinaire pour le développement du tourisme *professionnel* et pour celui de la petite hôtellerie artisanale et familiale. Elle répond également aux aspirations des personnes du troisième âge, *qui recherchent de plus en plus* les contacts avec les actifs et l'intégration dans la vie quotidienne.

— Pouvez-vous préciser quels moyens vous comptez consacrer à cette politique ?

— Les moyens du ministère du temps libre seront de quatre sortes :

● *Premier moyen :* les équipements. Je donnerai la priorité à toutes les construction vacances à vocation polyvalente, villages de *vacances, villages de loisirs*, villages d'accueil, de telle sorte qu'ils fonctionnent si possible toute l'année et qu'ils soient capables d'accueillir tous les publics, y compris les classes vertes, de mer ou de neige, les retraités, les sportifs.

● *Deuxième moyen :* l'aide à la personne ou le chèque-vacances. Je le décrirai sous quatre aspects. Tout d'abord, c'est un moyen efficace et concret de réduire les inégalités et d'aider les familles aux ressources modestes, qui ne prennent *pas encore de vacances*, à en prendre.

» *D'autre part* le *chèque-vacances* peut-être un levier pour l'étalement des vacances, pour l'instauration possible de certaines bonifications. Il faudra y réfléchir.

» En outre, c'est un moyen de *favoriser l'équipement social*. L'argent épargné par les travailleurs qui achèteront des chèques-vacances à leur entreprise et géré par un organisme spécialisé à vocation sociale sera investi dans des constructions de tourisme social.

» Le chèque-vacances peut être enfin une aide à la relance économique. Plusieurs millions de Français en plus qui partiront en vacances dans les prochaines années, c'est un investissement *considérable et une augmentation* du pouvoir d'achat dans l'industrie touristique, notamment la petite et la moyenne hôtellerie.

» Dès septembre prochain, j'engagerai les discussions avec le ministère du budget, de l'économie et des *finances pour* examiner l'ensemble de l'impact budgétaire : charges sociales, sécurité sociale, fiscalité.

» En octobre, nous commence*rons les discussions* avec les professionnels du tourisme, avec les associations et avec les syndicats. Mon objectif est de déposer la loi au plus tard au printemps 1982.

● *Troisième moyen :* les créa*tions d'emplois. Elles sont de deux* types. Des postes FONJEP (1), le collectif budgétaire en crée cinq cents. On a presque doublé ainsi la dotation en postes FONJEP de *la France, c'est dire l'effort so*cial fait par le gouvernement. Dans le budget de 1982, j'ai souhaité la création de plusieurs milliers de postes FONJEP mais *surtout leur revalorisation*. Ces postes devraient, à terme, représenter la moitié d'un traitement d'animateur, alors qu'aujourd'hui ils n'en représentent plus que le quart. J'espère qu'une première étape de revalorisation pourra être accomplie dès le budget de 1982.

» Nous créerons aussi des postes de conseillers techniques et pédagogiques (C.T.P.), placés auprès des directions départementales et régionales du temps libre, ou mis à disposition des associations sur contrats d'objectifs.

» J'entends rénover et réhabiliter l'éducation populaire en France, et, dans ce but, l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi deviendra la base logistique de grand rayonnement dont la France a besoin. Au collectif budgétaire, trois cents postes de C.T.P. sont prévus. Plusieurs milliers seraient un objectif souhaitable.

● *Quatrième moyen :* les subventions aux associations. Mon désir est d'abord de régionaliser une part importante des crédits, en m'appuyant sur les directions régionales du temps libre qui *recevront, dès l'application du* collectif, une grande partie des moyens dont elles assumeront la répartition sous leur responsabilité.

» Le saupoudrage des moyens ne permet pas une action poli*tique efficace. Mais il est clair* que seront préservées l'autonomie et la liberté des associations. Il n'est pas de politique du temps libre qui s'accommode de la moindre contrainte à l'égard des associations.

— On a parlé du 1 % culturel pour le budget de ce ministère. Espérez-vous aussi le 1 % pour le temps libre ?

— Vingt-cinq mille professeurs d'éducation physique et sportive ont rejoint l'éducation nationale. Ils représentaient l'essentiel du budget de l'ancien ministère de *la jeunesse, des sports et* des loisirs. Le président de la République et le premier ministre qui ont voulu ce ministère du temps libre en voudront également les moyens. *J'en suis*, pour ma part, convaincu, et j'ai préparé un budget en conséquence. Mais l'héritage que nous a légué la droite est lourd de conséquences économiques, et la marge de manœuvre du gouvernement reste très étroite.

— Quel genre de rapports comptez-vous avoir avec les professionnels du tourisme dit « rentable » ?

— Nous aurons avec eux les mêmes rapports qu'avec les associations. A eux de me dire les *rapports qu'ils souhaitent*. Avec M. François Abadie, secrétaire d'Etat auprès du ministre du temps libre, chargé du tourisme, j'offre la concertation permanente et *l'étude conjointe de tous* les problèmes avant les décisions définitives. Le tourisme est une industrie capitale pour le devenir de la France. Tout sera fait pour l'aider et le développer dans le respect des engagements du président de la République et des orientations sociales du gouvernement.

» Le tourisme social et le tourisme professionnel doivent être perçus comme complémentaires. Mais face à la rentabilité de l'argent, j'entends valoriser la rentabilité sociale. La première est nécessaire à la seconde, mais celle-ci reste l'objectif principal.

— Vous avez parlé de concertation, pourtant les professionnels du tourisme se sont plaints de votre première mesure, l'augmentation de 7 à 17,6 % du taux de la T.V.A. payée par les hôtels de luxe, qui a été prise sans les consulter.

— Il y a des actes que le gouvernement devait accomplir en fonction des engagements pris par le président de la République. Que l'on augmente la T.V.A. sur les produits de luxe, chacun comprendra aisément. Que l'on diminue la T.V.A. sur le livre ou sur le disque, ce sera compris comme une mesure sociale de justice. Ainsi, pour les hôtels d'au moins quatre étoiles, avons-nous pris une mesure qui nous paraît de bon sens. Je serais, pour ma part, surpris que cette mesure sociale soit répercutée sous la forme de licenciements... *Ce serait là* une mauvaise action contre les travailleurs du tourisme.

Touristes étrangers et devises

» En accord avec le ministère de l'économie et des finances, dans un souci de compréhension *et compte tenu des observations* qui ont été présentées ici ou là, les dispositions seront prises afin, d'une part, que le nouveau taux de la T.V.A. ne s'applique pas aux arrhes et aux acomptes versés avant le 1er août. Sans revenir sur le principe de la décision, on peut examiner par exemple un point particulier, celui de l'impact sur les touristes étrangers et l'entrée des devises.

» *Il y a là* sans doute un vrai problème qui concerne toute l'hôtellerie et que nous devons aborder sur le fond. Une communication sur l'ensemble des questions du *tourisme est actuellement en préparation*. Elle pourrait être présentée prochainement au conseil des ministres.

— De nombreux professionnels du tourisme se plaignent du mauvais étalement des vacances qui pénalise leur activité. Quels remèdes comptez-vous apporter à ce mauvais étalement ?

— *Il s'agit de ne pas répéter* les erreurs et les désorganisations du passé. Mais je veux souligner que l'étalement des vacances des adultes ne peut être conçu qu'en respectant les intérêts des *jeunes* scolarisés.

» Après une préparation interministérielle, qui est déjà commencée, avec notamment les ministères de l'industrie, du travail, de l'éducation nationale, de l'environnement, je ferai, dès la mi-octobre, une concertation avec les *professionnels du tourisme*, avec les centrales syndicales et avec les associations.

» J'ai demandé dans ce but, à M. Savary d'organiser sa propre concertation pour le calendrier scolaire, de telle sorte que la re*cherche de solutions pour 1982 se* développe dans les meilleures conditions.

Deux mois de congés d'été

» La volonté politique existe de marquer des progrès *dans ce domaine*, en fonction de deux impératifs et d'une grande espérance : d'abord, la fermeture des entreprises pendant trois ou quatre semaines, l'été est un grave handicap économique, et il faudrait convaincre les industriels, les chefs d'entreprise, de l'intérêt qu'ils pourraient avoir à fermer moins longtemps, voire même pourquoi pas, à terme, à ne pas *fermer du tout*. Ce n'est sans doute pas réalisable aujourd'hui, mais c'est un objectif de recherche qu'il faut retenir. Je souhaite que les entreprises fassent un effort de réflexion et d'imagination pour étaler leurs congés, au moins dans la période des congés scolaires d'été, et au-delà, pour ceux des personnels qui n'ont pas *d'enfants scolarisés*. Il y a plusieurs millions de Français qui ne sont pas concernés par les vacances scolaires et qui pourraient être intéressés par un départ en juin ou septembre. Je serai ouvert à toutes les suggestions.

» Ensuite, pour les jeunes scolarisés, il me semble qu'il y a nécessité de deux mois pleins de congés d'été qui peuvent être mis à profit pour le développement des *centres de vacances* et de loisirs des jeunes, en faveur notamment de ceux issus de familles aux revenus modestes.

Je souhaite que les professionnels du tourisme, comme le tourisme associatif, prennent conscience que leur *intérêt* passe là encore par l'équipement social pour le loisir de neige. Les équipements polyvalents seront bien entendu favorisés par le ministère du *temps libre*.

» On le voit, l'aménagement du temps est une affaire complexe et une œuvre de longue haleine. Il met en jeu bien des habitudes *et se heurte à de multiples* contraintes. Mais le grand courant populaire que nous espérons en faveur du temps libre nous permettra d'avancer. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

(1) FONJEP : Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire.

PÊCHE

LE 27 JUILLET

Les Dix vont discuter des quotas de capture du hareng et des relations avec les pays tiers

Calendrier bousculé dans le domaine de la pêche : lundi 27 juillet, les ministres de la C.E.E. se retrouvent pour discuter de plusieurs sujets en suspens. Il *s'agit de déterminer* les quotas de capture du hareng (une espèce qui a été longtemps quasiment décimée par des pêches trop intensives), de préparer *un accord entre la C.E.E.* et le Canada (dont les eaux sont très riches) et aussi de clarifier les relations entre la C.E.E., d'une part, et les îles Féroé, la Norvège et certains pays africains, d'autre part.

Cette *réunion ministérielle* devrait aussi être consacrée à un large tour d'horizon sur l'ensemble des problèmes et préparer les dossiers de fond (notamment l'accès des pêcheurs français aux eaux britanniques), qui seront *traités à la fin du mois* de septembre. Le ministre français de la mer, M. Louis Le Pensec, a exprimé son intention d'*« être très ferme dans les négociations »*, notamment vis-à-vis de la Grande-Bretagne, qui préside, en la personne de M. Peter Walker, ministre de l'agriculture, le conseil des ministres des Dix.

M. Le Pensec se rend, d'autre part, le 24 juillet, à Lorient, et il tentera d'inciter le patronat et les syndicats de marins à *mettre fin au conflit qui perturbe* l'activité des armements de pêche industrielle (retards à l'appareillage de vingt-quatre heures à propos d'un contentieux sur les rotations d'équipages).

Enfin, on constate une certaine *irritation chez les professionnels* de la pêche, après l'annulation de l'allocution que M. Le Pensec devait prononcer le 23 juillet à l'assemblée générale du Comité central des pêches maritimes (C.C.P.M.). Le comité a dû, en *raison de ce contretemps*, repousser sa réunion au mois de septembre.

Les professionnels ne manquent pas de souligner les graves difficultés que rencontre la pêche actuellement à cause, notamment, *de l'augmentation* du prix du fuel. Le nombre des chalutiers de pêche fraîche a diminué de 6 % d'une année sur l'autre. Enfin — coïncidence — on notera que c'est, il y a un an jour pour jour, que commençait à Boulogne un *conflit qui allait durer deux mois*, perturbant l'activité économique et touristique de la plus grande partie du littoral français.

● *Touring Club de France : grève le 27 juillet.* — Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. du Touring Club de France ont décidé de suspendre la grève qu'ils avaient entamée le 23 juillet pour exiger l'annulation des suppressions d'emplois et empêcher le démantèlement des activités de l'association. Ils appellent cependant l'ensemble des personnels du T.C.F. à observer un nouvel arrêt de travail le 27 juillet au matin, au moment où leurs délégués devraient être reçus à l'Elysée.

TRANSPORTS

La reconduction de M. Pierre Giraudet à la présidence d'Air France

Serviteur de l'État

M. Pierre Giraudet, reconduit le 23 juillet par le gouvernement de M. Pierre Mauroy sur proposition de M. Charles Fiterman comme président d'Air France : étonnant destin pour un homme *qu'on donnait encore pour « ministrable »*, voire « premier ministrable » il y a quelques mois, sous M. Giscard d'Estaing, qui n'avait jamais hésité à faire appel à *lui pour des missions* délicates (revalorisation du travail manuel en 1975, durée du travail en 1979).

Mais ces bruits d'antan, M. Giraudet *avait su les laisser courir*, répondant par avance que, malgré les bons rapports qu'il entretenait avec les milieux gouvernementaux et avec l'Elysée, il ne se sentait aucune vocation de politicien, à laquelle il préférait celle de « serviteur de l'Etat ».

Un serviteur talentueux, ainsi qu'en témoignent ses mandats à la R.A.T.P. et surtout à Air France. Arrivé en novembre 1975 *dans une compagnie aérienne* en pleine déconfiture et durement éprouvée par le premier choc pétrolier — son déficit atteindra 418 millions de francs en 1976, — *il en fait, en 1980, malgré* une seconde crise pétrolière, l'une des rares dans le monde occidental à ne pas perdre d'argent. Miracle ? Un mot que bannit ce « manager ». Simplement, le résultat d'une analyse qu'il fit, dès son arrivée, *des deux tares* qui pénalisaient la compagnie : l'ambiguïté de ses relations avec l'Etat et la productivité insuffisante.

Il lui fallut deux ans pour faire comprendre à son principal actionnaire que, confrontée à une concurrence internationale sévère et même *parfois sauvage*, Air France ne pouvait assumer seule les charges, souvent lourdes, des obligations imposées par les pouvoirs publics. Ses efforts devaient aboutir, fin 1977, à la signature d'un premier contrat d'entreprise par lequel l'Etat s'engageait à compenser financièrement les sujétions qu'il créait à la compagnie : maintien en service des Caravelle, exploitation du *Concorde, partition* du trafic parisien entre Orly et Roissy. Un deuxième contrat d'entreprise est venu, en décembre dernier, apporter la preuve que les nouveaux rapports établis entre les deux partenaires étaient bel et bien durables.

L'amélioration de la productivité supposait à la fois une action sur le plan technique (remplacement des plus vieux avions *consommant beaucoup de carbu*rant, révision du réseau) et humain, car il fallait sensibiliser le personnel — tout autant que l'Etat — aux impératifs de la compétitivité. La compréhension n'alla donc pas toujours sans intransigeance. Ainsi M. Giraudet renonça-t-il, en 1978, à commander des biréacteurs Boeing-737 pour remplacer ses Caravelle dès lors que les navigants refusaient de *piloter* l'avion en équipage de deux personnes.

Cette gestion, à la fois prudente et audacieuse — au regard de celles qui avaient prévalu jusque-là, — a refait d'Air France, sur tous les plans, l'une des meilleures *compagnies aériennes mondiales*. Un exemple à méditer à l'heure où se préparent de nouvelles nationalisations.

JAMES SARAZIN.

CONTINENTAL AIRLINES DÉBAUCHE UN DIRECTEUR D'AIRBUS INDUSTRIE

M. George Warde deviendra, le 1er août, directeur général de la compagnie intérieure américaine Continental Airlines en remplacement de M. Alvin Feldman, qui en deviendra président.

Ancien directeur général d'American Airlines, M. Warde est actuellement directeur commercial d'Airbus Industrie, après avoir, en 1975, constitué le réseau d'après-vente de cette société et dirigé le *bureau de New-York* au sein duquel il devait jouer un rôle important dans la commande d'avions A-300 par Eastern Airlines. L'un des vice-présidents *d'Airbus Industrie*, M. Warde était aussi le seul Américain à figurer dans les organes dirigeants du Groupement d'intérêt économique européen.

La compagnie aérienne qu'il prend en charge connaît une existence agitée. Transporteur *de* moyenne importance, Continental Airlines avait, après un exercice 1979 difficile (13,2 millions de dollars de pertes), envisagé l'année *suivante* de fusionner avec une autre compagnie, Western Airlines. Le projet avait reçu l'aval de l'administration de l'aéronautique civile américaine (CAB) lorsqu'un *troisième* protagoniste intervint pour bloquer le mouvement : il s'agissait de Texas International Airlines, compagnie spécialisée dans les vols en navette, qui, en quelques mois, acquit 48,5 % du capital de Continental, *manœuvre que soutint*, de manière très ambiguë, le CAB.

Finalement, ce sont les neuf mille trois cents employés de Continental qui, pour l'instant, *sont arbitres de la situation* : ils ont décidé de mettre à profit une augmentation de salaires représentant au total 185 millions de dollars, pour acquérir la majorité *du capital* de leur entreprise.

M. PAUL VALLS, DIRECTEUR DU PORT DE BORDEAUX

M. Paul Valls a été nommé, au conseil des ministres du 23 juillet, directeur du Port autonome de Bordeaux.

[*Né le 5 février 1926*, M. Valls est ancien élève de l'Ecole polytechnique. Il est nommé ingénieur des ponts et chaussées en octobre 1958. Il occupe ensuite divers postes dans l'aviation civile, notamment à Madagascar et en République Centrafricaine. Puis, il est nommé directeur au Port de Rouen. Il était adjoint au directeur des ports maritimes et voies navigables depuis octobre 1976].

● *Pas d'augmentation des péages d'autoroutes avant le 7 septembre.* — M. Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, a demandé aux *sociétés* exploitant des autoroutes de reporter au 7 septembre prochain l'augmentation des péages, a annoncé, le 23 juillet, le ministère. « *Cette mesure s'inscrit dans le souci de ne pas faire supporter aux vacanciers des charges supplémentaires* », souligne le ministère, rappelant que la hausse des péages intervient habituellement en juin. Une « *réflexion d'ensemble est engagée sur les différents aspects de la politique autoroutière* », ajoute M. Fiterman.

PRECISION. — Après la publication de l'article intitulé « *Les routiers accueillent avec scepticisme, voire hostilité, les projets du gouvernement* » (*le Monde* daté 19-20 juillet), la Fédération *nationale des transports routiers* (F.N.T.R.) signale qu'à la différence de ce que nous avons écrit les négociations entre patrons du transport routier et syndicats de *chauffeurs sur* la réduction du temps de travail n'ont pas été à proprement parler suspendues au printemps, mais que les réunions de travail se sont espacées à partir *de ce moment*. D'autre part, la F.N.T.R. précise que le « temps d'affectation » des chauffeurs n'inclut que les périodes de conduite et d'attente et pas les repas ni les repos réglementaires.

● *Le budget du C.F.P.C.* — M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et *de la décentralisation*, a demandé à ses services « *d'apporter leur concours actif au Centre de formation des personnels communaux (C.F.P.C.) pour examiner avec cet organisme les problèmes qui pourraient se poser dans l'élaboration de son budget supplémentaire. Le budget de 1982, d'autre part, pourra être élaboré par le C.F.P.C. en toute liberté, cet organisme assumant toutes ses responsabilités* ». Le précédent ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, avait refusé le budget du C.F.P.C. pour 1981 et avait fait jouer la procédure unilatérale dite du « règlement d'office ».

FAITS ET PROJETS

LE P.C. ET LA PRIME DE TRANSPORT

La solidarité gouvernementale *condamne au silence*... Mais les « amis » peuvent toujours prendre le relais d'un ministre qui ne peut, publiquement, faire état de ses souhaits.

Lors de la dernière augmen*tation des tarifs des transports* en commun parisiens (*le Monde du 18 juillet*), *le ministre* des transports, M. Charles Fiterman, un des quatre membres communistes du gouvernement, ne put obtenir, à cause de l'opposition de M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, une revalorisation de la prime de transport que versent les employeurs à leurs salariés (elle est de 23 F par mois depuis dix ans).

Aujourd'hui, M. Jacques Brunhes, député communiste des *Hauts-de-Seine, pose une question* écrite à M. Delors pour lui *demander quelles mesures il* entend prendre pour faire porter *de 23 F à 50 F la prime de* transport...

LE RENOUVEAU DES TRAINS DU NORD

La réorganisation du réseau ferroviaire du Nord et du Pas-de-Calais prévue par le schéma régional de transports est *maintenant achevée*. L'établissement public régional (E.P.R.) avait, en 1977, mis au point une politique de renouvellement complet du matériel (notamment deux cents voitures *omnibus*), *couvrant* quatre années. Pour ce faire, il avait obtenu l'autorisation d'emprunter 200 millions de francs, somme qui a été avancée à la S.N.C.F. et qu'elle remboursera en quinze ans.

La réorganisation du service a permis d'enregistrer des progrès notables de l'offre et de la fréquentation : c'est ainsi que le nombre des personnes transportées a augmenté en 1980 de 4 % par rapport à 1979. Ce trafic, estime-t-on à la S.N.C.F., est supérieur de 12 % à ce qu'il aurait été sans le lancement du schéma régional des transports. Le nombre de relations entre villes s'est accru de 30 % environ. Une meil*leure adaptation des horaires* sur les lignes les plus fréquentées a été aussi efficace. C'est ainsi par exemple que l'on note une augmentation de trafic de 15 % sur la ligne Lille-Valenciennes et de 25 % sur Lille-Béthune.

Il n'en reste pas moins que le service demeure déficitaire : pour 1 franc de recette, la collectivité débourse 1,70 franc. — *(Corresp.)*

Publicité

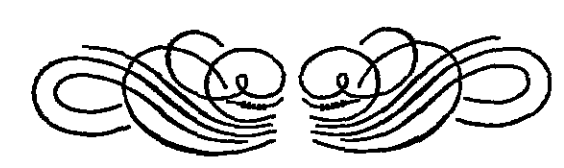
ECOLE PRIVEE de CHATEAU-BAS

CHATEAU DE MIMET (15 km d'AIX en PROVENCE - 20 km de MARSEILLE)

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

(de la 6e aux Baccalauréats A, B, C, D)

Internat (Garçons) Ouverture : le 1er Octobre 81



Les vertus de l'internat scolaire

Il est des parents qui, de par leurs responsabilités professionnelles, ne peuvent assumer pleinement leur «métier» de parents à un moment ou à un autre de leur vie. Il est des couples qui décident le divorce. Il est des enfants *qui traversent une «crise»* caractérielle, une crise d'adolescence. Il en est *d'autres, enfin, dont* le niveau scolaire inquiétant réclame une nouvelle organisation du travail.

Dans tous ces cas, n'est-il pas raisonnable de confier l'enfant à un établissement *scolaire* qui, par son expérience de la jeunesse et de l'enseignement est apte à assurer son développement harmonieux ? L'enfant, d'ailleurs, ne le désire-t-il pas, plus ou moins inconsciemment parfois ? Ne souhaite-t-il pas se dégager des *influences* de certains camarades, influences qu'il n'ose pas avouer mais *qui souvent* le touchent en profondeur ? Ne serait-il pas heureux parfois, aussi de fuir l'inquiétude harcelante de la famille, voire même sa sollicitude ? Savons-nous toujours, parents, ce qu'il faut faire pour bien faire ?

N'est-ce pas respecter l'enfant que de lui reconnaître le droit de changer ? L'internat peut être l'occasion pour lui, de se reprendre, de se prendre en charge, de passer le cap difficile. Il peut lui apporter le soutien régulateur d'un encadrement rassurant, le soutien des habi*tudes* : habitudes de travail, de discipline. Ce peut être une façon de le *fortifier intérieurement,* d'accroître sa confiance en lui. A la condition toutefois que, *détaché de son* cadre habituel, il sente toujours -quoi qu'il arrive- les solides amarres qui le rattachent au havre familial.

L'esprit de l'Ecole Privée de Château-Bas

Le but visé par l'Etablissement d'enseignement secondaire de Château-Bas, comme par tous les Etablissements de cette catégorie, est de cultiver les enfants *qui lui sont* confiés pour répondre aux vœux des parents qui *attendent d'un tel établissement* qu'il dispense un savoir permettant la réussite au Baccalauréat *en* vue de l'accès aux Universités et de l'action professionnelle, en vue de la réussite dans la vie.

Mais la caractéristique de l'Ecole de Château-Bas *est qu'elle lie intimement* la culture scolaire à la culture, à l'éducation du caractère, qu'elle l'inscrit dans une philosophie de l'existence.

L'enseignement doit être *intimement lié à la culture* du caractère. On a en effet, l'intelligence de son caractère. *Les* Latins avaient raison : l'imbécile est un faible.

L'Ecole de Château-Bas vise essentiellement à forger des hommes forts, durs avec eux-mêmes, *ayant le goût de l'effort.* Le courage est, en effet, la condition même du développement de l'intelligence et de l'acquisition du savoir. Toute acquisition *du savoir n'est possible* que par «l'attention» et l'attention est une vertu disait Descartes. *Elle* suppose en effet le désintéressement, l'humilité parfois. Toute acquisition du savoir suppose l'acharnement, la patience. Toute activité intellectuelle fruc*tueuse suppose la* méthode, laquelle exige le respect des données dans leur *singularité,* la *pondération*. Toute activité intellectuelle fructueuse exige l'esprit *critique, à base de* retenue, exige le goût du risque à base de confiance en soi.

L'Ecole de Château-Bas se veut école du courage.

Ses moyens ? Elever l'enfant à ses propres yeux, lui donner le sens des responsabilités, le faire se prendre en charge, lui répéter sans cesse le beau mot d'Epictète :«Tout homme en naissant est *confié à lui-même*», lutter contre l'esprit de revendication, contre cette tendance trop *répandue* à tout attendre des autres, lui donner, au contraire, le sens des autres.

L'Ecole de Château-Bas *se veut école de la générosité.* Au Cogito Cartésien, elle veut substituer un «je *communique, donc Je suis».* A notre époque planétaire, on ne saurait être *sage tout seul.* Communiquer, ce n'est pas sortir de soi, c'est exister davantage : nous sommes multipliés par nos semblables.

Nature de l'enseignement dispensé à Château-Bas

Quel enseignement est le plus formateur de la *personnalité* ?

Il est bien des façons, certes, de forger sa personnalité. Combien de personnalités de premier plan ont fait leurs humanités dans la rue ! Combien d'hommes se sont enrichis en luttant au cœur de cette «garce de vie», en essayant *de s'en sortir, en inventant* au pied du mur, trouvant toujours en eux du mouvement pour *aller plus loin,* pour recommencer, pour livrer bataille.

Il est bien des chemins pour faire honneur à l'homme.

Plus court et plus doux a semblé ce chemin dès que les progrès de la civilisation ont facilité l'accès à l'école et l'enseignement est devenu moyen de donner sa mesure.

Mais quel enseignement pour *la mesure de chacun* ? Il est évident que le même enseignement ne peut *convenir à tous.* Si l'attention, condition de la compréhension et de l'acquisition du savoir, est à base de courage, il est de par les goûts et les dispositions de chacun des courages trop coûteux. Et n'est-ce pas trahir l'âme de l'enfant que d'exiger de lui *l'attention* à ce qui ne l'intéresse absolument pas ?

Tel enfant réussira dans l'enseignement technique qui répugnera à l'enseignement classique. Et par *le biais* de l'enseignement technique, par le biais d'une spécialité, ne pourra-t-il pas, avec appro*fondissements* et élargissements successifs, accéder à une universalité ?

Inverse est la démarche *de l'enseignement secondaire* : il part de l'universel au profit d'une *spécialité. Mais cette* démarche, elle-même, peut être conçue de differentes façons.

A quelles disciplines intellectuelles donner la priorité selon cette optique *d'universalité* ?

L'Ecole de Château-Bas, quant à elle, donne la priorité *à l'étude de la langue* française ; elle attache la plus grande importance à l'art de s'exprimer oralement et par écrit, elle veut faire la guerre à la pauvreté et à la vulgarité du *langage. Les jeunes ne* savent plus parler. Peut-on parler de langage à propos de ces successions d'interjections, d'apostrophes gesticulées, de ces répétitions d'expressions toutes faites qui constituent la conversation de la plupart des jeunes d'aujourd'hui ? Il faut réagir contre cette régression de l'art de parler. Le langage est *l'honneur des hommes* et c'est aussi un excellent moyen de réussite dans la vie. *C'est armer un enfant* que de lui donner le pouvoir de s'exprimer. L'expé*rience montre que c'est* parfois le langage qui permet de sortir de situations délicates. *Il est des conflits* qui ne se résolvent pas parce qu'on ne sait pas trouver les mots qui *conviennent, qui sauvent.* Celui qui ne sait pas s'exprimer est un infirme. Quelle *liberté donne* cet art de s'exprimer !

Si l'Ecole de Château-Bas donne la priorité à l'enseignement de la langue française, il va sans dire que les autres disciplines littéraires et scientifiques n'en sont pour autant nullement négligées. Elles profitent de l'apprentissage d'une expression juste, claire.

Méthode de l'enseignement dispensé à Château-Bas

L'enseignement dispensé à Château-Bas fuit l'infantilisme. Il s'interdit de recourir au langage bêtifiant, à l'image inutile ou insipide. *L'enfant* de 12 ans est capable d'abstrac*tion,* il *est plus intelligent* qu'on ne le croit. En revanche, s'il ne faut pas *sous-estimer son intelli*gence, il ne faut pas se tromper sur sa sensibilité, *n'en précipitons pas son* développement, ne jouons pas avec des sentiments naissants. En un mot, respectons l'enfant, prenons conscience de ses richesses, élevons-le à ses propres yeux mais ne le sclérosons pas en plaquant sur lui nos expériences d'adulte.

Pour obtenir ce résultat, pour personnaliser l'enseignement, *celui-ci est organisé* à Château-Bas de façon originale. Pas de séparation en classe. Les élèves sont répartis en petits groupes, non selon leur âge, mais selon leurs aptitudes et leurs goûts. Un élève peut suivre les cours d'une discipline *dans un groupe* et ceux d'une autre discipline dans un autre groupe. La *matière de chaque* discipline est d'autre part abordée par vagues successives : le programme final, celui des deux dernières années est abordé dès la 6e puis petit à petit creusé, enrichi.

Cette conception de l'enseignement est rendue applicable par le très petit nombre d'élèves acceptés à Château-Bas : une cinquantaine au maximum.

Le cadre de Château-Bas

Cette conception de l'enseignement, cette philosophie de l'existence ne sauraient se détacher du cadre de l'Ecole de Château-Bas.

Le Château de Mimet, dit Château-Bas, est situé au cœur de la Provence dans une des régions les plus favorisées de France au point de vue climatique.

Les élèves de l'école *sont* logés dans les ailes du Château dont les fonda*tions datent du XIIIe siè*cle. Charles Quint, lors d'un retour d'Italie, séjourna dans l'une d'elles pour y lancer ses troupes sur Marseille, troupes que repoussèrent courageusement des Marseillaises...

Au XVIIe siècle, un rez*de-chaussée,* de *style très* classique avec sa cour d'honneur Louis XIV fut construit, *puis ce fut sous* Napoléon 1er, le premier étage avec sa corniche *triangulaire, caractéristi*que du style Empire qui donne à l'ensemble une apparence sobre et majestueuse.

Un parc de 5 ha avec des arbres centenaires, de longues *allées de platanes,* des pelouses, des bosquets, des étangs, une grande *piscine, un tennis...* permettent au mieux une vie agréable et tonifiante.

Mais si le cadre est favorable à l'épanouissement, c'est dans ce cadre que les élèves doivent forger leur *personnalité.* Ils *y seront* aidés par l'ambiance de sollicitude et de gentillesse, *l'ambiance de cha*leur humaine dans laquelle ils vivront ; les encouragements, *les* réconforts leurs seront sans cesse prodigués. Mais il faudra qu'ils comprennent que ces privilèges de l'existence que leur famille veut bien leur accorder, leur confèrent des devoirs : ceux de «se faire» pour être plus tard utiles aux autres, pour diminuer les injustices du sort, faire profiter les *autres de ce* que l'heureuse chance d'un moment de leur vie leur a accordé afin que le plus d'hommes possible connaissent, non pas le bonheur -qui est le privilège des *Dieux*- mais le plaisir qui nous est commun avec les animaux et surtout la joie qui est le propre de l'homme.

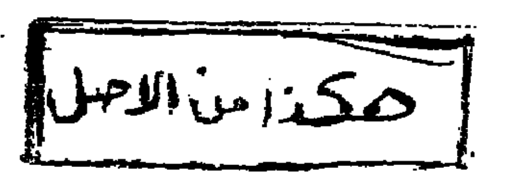
La Fondatrice de
l'Ecole Privée de
Château-Bas,

Madame Boviatsis Renée

Docteur en philosophie
Officier d'Académie
Professeur honoraire
des Lycées français et du
Centre National
de *Télé-Enseignement*

Directrice du Cours
Descartes de Montpellier

Ecrire pour renseignements et inscriptions pendant les mois de juillet et d'août à Madame Boviatsis - Directrice du Cours Descartes 2250 Route de Mende 34100 Montpellier Tél. (67) 63.36.03



Le Monde

société

RELIGION

La fin du congrès eucharistique de Lourdes

Le quarante-deuxième congrès eucharistique international s'est terminé à Lourdes le 23 juillet. Au cours de la dernière grande manifestation — une célébration eurcharistique présidée par le cardinal Bernardin Gantin, légat du pape, sur la prairie face à la grotte, — onze prêtres ont été ordonnés.

Dans son homélie, le cardinal a lancé un appel en faveur des vocations sacerdotales. « L'Eglise aura les prêtres qu'elle mérite, a-t-il dit, ils surgiront bien difficilement dans une Eglise tiède, relâchée, repliée sur elle-même. Et le magistère ne se sent pas le droit d'abaisser les exigences de la vie sacerdotale, ce qui serait déjà le signe du sel affadi et ne constituerait pas un vrai remède (...). Il semble qu'après une période d'incertitude et de stagnation dans de nombreuses régions du monde, les réponses aux appels de Dieu deviennent plus résolues. »

Deux langages à harmoniser

Lourdes. — Alors que les derniers alléluias résonnent dans les rues de Lourdes, lancés comme un défi par les jeunes qui montent vers la gare, rompus de fatigue, peut-on tenter un bilan de ce congrès eucharistique, au sujet duquel *on* a dit et écrit tout et son contraire ?

Sans doute l'essentiel demeure invisible, dont les fruits ne se manifesteront qu'à long terme. Certes, le menu a été d'une telle richesse qu'il était impossible d'être partout, de suivre toutes les manifestations. Il est vrai aussi que l'objectivité n'existe pas. Mais faut-il se taire pour autant ?

« Les médias peuvent-ils saisir autre chose que l'apparence ? », se demande un des responsables du centre de presse du congrès dans un article paru dans *la Croix* du 23 juillet, (édition de province), qui ajoute : *« Peuvent-ils rendre compte, à moins de participer de près dans une attitude de réceptivité qui ne se trouve que dans une certaine pauvreté ? Le message du congrès de Lourdes est sans doute, comme celui de l'Evangile, réservé à ceux qui se dépouillent de leur suffisance. »* Tentons néanmoins une analyse de l'événement.

Plus de la moitié des délégués — 16 000 sur 27 000 — étaient Français, alors que vingt autres pays européens ont fourni 6 000 membres ; dix-sept pays des Amériques, 2 500 membres ; trente pays africains, 1 200 membres ; seize pays asiatiques, 760 membres et quatre pays de l'Océanie, 400 membres.

De notre envoyé spécial

Fallait-il en conclure avec *Mgr Gabriel Matagrin*, évêque de Grenoble, que, d'un point de vue français, en tant qu'*« assemblée du peuple de Dieu »*, le congrès était une réalisation inattendue de l'idée lancée par le cardinal Etchegaray à la dernière assemblée plénière de l'épiscopat de convoquer un synode national de l'Eglise de France ?

C'est aller un peu vite en besogne. D'abord, deux tiers des participants étaient issus des milieux indépendants ou aisés, et tous en tant que délégués par leurs diocèses, paroisses ou mouvements, représentaient forcément les catholiques les plus pratiquants et les plus militants. *D'autre part*, pour un tiers, soit neuf mille sur vingt-sept mille, les congressistes étaient des jeunes de moins de vingt ans. Et les courants représentés étaient davantage « charismatiques » (Focolari, mouvement eucharistique des jeunes, étudiants du C.E.P., Taizé) que marqués par un engagement social et politique, certains mouvements d'action catholique comme l'ACO (Action catholique ouvrière) ou la JIC (Jeunesse indépendante chrétienne) ayant boudé le congrès.

Non seulement les délégués français parlaient donc au *nom* des seuls pratiquants (16 %), mais on avait l'impression que Lourdes avait été confisquée, le temps du congrès, à son peuple habituel de catholiques « sociologiques ». On avait supprimé les processions du Saint-Sacrement ainsi que les messes devant la grotte, on ne parlait plus des piscines dont la clientèle a baissé ; les malades étaient les grands absents. Ils n'étaient qu'une centaine au congrès, délégués parmi les délégués car on n'avait pas prévu l'encadrement médical nécessaire pour en inviter davantage.

Pourquoi alors avoir choisi Lourdes ? Deuxième ville hôtelière de France, c'est aussi un sanctuaire marial de renommée mondiale de nature à plaire au pape mais qui pouvait quelque peu détourner *le* congrès de son objet premier — l'eucharistie — et en rétrécir la dimension œcuménique.

Les Eglises non catholiques n'avaient *pas été invitées* officiellement, les orthodoxes, anglicans et protestants ayant été invités individuellement. Il y eut quelques gestes marquants, telle la remise au légat, pour Jean-Paul II, par un groupe d'anglicans, d'une *étole* brodée avec les armes du pape, et de la croix de Canterbury, ou encore l'intervention de Mgr Armand Le Bourgeois, président de la commission œcuménique de l'épiscopat lors d'un débat : *« Il ne me déplaît pas qu'en toute bonne foi un certain nombre de catholiques et de protestants communient réciproquement à leur table d'eucharistie. »* Mais il y eut aussi des maladresses, telle l'opposition à toute hospitalité eucharistique *entre catholiques et orthodoxes* exprimée par le patriarche grec catholique Maximos V ou encore la remarque de Mgr Boffet qui se félicitait devant un pasteur protestant de ce que *« nous n'élevons plus les petits catholiques dans la haine des protestants »*.



(Dessin de PLANTU.)

Un double dualisme

Mais la principale raison pour laquelle le congrès eucharistique ne saurait se confondre avec une quelconque assemblée de peuple de Dieu dans le style des conseils pastoraux nationaux qui ont eu lieu dans plusieurs pays (Pays-Bas, Allemagne, Suisse, Angleterre) depuis le concile, tient essentiellement au mode de discussion entre participants et de communication entre les délégués et les autorités institutionnelles.

Ce congrès marque un progrès sur les précédents par son souci de *remplacer les grandes manifestations triomphalistes par des tables rondes et des assemblées* de travail où les congressistes pouvaient soulever les questions qu'ils avaient longuement préparées ; mais le nombre des participants (chacune des dix tables rondes, par exemple, a réuni plusieurs *milliers* de *personnes*) a empêché les débats en profondeur.

Différents groupes ont élaboré, cependant des messages ou des déclarations. L'Action catholique en milieu rural appelle les chrétiens et les Eglises, *« dans le prolongement du symposium international de Toulouse (...), à ne pas briser la chaîne du partage qui traverse les générations et les continents »*. Dans un message d'Amérique latine, il est en outre écrit : *« Nous n'acceptons pas un colonialisme religieux et culturel qui pourrait nous aliéner de notre nature de peuples libres dans le Christ. »*

Les jeunes du congrès, pour leur part, dans un appel destiné au monde entier, écrivent : *« Les cris d'ouvriers au chômage, d'étudiants disqualifiés, de paysans dépossédés, de citoyens privés de liberté, d'opposants torturés, d'hommes affamés, d'enfants mal aimés, de jeunes privés d'espoir, de pauvres toujours plus pauvres, ont retenti en béatitude d'aujourd'hui. Interpellés, nous affirmons notre volonté d'agir ensemble pour construire le monde nouveau. »*

Face à ce foisonnement qui est monté de la *base* du congrès, s'est fait entendre un discours officiel venu d'en haut. C'est un autre langage où il n'est question que de prière, de théologie, du sacrement de l'Eucharistie. Ce dualisme était aussi perceptible dans les conclusions des deux assemblées de Toulouse (symposium) et de Lourdes. C'était comme si on avait voulu dissocier les deux — et certains l'on dit officiellement — le symposium devant traiter de l'homme et des implications éthiques, sociales et politiques de l'Eucharistie ; le congrès se consacrant exclusivement à Dieu et au Christ présent dans l'Eucharistie. Heureusement, la vie s'est chargée de bousculer une dichotomie, aussi artificielle et les deux langages se sont mêlés, se sont répondus et parfois heurtés dans un dialogue qui pourra se révéler fructueux : il restera aux congressistes, de retour chez eux, à prolonger par des engagements concrets les résultats de ces deux réunions.

ALAIN WOODROW.

SANS L'ACCORD DU VATICAN

Cinq évêques ont été consacrés par l'Église patriotique chinoise

De notre correspondant

Pékin. — Cinq évêques ont été officiellement consacrés, ce vendredi 24 juillet à Pékin, par l'Eglise patriotique chinoise. La cérémonie s'est déroulée à l'église de Nantang, en présence des caméras de la télévision et d'un public d'officiels, mais en l'absence du moindre fidèle.

Les cinq nouveaux prélats qui ont reçu la crosse épiscopale et les autres insignes distinctifs de leurs fonctions sont : Mgr Qian Huimin, de Nankin ; Mgr Ma Longlin, de Suzhou ; Mgr Xu Zhengjia, de Shenyang (province de Liaoning) ; Mgr Zhao Jinnong, de Tianshui (province de Gansu), et Mgr Zhang Wenling, de Dali (province de Shaanxi).

Cette cérémonie et la publicité que les autorités ne vont pas manquer de lui donner — comme l'atteste la présence sur les lieux d'une équipe de la télévision — marquent une étape de plus dans le conflit avec le Vatican, surgi le mois dernier à la suite de la nomination par Rome de Mgr Tang comme archevêque de Canton. Cette mesure, considérée par l'Eglise patriotique comme une ingérence dans ses affaires internes, a été vigoureusement condamnée par elle, et Mgr Tang, qui avait été autorisé l'an dernier à partir à l'étranger pour raisons de santé, après avoir passé une vingtaine d'années en prison, a été déchu de sa fonction d'évêque de Canton par l'Association patriotique de ce diocèse.

Plus récemment, l'Association catholique patriotique chinoise, la commission administrative nationale de l'Eglise catholique chinoise et le collège épiscopal ont, de nouveau, protesté contre l'attitude du Saint-Siège dans cette affaire. Au cours d'une réunion tenue le 15 juillet et présidée par Mgr Zhang Jiashu, évêque de Shanghai et président de l'assemblée épiscopale, ces trois organisations ont réaffirmé que *« les évêques chinois devaient être élus et ordonnés par le clergé et les congrégations chinois »*. L'intention du Vatican, en ignorant ce *« droit sacré »* des catholiques de ce pays, poursuit la déclaration, est de *« ramener l'Eglise chinoise une fois de plus sous son contrôle et de la faire revenir à un état colonial, ce que ni le clergé chinois ni les congrégations ne peuvent en aucune manière tolérer »*. Rédigé sur un ton très violent, le document s'en prend directement au pape, dont il est dit que les *« paroles de bonne volonté »* prononcées envers l'Eglise chinoise pendant sa tournée asiatique n'étaient qu'*« hypocrisie »*. La résolution appelle le clergé chinois à *« s'unir pour sauvegarder [illegible] l'indépendance, la dignité du [illegible] et les intérêts de l'Eglise, [illegible] s'opposer à toutes les ingérences et au sabotage du Vatican et de toutes les forces réactionnaires de l'extérieur »*.

MANUEL LUCBERT.

UNE MISE AU POINT DE L'ARCHEVÊCHÉ D'UTRECHT

L'archevêché d'Utrecht (Pays-Bas) dément que la phrase de la lettre du cardinal Willebrands du 25 avril 1981 (*« Quand un membre du corps est souffrant, tout le corps souffre »*) désigne l'évêque traditionaliste de Roermond, Mgr Gijsen, ainsi que l'avait laissé entendre notamment *le Monde* du 8 mai. L'auteur *« avait en vue le fonctionnement de la conférence épiscopale des Pays-Bas elle-même »*.

Le texte intégral de la lettre du cardinal vient d'être publié dans *la Documentation catholique* du 12 juillet (Bayard Presse, 5, rue Bayard, Paris 75393, Cedex 08).

SCIENCES

LA MISE EN PLACE DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

M. Chevènement a réuni les directeurs des organismes de recherche et installé le comité chargé de préparer le colloque national

Ce vendredi 24 juillet, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la *technologie, met en place le comité d'organisation* du colloque national sur la recherche et la technologie qui doit préparer la loi programme *que le ministre compte soumettre* au Parlement au printemps 1982. Ce colloque se tiendra à Paris, aux alentours du 15 janvier. Sa durée prévue est de quatre jours. Comme l'a annoncé M. Chevènement, il sera précédé définition des grands axes d'une politique de recherche, les chercheurs, et au-delà les syndcats et les grandes forces représentatives de l'opinion publique » (« le Monde du 30 juin »).

Le comité d'organisation sera saisi, *début septembre*, d'un *texte* d'orientation que prépare actuellement un *collaborateur* du ministre. Ses membres animeront, individuellement ou en binômes, des groupes de travail thématiques dont les rapports devraient être *terminés en décembre. Ils prendront* en compte les résultats des *assises* régionales, qui *auront lieu* avant le 15 novembre. Il restera alors à établir une synthèse de tous ces travaux préparatoires.

Le conseil des ministres du *3 juillet* avait décidé que le professeur François Gros, directeur de l'Institut Pasteur, présiderait le comité d'organisation du colloque. Le rapporteur général sera *M. Philippe Lazar, récemment* nommé président du comité scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale *(le Monde* du 15 juillet). Le rapporteur général adjoint sera M. Michel Callon, sociologue, professeur à l'Ecole des *mines*. Parmi les membres du comité on relève les noms de Mme Gisèle Dessieux et de MM. Philippe Chartier, Jacques Friedel, Alain Gomez, Claude Kordon, Francis Lorentz, Guy Ourisson, Claude Pair, Serge Ravanel, *Jacques Robin*, Jean Rosa, Jean-Jacques Salomon et *Jacques Sevin mais cette liste* n'est pas limitative. D'autre part, une petite structure administrative est mise en place pour l'organisation matérielle du colloque.

Le décret d'attribution des pouvoirs de M. Chevènement a, d'autre part, recueilli toutes les signatures nécessaires et va être publié très prochainement au *Journal officiel*. Il est très similaire au texte qui avait été élaboré par le premier gouvernement de M. Mauroy, mais auquel M. Pierre Joxe, alors ministre de l'industrie s'était opposé (*le Monde* du 19 juin). Le successeur de ce dernier au ministère de l'industrie, *M. Pierre Dreyfus*, a accepté le projet de décret après que le premier ministre lui a donné certaines assurances sur l'interprétation du texte. Il est en particulier précisé que le Comité de l'énergie atomique — qui joue *le rôle d'un conseil d'administration* du Commissariat à l'énergie atomique — sera présidé par le premier ministre, lequel déléguera suivant les cas cette présidence au ministre intéressé (recherche et technologie, industrie, défense). *Le décret d'attribution du ministre* de l'industrie a aussi été approuvé. Ce dernier garde, en pratique, les attributions qu'il avait auparavant, exceptées celles qui sont transférées au ministre de la recherche et de la technologie.

Un mécanisme de double tutelle

Pour ce *dernier*, le *décret* prévoit que la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST), le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), la Délégation à l'innovation et à la technologie (DIT) et l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), dépendront complètement du ministère de la recherche et de la technologie, les deux derniers pouvant être mis à la disposition, en tant que de besoin, du ministère de l'industrie. Pour les autres organismes, le décret prévoit un *mécanisme de double tutelle*, mais avec une nette prépondérance en faveur de M. Chevènement. Les budgets seront préparés par les services de ce dernier et inscrits au fascicule de son ministère. En ce qui concerne l'emploi scientifique, l'organisation et le fonctionnement des organismes, le statut des personnels sera préparé et mis en œuvre par le ministère de la recherche et de la technologie, en liaison avec les ministères intéressés.

D'autre part, le ministre sera associé aux actions de coopération scientifique internationale et devra être *« obligatoirement* consulté » sur les programmes de recherche des *entreprises nationales*.

M. Chevènement a réuni, jeudi 23 juillet, les directeurs des établissements et organismes de recherche *dont* il a la tutelle (1). Il a annoncé son intention de tenir régulièrement de telles réunions. Il a précisé à ses interlocuteurs les attributions de son ministère et les a invités à participer à la préparation du colloque national. Il leur a aussi demandé d'associer largement leurs personnels à l'information et à la concertation à l'intérieur de l'organisme. Il a insisté sur l'importance d'une large information scientifique et technique, et a *souhaité* que les organismes ouvrent largement leurs portes. *Le problème de l'information* scientifique et techniques avec ses divers aspects (banques et bases de données, édition en langue française...) est d'ailleurs un de ceux qui *préoccupent* particulièrement le ministre.

M. *Chevènement* a enfin rappelé les acquis du collectif budgétaire — six cent vingt-cinq créations d'emploi — et indiqué que le budget pour 1982 serait *« dans la trajectoire des 2,5 % »* (2).

MAURICE ARVONNY.

(1) Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), Centre national d'études spatiales (CNES), Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), Commissariat à l'énergie solaire (COMES), Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), Institut Pasteur, Institut national de la recherche agronomique (INRA), Institut national de recherche chimique appliquée (IRCHA), Office de la recherche scientifique et tecnique outre-mer (ORSTOM), Groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale (GERDAT), Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), Centre national d'études des télécommunications (CNET), Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA), Agence de l'informatique (ADI), Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), Office national de recherches aérospatiales (ONERA).

(2) Le président de la République s'est donnée l'objectif d'une dépense nationale de recherche et développement atteignant 2,5 % du produit intérieur brut en 1985.

QUATRE LAURÉATS DU PRIX NOBEL S'OPPOSENT A UN SYNDICAT DE CHERCHEURS

MM. François Jacob et André Lwoff, prix Nobel de médecine, et MM. Alfred Kastler et Louis Néel, prix Nobel de physique, ont adressé la lettre suivante à Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie :

« Les soussignés demandent à M. le ministre de la recherche de ne pas donner suite à l'exigence du Syndicat national des chercheurs scientifiques (« le Monde » du 9 juillet) *réclamant la démission des directeurs des grands organismes de recherche scientifique. Les directeurs de ces organismes doivent pouvoir prendre leurs décisions motivées par des impératifs scientifiques, en évitant de céder à toute pression syndicale. »*

DÉFENSE

Promotions et nominations militaires

Sur proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du 23 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

Chef de contrôle général des armées : Henri Blandin

● *Contrôle général.* — Est nommé chef du contrôle général des armées le contrôleur général des armées Henri Blandin, en remplacement du contrôleur général des armées Henri Azam qui atteint la limite d'âge de son grande le 7 août.

Cinq étoiles pour les généraux Lemattre et Biré

● *Terre.* — Sont élevés au rang et à l'appellation de général d'armée, les généraux de corps d'armée Jean Biré (nommé *inspecteur général de l'armée de terre*) et Bernard Lemattre.

Sont promus général de corps d'armée : les généraux de division Jacques Ménard, Claude Le Henaff (*nommé conseiller du* gouvernement pour la défense) et Charles Fricaud-Chagnaud.

Est nommé gouverneur militaire de Metz, commandant le 1er corps d'armée et la VIe région militaire, le général d'armée Bertrand de Montaudouin.

Sont promus : général de division, le général de brigade Alexandre Cruveille ; général de brigade, les colonels Henri Eyraud (*placé en position détachée* auprès du premier ministre), Pierre Franco, Jean-Raymond Grenouilleau, François Lecouffe ; intendant général de 2e classe, Maurice Demange (placé en *position* de service détaché auprès du ministre *de l'agriculture* en remplacement de l'intendant général de 1re classe Jean Albert).

Est mis à la disposition du ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, le général de brigade Jean Gilard.

Sont *nommés* : commandant l'Ecole d'application de l'arme blindée et de la cavalerie, le général de brigade Gilbert Robert ; commandant la 64e division militaire territoriale le général de brigade Jean Brette.

● *Marine.* — Sont nommés : commandant la zone maritime de l'océan Indien le contre-amiral Claude Corbier ; chargé de mission auprès du chef d'état-major *de la* marine, *le* contre-amiral Jacques Bonnemaison.

● *Air.* — Sont nommés : *président du conseil permanent* de la sécurité aérienne le général de brigade aérienne Maurice Tourniaire ; adjoint opérationnel au général commandant la IIe *région aérienne* et commandans la zone aérienne de défense Nord, *le* général de brigade aérienne Jean Fleury.

● *Armement.* — Sont nommés : directeur adjoint de la direction des constructions et armes navales de Toulon l'ingénieur général *de deuxième classe* Jean Seve ; directeur adjoint de la direction des constructions et armes navales de Brest, l'ingénieur général de deuxième classe Bernard Pillan.

Est placé sur sa demande en service détaché auprès de l'Office national d'études et de recherches aérospatiale l'ingénieur général de deuxième classe Alain Journeau.

MÉDECINE

Pour la deuxième fois

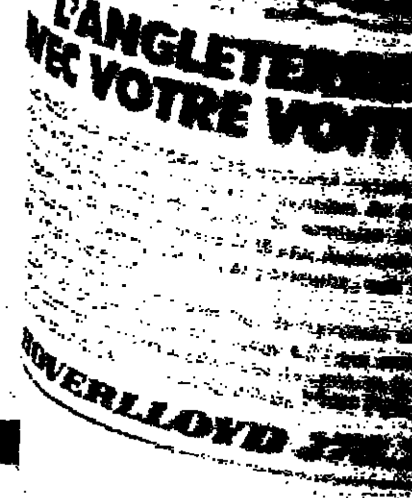
UN CŒUR ARTIFICIEL EST IMPLANTÉ SUR UN MALADE AMÉRICAIN

Houston *(A.F.P., A.P.)*. — Une équipe de chirurgiens de l'hôpital épiscopal Saint-Luke, de Houston (Texas), dirigée par le docteur Denton Cooley, a implanté, jeudi 23 juillet, un cœur artificiel sur un patient âgé de trente-six ans. Un porte-parole de l'établissement a précisé que les médecins cherchaient un cœur humain pour remplacer l'appareil, conçu uniquement pour parer aux situations d'urgence.

[Il est vraisemblable que cette intervention va relancer la vive polémique soulevée, en 1969, par la première tentative de ce genre. A cette époque, le docteur Cooley, alors professeur à l'université Baylor de Houston, avait greffé une prothèse du même type, mise au point par le docteur Domingo Liotta sur un patient âgé de quarante-sept ans, Haskell Kapp. Ce dernier n'avait survécu, grâce à cette prothèse, que soixante-cinq heures, au terme desquelles un cœur humain lui avait été greffé ne prolongeant la vie du malade que d'une journée.

Cette opération s'était accompagnée d'une intense campagne publicitaire de la part du docteur Cooley et le docteur Domingo Liotta s'était vu retirer, non seulement ses crédits publics de recherche mais aussi l'autorisation d'enseigner. Fortement critiqué, le docteur Cooley dont les fonds provenaient essentiellement de sources privées, avait à son tour quitté l'hôpital puis l'université Baylor, *afin de continuer ses activités* à l'hôpital privé Saint Luke, où il a réalisé l'intervention du 23 juillet.

Tout dernièrement (*« le Monde »* du 1er avril 1981) l'autorisation d'implanter un cœur artificiel demandée par le docteur William de Vriés, de l'hôpital de Salt Lake City (Utah) avait été différée par la Food and Drug Administration, qui a souhaité des *études plus approfondies sur ce sujet*.]



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

La France autour d'un été

Nous proposons cet été un tour de la France touristique moins connue sinon méconnue. Voici quelques sites à l'écart des grandes routes de la transhumance estivale ; sauvés pour cela de la défiguration mais où s'expriment avec acuité quelques-unes des préoccupations brûlantes de la France en vacances.

Aujourd'hui, la vallée de la Bérarde, la semaine prochaine, Alésia et le dossier de la protection des sites historiques.

Au cœur des Alpes, la vallée de la Bérarde

« *DE toutes les courses à faire en Oisans, celle de Saint-Christophe et de la Bérarde est la plus longue : la plus pénible ; mais elle est aussi la plus extraordinaire et la plus émouvante par le caractère tranché des sites, par la sombre majesté des tableaux et par les incidents de tout genre qui l'accompagnent. Pendant un trajet de 28 kilomètres, la nature, tour à tour gracieuse et sévère, grandiose et terrible, captive les regards et l'esprit du voyageur, et la mène par tous les degrés de la surprise et de l'étonnement.* »

Elle a moins vieilli qu'on ne pourrait le croire, cette description romantique du docteur Roussillon (1) ! En 1854, il estimait à huit heures la durée de la marche ou de la chevauchée vers la Bérarde, avec, pour compagnons de route, le « *fracas solennel* » du torrent le Vénéon, des escarpements « *gigantesques* » et des forêts « *chétives* ». Aujourd'hui, l'étroite route, où les véhicules se croisent malaisément, à certains endroits aménagés, mène à la Bérarde en une heure, mais les superlatifs restent valables pour cette haute vallée qui mérite d'être classée parmi les plus beaux sites des Alpes françaises.

Puisque ces paysages parlent si bien à l'imagination, disons qu'il s'agit d'une vallée-cathédrale. La nef, qui part de Bourg-d'Aru débute sur un labyrinthe de rocs et gagne le replat du p..n du Lac, dont les avalanches titanesques ont raboté les flancs de siècle en siècle. Aiguille de Lanchatra, tête de Lauranoure, tête Moute, aiguille du Plat-de-la-Selle en sont les piliers. A droite comme à gauche, mille cascades rugissent de tous leurs panaches. Les chalets d'alpages s'accrochent au bord des précipices. Des petites vallées latérales, mais aussi aiguës que celles du Vénéon, mènent à des « saints » fameux : le pic d'Olan ou la Dibona.

A Saint-Christophe-en-Oisans, deux haltes : une pour le pont du Diable, qui domine un torrent enragé et noir au-dessus duquel les lys orangés tendent leur calice ; une autre pour le petit cimetière où les morts en montagne dorment de leurs rêves inachevés : « *6 août 1885... La Meije ; 1909...* » « *Au col des Grands Ecrins, Elisabeth succombe. Alpinistes, ses frères, de fleurs parez sa tombe* »... « *Tombé aux Bans... A dévissé vers la Pointe-Maximin.* »

Le Clos-d'en-haut, Champhorent, les étages et, au-delà d'un ultime pont, La Bérarde (1 738 mètres), qui trône dans ce cul-de-sac gigantesque. Au chevet : les écrins. Transept de droite : les bans. Transept de gauche : le buffet vertigineux des orgues de La Meije. Voici le sanctuaire de la marmotte, du rhododendron, du genévrier et de la gentiane. La montagne est nue et les avalanches se chargent de la dépouiller des pauvres aulnes qui lui poussent en été. C'est la vraie frontière entre la vie, qu'elle soit végétale ou animale, et le monde exclusivement minéral. Ici, bat l'un des cœurs de l'alpinisme mondial, car nombreux sont les fidèles à venir célébrer le roc et la glace, mais dans une vallée qui perd, homme après homme, ses habitants.

Rude y était l'existence ! « *Chaque ménage faisait des pommes de terre, du seigle, de l'orge et de l'avoine*, raconte Pierre Paque, ancien guide de première classe, né en 1901. *Nous possédions une vache, quelques chèvres, des moutons. Comme il n'y avait pas assez d'herbe en bas, les femmes et les gamins montaient tout l'été dans l'alpe avec les poulets et les cochons. Restaient au village le patron et ses fils les plus costauds pour les récoltes. Ils montaient ensuite là-haut pour faire du foin jusqu'à la neige. Ça ne suffisait pas ; nous ramassions les feuilles mortes ; nous coupions le genièvre et même les aulnes dans les communaux pour donner aux chèvres comme fourrage. L'hiver était une longue période où l'on ne pouvait pas gagner d'argent. Les bricoleurs en profitaient pour confectionner des rateaux, des louches. Tous tiraient les grives dans les sorbiers.* »

A son maximum, vers le Second Empire, la population de la vallée a dépassé les cinq cents âmes. C'est le début d'une période faste. Sur cette société rurale, pauvre mais équilibrée, se greffe l'activité hivernale des colporteurs qui cheminent à travers la France pour vendre des graines, de la toile ou pour réparer les parapluies et la faïence (2).

En 1877, Pierre Gaspard gravit le sommet de La Meije et prononce sa phrase historique : « *Ce ne sont pas les guides étrangers qui arriveront les premiers.* » Ce seront donc les gens de la vallée qui profiteront de la manne touristique.

Un tourisme de luxe naît grâce aux alpinistes anglais qui apportent un complément de ressources inespéré. Et Pierre Paquet de raconter la réaction de ce guide de retour d'une course trouvant son champ de seigle « *dégrené* » par une bourrasque.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 12.)

(1) Guide du voyageur dans l'Oisans. Tableau topographique, historique et statistique. J. H. Roussillon, 1854, réédité par les Presses universitaires de Grenoble. Collection « l'Empreinte du temps ».

(2) *Un type d'émigration alpine. Les Colporteurs de l'Oisans*, C. Robert-Muller et A. Allix, 1925, réédité par les Presses universitaires de Grenoble. Collection « l'Empreinte du temps ».

La montagne cruelle

PLUS de cent personnes *mourront cet été dans les* montagnes françaises. Si la logique des statistiques se répète... Peut-être moi. Peut-être vous. Un *sérac qui s'effondre sur* des alpinistes, une cordée de varappeur qui « dévisse » dans une paroi, *l'herbe longue de l'alpage qui em*pêche le randonneur de stopper une glissade anodine, et c'est le drame... *Blessés*... morts... hélicoptère... les *secouristes*... Un fait divers. *Pour peu* qu'un sauvetage spectaculaire et *périlleux* se déroule à une période où l'actualité politique et internationale s'affadit, les médias livreront, en direct, les *péripéties de* la *tragédie et ranimeront* dans l'esprit du public l'interrogation *mille* fois posée et toujours *sans réponse : peut-on empêcher* cette hécatombe ?

L'augmentation du nombre des *accidents de montagne s'explique*, en premier lieu, *par* l'afflux estival des vacanciers *qui*, depuis la fin de la *dernière guerre*, n'a cessé de prendre de l'ampleur. Les associations (Club alpin français, F.F.M., C.I.H.M.), le tourisme social, *l'accroissement* de la *durée des congés*, la *vogue du* corps, le désir de recréer l'*aventure* et l'effort dans une *société qui* les a *supprimés et puis*, tout simplement, les sensations capiteuses éprouvées au contact de *l'univers de la haute montagne ont* attiré vers les sommets les jeunes et les moins jeunes.

La « *démocratisation* » de l'espace montagnard a eu des effets pervers, car les *nouveaux* montagnards ont acquis très vite, au contact des *guides ou* à l'occasion de stages *de formation, les rudiments* techniques pour « *passer en tête* » et devenir « *premier de cordée* ». Savoir disposer un rappel de descente *ou tailler des marches dans la glace* ou planter un piton et une broche à glace ou encore savoir « ramoner » *une cheminée donne des ailes et* des désirs de conquête. On se met à rêver à l'aiguille du Dru, à la *Dibona... et on se tue à la descente* du Chardonnet ou sur les flancs du pic de Néouvielle. « *Bêtement* », comme on dit, parce que l'on en savait trop pour louer les services du guide, mais pas assez pour prévoir la corniche fragile et le caillou branlant.

Le manque d'entraînement joue aussi. Les citadins *prétendent* acquérir en quelques jours une forme physique que les profession*nels mettent plusieurs semaines à* trouver. Or c'est l'influx nerveux, la *résistance* dans l'effort, et, en *définitive*, la *connaissance de ses* faiblesses qui préviendront l'accident et qui en limiteront les conséquences.

Les dangers de l'amateurisme

L'*accident* se produit le plus souvent par beau temps. Les amateurs de pentes oublient que la montagne *se transforme* très vite et qu'il ne faut jamais se fier à ses apparences les plus souriantes. Le 18 juillet *1979, trois cordées dévissent* à la Tour ronde dans le massif du Mont-Blanc : huit morts. Partis tard, trop *tard, dans la matinée, les alpinistes* se sont trouvés dans une pente de neige molle sur laquelle il était *impossible* de *retenir quoi* que ce soit. L'un d'eux est tombé, entraînant sa cordée qui a fauché les deux suivantes.

Les *montagnards* amateurs oublient que la montagne restera toujours un univers d'exception où les *éléments réagissent avec* une brutalité extrême. On ne vit pas en haute montagne; on survit. Le soleil, *le gel, la brume, le vent de ces* hauteurs n'ont rien de commun avec ce qu'ils sont dans les plats et bas pays. Glace, neige *ou rocher*, le danger gîte partout et de façon permanente

Ceux qui ne comprennent pas le *plaisir* qu'il y a à miser sa peau sur une dentelle de roc, ceux que hérissent ces montées vers rien, *vers l'inutile, se scandalisent* des accidents et des morts et demandent qu'on y mette un terme. On entend *parfois ces mêmes* indignations communes à propos des accidents de moto, mais jamais de façon aussi *bruyante*.

En finir avec ce scandale ? D'accord. Mais comment ? Comme le *reconnaissait un ministre alpiniste*, il est exclu de placer au pied de chaque paroi un C.R.S. pour interdire *l'escalade* d'une voie *difficile*. Pas question non plus d'établir un permis de grimper, dont on voit mal sur quels examens il reposerait. La *réglementation s'avère* donc inadaptée.

Reste la responsabilité, qui de*manderait à être aiguisée*. D'abord, responsabilité des accidentés à l'égard des secours : les C.R.S., les pelotons de gendarmerie, l'hélicoptère, coûtent chers à mettre en œuvre ; une heure d'Alouette-III revient à environ 4 000 F. Les secourus doivent être les payeurs, afin qu'ils apprennent à calculer les ris*ques de leurs entreprises*.

Responsabilité ensuite à l'égard des co-accidentés : si une faute a *été commise par l'un des alpinistes*, il est normal que celui-ci supporte la réparation des préjudices infligés à ces compagnons. *La difficulté* tient à la détermination des responsabilités. A 3 500 mètres *d'altitude*, un constat de gendarmerie ne signifie pas grand-chose, tous les paramètres (ensoleillement, température, vent) changeant d'heure *en heure*. Le *nombre* des plaintes augmentant, il *faudra* bien trouver des ébauches de solutions. Car, *autrefois, la veuve d'un alpiniste* mort en course se refusait à porter plainte contre les auteurs de l'*accident, parce qu'ils appartenaient à* la même race que son mari. Aujourd'hui, elle cherchera le fautif. La *jurisprudence tiendra compte de* cette évolution des mentalités, qui se traduira par une multiplication *des inculpations pour coups et blessures*.

Le débat sur la sécurité en montagne ne sera jamais clos ni dans les prétoires ni dans les médias, et c'est très bien ainsi. Mais ceux qui aiment à retrouver le monde de la *verticalité feront* leur cette boutade du guide Paul Keller : « *La meilleure sécurité en montagne, c'est encore de ne pas y aller.* » — AL. F.

GUIDE

● *Suivez le guide !* Louer les services d'un guide de haute montagne ne coûte pas très cher. On trouvera ci-dessous quelques exem*ples de tarifs selon le niveau des* courses retenues :

Les Ecrins (voie normale), 900 F ; *les Ecrins (traversée)*, 1 300 F ; *la* Meije (traversée), 1 850 F ; le Pelvoux (traversée), 1 000 F ; le Rateau *(sommet est - arête sud)*, 800 F : le Râteau (sommet ouest), 600 F ; les Bans (voie normale), 800 F ; l'Olan (voie *normale*), 800 F.

★ Bureau des guides de l'Oisans, 38520 Bourg-d'Oisans. Tél. : (76) *30-03-25 ou Centre-information-*montagnes (CIMES), Maison du *tourisme, 14, rue de la République*, B.P. 227, 38019 Grenoble. Tél. : (76) *54-34-36*.

● *Apprendre la montagne*. Une autre *formule* consiste à s'inscrire à des stages dont la durée standard est d'une semaine. Il s'agit d'une *approche plus pédagogique* de la montagne :

— Tour de l'Oisans en dix jours *(10-19 août et 20-29 août)*. Départ du Mont-de-Lans. 1 680 F tout compris (guide, pension complète, *transport de Mont-de-Lans à Mont*-de-Lans).

★ OCCAJ, 38880 Autrans. Tél. (76) *95-33-23*.

— Stage de haut niveau dans le massif des Ecrins. Du 23 au 30 août. Il s'adresse à des alpinistes déjà expérimentés. Courses envisagées : la Meije (face sud et traversée), le Pavé (face sud), le Castor (arête sud-ouest), la Dent-Blanche (arête des quatre ânes). 4 000 F tout compris (un guide pour deux per*sonnes, les transports*, l'*hébergement* et la nourriture).

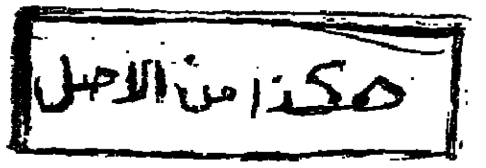
★ Bureau des guides, 05200 Embrun. Tél. : (92) 43-02-75.

— Les chalets internationaux de haute montagne (C.I.H.M.) organise *des camps de montagne dans* la vallée du Vénéon ainsi qu'à Ailefroide, pour les 15-17 ans et pour *les 18-30 ans*. « *Initiation* » et « haute montagne ». Dix jours : 1 650 F. Quatorze jours : 2 750 F *(guide, hébergement, nourriture* et matériel compris).

★ C.I.H.M., 15, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. : 325-70-90.

— Un tour de la Meije de cinq jours (8-12 août) : la Grave, le Promontoire, école d'escalade et de glace, le Pavé, le pic des Cavales, arête sud-est de la Meije orientale, col du Serret-de-Savon, traversée à la base de la face nord de la Meije, la Grave. 1 600 F (guide, *hébergement et nourriture compris*).

★ Philippe Allibert, guide, Chapareillan, 38530 Pontcharra. Tél. (76) 45-22-26.



La France, autour d'un été

SAUVETAGE EN ALTITUDE

L'hélicoptère ne peut pas tout

CINQ alpinistes grenoblois, partis vendredi 17 juillet à 3 heures, du refuge de l'Olan (2 350 mètres) pensaient pouvoir réussir, dans la journée, l'ascension de l'épaule sud de l'Olan (3 516 mètres) par la difficile voie Demenge. A 5 heures, ils se trouvaient donc en bas de la paroi rocheuse haute de 600 mètres. Le temps était splendide sur le massif des Ecrins, seuls quelques petits nuages installés à très haute altitude auraient pu indiquer à des spécialistes que la situation allait rapidement se dégrader.

Quatre à cinq heures sont nécessaires depuis l'attaque de cet itinéraire jusqu'au sommet. Si tout se déroulait normalement, les cinq alpinistes, dont une femme, seraient de retour au refuge vers 15 heures, donc avant l'arrivée du mauvais temps. La voie qu'ils avaient choisie pour escalader l'Olan présente plusieurs difficultés, notamment une traversée très aérienne vers 3 400 mètres d'altitude. Plusieurs membres du groupe peinèrent à certains passages et perdirent du temps.

En début d'après-midi seulement, l'objectif des cinq alpinistes était atteint. Un rapide repos — accompagné de l'absorption d'un peu de nourriture — précéda la descente. L'orage grondait déjà lorsque le groupe mit en place les cordes pour effectuer un rappel dans la paroi. Une demi-heure plus tard, le premier drame se produisait. L'alpiniste de tête, frappé par la foudre, mourait aussitôt. L'orage devenait ensuite extrêmement violent.

Les alpinistes se mirent alors à l'abri sur une vire rocheuse. Ils allaient rester à cet endroit pendant quarante-huit heures, affrontant des températures de moins 15 à moins 20 degrés et des chutes de neige extrêmement abondantes, puisqu'il tomba 80 centimètres de neige au-dessus de 3 000 mètres d'altitude. Deux d'entre eux devaient mourir de froid et d'épuisement. Les deux autres furent secourus après un sauvetage tout à fait exceptionnel, qui mobilisa une quinzaine d'hommes et démontra une nouvelle fois le rôle capital de l'hélicoptère dans les secours en montagne.

Alertée samedi, vers 9 heures du matin, la caravane de secours partit presque aussitôt, au pied de La Chapelle-en-Valgandemar, l'hélicoptère de la gendarmerie étant bloqué par le mauvais temps sur sa base. Transportant chacun un sac de 30 à 40 kilos, des C.R.S.-secouristes parvinrent, après de multiples difficultés et cinq heures d'efforts, au bas de la paroi de l'Olan. Puis ce fut l'escalade de la voie Demenge, au cœur de l'orage et dans la bourrasque de neige. Elle se poursuivit à la nuit tombante. Enfin, vers 22 heures, les C.R.S. se trouvèrent à une trentaine de mètres seulement des sinistrés.

Deux étaient déjà morts quelques heures plus tôt, épuisés par leur lutte contre le froid et la tourmente. Les secouristes ne purent pas, cette nuit-là, atteindre les deux survivants. Ils commencèrent alors leur deuxième nuit dans la paroi. *« Nous les entendions parler, mais nous étions alors dans l'impossibilité d'intervenir*, explique l'un des secouristes. *Le bivouac dans la paroi fut terrible.* »

Effectivement, le groupe de secouristes dut, dès le matin, se retirer, après avoir effectué une ultime tentative pour rejoindre les alpinistes accidentés. Trois C.R.S. avaient alors les extrémités des pieds gelés, et un autre avait été touché à la poitrine par une pierre. Ils retrouvèrent, sur le glacier de l'Olan, six autres C.R.S., bloqués eux aussi par des avalanches. Les caravanes de secours terrestres, après trente heures de lutte, se déclaraient vaincues par les conditions météorologiques épouvantables.

Restait l'éclaircie, ultime espoir pour sauver deux vies qui vacillaient à 3 200 mètres d'altitude. A 14 heures, dimanche 19 juillet, l'Olan se découvrit brusquement. Le pilote Bernard Martinez et le mécanicien Alain Fourcade, accompagnés d'un sauveteur, se précipitèrent dans un hélicoptère Alouette-3 de la gendarmerie.

Une demi-heure plus tard, les deux alpinistes étaient arrachés à la montagne grâce à un treuillage tout à fait exceptionnel — *l'hélicoptère travaillant à moins d'un mètre de la paroi, alors le vent pouvait, à tout moment, le projeter contre les rochers.*

Depuis dix ans, l'hélicoptère assure en montagne la quasi-totalité des secours. Exceptionnellement, lorsque les opérations sont déclenchées de nuit, ou quand le mauvais temps empêche tout décollage, des caravanes terrestres sont constituées. Généralement, elles seront « doublées » par un hélicoptère toujours prompt à saisir la moindre éclaircie et capable d'atteindre les endroits les plus impossibles des massifs montagneux.

Certains jours, les pilotes sont « en état de grâce ». Parfois, ils sont sur la défensive et ils hésitent à s'approcher trop près des parois.

Pour atteindre des alpinistes en difficulté, les pilotes jouent très souvent sur le poids de leur appareil.

« Il y a des cas, explique l'un d'eux, *où nous devons être les plus légers possible, pour que l'appareil conserve, à une certaine altitude, le maximum de puissance. Alors, nous partons avec le minimum de kérosène. Pour ces missions, le chronomètre guidera tous nos gestes.* »

Depuis cinq ans, les hélicoptères de la gendarmerie et de la sécurité civile tentent une expérience de mécanisation des secours afin d'assurer un meilleur « confort » aux alpinistes blessés.

Les premiers soins leur sont apportés sur les lieux mêmes de l'accident. L'un des problèmes les plus difficiles à résoudre demeure aujourd'hui la formation de ces « médecins de la montagne » ; ce qui rend, on s'en doute, assez limité ce type d'intervention en haute altitude. Sauf, ce qui est exceptionnel, lorsque le médecin est également guide de haute montagne ou un appelé affecté dans une compagnie de secours. Dans un livre publié récemment (1), deux guides-secouristes du peloton de gendarmerie de haute montagne de Chamonix, MM. Marc Testut et Emmanuel Schmutz, soulignent que la présence d'un médecin, en haute montagne, est essentielle dans les caravanes terrestres. En effet, écrivent-ils, *« en l'absence d'un hélicoptère, le délai d'évacuation peut atteindre plusieurs heures, voire plusieurs jours, en cas de bivouac ou de repli dans un refuge »*. Venue du ciel ou de la terre, la « médecine en crampons » ne sera que l'apanage d'alpinistes confirmés.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) *La Montagne écorchée*. Editions Denoël.

Au cœur des Alpes
la vallée de la Bérarde

(Suite de la page 11.)

« Il a sorti de sa poche l'argent que lui avait donné son client et s'est exclamé : en tout cas, ce que j'ai gagné, le vent y fera rien ! » Les étrangers s'arrachent alors les Turc, les Gaspard, les Paquet, les Faure.

Après la première guerre, la compagnie des guides et des porteurs compte jusqu'à soixante-cinq membres. La route parvient, en 1923, à la Bérarde, où l'hôtel Tairraz offre à ses clients de l'eau chaude, des salles de bains et le courant d'un groupe électrogène. Roger Canac, guide et observateur attentif de la civilisation montagnarde, note qu'à cette époque, *« malgré un milieu impitoyable, les habitants, hôteliers, guides et agriculteurs, étaient parvenus à cette complémentarité qui est aujourd'hui l'apanage du Tyrol »*.

Tout se détraque à partir de 1945. L'alpinisme élitiste cède la place à l'alpinisme de masse, suscité, par exemple, par le Club alpin français. Les recettes touristiques se tarissent. *« La jeunesse ne pourrait plus vivre ce que nous avions vécu,* explique Pierre Paquet. *Regardez Jean-Marie Gaspard, notre dernier agriculteur. Mettons qu'il vende trente-cinq moutons par an. Cela pourrait lui faire 15 000 ou 20 000 F par an. Même s'il touchait le double, il serait loin des 80 000 F que se fait, en saison, un moniteur de ski de la station des Deux-Alpes. Et, en plus, il est obligé de s'occuper de ses moutons toute l'année ! »*

Saint-Christophe compte actuellement trente-cinq résidents permanents, le plus souvent âgés. Le bureau des guides de la Bérarde est tombé à six diplômés. Et l'hémorragie continue. Claude Tairraz, ancien président du comité de survie du Vénéon, tient avec son père un petit hôtel à la Bérarde, en été. Pendant la mauvaise saison, il conduit les engins de déneigement et ouvre, à travers les congères, la route de Bourg-d'Aru et de Venosc. C'est fini. L'hiver prochain, il quittera Saint-Christophe pour l'Alpe-d'Huez, avec sa femme et ses enfants. Parce que ceux-ci ont manqué l'école de Venosc pendant quinze jours à cause des avalanches. *« Parce qu'il n'y a plus de jeunes dans le village. Parce qu'il n'y a pas de bistrot ouvert. Parce qu'on a besoin de voir d'autres visages. »*

Faut-il incriminer le parc national des Ecrins, qui couvre la plus grande partie de la commune, comme le font unanimement les montagnards ? Il a sûrement protégé efficacement le milieu. Toutefois, crispée dans ses interdictions pesantes et lassantes (600 F d'amende pour l'introduction d'un chien !), l'administration du parc a oublié que le meilleur défenseur de la montagne était encore le montagnard et qu'il convenait de l'aider à rester au pays. Maurice Turc, président du comité de survie, qui gère l'hôtel-refuge du Carrelet, résume, avec amertume, l'aliénation que ses concitoyens ont ressentie devant cette intrusion. *« Ils nous ont ensevelis sous la protection de la faune et de la flore, eux qui n'habitaient pas ici. Pas de chien, pas de chasse, pas de construction, pas de téléphone. On est si peu nombreux qu'une manif ne rimerait pas à grand-chose. En fait, le parc n'a réalisé quelque chose que pour les choucas ! »*

Les foyers qui s'éteignent un à un, un budget communal de 500 000 francs, des gardes du parc en poste à Saint-Christophe qui demandent leur mutation : les signes de désespérance se multiplient. L'été, c'est la marée des voitures et 50 tonnes d'ordures. L'hiver, c'est l'endormissement.

Pourtant, il existe des signes de regain. Ainsi, les Colin et les Bardon, qui, chacun de leur côté, ont tenté un retour à la terre en se consacrant au fromage de chèvre. Mais tiendront-ils ?

Il faut aussi compter avec les projets du maire, Pierre Faure, qui ne se résigne pas : *« Il serait nécessaire de nous construire une liaison routière impeccable avec Bourg-d'Aru. Cela permettrait au mari et à la femme d'aller travailler aux Deux-Alpes sans difficulté pendant que leurs enfants iraient à l'école. Cela permettrait aussi de redonner confiance aux gens qui accepteraient plus volontiers de rester. J'ai aussi dans l'idée de tracer un petit circuit de 5 kilomètres de ski de fond sur l'ancien chemin du pont du Diable. Peut-être que les microcentrales électriques nous vaudront des retombées bénéfiques... »*

Peut-être.

Dans cette vallée si attachante pour le touriste et si impitoyable pour ses habitants, la vie vacille. L'aidera-t-on à reprendre ? Ou se résignera-t-on à voir le Haut-Vénéon se transformer en musée ?

ALAIN FAUJAS.

LIBRE OPINION

VALLÉE DE CHAMONIX : ASSEZ DE GACHIS, ASSEZ DE GUÉRILLAS !

par CHARLES-NOEL BERREHOUC (*)

MENACES de boycottage du deuxième tour de l'élection présidentielle, menaces de barrages routiers au tunnel sous le mont Blanc, etc. Comme d'habitude, lorsqu'une quelconque entrave administrative surgit, contrariant des projets d'exploitation mercantiles de l'espace montagnard, de nombreux chamoniards montent aux créneaux...

C'est ce qui vient de se produire, après l'avis, provisoirement défavorable, émis *par la commission supérieure des sites*, à propos *de l'extension du domaine skiable* de Lognan - Les Grands-Montets. Il *est simplement demandé à l'aménageur* de respecter un peu plus un site classé, classé parce que pouvant être considéré comme patrimoine national, exerçant de surcroît un attrait touristique mondial.

Ce problème ponctuel relance le débat sur l'opportunité de l'extension de l'équipement en remontées mécaniques de ce haut lieu touristique : comme en d'autres circonstances, s'affrontent deux conceptions extrêmes : d'une part, l'on privilégie la rentabilité à toute *autre cause, justifiant* n'importe quel nouvel équipement, d'autre *part, partant d'un constat de catastrophes* écologiques accumulées depuis cinquante ans, l'on affirme : arrêtons le massacre, plus rien, nulle part !

Ces deux points de vue ne résistent pas à une analyse réaliste prenant en compte l'ensemble des données locales : écologiques, économiques et humaines.

Les sites exceptionnels, qui, dans cette vallée n'ont pas encore été saccagés, doivent, enfin, pouvoir être efficacement protégés : l'économie locale, exclusivement orientée vers le tourisme, doit pouvoir se développer harmonieusement, ce qui doit désormais signifier : dans le respect du caractère des sites.

Ce n'est pas à la montagne à s'adapter aux skieurs, par l'intermédiaire des bulldozers, mais aux skieurs à s'adapter à l'ensemble *des conditions qu'elle impose* : pentes, obstacles, climat.

Les pentes chamoniardes se prêtent mal au ski dit « facile » ; y a-t-il lieu de s'en plaindre ? Non ! Lesdites *pentes* constituent, en fait, le principal atout de cette vallée, lui donnant son caractère « haute montagne », incomparable carte de visite, appréciée en toute saison par des centaines de millions de touristes.

Sur le terrain, cela revient à dire qu'il est admissible que de nouveaux équipements soient implantés dans les secteurs déjà aménagés : col de Voza-le Prarion, Planpraz, *la Flégère, plan de l'Aiguille - les* Glaciers, Lagnan-Combe de la Pendant, Charamillon - les *Posettes*.

Dans le même temps, doivent être juridiquement et définitivement protégés des secteurs encore vierges, dont l'intérêt écologique est considérable, comme : Cariaveyron — plan de la Cry, Blaitière, le lac Blanc, la Combe de Bérard.

Comment en arriver à cette solution de partage de l'espace, admise par beaucoup, y compris par l'actuelle municipalité de Chamonix, autrement que par la concertation entre toutes les parties prenantes ? C'est le sens de la récente démarche du Club alpin français auprès du ministre de l'environnement, M. Crépeau, tendant à susciter, sous l'égide des ministères concernés, une table ronde entre administrations, élus, aménageurs, associations. Ainsi, espérons-le, pourra-t-on en finir avec le gâchis et les guérillas qui, depuis trop longtemps font une bonne part de l'actualité de cette vallée.

Gâchis ? Par exemple : l'invraisemblable bric-à-brac architectural qui s'étale sur les 13 kilomètres de la vallée ; les sinistres cicatrices résultant du chantier de rénovation du téléphérique de Planpraz et qui souilleront le paysage pendant plusieurs décennies au moins.

Gâchis encore, les carcasses rouillées des pylônes du téléphérique des glaciers, désaffecté depuis plus de trente ans, qui n'en finissent pas d'enlaidir l'extraordinaire panorama qu'offrent les aiguilles de Chamonix, etc.

Guérillas ? Par exemple : celles que se livrent collectivités locales et administration, aboutissant à des compromis absurdes, tel l'arrêté ministériel créant la réserve naturelle *des Aiguilles-Rouges*, qui prévoit la possibilité d'y implanter des *remontées mécaniques... On protège*, mais la porte doit rester ouverte *aux nuisances* !

Celle que se livrent les clans chamoniards, chacun tentant d'attirer dans sa zone d'influence les *aménageurs* potentiels. Celle que se livrent les services départementaux, D.D.E. et D.D.A., aux vocations fatalement antagonistes. Celle que se livrent les *aménageurs* et les propriétaires des terrains affectés au passage des pistes de ski.

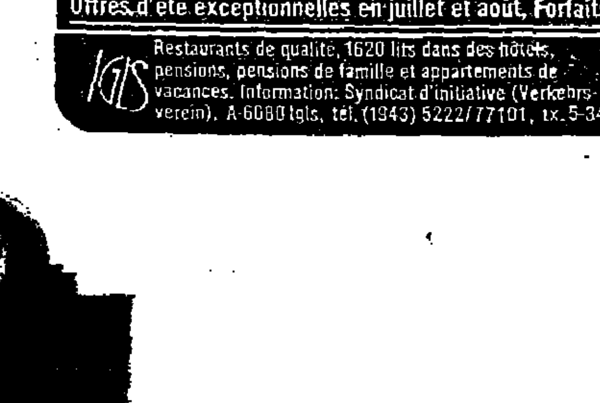
Celle que se livrent les associations *de protection et l'administration* : un préfet devisant courtoisement avec elles en période électorale, puis interdisant à ses services de participer à un débat public, lorsque la situation devient conflictuelle, etc.

Ne faudrait-il pas que tout cela cesse ? Sur ce dossier chamoniard, les pouvoirs publics démontreront-ils leur volonté d'aboutir à des solutions satisfaisantes pour tous ? Ils en ont tous les moyens, et l'avenir de cette *magnifique* vallée le mérite bien !

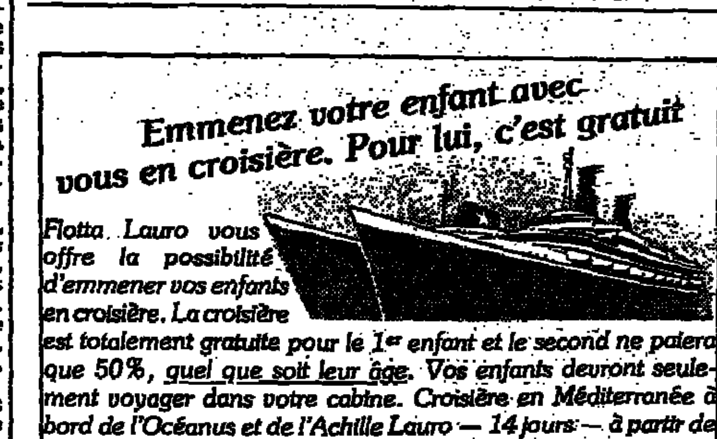
(*) Vice-président de la commission nationale de protection de la montagne du Club alpin français.

● *Mme Elisabeth Simon directeur de l'office de tourisme de Paris.* — Le conseil d'administration de l'office de tourisme de Paris, composé de représentants de la mairie de Paris, de la chambre de commerce et d'industrie, des professionnels du tourisme parisien, et des élus des adhérents individuels, vient de nommer à l'unanimité Mme Elisabeth Simon, directeur de l'office de tourisme de Paris.

[Née le 6 février 1934, à Paris, Mme Elisabeth Simon, après des études au lycée Victor-Duruy, obtient le diplôme de l'Institut des études politiques de Paris en 1953. Diplômée d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, Mme Simon est nommée, en 1958, attachée principale d'administration puis administrateur civil et intègre la chambre de commerce et d'industrie de la capitale. Depuis 1971, elle était directeur adjoint de l'office de tourisme de Paris. Elisabeth Simon est l'épouse de notre collaborateur Jacques-François Simon. Elle est chevalier de l'ordre du mérite.]







Hippisme

La relève des hormones

EPSOM, Chantilly et Longchamp ayant distribué, en juin, les prix d'excellence, Saint-Cloud décerne, en juillet, ceux de consolation.

A ce palmarès bis, dimanche, *Bellman*, fils de *Riverman* et frère de mère de *Bellypha*. Belle course que ce prix Eugène-Adam.

Nos jumelles étaient surtout peintées sur *Al Nasr* et *Kentucky River*. *Ils nous avaient donné l'impression*, au début de mai, lorsqu'ils s'étaient disputé le prix de Suresnes à Longchamp, de devoir être deux des champions de l'année. Puis *Al Nasr* était allé *terminer dernier du* Derby et *Kentucky River* n'avait pu accrocher qu'une *troisième place*, seulement honorable, dans le Grand Prix de Lyon. Nous étions-nous totalement trompé à leur sujet ou bien avaient-ils basculé dans un déclin *provisoire, peut-être imputable*, précisément, à la générosité de leur affrontement ?

Nous nous étions trompé. Largement en ce qui concerne *Kentucky River*, cinquième, dimanche, sans pouvoir invoquer une excuse. Partiellement, pour ce qui est de *Al Nasr*. Certes, il s'agit d'un bon cheval ; il a encore dans les *jambes au moins un « groupe III »*, peut-être un « groupe II », ce qui lui suffira, compte tenu de son origine *(il est fils de Lyphard et petit-fils, par sa mère, de Caro)*, pour devenir un *étalon recherché* ; mais il n'atteint pas tout à fait au haut niveau international.

La phase finale de la course a mis aux prises l'anglais *Kistling*, récent vainqueur du Grand Prix d'Italie, un second anglais, *Church Parad* — pardon, le premier au rang protocolaire : il appartient à la reine Elizabeth, — *Al Nasr* et *Bellman*. *Church Parad*, bien calé à la corde, à d'abord *paru devoir gagner*. Mais, dans les cinquante derniers mètres, il était remonté par *Al Nasr*, puis par un bolide qui venait les coiffer plus sûrement que ne l'indiquent les intervalles *à l'arrivée (une encolure sur Al Nasr* et une seconde encolure sur *Church Parad) : Bellman*.

Ce *Bellman*, apparemment tardif, n'en était qu'à la cinquième course (dont quatre victoires) de sa carrière, jusqu'ici conduite à travers *un programme un peu en demi-teintes*. Son entraîneur avoue penser, *désormais, à l'Arc de Triomphe*. Peut-être... mais il y a encore des pas de géants à accomplir : des pas de dix longueurs pour combler celles que *Shergar*, le héros du *printemps, a mises entre lui et* ses adversaires à Epsom...

Ce dimanche, premier prix Robert Papin sans anabolisants. *On devrait* revoir des « deux ans » qui ressemblent à ce qu'ils sont — des adolescents — et non à des « quatre ans ». Un pari : ce ne sera plus une des casaques habituées aux succès dans cette épreuve qu'on *y verra briller cette fois...*

Pourtant, on a l'impression qu'il se passe à nouveau quelque chose, *sous le manteau des courses*. Il n'est pas possible que, par la seule vertu de l'entraînement, des chevaux reparaissent, après trois semaines, améliorés de sept à huit kilos. Or *ce fut le cas*, dimanche, au moins dans une course, et ce l'avait été à plusieurs reprises, au cours des derniers mois, presque toujours sous les mêmes casaques.

Autotransfusion et super-performances

Les *rumeurs* des écuries et du pesage invoquent l'autotransfusion. On ne peut *évidemment les prendre* pour argent comptant, mais on ne peut, non plus, oublier qu'elles ont *précédé les preuves quand elles* dénonçaient les anabolisants.

L'autotransfusion a déjà été mise *en accusation en sports humains*, notamment après les triomphes olympiques du Finlandais Lasse Viren, en 1972 et 1976. La technique a donné lieu, voilà deux ans, à un *débat à l'Académie de médecine*. Débat assez théorique en raison du peut nombre des observations ayant *pu être effectuées au grand jour*, mais dont il ressortait que, non sans de sérieux risques cardiaques, *le procédé pouvait*, selon certaines communications (à dire vrai contestées *par d'autres*), *« accroître la durée de l'effort maximal susceptible d'être soutenu, de 20 % en moyenne »*.

Or c'est bien là le fait dominant des super-performances auxquelles *il nous est* actuellement donné d'assister. Leurs auteurs s'envolent à cinq cents mètres *de l'arrivée. On* pense : *« Ils ne vont pas tenir jusqu'au bout ; ce n'est pas possible. » Mais si : ils atteignent le poteau* sans avoir faibli d'un iota.

Le principe de l'autotransfusion *est simple, sinon sa technique. On prélève* 10 % à 20 % du sang du sujet. Trois semaines plus tard, lorsque l'organisme a reconstitué la totalité du volume sanguin et quelques heures *avant l'épreuve où il* s'agit que le sujet se surpasse, on réinjecte les globules rouges, gardés « en conserve ». L'organisme dispose alors, pour porter l'oxygène, carburant de *l'effort*, vers les cellules musculaires, d'un stock d'hémoglobine théoriquement supérieur de 10 à 20 % à la normale. Avantage considérable, surtout si les reins et le foie peuvent se mettre au diapason et éliminer les super-déchets de cette super-carburation, *ce à quoi, peut-être*, les aidaient, jusqu'à un passé récent, les diurétiques, *plusieurs fois décelés par* les spectrographes.

L'autotransfusion serait d'autant plus tentante qu'elle serait, *dans* les contrôles actuels, indécelable et, à la limite, pas forcément condamnable *vis-à-vis de la rédaction du* code des courses

Indécelable. Elle ne peut être révélée *que par une analyse du* sang ; or les contrôles antidopage ne s'exercent, dans la pratique, que sur l'urine et la salive. Jusqu'à la date du 1er juillet, le code des courses exigeait l'accord du propriétaire pour une prise de sang.

Pas forcément condamnable. Le *code arrête : « Aucun cheval... ne doit recéler dans ses tissus, fluides corporels ou excrétions aucune substance ou métabolite de cette substance qui soit une substance prohibée... ou aucune substance dont l'origine ne peut être rattachée à la nourriture normale et habituelle. »* Suit une liste des catégories de substances prohibées, dans laquelle, bien entendu, ne figurent pas les globules rouges.

Certes, ceux-ci, après un séjour *en conserve hors de l'organisme*, peuvent être considérés comme une « substance » ne se rattachant plus *à « la nourriture normale et habituelle »*. Mais l'interprétation est discutable.

Ce qui ne l'est pas, c'est l'intention frauduleuse. Après un détour *par des définitions techniques*, il faudra probablement revenir à une définition du dopage retenant d'abord des critères d'intention et de clandestinité. Sinon, les spectographes, victorieux un jour comme ils l'ont été à l'égard des anabolisants, reprendront aussitôt une longueur de retard.

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

Les «plein air» gourmands d'août

La liste des restaurants ouverts en août ? Ils sont trop aujourd'hui, et je préfère ne signaler *ici* que ceux où vous trouverez, mesuré d'ailleurs, le plein air des terrasses, jardins et patios.

Patios donc du George-V *(les Princes*, tél. : 723-54-00) avec une carte de plats froids et d'été recherchée. Du *Régence Plaza* (tél. : 723-78-33). Du *Marcande* (52, rue de Miromesnil, (tél. : 265-76-85) et sa cuisine originale. Du *Royal Monceau* de l'avenue Hoche (tél. : 561-98-00). Du *Noailles* (rue du 29-Juillet, tél. 296-57-11). Et si vous entendez vous dépayser, les *Iles Philippines* (17, rue Laplace, tél. : 633-18-59) et le *Flora Danica* (142, Champs-Elysées, tél. : 359-20-41).

Les jardins : la *Closerie des Lilas* (tél. 326-70-50) ; *Laurent*, le prestigieux (avenue Gabriel, tél. : 359-14-49), où l'on peut aussi souper, on le sait. La *Crémaillère* de la place du Tertre (tél. : 606-58-59).

Les terrasses. Celles, suspendues, de *l'Aquitaine* (54, rue de Dantzig, tél. : 828-67-38) et la cuisine subtilement d'actualité de Christiane Massia et « ses filles », et celle du Toit de Passy *(Chez Yan*, 94, av. Paul-Doumer, *tél. :* 524-55-37). Celles, enfin, au ras du sol, et, avant tout, celle internationale et si parisienne du *Fouquet's* (tél. : 723-70-60). *Ici la vue est imprenable sur le* défilé chatoyant des touristes élyséens. Et encore, plus ou moins grandes (retenez vos places), de la *Barrière de Neuilly* (275, boulevard Pereire, tél. : 574-33-32) et l'accueil plaisant de Danielle ; d'*Edgard* (4, rue *Marbeuf*, tél. : 720-51-15) et qui s'étend volontiers, le soir, sur la rue ; de *la Gauloise* (59, avenue de La Motte-Picquet, tél. : 734-11-64) ; du *Restaurant du Marché* (59, rue de Dantzig, tél. : 828-31-55) ; de *Joseph* (56, rue Pierre-Charron, tél. : 359-63-25) ; du *Mont-Blanc* (2, rue Casimir-Perier, tél. : 551-58-40) ; du *Petit Navire* (14, rue des Fossés-Saint-Bernard, tél. : 354-22-52) ; de *Pharamond* (24, rue de la Grande-Truanderie, tél. : 233-06-72), et lui, il a même la rue devenue piétonne ! ; de *Raffatin et Honorine* (16, boulevard Saint-Germain, tél. : 354-22-21), et il y a un nouveau parking, juste en face !

Enfin, à *ne* pas oublier, la terrasse intermédiaire (au premier, vue sur la Seine et coups de soleil aux déjeuners) de *la Rôtisserie sur Seine* (8, rue Linois, *tél. : 575-72-29*).

Et la banlieue. Je n'en citerai que trois qui, comme les mousquetaires, seront *quatre : le Pavillon royal* (au bois de Boulogne, tél. : 500-51-00), *les Trois Marches*, à Versailles (3, rue Colbert, tél. : 950-13-21), *Cazaudehore*, à Saint-Germain (tél. : 973-36-60), *le Vieux Clodoche*, à Chennevières *(tél. : 576-00-03)*.

P.S. — Le rez-de-chaussée du *Pavillon royal* est, on le sait, discothèque en vogue, *le Martine's*. Mais on y peut dîner tard, sous les arbres, à des prix pour ce genre d'endroits fort honnêtes.

LA REYNIÈRE.

Rafraichissant

Quelques plats froids à conseiller, que vous pouvez préparer « à la maison », mais aussi trouver au coin des cartes :

Consommé de poissons en gelée aux deux poivrons chez « Laurent » (avenue Gabriel).

Tartare de thon rouge à « la Gauloise » (59, av. de La Motte-Picquet).

Daurade à l'effiochée de chayottes à l' « Estournel » (88 bis, av. Kléber).

Gâteau de lapereau en gelée et son bavarois de poivron rouge à « la Renaissance » (Magny-Cours, Nièvre).

Terrine de poissons en gelée à « l'Annexe du Quai » (3, rue *Surcouf*).

Duo d'œufs en gelée au *« Champs Zé » (rue J.-Mermoz)*.

Terrine de bœuf au « Pays de Bresse » *(40, rue Pergolèse)*.

De quoi faire un savoureux dîner.

Miettes

● Succès pour l'exposition *VINEXPO. Et succès aussi pour le* restaurant *Le Rouzic* (34, cours du Chapeau-Rouge, tél. 44-39-11), où l'excellent cuisinier Michel Gauthier en profita pour présenter des *repas-surprises : sept plats accompagnés* de quatorze vins, avec questionnaire à remplir par les clients. J'ai vu quelques-uns des « devoirs » de ces derniers. Clients suisses et *canadiens en majorité, emballés par* le château haut-batailley 1975. *Clients français très partagés sur* les châteaux brane-cantenac, mission haut-brion, ducru-beaucaillou (toujours millésimé 1975, cela faisait partie du jeu).

De la carte de Michel Gauthier, *j'aurais aimé goûter aussi le rognon* de veau rôti dans sa graisse à la crème de tourteau et pâtes fraîches... *arrosé du château la lagune.*

Philatélie

N° 1699

FRANCE : Les émissions en septembre.

Apparemment, au cours du mois d'août, il n'y aura pas d'émission



mais, par contre, pour le mois de septembre il est prévu huit timbres :

le 5 - 1,60 F, « Boire ou conduire... » ;
le 12 - 10,00 F, « Costes et le Brix » ;
le 19 - 2,00 F, « Abbaye de Vaucelles » ;
— - 2,00 F, « P.E.N. Club » ;
le 24 - 1,40 F, « Caisse Nationale
— - 1,60 F d'Epargne » ;
le 26 - 1,60 F, « Ecole publique » ;
— - 2,20 F, « Louviers » ;

soit 22,40 F pour un mois.

NATIONS-UNIES : Seconde série « drapeaux ».

L'administration postale des Nations unies prépare la deuxième *série* des drapeaux des Etats membres.

Cette émission comme la précédente comportera seize timbres différents, d'une valeur de 20 cents chaque.

Les feuilles seront composées par groupes de quatre pays, dont voici l'ordre :

1 — Djibouti, Sri Lanka, Bolivie, Guinée-Equatoriale ;
2 — Malte, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Trinité-et-Tobago ;
3 — République socialiste soviétique d'Ukraine, Koweït, Soudan, Egypte ;
4 — États-Unis d'Amérique, Singapour, Panama, Costa-Rica.

L'émission est envisagée pour le 25 septembre prochain.

Notre opinion est toujours défavorable sur cette émission — de la manière dont elle est présentée, — que nous qualifions d'abusive envers les collectionneurs.

« RÉPUBLIQUE FRANÇAISE »

A propos de la mention « République française » (« le Monde » du 20 juin et du 4 juillet 1981), le communiqué n° 40 du ministère des postes, des télécommunications et de la télédiffusion précise :

« Cette dénomination sera portée sur tous les timbres-poste du programme philatélique qui seront émis à partir du 14 septembre 1981 à l'exception des figurines « Centenaire de la Caisse Nationale d'Epargne » et « les Plongeurs » (œuvre d'Edouard Pignon). »

En bref...

● U.R.S.S. — Nous apprenons seulement les émissions — entre le 19 avril et 25 mai — de vingt timbres et un bloc feuillet : *10e anniversaire* du vol de la première station orbitale « Saliout », 32 k. ; 111e anniversaire de Vladimir Ilytch Lénine, bloc de 50 k. ; 90e anniversaire de la naissance de S.S. Prokofiev, 4 k. ; Exposition philatélique de Vienne, 4 k. ; 60e anniversaire d'Adjarskaia ASSR, 4 k. ; 100e anniversaire de la soudure électrothermique inventée par Nikolai *Nicolaevich Benardos*, 6 k. ; XIVe congrès de l'Union internationale des architectes à Varsovie, 15 k. ; Eminents peintres russes, A. A. Ivanov, N. N. Gué, M. A. Vrubel et F. A. Roubo, quatre valeurs de 10 k. ; Les fleurs des Karpates, 4, 6, 10, 15 et 32 k. ; Nizami Giandjevi, poète et penseur d'Azerbaïdjan, 4 k. ; *à la mémoire de l'Italien Luidji* Longo, 6 k. ; « Intercosmos », vol *soviéto-roumain, 6, 15 et 32 kopecks*.

● ZAIRE. — « Coupe du monde de football, Espagne 82 », 2, 10, 25, 90 K., 2, 3, 6 et 8 Z., bloc-feuillet *avec deux timbres de 5 Z.*

ADALBERT VITALYOS.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 81100 Castres, du 18 au 27 septembre. — XXVIIIe Foire économique. — Cachet petit format.

⊙ 92500 Puteaux (Palais du CNIT), du 23 sept. au 2 octobre (sauf le 27 sept.). — XXXIIe SICOB.

⊙ 06000 Nice (B.N.P., 2, bd Victor-Hugo), les 10 et 11 octobre. — 50e anniversaire du Club philatélique.

⊙ 59175 Templemars (salle des fêtes), *les 17 et 18 octobre*. — Exposition philatélique.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
256 F	437 F	579 F	748 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
296 F	497 F	698 F	908 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Jeux

échecs N° 927

PIÈGES EN SÉRIE

(Tournoi I.B.M., Amsterdam, 1981)
Blancs : A. KARPOV
Noirs : A. MILES
Défense Caro-Kann.

1. é4	ç6				Tb7 (o)
2. ç4 (a)	d5	23.	Da3		F×ç4
3. ç×d5	ç×d5	24.	F×é7		Fd5
4. é×d5	Cf6 (b)	25.	Td-é1!		Rg7 (p)
5. Cç3 (ç)	C×d5	26.	Dé3!		Tç-b8
6. d4 (d)	g6 (é)	27.	h4! (q)		Tb1
7. Fb5+	Cç6 (f)	28.	T×b1		T×b1+
8. Da4	C×ç3 (g)	29.	Rh2 (r)		h6
9. b×ç3 (h)	Fg7	30.	f3		F×a2
10. Cf3 (i)	0-0	31.	Fç5! (s)		Tb8
11. 0-0	Fé6	32.	d5.		Df6 (t)
12. F×ç6	b×ç6	33.	Th5 (u)		Rg8
13. Fa3! (j)	Dç7	34.	Fd4!		Dd6+
14. Tf-é1	Tf-é8	35.	Fé5!		Té8 (v)
15. Cé5	Ta-b8	36.	D×h6		D×é5+
16. ç4! (k)	Tb6	37.	T×é5		T×é5
17. Fç5!	Tb2	38.	d6		Fé6
18. D×ç6	Tç8 (m)	39.	Dd2		Fd7 (w)
19. Da4	Db7	40.	Dd4		Té6
20. Ta-d1	F×é5	41.	Da7!		
21. T×é5	Dç6				abandon. (x)
22. D×a7 (n)					

NOTES

a) Entrant tout de suite dans une « attaque Panov » (1. é4, ç6 ; 2. d4, d5 ; 3. é×d5, ç×d5 ; 4. ç4).

b) 4..., D×d5 est jouable ; par exemple, 5. Cç3, Dd6 ; 6. d4, Cf6 ; 7. *Cf3, é6 ; 8. Fd3, Cç6 ; 9. 0-0,* Fé7 ; 10. Té1 avec égalité. Dans la partie Sax-Speelman (Skara, 1980), les Blancs poursuivirent par 7. Cg-é2, ce qui empêche 7... Cç6 à cause de 8. Cb5, Dd8 ; 9. d5, Cb4 ; 10. Cé-ç3, a6 ; 11. Da4! ainsi que 7..., Fd7 : 8. Ff4, Db6 : 9. g3, é5?! ; 10. F×é5, Fç6 ; 11. d5, Fç5 ; 12. Fg2!, F×f2+ ; 13. Rf1, Fd7 ; 14. *F×f6!*

ç) Ou 5. Fb5+, Cb-d7 ; 6. Cç3, g6 ; 7. d4, Fg7 ; 8. d6, é×d6! (mieux que 8..., 0-0 ; 9. d×é7, D×é7+ ; 10. Cg-é2, a6 ; 11 Fd3, b5 !) ; 9. Dé2+, Dé7 ; 10. Ff4, D×é2+ ; 11. Cg×é2, Ré7! avec égalité (Nunn-Stean, Hastings, 1980). Ou encore 5. Fb5+, Cb-d7 (si 5..., Fd7 ; 6. Fç4, Dç7 ; 7. d3, b5 ; 8. Fb3, a5 ; 9. a3, Ca6 ; 10. Cç3, g6 : 11. Cf3. Fg7 ; 12. *0-0, 0-0 ;* 13. Té1, b4 ; 14. a×b4, a×b4 ; 15. Cé4! Gusenov-Vdovin, U.R.S.S., 1980) ; 6. Cç3, a6 ; 7. Da4, Tb8 ; 8. F×d7+, F×d7 ; 9. Df4! (Morgulev-Sakarov, U.R.S.S., 1980). Ou aussi 5. Da4+, Cb-d7 ; 6. Cç3, g6 ; 7. Cf3, Fg7 ; 8. Db3!, 0-0 ; 9. Fç4, Cç5 ; 10. Da3, b6 ; 11. 0-0, Fb7 ; 12. d4!, Cç-é4 ; 13. C×é4, C×é4 ; 14. Ff4! (Kuzmin-Dolmatov, U.R.S.S., 1980).

d) 6. Fç4 n'est pas suffisant : 6..., Cb6 ; 7. Fb3, Cç6 ; 8. Cf3, Ff5 ; 9. d4, é6 ; 10. 0-0, Fé7 ; 11. d5, *é×d5 ; 12. C×d5, C×d5 ;* 13. *F×d5,* 0-0 (Spassky-Portisch, Mexico, 1980).

é) 6... *Cç6 est plus simple :* 7. Cf3, Fg4 (ou 7..., é6) ; 8. Db3, F×f3 ; 9. g×f3, é6 ; 10. D×b7, C×d4 ; 11. Fb5+, C×b5 ; 12. Dç6+, Ré7 ; 13 D×b5, Dd7 ou 13..., C×ç3 comme dans la partie Balachov-Hort, Buenos-Aires, 1980.

f) A considérer est 7... Fd7 ; 8. Db3, Cb6 ; 9. Cf3, Fg7.

g) 8..., Dd6 était sans doute préférable à cet échange anti-positionnel qui élimine le pion isolé et ferme la diagonale du F-R noir tout en ouvrant la colonne b.

h) Et non 9. F×ç6+, b×ç6 ; 10. D×ç6+, Fd7 ; 11 D×ç3, Tç8.

i) Ni 10. F×ç6+, b×ç6 ; 11. D×ç6+, Fd7 et les Noirs ont une avance de développement et la paire de F.

j) Le champion du monde commence à exercer une certaine pression.

k) Naturellement si 16. D×ç6?, F×é5 et si 16. C×ç6?, Fd7.

l) Les Noirs tentent maintenant de se dégager en offrant un pion.

m) Maintenant 18..., F×é5 est faux : 19. D×é8+.

n) Si 22. *D×ç6, T×ç6 ; 23. F×é7,* T×ç4.

o) Si 22..., F×ç4 ; 23. T×é7.

p) Si 25..., F×g2? ; 26. Tç5!

q) Encore un joli piège : si 27..., *F×g2 ;* 28. *d5!,* F×d5 ; 29. Dd4! et les Blancs gagnent.

r) Un coup de R qui menace mat par 30. Dh6+!. Si 29..., f6 : 30. F×f6+!

s) Menace 32. Té8.

t) 32..., F×d5 ; 33. Dd4 gagne.

u) Protège le pion h4, menace 34. Fd4 et 34. D×h6+.

v) Si 35..., D×d5 ; 36. D×h6.

w) Ou 39..., Td5 ; 40. D×d5!

x) Si 41..., T×d6 ; 42. Db8+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 925
Y. BASLOV, 1975
*(Blancs : Rf8, Tç1, Cé1.
Noirs : Rd4, Ch6, Pb2.)*

1. Cf3+, Ré4 ; 2. Tç3!, Cg4+ ; 3. Ré6, b1=C! ; 4. Tb3, Rf4 (si 4..., Cf2 ; 5. Cg5+, Rf4 ; 6. Tf3+, R×g5 ; 7. T×f2, Rg4 ; 8. Ré5, Cç3 ; 9. Td2!) ; 5. Cg1, Cd2 ; 6. Td3, Cé4 ; 7. Ch3 mat !

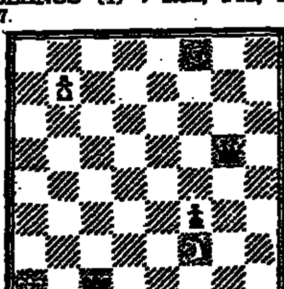
Ou 6..., Cb1 ; 7. Td4+, Rg5 ; 8. Cf3+.

SOLUTION DU PROBLEME N° 926
V. KORENEV. « Chakmaty »,
Riga, 1981.
(Blancs : Rb3, Df2, Té7, Fd7, Cg5
Noirs : Rd5, Db8, Fh2, Pb6, d6, g6, g4. Mat en deux coups.)

1. Cé6!, menace 2 Dd4 mat.
1..., Ré5 ; 2. *Cç7* mat.
1..., Ré4 ; 2. Cf4 mat.
1..., Dh8 ; 2. Cç7 mat.
1..., Fg1 ; 2. Cf4 mat.

ÉTUDE
G. NAOARECHVILI
1975

BLANCS (4) : Ra1, Ff8, Cf2, Pb7.



NOIRS (3) : Rç1, Dg5, Pf3.
Les blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 924

ARTISTES A DEAUVILLE

Au cours du Festival de Deauville de 1980, cette donne de la rencontre entre les Français et les Italiens a montré pourquoi Pittala a déjà été champion du monde.

	♠ 7 ♥ A 9 7 4 ♦ A D ♣ A D 10 9 8 5	
♠ D 6 2 ♥ D 6 5 3 ♦ R 4 3 ♣ R 4 3	N O E S	♠ A R 8 5 4 3 ♥ 2 ♦ V 6 5 2 ♣ V 6
	♠ V 10 9 ♥ R V 10 8 ♦ 10 9 8 7 ♣ 7 2	

Ann. : N. don. N.S. vuln. (n° 18)

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Abecassis	Pabis	Chemla	Pittala
—	1 ♣	1 ♠	passe
2 ♠	contre	3 ♠	4 ♥
passe	passe	passe	

Abecassis, en Ouest, ayant entamé le 2 de pique, Est a pris avec le roi et il a rejoué l'as de pique. *Comment Pittala, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Pittala a estimé qu'Est avait probablement un singleton à cœur, et il a essayé de se protéger contre la dame quatrième à l'atout en Ouest. D'autre part, il fallait espérer que le roi de trèfle serait bien placé. Ainsi, après avoir coupé le deuxième pique avec le 4 de cœur, Sud a pris la main grâce au roi de cœur et il a fait l'impasse au roi de trèfle, puis il a tiré l'as de trèfle et a coupé le troisième trèfle avec le valet de cœur ; ensuite, il a joué le 8 de cœur et, Ouest ayant fourni le 5, il a mis *le 9 de cœur* du mort sur lequel Est a défaussé un pique. Le déclarant a alors tiré le quatrième trèfle sur lequel il a jeté son dernier pique. Ouest, qui a encore la dame seconde à l'atout, a coupé, mais il était sans défense.

LES VALETS FONT LA LOI

Les tenants du titre, les Italiens, étaient parmi les favoris du championnat d'Europe de Birmingham car ils avaient remporté le titre à Lausanne en 1979.

Voici une des donnes qui avaient contribué à leur victoire.

	♠ R 10 6 ♥ V 10 ♦ D 10 9 7 4 2 ♣ V 4	
♠ V 5 2 ♥ 9 7 6 2 ♦ V ♣ A 10 7 3 2	N O E S	♠ 9 8 7 4 ♥ D ♦ A R 6 5 3 ♣ D 6 5
	♠ A D 3 ♥ A R 8 5 4 3 ♦ 8 ♣ R 9 8	

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Shofel	Garozzo	Freyder.	Lauria
—	passe	passe	1 ♥
passe	1 ♠	passe	1 SA
passe	2 ♣	passe	2 ♥
passe	3 ♦	passe	3 ♥
passe	4 ♥	passe	passe...

Ouest a entamé le valet de carreau pour la dame et le roi d'Est qui a rejoué le 3 de carreau sur lequel Sud a défaussé un trèfle. Ouest a coupé, et il a contre-attaqué le 6 de cœur. Le déclarant a pris la dame de cœur sèche avec le roi, et il a rejoué le 3 de cœur pour le valet. *Comment a-t-il ensuite joué* pour essayer de gagner QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères :

Garozzo et Lauria jouaient le trèfle romain « amélioré », et l'ouverture de « 1 ♥ » était naturelle. La réponse de « 1 ♠ » était artificielle et négative, la redemande de « 1 SA » promettait une main forte, et « 2 ♣ » était un relais pour que l'ouvreur développe sa main.

COURRIER DES LECTEURS

Le Petit et le Grand (n° 914) : « *La solution que vous avez donnée pour réussir le grand chelem à pique n'est pas la seule,* écrit André Bouchet. *Ce contrat peut être mené à bien par un squeeze à cœur-carreau sur Est.* »

C'est exact, mais c'est une ligne de jeu qui est bien inférieure à celle qui a été proposée.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 116

DEVISES FORTES

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse Illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	Réf.	Pts
1	Y O J E A B R			
2	E A A L M N T	RAJOYER (a)	H 8	120
3	E S ? T U Q R	AMENTALE (b)	13 F	74
4	E E I P A G O	R(O)QUETS	15 B	191
5	O A + F R F D S	PIEGER	B 10	30
6	A D F + O R R A	FORS	N 10	25
7	O R + V K D I B	FARDA	O 6	32
8	R B I + O D I E	VODKA	K 9	36
9	D I + E C H A I	OBEIR	N 3	18
10	D I E H A I + N	CR(O)QUETS	15 A	48
11	H I D N I + I E	ALE	L 12	18
12	I D N I I + M E	HE	I 9	27
13	N I D I + U A ?	MIRE	14 F	23
14	E U S Z V A U	DI(M)INUA	L 3	71
15	A U V + U E N P	SUEZ (c)	15 L	47
16	P A U + N L L O	VENU	O 1	31
17	U N L + M S E X	PLOYA	12 B	29
18	M E U X N + U G	SEL	14 K	25
19	G U M N + I A S	PEUX	10 B	15
20	M + S E I R C H	SIGNAUX	E 4	34
21	E T L E T T L	CHRISMES (d)	4 A	36
22	T L L + W I N T	CETTE	A 4	21
23	I L N + O N	TWIST	H 1	42
24		WON	2 H	14
			TOTAL	1 067

Sur le marché monétaire du scrabble, les *devises ne fluctuent* pas puisqu'elles sont indexées sur la valeur de leurs lettres chères (si elles en ont...). Pour les investisseurs - scrabbleurs, le P.L.I. 1981 est un nouvel eldorado : deux nouvelles monnaies y sont cotées à des cours voisins de ceux du *zloty* : le quetzal, convertible en talquez, et le kyat birman. Moins rentables sont le kip (Laos), le lek (Albanie), le mark, enfin négociable, le won (Corée), l'ouguiya (Mauritanie), le riyal, qui a une forte odeur de pétrole, le sily (Guinée et le zaïre qui rejoignent le cruzeiro, fréquemment dévalué (vous avez peut-être à l'échanger contre des courriez). Vous ne pouvez acheter des yuan chinois qu'à l'unité, mais vous pouvez, désormais, vous couvrir en yens... Nous donnerons, dans notre prochaine chronique, la cote de nouvelles monnaies plus abordables.

NOTES

(a) Mur consolidant les rives près d'un pont. — (b) Arbre à chatons. LAMENTA est implaçable. ALARMENT 14 E, 63. — (c) SAVEZ, 15 K, 59. — (d) Monogramme du Christ.

Résultats non communiqués.

Au moment où nous avons écrit notre chronique n° 114 UN ZERO IMMERITE (27 juin), *nous ignorions que LORMANT* avait progressé cette année : en effet, LORMANT + E = LAMERONT (usineront). Ce n'est malheureusement pas le cas de LEONARD cf. n° 86, 31 mai 1980, NOUS PUNIMES LEONARD) : désormais, LEONARD + N = 0 (on ne « lardonne » plus).

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Un scrabble de poche adhésif vient d'être mis sur le marché. Dimensions (une fois replié) : 11 cm × 19 cm. Prix : environ 45 F.

★ *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.*

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 155

Horizontalement

I. Peut-être plus coûteux aujourd'hui qu'avant le 10 mai. — II. Fille et fils pour père et mère. N'échappe pas au caractère précédent. — III. Fauchées ou doivent l'être pour être fauchées. En 78. — IV. Coupent le fil. Pourvu. — V Cuisses de nymphes. Multiples splendeurs. — VI. Où les blancs virent au jaune. Fleurs ou singes. — VII. Douze sur un cube. Fait la cloche. — VIII. Possessif. Aux morts. — IX. Voué aux bières. Roi du premier millénaire. — X. A Babel. Fondement des précédents. — XI. Après l'acte.

Verticalement

1. Doit s'oublier. — 2. Apprécia le froid et le chaud. Souvent précédé par l'arrière. — 3. Ainsi parla Adolph Hitler. — 4 En Normandie. Vieux bouclier. — 5. Adepte du double tranchant. A l'envers en France. — 6. Ne s'envolera pas. Ne s'envolera plus. — 7. Marseillais. Américain. Personnel. — 8. Presque greffé. Bientôt pourri. Direction. — 9. Où le blanc vire au jaune. — 10. Il est impossible de l'arrêter. — 11. Apprécient, non sans emphase. Apprécié. — 12. Pour les petites cages à lapins.

Solution du n° 154

Horizontalement

I. Double emploi. — II. Envol. Serein. — III. Miette. Lions. — IV. Ire. Tison. Té. — V. Mi. Tenancier. — VI. Essorer. Ia. — VII. Smala. Orphée. — VIII. Ue. Ethnie. Tn. — IX. Aréage. Bat. — X. Erreur. Nuage. — XI. Sacerdotales.

Verticalement

1. Demi-mesures. — 2. Onirisme. Rá. — 3. Uvée. Sa. Arc. — 4. Bat. Tolérée. — 5. Littérateur. — 6. Eine. Hard. — 7. Es. Sarong. — 8. Melon. Rient. — 9. Principe. Ua. — 10. Leo. Iah. Bal. — 11. Ointe. Etage. — 12. Insermentés.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 155

Horizontalement

1. BCELORU (+1). — 2. DEENORTU (+2). — 3. IMMOSSU. — 4. ACEGILNR (+2). — 5. ALNORSTU (+1). — 6. AAAEHLT. — 7. ACEFGLO. — 8. EEFRSTT. — 9. AEEFILR (+3). — 10. AEEINTT (+2). — 11. EILNRST.

Verticalement

12. AACCLRU. — 13. AAOPSTT (+1). — 14. EEILLOS (+1). — 15. AEEILLN. — 16. ABCORET. — 17. AEILRS (+6). — 18. ABEEILLS (+3). — 19. DEEGNSU (+1). — 20. AEGILLU. — 21. AGMNSTU. — 22. CEEINST (+3). — 23. BEIJNNO. — 24. EEIRSSU (+1). — 25. AEIJLNO. — 26. ADEENNS.

Ana-chronique de Marc Potemski (Marmoutier). — N° 148, 15 : RASETTE... *RETATES.* N° 149, 1 : OUTRAGE... *TOUAREG* ; 6. ETENDOIRS... *DESERTION* et *DETERSION.*

Mme Deluy (Marseille). — 15 : OCREUSE... *COUREES, COURSEE* ; 26 : PANTOISE... *SAPONITE.* N° 150, 24 : GRANIT... *RATING.* N° 151, 30 : PSYCHOSE... *CYPHOSES.*

Solution du n° 154

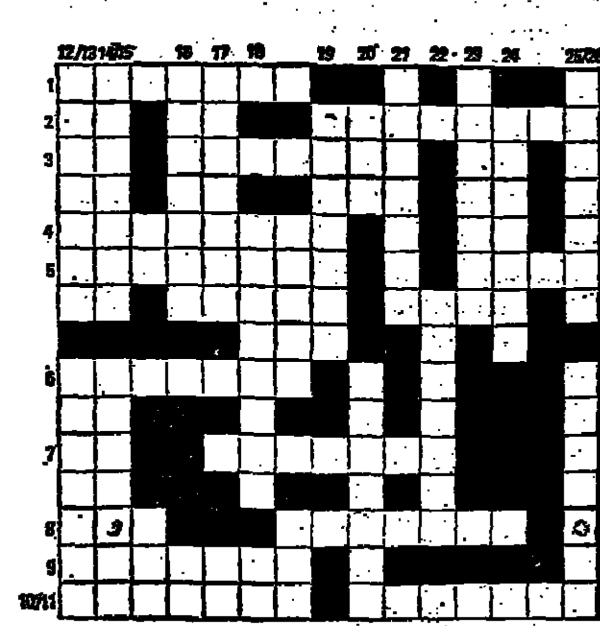
Horizontalement

1. RETICENT (CITERENT, RECITENT, RINCETTE, TIERCENT). — 2. REHAUT (HERAUT, HEURTA, HUERTA). — 3. LITORNE (ELIRONT, LIERONT). — 4. BIENNAL. — 5. EDICULE (ELUCIDE). — 6. IGNORAL. — 7. PICRATE (CREPAIT, CREPITA, PATRICE, PERÇAIT). — 8. ENROBER. — 9. REAMES (AMEREES, ARMEES, MAREES, RAMEES, SEMERA). — 10. CAPRON. — 11. LEGATION (ELOIGNAT, LONGEAIT). — 12. ACHIGAN. — 13. COUSENT (CONTUSE). — 14. CARAMEL (CALMERA, CLAMERA, MACLERA, RECLAMA). — 15. COPAHU. — 16. PESTEUX. — 17. PERINEE.

Verticalement

18. RUGOSITE (ROUGITES). — 19. ETIRAGE (ERIGEAT, GATERIE). — 20. MACRAME. — 21. NENUPHAR. — 22. CITHARE (CHARITE, CHATIER). — 23. ROGOMME. — 24. NASEAU. — 25. NOBELIUM. — 26. PERLECHE. — 27. RENDZINE. — 28. CRAPAUD. — 29. ACHROMATS. — 30. ABELIEN (BALEINE). — 31. TELEXER. — 32. ONTIQUE, qui relève de l'étant (TONIQUE).

MICHEL CHARLEMAGNE.



(★) Jeu déposé.

JUSTICE

SELON LES POLICIERS CHARGÉS DE L'ENQUÊTE SUR LA TUERIE D'AURIOL

Les meurtriers de la famille Massié étaient venus récupérer des documents « très importants »

Comme l'hypothèse en avait été retenue dès l'origine, la tuerie d'Auriol, au cours de laquelle six personnes sont présumées avoir été tuées dans la nuit du 18 au 19 juillet, serait bien l'aboutissement d'un règlement de compte entre ment d'un règlement de comptes entre (SAC) (« le Monde » des 22, 23 et 24 juillet). La confirmation en a été donnée officiellement jeudi 23 juillet au cours d'une conférence de presse par le commissaire principal Jean-Claude Vegnaduzzi, directeur adjoint du service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) de Marseille. Selon le commissaire Vegnaduzzi le commando de cinq hommes qui a opéré au cours du dernier week-end aurait eu un double objectif : récupérer des documents compromettants et tuer l'inspecteur stagiaire Jacques Massie. Des éléments fortuits auraient été à l'origine de l'exécution des cinq autres membres de la famille Massie.

En dépit cependant de l'inculpation, jeudi 23 juillet, de quatre personnes, l'affaire d'Auriol est loin d'être totalement élucidée. Les policiers n'avaient toujours pas retrouvé, ce vendredi 24 juillet, en fin de matinée, les corps des parents de M. Massie et n'avaient pas non plus réussi à identifier tous les membres du commando.

M. Jean-Bruno Finochietti, l'instituteur marseillais qui a été inculpé par Mme Françoise Llaurens-Guérin, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Marseille, d'homicides volontaires avec préméditation, séquestrations, vol, incendie et détention d'armes de quatrième et sixième catégories, a avoué sa participation à l'expédition. Les trois autres suspects : MM. Georges Maria cinquante ans, responsable du SAC des Bouches-du-Rhône, Lionel Collard, trente deux ans, et Paul Sinibaldi, vingt-huit ans, également membres du SAC et résidant à Marseille, continuent à nier. Ils sont poursuivis pour complicité.

De notre correspondant régional

Une série de circonstances *imprévisibles aurait à la fois* bouleversé les plans du commando du SAC et permis à la police de reconstituer en partie l'affaire d'Auriol en parvenant à confondre M. Jean-Bruno Finochietti. L'expédition décidée contre l'inspecteur *stagiaire aurait été mise* en œuvre dès le début de l'après-midi du samedi 18 juillet. Les cinq hommes du commando seraient arrivés vers 13 heures dans le lotissement d ela Douronne à bord d'une Renault R 5 appartenant à M. Paul *Sinibaldi* et d'une estafette volée auparavant à une *institutrice* d'Aix-en-Provence, qui l'avait elle-même louée dans cette ville et qui n'a pas été mise en cause.

A l'aide de jumelles, les membres du commando, qui avaient effectué une reconnaissance des lieux quelques jours plus tôt, auraient observé la maison de M. *Massie*, avant *d'intervenir* vers 18 heures, masqués et armés. Les *cinq hommes* avaient, en fait, commis une méprise en voyant une R 5 quitter les lieux. Ce véhicule n'était pas, comme ils le pensaient, celui dun maçon travaillant dans la bastide. Il était conduit par M. Massie, qui se rendant dans le Vaucluse, où il avait rendez-vous avec un ami.

En investissant les lieux le commando se trouva en présence de Mme Massie, de son fils et de ses parents. On suppose que Mme Massie aurait reconnu un ou plusieurs agresseurs et que cette découverte est à l'origine du drame. D'après les déclarations de M. Finochietti, les beaux-parents de M. Massie auraient été, les premiers, étranglés à la tombée de la nuit. Le fils de l'inspecteur stagiaire, Alexandre, huit ans, aurait été lui assommé dans un demi-sommeil puis achevé d'un coup de poignard par M. Finochietti *lui-même*. Les corps des cinq victimes auraient *ensuite été transportés* et cachés en dehors d'Auriol dans l'Estafette retrouvée mercredi incendiée près du Luc (Var), à une soixantaine de kilomètres de Marseille. *C'est en rentrant à son* domicile vers 3 heures du matin que M. Massie a été *tué par* M Minochietti et ses complices. L'examen du corps a révélé que l'inspecteur stagiaire avait reçu un coup violent à la tête et plusieurs coups de couteau dans le dos et au thorax alors qu'il tentait de s'enfuir.

Le commando avait prévu de faire disparaître le cadavre, en l'inhumant dans le massif de la *Sainte-Beaume où les policiers* l'ont découvert mardi, en fin de matinée, dans un endroit isolé du plateau de Nans-les-Pins, sur les indications de l'instituteur marseillais.

Un deuxième impondérable va toutefois réduire à néant les plans élaborés par les tueurs pour effacer les traces de leur opération. Contrairement en effet à leur attente, l'incendie *de la* maison d'Auriol, qu'était chargé d'allumer *le dernier membre du commando* resté sur place, va faire long feu. Selon le commissaire Vegnaduzzi, un phénomène chimique ou physique aurait provoqué une explosion qui empêcha la progression des flammes. Arrivant sur les *lieux de son travail le dimanche*, vers 8 h. 30, le maçon employé par M. Massie parvient facilement à circonscrire le sinistre avec l'aide d'un voisin. La chance aida alors les enquêteurs du S.R.P.J., qui purent relever sur une bouteille de soda une empreinte digitale, une seule, celle de Finochietti, *lequel, à la différence* de ses complices, n'était pas ganté. Lorsque cet élément de preuve parvient, lundi soir, aux policiers, l'instituteur marseillais, ainsi que MM. Maria et Collard, avaient déjà été interpellés. Accusé par ses *empreintes, Finochietti* passa aux aveux.

Ainsi que l'a expliqué le commissaire Vegnaduzzi, la police *était remontée aux trois hommes* en exploitant les informations recueillies lors de l'enquête préliminaire ouverte après l'attentat dont avait été victime M. Massie le 26 avril dernier (1), et sur des indications fournies par la sœur de l'inspecteur stagiaire. M. Georges Maria, responsable d'une *entreprise à Marseille*, avait succédé à la tête du SAC des Bouches-du-Rhône à M. Massie, depuis que celui-ci avait été admis à l'école d'inspecteurs de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne) il y a quelques mois.

M. Paul Sinobaldi, lui, est un ami de M. Finochietti, auquel il avait prêté son véhicule, sans savoir, prétend-il, à quelle utilisation il était destiné. La R 5 lui avait été restituée lundi matin *20 juillet*. Les policiers n'ont découvert aucune trace suspecte à l'intérieur. Quant à M. Lionel Collard, employé dans une société commerciale, il reconnaît avoir été sollicité pour faire partie d'une *expédition montée par* le SAC, mais nie avoir été informé de son caractère et aurait refusé d'en faire partie.

M. Finochietti a affirmé, de son côté, qu'il avait reçu des ordres, par téléphone, mais il s'est refusé à communiquer aux policiers les éléments permettant l'identifier son commanditaire et ses complices. Selon le commissaire Vegnaduzzi, les documents qu'était charg éde récupérer le commando étaient, vraisemblablement, *« très importants »*, mais *le directeur* du S.R.P.J. a déclaré en ignorer la nature et le contenu. Il pourrait s'agir, notamment, d'un fichier et, peut-être, de dossiers sur des affaires mettant en cause des membres du SAC. Le commissaire *Vegnaduzzi* a, *cependant*, indiqué que toutes les perquisitions effectuées au domicile des quatre inculpés n'avaient donné aucun résultat (2) et que les documents saisis par la police elle-même, dans la maison de M. Massie, ne *présentaient aucun intérêt*. Il a, d'autre part, affirmé qu'aucun lien n'avaient pu, jusqu'ici, être établi entre l'affaire d'Auriol *« et d'autres affaires déjà traitées ou ayant pu faire la « une » de l'actualité »*.

Un seul groupe sanguin

Plusieurs questions sur la tuerie d'Auriol — ses participants, son déroulement, ses mobiles exacts — restent, quoi qu'il en soit, sans réponse. Le fait que les corps des *autres victimes présumées* n'aient encore pas été découverts incite même à se demander si les parents de M. Massie ont réellement été exécutés. Cette hypothèse n'est pas exclue pour le commissaire Vegnaduzzi d'autant plus que les analyses effectuée par le laboratoire du S.R.P.J. n'ont permis de *mettre en évidence qu'un seul* groupe sanguin (A), celui auquel appartenait M. Massie. Pour le directeur adjoint du S.R.P.J., l'espoir de retrouver vivants les parents de l'inspecteur stagiaire est néanmoins *« très minime »*.

L'échec des recherches policières a une explication : M. Fiochietti est en *effet* pour le moment le seul à avoir parlé, et il *ne connaît pas* le lien *où ses* complices se sont débarrassés des corps. La zone d'investigation est d'autre part très vaste, et le relief du massif de la Sainte-Baume se prête à de très nombreuses caches qui n'ont pas pu encore être toutes explorées.

L'enquête va continuer désormais *sur commission rogatoire* délivrée par le magistrat-instructeur. *« Nous sommes en possession d'éléments importants qui devraient nous permettre de progresser d'une manière active »*, a déclaré le commissaire Vagnaduzzi. L'ensemble des effectifs de la section criminelle du S.R.P.J. de *Marseille, soit une* cinquantaine de policiers, ont été mobilisés sur l'affaire d'Auriol. Des enquêteurs devraient entendre incessamment à Paris des responsables nationaux du SAC et, en *particulier, le chef du mouvement*, M. Pierre Debizet, qui a proclamé dans plusieurs interviews la pureté de sa cause.

GUY PORTE.

(1) Alors qu'il circulait en voiture sur l'autoroute est de Marseille, M. Massie avait été pris sous le feu d'inconnus se déplaçant à moto. Il n'avait pas été blessé.

(2) Une arme a été découverte chez M. Maria, mais il la détenait régulièrement.

DES SCELLÉS TARDIFS

Marseille. — Les meurtriers de la famille Massie étaient venus *récupérer des documents « très importants »*. Mais ils en auraient laissé d'autres dont certains auraient été subtilisés par des personnes étrangères à l'enquête. Cela a été d'autant plus facile que les scellés n'ont été apposés sur la bastide de la Touronne que le mardi 21 juillet, en fin d'après-midi, soit près de *trois* jours après les faits. Il ne serait pas surprenant de voir réapparaître ces documents, ici ou là, à des fins politiques. — G. P.

LES RÉACTIONS DANS LES MILIEUX POLITIQUES

Les communistes demandent l'interdiction du SAC

L'affaire de la tuerie d'Auriol et l'appartenance d'une des victimes ainsi que de certains inculpés au Service d'action civique, suscitent des réactions dans les milieux politiques.

Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, a adressé une lettre à M. Gaston Defferre, jeudi 23 juillet, afin de demander l'interdiction du SAC. « *Au nom du respect de la démocratie dans notre pays*, écrit-il, *je vous demande d'intervenir afin qu'il soit procédé à l'interdiction du SAC et que le ministère de l'intérieur rende publics les agissements illégaux du SAC dont il a connaissance.* » Il ajoute : *« Cette organisation qui a été citée à l'occasion de nombreuses affaires pénales, meurtres, trafics de drogue, rackets, a bénéficié d'importantes protections politiques qui ont permis d'empêcher que toute la lumière soit faite sur ses activités (...). L'exécution collective qui a eu lieu à Auriol, sans préjuger de la procédure pénale en cours, souligne aujourd'hui avec force l'exigence que soit mis fin à l'activité du SAC. »*

D'autre part, les députés communistes demandent la création d'une commission d'enquête parlementaire « *pour faire toute la lumière sur les activités du Service d'action civique et de déterminer les complicités dont il a pu bénéficier à tous les niveaux* ».

Ils affirment que cette association « *a joué un rôle de service d'ordre du pouvoir et de lutte contre les mouvements de gauche en France pendant et après la guerre d'Algérie (...). Les protections politiques importantes dont le SAC et ses membres ont pu bénéficier pendant des années jusqu'aux plus hauts niveaux de l'Etat ont assuré son impunité, notamment pour des activités de police parallèle et pour exécuter des missions aux frontières de la politique et du banditisme.* »

● M. FRANÇOIS LONCLE, député (apparenté P.S.) de l'Eure, demande dans une question écrite adressée à M. Defferre, ministre de l'intérieur, la dissolution du SAC.

M. Loncle estime que « *le Service d'action civique, créé le 5 juillet 1958 pour rassembler tous les Français fermement décidés à maintenir et à défendre l'existence de la République, est peu à peu devenu une police parallèle, rappelant hélas les milices privées et mettant aujourd'hui en cause, à travers des opérations de banditisme, au-delà même de l'existence des personnes physiques, celle de l'ordre public* ». Pour M. Loncle, « *il n'est donc pas admissible que ce service continue à avoir une existence ni de droit ni de fait* ».

● M. JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national, déclare à propos du SAC que, « *créé en 1958 avec les anciens militants du R.P.F.* », il est « devenu » dans les années 60 une « *organisation de tueurs et d'assassins au service de de Gaulle, recrutés par MM Sanguinetti, Comiti et Pasqua pour lutter contre les patriotes qui voulaient conserver l'Algérie à la France* ». M. Le Pen ajoute : « *Depuis 1970 le SAC a changé de main. Des purges ont été faites en son sein, sûrement insuffisantes. Il n'empêche que, lorsque le SAC menaçait la paix civile en France, seule la droite nationale le combattait.* »

Faits et jugements

La réforme du Conseil supérieur de la magistrature

Le Conseil supérieur de la magistrature s'est réuni jeudi 23 juillet à l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de la réunion, le garde des sceaux, M. Robert Badinter, a évoqué la réforme du Conseil supérieur de la magistrature qui *« occupera à partir de septembre une année judiciaire complète »*. Ce sera « *un travail de concertation et de longue haleine* », a précisé M. Badinter, faisant remarquer que ce conseil est institué et régi non seulement par une loi organique, mais par la Constitution de 1958.

Ont été nommés présidents de chambre à la Cour de cassation : MM. Roger Derenne et Ernest Frank, conseillers à la Cour de cassation. Ont été nommés conseillers à la Cour de cassation : MM. Camille Bernard et *Fernand Keromes, présidents* de chambre à la cour d'appel de Paris. MM. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, Noël Leydet, avocat général à la cour d'appel de Paris, Jacques More, président à la cour d'appel de Lyon.

Ont été nommés premiers présidents de cour d'appel : à Metz, M. Gérard Bach, président de chambre à Montpellier ; à Montpellier, M. Pierre Tinsseau, président du tribunal de grande instance de Marseille ; à Agen, M. Pierre Martaguet, président du tribunal de grande instance de Bordeaux ; à Nancy, M. Pierre Estoup, premier président de la cour d'appel de Riom ; à Riom, M. Pierre Martha, président du tribunal de grande instance de Grenoble.

Mme Azerad inculpée pour une affaire de trafic d'uranium.

Six personnes, parmi lesquelles le docteur Nelly Azerad, qui avait été mêlée à l'affaire de Broglie, ont été inculpées et écrouées, jeudi 23 juillet, pour trafic et escroquerie sur des barres d'uranium, en application de la loi du 25 juillet 1980 sur le trafic de produits nucléaires. Les cinq autres personnes sont M. André Quignot, ingénieur à Lorient, M. Alexandre Engrand, détective privé, M. Vido Pantovic, un *Yougoslave spécialisé dans l'import-export*, M. Clément Assous, courtier international, et M. Serge Gehrling, relieur d'art. Des perquisitions ont eu lieu le 21 et le 22 juillet à Paris, à Lorient et dans la région de Lausanne. Elles ont permis la saisie de documents confirmant l'existence de contacts avec le Moyen-Orient et la découverte d'une barre d'uranium. Les enquêteurs se demandent s'il s'agit d'un véritable trafic de barres d'uranium ou d'une escroquerie au détriment d'acheteurs du Moyen-Orient, *notamment* syriens et libyens, abusés par le pseudo-agents du SDECE.

Mme Nelly Azerad avait été détenue pendant trois mois préventivement en 1977, après l'assassinat de Jean de Broglie. L'affaire pour laquelle elle est inculpée *aujourd'hui a été découverte* à la suite des déclarations de M. Pierre de Varga, détenu pour l'assassinat de l'ancien ministre, selon lesquelles on avait voulu l'*« empoisonner »* dans sa cellule. Des écoutes téléphoniques avaient alors été installées, notamment au domicile de Mme Azarad.

ÉDUCATION

DÈS LA RENTRÉE SCOLAIRE

Deux cents professeurs de toutes disciplines suivront une formation à l'informatique pendant un an

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, avait annoncé au début du mois de juillet la création d'une mission d'étude sur le « plan informatique » des établissements scolaires (*le Monde du 11 juillet*). M. Yves-François Le Corre et M. Claude Pair (1), qui avaient été chargés de cette mission, ont exposé, jeudi 23 juillet, lors d'une conférence de presse présidée par le ministre leurs propositions pour la rentrée de septembre. En *introduction*, M. Savary a *insisté sur* l'importance qu'il accordait en la matière à la concertation et à la réflexion : *« Si nous avons « gelé » la mise en œuvre de ce plan au début du mois de juin, ce n'était ni par défiance ni par hostilité, mais guidés par le souci d'agir en connaissance de cause, en prenant tout le temps de la concertation, signe sous lequel est placée notre politique. »*

Pour M. Le Corre, les mesures préconisées font l'objet d'un *consensus quasi unanime*. Il les a résumées en trois points : continuer les *expériences* en cours, donner la priorité à la formation générale et par académies. M. Pair est revenu en détail sur chacune de ces questions, précisant d'entrée de jeu qu'il fallait sortir de la fausse *querelle qui opposerait* les tenants de l'*« informatique, outil d'enseignement »* et ceux de l'*« enseignement de l'informatique »*. *« L'informatique ne peut être un simple outil pédagogique sans risque de « gadgétisation »*. A contrario, *en privilégiant son enseignement comme matière spécifique, on risque de la séparer du terreau que constituent ses applications pratiques.* » Il s'est dit convaincu du danger de développer la passivité d'élèves à qui on se contenterait d'apprendre le maniement des microprocesseurs. *« Il s'agit de mettre les enfants en position de recherche. »*

L'expérience des cinquante-huit lycées équipés d'ordinateurs va être prolongée et rapidement étendue. Il faudra revoir le matériel, procéder à certains réajustements, faire le bilan, et s'il doit y avoir un ralentissement conjoncturel de la mise en place des micro-ordinateurs et des imprimantes (mille deux cent *cinquante et trois cents pour* l'année 1981), c'est pour favoriser, dès la rentrée, la formation d'enseignants spécialisés. *« Nous aurons ensuite à rattraper le retard »*, a déclaré M. Pair, pour qui *« la priorité, c'est la formation »*.

Aide aux enfants en difficulté

L'objectif est, à terme, de compter un enseignant formé, et *donc formateur, par lycée, et de* faire en sorte que tous les enseignants aient eu au moins un contact avec l'univers informatique.

Des mesures précises ont été définies. Dix à douze centres *équipés et spécialisés vont ouvrir* dès la rentrée en Lorraine, dans la région parisienne, en Bretagne, dans la région Rhône-Alpes, et dans le Sud-Ouest. Ils accueilleront, pour des stages à plein temps d'un an, deux cents enseignants *volontaires issus de toutes* les disciplines. Ceux-ci y seront initiés à l'outil informatique, à ses utilisations pratiques, à son potentiel pédagogique. Ils auront ensuite, pour mission de ofrmer leurs collègues, et de s'associer aux *recherches de l'Institut national* de la recherche pédagogique, en liaison avec des équipes de l'enseignement supérieur et des chercheurs scientifiques. « *Chaque centre de formation doit devenir un foyer de recherches.* »

Revenant sur l'intérêt pédagogique de l'informatique, M. Pair a insisté sur l'aide qu'elle pouvait apporter aux enfants en difficulté scolaire et aux enfants handicapés. *« On obtient un développement de certaines capacités logiques, et on combat, par le dialogue avec la machine, le repli sur eux-mêmes de certains enfants. »*

L'informatique sera, d'autre part, à titre expérimental, comme matière optionnelle, dans une dizaine de lycées, à raison de deux heures trente par semaine, dès la rentrée. Les deux chargés de mission ont enfin insisté sur le potentiel énorme d'expériences à centraliser, de travaux épars mal connus.

(1) *M. Le Corre est directeur du Centre d'enseignement assisté par ordinateur de l'université de Paris-VII : M. Pair est directeur du Centre de recherche en informatique de Nancy.*

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE LYON (E.S.C.) (par ordre alphabétique).**

Mmes et MM. Aberer (201), Aleonard (275), Ancelly (168), Leila Anglade (75), Anselmi (65), Antigilo (30), Thierry Archambault (174), Fanny Aubert (33), Audoli (210), Auriacombe (103), Auriau (161), Baboin (125), Bachelet (93), Valérie *Barat (42), Bardon (218)*, Battaglini (234), Baudron (186), Baumes (233), Bazire (140), Bazy (82), Anne Beaumont (28), Ben Zimra (107), Christian Bernard (242), Berthet (4), Laure Bertrand (87), Bestien (182), Boeris (11), Bondia (99), Marien Bonleux (235), Boniszyn (113), Bony (133), *Boratynski (196), Bories (95), Georges* Bourely (144), Bournois (159), Boyre (220), Bussac (172), Cagnon (184), Capbern (227), Cascarino (117), Jean-Pierre Chassagne (198), Chassard (223), Chaudanson (68), Chedeville (194), Chêne (89), Cherade de Montbron (190), Stanislas Chevalet (192), *Laurent Cler (100), Clot (23), Conrard* (72), Corbin (27), Corvellec (63), François Coudert (197), Couret (66), Cubille (258), Cuzin (129) :

Mmes et MM. Dambournet (271), Daude (268), Didier David (219), Marc David (176), Davoult (19), Debard (203), Dernoncourt (128), Desjonquè*res (154), Desrosier (173), Derelay* (247), Devers (207), Joëlle Dominici (243), Douet (10), Dozolme (54), Dubau (120), Yves Dubois (86), Sonia Dubreuil (163), Duchatelle (147), *Corinne Dupuis (205), Patrick Du*puis, Jean-Philippe Durand (149), Yves Durand (253), Duverney (225), Erens (142), *Philippe Eugène* (57), Eysseric (189), Faggianelli (262), Farah (29), Favier (108), Pascal Fernandez (2), Ferret (18), Fesneau (177), Festy (60), Flevet (74), Fini*dori (166), Fougère (50), Foulon (272)*, Frenoy (250), Freyssinet (92), Priot (131), Vincent Gaillard (122), Gardette (137), *Christine Garnier* (56), Christophe Girardot (16), Giroire (156), Giuliani (44), Gordon (12), de Gourcuff (261), Gozlan (106), Gracci (215), Gruff (112), Gilles Grenier (71), *Philippe Grenier* 218), *Gry* (110), Gueugneau (231), Gueye (121), Guitton (123) :

Mmes et MM. Halder (36), Hawath (25), Hiessler (132), Hirst (49), Homassel (1), Houeix (76), Hugonnard-Cotton (164), Hureau (24), Hyplus (8), Jailiot (6), Jaoui (134), Jaumet (208), Jeancolas (111), Jeanperrin (78), Jégou (64), Eric Joly (152), Jouard (31), Stéphane Jourdain (245), Karabachian (83), Kerherve (97), Labau (150), Labe (104), Labeille (69), Michel Labrousse (90), Lagache (171), Lagarde (7), Lamouille (254), Marie-Andrée Lanc (75), Larive (247), Muriel Larose (273), Larrat (267), Lascaux (35), Michèle Laurent (80), Thierry Laurent (160), Lauvin (13), Le Ridant (32), Patrick Lefèvre (244), Leininger (157), *Eric Lejeune* (126). *Pierre*-François Lenfant (178), Didier Lenoir (211), Michel Leroux (246), Lestra (16), Letore (217), Levacher (250), Levasques (236), Marc Levy (47), *Pierre Levy* (212), *Didier Leys* (257), Liardet (157), Litre (9), Lozec (265), Loing (45), Loizillon (153), Loubaresse (41), Lougarre (143) Catherine-Mireil Louis (34), Lou-Kame (51), Lutzelschwab (21), Maës (130), de Malherbe (41), Malin (252), Manière (109), Marchi (46), Gabriel Marciano (239), Eric Marquez (48), Marrot (202), Eric-Claude Martin (256), Stéphane Martin (97), Marraldi (84), Massart (151), Massurel (146), Patrick Mathieu (62), Mattan (38), Mattei (188), Maze-Sencier (133), Xavier Metz (162), Meysson (263), Miallet (124), Moisan (224), Moock (14), Morizot (193), Mothiron (254), Pascale Mounier (85), Moutin (5), Mutricy (274), Nataf (135), Nauche (238), Nicol (31), Reynold Noël (229), Oster (20).

Mmes et MM. Pairault (114), Pajot (232), Paqueton (209), Pascal-Henri *Parent* (237), Patteyn (214), Peny (260), Perdigues (37), Peretti (181), Perinet-Marquet (270), Perret (199), Jérôme Perrier (165), Perron (26), Peyrebrune (200), Pezet (240), Phan Van Phi (3), *Eric Pichot (226)*, Xavier Poisson (15), Ponte (169), Portebois (22), Posth (230), Poty (264), Poulachon (195), Poupard (175), Michel Pradier (143), François Prévost (221), Puyoo (251), Rabaste (79), Ravel (101), Regimbeau (213), Reichardt (58), François Renault (94), *Frédéric Lucien Robert (118)*, Roquelet (39), Bertrand Rousseau (136), Gilles Roussillon (138), Rouvillois *(179)*, Hugues Roy (105), Rullier (88).

Mmes et MM. Sanguignol (145), Satre (96), Sylvie Sauvage (241), Sceiller (67), Schelbling (55), Schil (40), Schmider (170), Seibert (61), *Serat (119), Sieg (222), Sizeun* (91), Soto (59), Steiblen (53), Stoeckle (52), Stoffel (158), Eric Tchekor (191), Théron (269), René Thomas (77), Tiberi (266), Tormos (139), Tuffery (115), Turcot (180), Jérôme Vaillant (102), Vandenberghe (187), Velut (206), Verges (185), Chantal *Vial* (127), *Vieljeuf* (249), *Wargnier* (228), Warsmann (70), Westercamp (204), Wittlin (155), Zanetto (43).

هكذا من الاصل

Le Monde

culture

FESTIVALS

AVIGNON

L'art de Catherine Dasté

(Suite de la première page.)

Le troisième a une apparence moins nouée. Debout, souple, en survêtement sportif, des *snow-boots* aux pieds, il ouvre les yeux sur l'entourage avec une expression souriante, claire. On le dirait disponible. A l'inverse des deux autres, il semble capable de parler. En fait, il est le plus atteint des trois, parce que les deux autres, si prisonniers soient-ils d'on ne sait quels événements, restent là, faisant face, chacun pour soi, au réel qui défile, alors que lui n'est plus là. Il a déménagé, comme dit l'expression populaire. Et son vague sourire courtois est plutôt l'indice d'une distance infinie.

Que font là ces trois hommes ensemble ? Rien, tout. Ils vont, ils passent, ils sont. Ils sont, pourquoi pas, le même être. Ils nous apparaissent dans le même lieu, comme trois grands oiseaux dans un parc d'animaux, comme trois internés dans le jardin d'un hospice. Rien ne les unit, sinon qu'ils réagissent, très différemment, aux choses qui arrivent : un plat de macaronis avec trois fourchettes, l'irruption violente d'une chanson dans les micros. Par des bribes très nuancées, mais accentuées, de conduites, par des envies de gestes, des débuts de mots, ils manifestent chacun l'aménagement qu'ils se sont fait de la vie à vivre. Nous ne pouvons pas ne pas les observer. Ils sont le théâtre. Ils sont suivis aussi par deux témoins intermédiaires, acteurs plus distants, l'un vêtu de blanc comme un ange temporaire, discret, l'autre plus charpenté, dur, aux allures un peu de bourreau mais qui ne cognera que sur des tambours et des gongs.

D'abord silencieux longtemps, et immobiles, ces trois énergumènes vont s'animer sans excès. Le « déménagé », plus primesautier, racontera qu'un jour il a pris le métro pour acheter, de l'autre côté de Paris, un pilon de cuisine que lui demandait sa femme. Mais la pièce dévie bientôt sur une évocation des accidents, des morts. Des morts annoncées par les journaux quotidiens. Puis des morts de Shakespeare, de l'histoire tragique de la mort des rois. Il serait illusoire de vouloir dire par écrit le travail approfondi, délicat, qu'accomplit Catherine Dasté lorsqu'elle met en scène ces trois acteurs d'une aventure fragmentée, hasardeuse, dont chaque geste de détail, chaque intonation, concourent à une optique et à une acoustique qui font toucher des mystères.

Intelligence, poésie et scrupule

Et voilà que la soirée va prendre un cours différent. L'homme inquiet, l'antenne des contrariétés, va se lancer, péniblement, dans un conte asiatique, histoire d'une femme dont le mari s'absente pour affaires. Et comme elle ressent une peur, seule dans le lit, un froid, elle se met à cogner sur les draps avec un objet de bois, un « toulon », pour avoir plus chaud. Pour réchauffer la place vide dans le lit. Le conte est beau, simple, direct, parabole émouvante comme souvent les contes asiatiques.

Alors, les trois oiseaux bizarres, le temps du conte, comme transfigurés par le théâtre qu'ils vivent, vont quitter leurs exils, leurs masques, leurs villes. Ils vont participer ensemble à la figuration d'une fiction qu'ils ont peut-être vécue tous trois. Ils se rythment les uns sur les autres, les paroles se repassent de lèvres en lèvres, comme un relais. C'est l'heure du partage, que Catherine Dasté a d'ailleurs un peu trop prolongée, car l'emploi systématique de cris, de chocs répétitifs et abstraits, risque de lasser.

Mais le conte prend fin. L'époux n'est pas revenu. La femme meurt. Le lit restera froid. Privés de cette légende qui les rapprochait, les trois acteurs retournent à leur refus. L'un guette sans voir, l'autre n'est qu'un dos dur, le troisième sourit à des anges musiciens. Ils vont disparaître dans le noir. Le théâtre cesse.

Employant avec intelligence, poésie et scrupule les segments les plus fins de la représentation, les paroles les plus simples, les mouvements les plus spontanés et orchestrant cette parade sonore de chambre en un spectacle recueilli, Catherine Dasté, une fois de plus, fait respirer les organes essentiels de l'art du théâtre. Elle aura été très aidée par le décor sublime du cloître de la collégiale, à ce jour le plus beau lieu utilisé le soir par le Festival d'Avignon et Villeneuve réunis. Les acteurs sont Jacques Allwright, Claude Barichasse, Serge Maggiani, Claude Merlin, François Bedel. Ils forment à eux cinq une humanité. On aimerait les revoir ensemble.

MICHEL COURNOT.

★ La collégiale de Villeneuve-lès-Avignon, jusqu'au 26 juillet.

Fin des rencontres de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains

Questions sur la régionalisation

La Fédération nationale des élus socialistes et républicains a présenté, le 23 juillet, les conclusions des trois journées de « Rencontres » sur le thème « La création artistique dans la cité » (« le Monde » du 24 juillet). Ces mêmes jours aux mêmes heures, le parti communiste organisait de son côté une série de séminaires. Dans un entretien intitulé « Du neuf pour la culture », paru dans l'hebdomadaire « Révolution », M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C., responsable de la section des intellectuels, explicite les propositions faites à Avignon, où les derniers débats ont lieu ce vendredi 24 juillet.

M. Hubert Dubedout, président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, maire de Grenoble, a rappelé que, de 1976 à 1979, les élections aux conseils généraux et municipaux avaient permis de mettre en place, dans le domaine culturel, un réseau d'élus militants, réseau distinct des structures du P.S. et qui autorise aujourd'hui la promotion d'une vraie politique culturelle. C'est disposer là d'une capacité de formation régionale, profonde et de longue durée. Il n'y aura pas de situation d'immobilisme, mais des échanges réels, un dialogue effectif permanent entre les travaux des élus et les formulations politiques du ministère.

M. Jean-Jack Queyranne, délégué national de la Fédération à la culture, a présenté la synthèse des travaux des commissions (musique, théâtre, audiovisuel), qui ont fait apparaître les mêmes préoccupations, les mêmes options : nécessité de promouvoir une politique nationale de la culture qui implique un budget fort axé sur la création, et notamment l'implantation de théâtres nationaux de régions, à financemen d'Etat, et de résonance européenne, voire mondiale.

A l'égard des créations, dans les différents arts, l'accent a été mis sur les liens nécessaires avec l'audiovisuel, qui ne doit pas être seulement un facteur de promotion.

Entre les responsables politiques régionaux et locaux, et les artistes, les représentants des deux partenaires souhaitent la mise en œuvre de liens contractuels. Ces contrats impliqueront des définitions d'intention et de responsabilité avec fixation de délais (trois ans par exemple pour la direction d'un théâtre). « Nous ne voulons plus de carte blanche, ont affirmé plusieurs créateurs. Notre vraie liberté repose sur des données précises, définies au départ. »

Il semble qu'il soit encore trop tôt pour préciser ce que seront, dans les nouveaux dispositifs, compte tenu de la régionalisation, les modalités du financement. Quelle part du budget national de la culture sera régionalisée ?

Ce qui est souhaité, c'est la modification du dispositif actuel. En 1980, par exemple, cent quarante compagnies ont reçu 72 000 F chacune en moyenne, alors que cette somme ne permet pas toujours d'agir, de créer, alors qu'il y a cinq cent trente compagnies postulantes. Le fait est que, jusqu'ici, l'Etat s'est conduit comme si la création théâtrale était un art irréel qui ne suscite pas activité collective, emplois, salaires. Reprenant la parole après M. Jean-Jack Queyranne, M. Hubert Dubedout a déclaré que les élus ne se présenteraient plus au ministère, chaque année, en demandeurs comme jusqu'à présent. Le maire de Grenoble pense qu'il y aura une appréciation nationale des besoins au moyen de convergences entre les responsables régionaux. La répartition tiendra compte des moyens économiques des régions. — M. C.

Un entretien de M. Guy Hermier dans «Révolution»

Le P.C. choisit « le progrès de toutes les activités intellectuelles »

Préconisant que soit « *mis en chantier l'ensemble de la vie culturelle française* », M. Guy Hermier, dans *Révolution*, évoque aussi bien l'éducation, la recherche, les sciences, que l'audiovisuel, la création artistique et l'intégration des intellectuels dans la société. Les séminaires étaient organisés, à Avignon, autour de ces mêmes thèmes.

« *Nous insistons aujourd'hui*, déclare M. Guy Hermier, *sur les grandes idées motrices d'un renouveau de la vie culturelle française. Par exemple, nous insistons sur la nécessité de s'attaquer résolument à la ségrégation devant la culture qui frappe des millions de travailleurs de ce pays. Cette question est une des causes les plus profondes de la crise que traversent les activités intellectuelles et artistiques, et ceux qui les pratiquent. Ou qui ne peuvent les pratiquer. Nous y voyons la nécessité de créer de nouveaux liens entre les travailleurs, notre peuple et la vie de la création et de la culture.*

» *Toutes les grandes avancées du mouvement populaire ont été des moments d'innovation, de changement dans les rapports entre la culture et le peuple (...). Nous pensons que nous sommes dans une de ces périodes qui exigent innovation, réflexion et expériences nouvelles à la mesure de ce que furent, par exemple, la décentralisation au moment de la Libération ou la création des maisons de la culture au moment du Front populaire.* »

Evoquant les moyens budgétaires, M. Guy Hermier pose également le problème de l'emploi : « *On sait qu'un des moyens de raréfier la vie culturelle française a été de restreindre l'emploi dans tous les domaines. Il faut donc inverser ce courant.* » M. Guy Hermier insiste aussi sur la question des droits des artistes sur les œuvres auxquelles ils participent, question rendue plus difficile à résoudre à cause du développement des techniques audiovisuelles, des nouveaux modes de diffusion de la création.

CINÉMA

«Pluies d'été» de Carlos Diegues

Le bonheur de M. Alfonse

Le thème choisi par le metteur en scène Carlos Diegues, l'auteur de Bye bye, Brésil, pour son avant-dernier film, Pluies d'été (1978), est vieux comme le monde, comme le petit monde du cinéma : un fonctionnaire, veuf, non remarié, sans enfants, prend sa retraite. Va-t-il se morfondre, ronger son frein, s'enfoncer toujours plus dans la solitude ? Non.

M. Alfonse, comme l'appellent ses intimes, rentre définitivement chez lui un vendredi soir, à la veille du week-end. Il est confronté aussitôt à une comédie humaine, à un romanesque plus proche de celui de King Vidor dans sa période unanimiste que de l'observation douce-amère à la façon néo-réaliste italienne. Carlos Diegues, qui semble déjà penser à *Bye bye, Brésil*, entrecroise des destins, exalte une folle vitalité brésilienne qui interdit de jamais pleurer malgré les drames entrevues. Le théâtre joue à cache-cache avec la vie.

La comédie côtoie la criminalité, la lâcheté, la générosité authentique. La solitude peut se partager. Carlos Diegues en fait presque trop, frôle parfois le stéréotype. Et puis on oublie, on croit lire la page des faits divers d'un journal, regarder une émission télévisée bien enlevée. Le cinéaste sait filmer, tant la rue, vrai décor de théâtre qui aurait enchanté Visconti, que les maisons qui se font face, où on s'observe à la sauvette, où les soupçons se développent, conduisant le spectateur sur de fausses pistes pour le rattraper au tournant.

C'est la surprise de *Pluies d'été* : tous les personnages semblent mettre en scène leur existence, s'offrir en représentation. M. Alfonse, interprété par l'excellent Jofre Soares, inséparable de l'histoire du cinéma *novo*, n'est ni un monstre sacré ni un petit bourgeois frileux. Carlos Diegues — plus peut-être que n'importe quel cinéaste italien — nous montre que la vie d'un faubourg se joue toutes portes ouvertes, se passe d'abord dans la rue : chacun connaît chacun. Il ne nous laisse pas le temps de nous attendrir, de compatir. *Pluies d'été* se veut cocasse, drôle, en perpétuel mouvement. Le destin n'y est pas inscrit une fois pour toutes en lettres de feu sur fond de tragédie antique.

Carlos Diegues aime ses personnages, les respecte, les lance volontiers au bout d'eux-mêmes, avec leurs marottes, leurs illusions, leur cruauté parfois. M. Alfonse, et le spectateur avec lui, vit quatre jours de bonheur. Et après ? A chacun de retourner le miroir vers lui-même, de continuer le film.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

M. JACK LANG FIXE LES OBJECTIFS DE LA MISSION JEAN-LOUIS BREDIN

M. André Delocque-Fourcaud est nommé rapporteur

M. Jack Lang, ministre de la culture, a chargé M. Jean-Denis Bredin, vice-président de la commission Moinot et responsable de la mission de réflexion sur le cinéma (*le Monde* du 9 juillet), de définir des propositions pour une réforme du cinéma.

M. Dominique Wallon, inspecteur des finances et président du groupe de travail « Production et Création audiovisuelle », au sein de la commission Moinot, ainsi que M. André Delocque-Fourcaud, administrateur civil, seront associés à la mission. M. Delocque-Fourcaud en sera le rapporteur.

Dans une lettre à M. Bredin, M. Lang fixe comme principaux objectifs à cette mission de garantir le pluralisme de la diffusion commerciale, de soutenir la diffusion culturelle décentralisée, d'associer le cinéma au développement de l'ensemble des moyens audio-visuels et de soutenir la diffusion du film français à l'étranger. Il insiste également sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine, ainsi que sur la formation de spécialistes de l'action éducative et culturelle. Les organisations professionnelles et syndicales seront consultées, ainsi que « *toute personnalité qualifiée* ».

Un premier rapport devra être soumis le 1er octobre 1981 sur les mesures urgentes à prendre dans le domaine réglementaire et financier. Le 1er avril 1982, un second rapport, plus complet, incluant un ensemble de propositions d'ordre réglementaire, contractuel et financier, devrait « *permettre la mise en œuvre cohérente d'une nouvelle politique du cinéma et de l'audio-visuel* ».

[Né en 1942 à Toulon, administrateur civil, M. André Delocque-Fourcaud est ancien élève de l'ENA. Chargé de mission auprès du directeur général du Centre national de la cinématographie française, il a, en tant que rapporteur du groupe de travail sur le financement de l'industrie cinématographique, supervisé le rapport Malecot sur l'industrie cinématographique française (1977). En 1979, il a été chargé d'instruire le dossier cinéma pour le compte de la commission de la concurrence et des prix.]

PETITES NOUVELLES

● M. Michel Tourlière, directeur de l'École nationale des arts décoratifs, est déchargé de ses fonctions de délégué à la création, aux métiers artistiques et aux manufactures. M. Claude Mollard, chargé de mission auprès de M. Jack Lang, ministre de la culture, assurera ces fonctions par intérim.

La délégation confiée à M. Michel Tourlière avait été créée par M. Jean-Philippe Lecat, alors ministre de la culture et de la communication, en mars 1978. Elle groupe les écoles d'art, la création artistique, les métiers d'art, les manufactures de Sèvres et des Gobelins, la Villa Médicis.

■ Le douzième Festival international du cinéma de Moscou, qui s'est terminé le 21 juillet, a attribué son Grand Prix, ex-aequo, aux films « l'Homme dégonflé », de Joao Batista de Andrade (Brésil), « le Champ dévasté », de Nguyen Hong Chen (Vietnam) et « Téhéran 43 », coproduction franco-soviétique de Vladimir Naumov et Alexandre Alov (avec Alain Delon et Claude Jade parmi les interprètes français).

■ Carol Fox, fondatrice et ancienne présidente de l'Opéra de Chicago, est morte le 22 juillet. Elle était âgée de cinquante-cinq ans. Elle avait fondé l'Opéra en 1952, et avait démissionné de ses fonctions au mois de janvier dernier, pour raisons de santé.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie Française (296-10-20), 20 h. 30 : On ne saurait penser à tout ; le Malade imaginaire.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : Cinéma en liaison avec l'exposition Paris-Paris.

Les autres salles

Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carreau du Temple (274-43-11), 18 h. : Pierrot Posthume ; 19 h. : Chand' habits ; 20 h. 30 : Mme Cotillard.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Comédie-Caumartin (742-43-31), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 21 h. 30 : le Bouc.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 21 h. : Ka.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 15 : Piège de Méduse ; 21 h. 45 : Du bout du monde au cœur de Blaise.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Tranches de vie.
Hôtel de Gouthière (240-10-10), 21 h. 30 : le Barbier de Séville.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 18 h. 30 : Quelqu'un ; 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 45 : Clodo de Dieu. — Théâtre noir, 18 h. 30 : Dialogues d'immigrés ; 20 h. 30 : Marie la louve. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Pauvre France.
Petit Palais (265-12-73), 21 h. 45 : la Célestine (dern.).
Poche Montparnasse (548-92-97), 20 h. 30 : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : San Antonio. — Petite Salle, 20 h. 30 : le Fétichiste.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h. 30 : la Liaison mathématique.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Essayez... c'est pas sorcier ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Roman de Renart.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 22 h. : Festival Molière (l'Avare).

Les cafés-théâtres

Au Bec-fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody folies ; 22 h. 45 : le Vampire de Perrault Bad.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh=MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pik et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 30 : la Jacassière.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. : Carnaval policier.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Bagdad Connection.
Parenthèse (887-11-33), 21 h. 45 : Je suis con, mais j'en ris.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. : T'as pas vu mes bananes. — II, 20 h. : Trois Filles d'Eve.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les bikinis.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Enfin seul ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : la Grande Shirley.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : 30 centimètres à l'ombre.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.

La danse

Cour de la mairie du IVe (278-60-56), 21 h. : Les Ballets historiques du Marais.
Théâtre de la Porte-St-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Ballet royal de Wallonie (« la Dame aux camélias »).

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Adama.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Arlette Mirapeu.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Fa. Val.
Lucernaire Forum (222-26-50), 22 h. 15 : Sylvie Joly.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Procédé Guimard Delaunay.
Piazza Beaubourg (272-45-58), 21 h. : J. F. Kirjuel, A. Kremski.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : F. Lieutaud (Spohr, Fauré, Durasse).
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Northern Sinfonia Orchestra of England, dir. : V. Spivakov (Haydn).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Gene Mighty Flea Conners Quintet.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Magic Slim ; 22 h. : Chevere.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Buck Hill Quartet.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Edja Kungali, Hamza Music.
Gibus (700-78-88), 22 h. : 38 Tonnes.
New Morning (523-51-41), 21 h. : Cedar Walton Trio.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Erica Norimar.
Palace (246-10-87), 20 h. : Capital Letters ; Burning Spear ; US 40.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Tin Pan Stompers.

XVIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)

Eglise St-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Louis Robilliard (Bach, Mendelssohn, Balbi).

Vendredi 24 juillet

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h., Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Capitaine Blomet, de A. Feix ; 19 h., Films d'auteurs et films rares : Sans famille, sans le sou, en quête d'affection, de V. Gassman ; 21 h., Freud, passions secrètes, de J. Huston.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h., Films d'auteurs et films rares : le Montreur d'ombres, de A. Robinson ; 17 h., The Intruder, de R. Corman ; 19 h., Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : l'Aigle à deux têtes, de J. Cocteau.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'ANNEE DES 13 LUNES (All., v.o.) (**) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Bastille (357-90-81).
LES ANNEES LUMIERE (Suis., v. angl.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BETE D'AMOUR, film canadien d'A. Sole (*). — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

JAZZ SINGER, film américain de R. Fleischer. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

PLUIES D'ETE, film brésilien de C. Diegues. — V.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).

MOI, CHRISTIANE F. 13 ANS, DROGUEE, PROSTITUEE..., film allemand d'U. Edel (*). — V.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA BOUM (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Impérial, 2e (742-72-52).
CHAMBRE D'HOTEL (I., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHASSE A MORT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LE CHOC DES TITANS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CONTAMINATION (It.-A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES CONTES DES CHRYSANTHEMES TARDIFS (Jap., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA DESOBEISSANCE (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'EQUIPEE DU CANON BALL (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap.) (**) (v.o.) : Cluny-Palace, 5e, (354-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE GUEPIOT (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Athéna, 12e (343-00-65).
LABYRINTHE (Fr.) (F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Normandie, 8e (359-41-18) ; Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
MESSALINE, IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NEIGE (Fr.) (*) : Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Jeu. ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) à p. de V. ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Jeu. ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Jeu. ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Jeu. ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ŒIL DU TEMOIN (A., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
PETROLE, PETROLE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
POSSESSION (Fr.-All., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
QUARTET (Ang.-Fr., version ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, (326-58-00).
LE SPECTRE (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76) (Jeu.) ; V.f. : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) (Jeu.) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) (Jeu.) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e Montmartre, 18e (606-34-25) (Jeu.).
SPHINX (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TEHERAN 43 (Sov., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE LANGOUSTE AU PETIT DEJEUNER (It., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). Jeu. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-34-24) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34), Jeu.

Les séances spéciales

ACCELERATION PUNK (F.-A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), mer., vendr., dim., mardi.
AMARCORD (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. ; dim., 13 h. 30, 18 h.
LE CONCOURS (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04), sam., 15 h. 45 ; dim., 21 h.
LES DAMNES (All.-It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 13 h. 45.
DANS LA CHALEUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h. 50.
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) Châtelet-Victoria, 1er, 20 h. 15 ; sam., 0 h. 20.
DERZOU OUZALA (Sov., v.f.) : Athéna, 12e (343-00-65), 14 h. 15.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André des Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
ET POURTANT ELLE TOURNE (F.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam. et dim.).
FALSTAFF (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam. et dim.).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., (sauf sam. et dim.).
FURIE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), 14 h.
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sauf mer.).
MAITRESSE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h., 22 h. 30.
MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), sam., 19 h.
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
OEDIPE-ROI (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi, 18 h.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.).
RETOUR (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 15e (354-72-71), 20 h., — Boite-à-Films, 17e (622-44-21), 22 h. 15.
VALENTINO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
VIVRE SA VIE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30, plus mer., 18 h. 15.

SPORTS

FOOTBALL

La reprise du championnat de première division

Quatre-vingts mutations malgré la crise

Les footballeurs professionnels français sont, comme chaque année, les premiers en Europe occidentale à reprendre leur championnat national, ce vendredi 24 juillet. La première soirée devait être marquée par deux chocs majeurs : Bordeaux-Nantes qui oppose deux des favoris avec Saint-Etienne, le champion sortant, pour la course au titre 1981-1982, et Strasbourg-Monaco qui met aux prises deux des plus sérieux outsiders de la compétition avec Paris-Saint-Germain et Sochaux. Ce devait être l'occasion pour les spectateurs de porter un premier jugement sur le recrutement des clubs pendant l'intersaison. Celle-ci a, en effet, été marquée par les mutations de près de quatre-vingts joueurs dont vingt venus de l'étranger.

La saison 1980-1981 s'était achevée sur un nouveau cri d'alarme, lancé *le 19 juin par M. Jean Sadoul*, président du Groupement du football *professionnel, devant l'assemblée* générale des présidents de clubs. Avec 3 732 000 spectateurs, la première division avait encore perdu 311 000 spectateurs par rapport à la saison précédente. Avec 125 179 200 F perçus aux guichets, les recettes *avaient certes progressé de 3 %*, mais ce gain était dû à l'augmen*tation du prix moyen des places* (de 33,54 F au lieu de 29,98 F). Plus de la moitié des clubs accusaient un endettement chiffré globalement à plus de 35 millions de francs. Les adjoints municipaux aux sports, réunis à Nice (*le Monde* du 30 mai), *estimaient, compte tenu de* la crise économique, ne pas pouvoir aller *au-delà des 40 millions de francs de* subventions accordées au clubs professionnels.

Dans ce contexte, il est *a priori* paradoxal de constater que le « marché des transferts » n'avait pas été aussi animé depuis plusieurs années, *et que les clubs les plus actifs dans* ce domaine figuraient souvent parmi les plus endettés. Confrontés au déficit, il semble, en effet, que bon nombre de présidents de clubs aient choisi la fuite en avant. Pour tenter de rééquilibrer leur budget, ils *espèrent de meilleurs résultats grâce* à des renforts. Accessoirement, les nouveaux joueurs peuvent aussi susciter la curiosité des spectateurs en début de saison et améliorer les assistances pour les premiers matches.

La venue en France de vingt-neuf nouveaux joueurs étrangers, tous originaires de pays où le professionnalisme n'existe pas, sur un contingent de trente-neuf qui participeront au championnat (le règlement autorise la présence de deux étrangers *par équipe pour chaque match*), répond à ce double objectif des présidents de clubs. Cette année, c'est une vague yougoslave qui déferle avec pas moins de dix *joueurs ayant atteint l'âge minimum* de vingt-huit ans et donc autorisés *par leur gouvernement à monnayer* leur talent en France. Parmi eux figurent des internationaux très cotés, comme le gardien de buts Dragan Pantelic (à Bordeaux), l'avant-centre *Vahid Halilhodzic (Nantes) ou l'ailier* gauche Ivica Surjak (Paris-Saint-Germain). Ils sont accompagnés par le gardien de buts Slobodan Topa*lovic (Lyon), les arrières centraux* Sime Luketin (Sochaux) et Bronco *Tucak (Metz), les milieux de terrain* Slobodan Muslin (Lille), Edhen Slijvo (Nice) et par les avants-centres Bosko Jankovic (Metz) et Milan Radovic (Brest).

Après la Yougoslavie, les pays nordiques fournissent le plus gros *contingent avec les Danois Benny* Nielsen (Saint-Etienne) et Carsten Nielsen *(Strasbourg), les Islandais* Carl Thordarsson (Laval) et Teitur Thordarsson (Lens) et le Suédois Ralf Edstroëm (Monaco). Valenciennes a, de son côté, recruté deux Polonais, Eugeniuz Nagiel et Bernard Jarzyna. Les trois autres nou*veaux étrangers sont* le Suisse Raimondo Ponte (Bastia), le Turc Engin *Verel (Lille) et le Sénégalais Thierno* M'Boup.

Parallèlement à ces transferts d'étrangers, il convient de noter un nombre inhabituellement élevé de *mutations d'internationaux français* : Jean Tigana (de Lyon à Bordeaux), *Daniel Xuereb (de Lyon à Lens)*, Albert Emon (de Monaco à Lyon), Eric Pécout (de Nantes à Monaco), Jacques Santini (de Saint-Etienne à Montpellier), Patrice Lecornu (d'Angers à Nantes), Raymond Domenech (de Strasbourg à Paris), Jacques *Zimako (de Saint-Etienne à Sochaux)* et Olivier Rouyer (de Nancy à Strasbourg).

Tous ces changements ne devraient pas toutefois bouleverser la hiérarchie établie ces dernières saisons. Saint-Etienne avec un effectif *complété par huit nouveaux profes*sionnels issus de son centre de formation, Nantes qui misera aussi sur une émulation entre les anciens du club et une nouvelle vague de stagiaires talentueux, Bordeaux et Strasbourg, condamnés à concrétiser au *plan sportif l'investissement consenti* pour leur recrutement, Sochaux, enrichi de son expérience en coupe de l'U.E.F.A., Paris-Saint-Germain et Monaco, qui ont apporté quelques retouches *a priori* judicieuses à leurs équipes déjà très compétitives *la saison passée, avouent tous l'am*bition et parfois même la nécessité au plan financier de terminer dans les quatre premiers pour disputer une Coupe d'Europe l'an prochain. Verdict dans dix mois.

GÉRARD ALBOUY.

CYCLISME

Les organisateurs du Tour de France invitent Mme Avice à une réunion d'information

A la suite des critiques de Mme Edwige Avice, ministre des *sports*, à propos de l'organisation du Tour de France, qu'elle a qualifié de « *foire commerciale* » (*le Monde* du 24 juillet), M. Félix Lévitan, directeur de l'épreuve, a publié une note dans laquelle il précise notamment : « *J'ai pris connaissance de la déclaration faite par Mme Edwige Avice concernant les aspects économiques du Tour de France et son avenir sportif. Cette déclaration laisse apparaître qu'elle n'a pas été exactement informée de tous les aspects du problème, tant sur le plan commercial que sur le plan sportif. Les organisateurs du Tour se tiennent à sa disposition pour l'éclairer.* »

M. Lévitan conclut : « *Je suis convaincu qu'au terme d'un échange de vues approfondi, Mme Avice, disposant alors d'une complète connaissance de la situation, pourra porter sur le Tour de France une plus juste appréciation.* »

Choquée par le fait que le peloton des coureurs « *soit devenu une deuxième caravane publicitaire* », Mme Avice a évoqué l'éventualité d'un retour à la formule des équipes nationales, mais on croit savoir que les organisateurs n'envisagent pas de revenir à ce système, abandonné depuis 1969, à la demande des groupes sportifs. — J. A.

OMNISPORTS

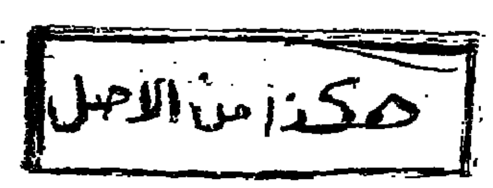
Universiade de Bucarest

MÉDAILLES DE BRONZE POUR HOUVION ET SOPHIE MALBRANQUE

La délégation française a obtenu ses deux premières médailles, jeudi 23 juillet, à l'Universiade de Bucarest. Au saut à la perche, gagné par le Soviétique Constantin Volkov (5 m 75) devant son compatriote Vladimir Polyakov (5 m 70), Philippe Houvion (5 m 65) a terminé troisième en précédant Thierry Vigneron (5 m 60). Quelques instants plus tôt, Sophie Malbranque avait terminé troisième du 400 mètres en 52 sec. 52/100, derrière les Soviétiques Irina Baskakova (51 sec. 45/100) et Nadejda Lianina (51 sec. 56/100). Marie-Christine Champennois avait pris la huitième place en 53 sec. 53/100.

Dans le 100 mètres haies gagné par l'Américaine Stephanie Hightower en 13 sec. 3/100, Michèle Chardonnet (13 sec. 46/100) et Laurence Elloy (13 sec. 54/100) ont terminé cinquième et septième. Jean-François Lamour a pris la cinquième place du tournoi de sabre, tout comme Patrick Naboulet en lutte dans la catégorie des moins de 62 kilos.

TENNIS. — *La finale de la coupe de Galéa, réservée aux joueurs de moins de vingt et un ans, opposera, du 24 au 26 juillet à Vichy, l'Australie et la République fédérale d'Allemagne qui ont dominé respectivement la France et la Tchécoslovaquie par 4 victoires à 1. Dans les deux derniers simples, Craig Whitecross a battu Henri Leconte, 6-3, 6-3 et Peter Doohan a disposé de Loïc Courteau, 6-2, 12-10. Au Touquet, la finale de la coupe Jean Borotra (championnat d'Europe cadets par équipes) mettra aux prises la France et la Suède. En demi-finale, les Français (Benhabiles, Hamonet, Forget, Caple) ont battu les Tchécoslovaques par 4 victoires à 1 tandis que les Suédois s'imposaient sur le même score devant les Italiens. Au tournoi de Washington, doté de 175 000 dollars, le Français Yannick Noah a été battu au deuxième tour par l'Equatorien Andres Gomez, 6-3, 6-2.*



RADIO-TÉLÉVISION

M. BASSI ESTIME AVOIR ÉTÉ ABUSIVEMENT LICENCIÉ

M. Michel Bassi, journaliste, ancien directeur général de la station périphérique Radio-Monte-Carlo, auquel a succédé M. Jean-Claude Héberlé, veut engager une procédure afin d'obtenir une indemnité pour son licenciement, qu'il considère comme abusif, indique, jeudi, son avocat parisien, Mᵉ Jean-Marc Varaut.

L'avocat a l'intention de saisir le tribunal du travail de Monaco, l'équivalent, dans la principauté, du conseil des prud'hommes. Selon lui, l'action en justice de M. Bassi, « *révoqué de ses fonctions de directeur général de Radio-Monte-Carlo, à la demande de la SOFIRAD, actionnaire majoritaire de R.M.C.* », s'appuie sur « *l'absence de motifs réels de son brutal licenciement* ». En conséquence, l'ancien directeur général veut « *demander réparation du grave préjudice moral et professionnel qu'il subit* ».

M. Bassi tiendra, le 28 juillet, une conférence de presse sur ce qu'il estime être le « *processus en cours d'alignement idéologique des moyens de communication* ».

APRÈS LA NOMINATION DE PIERRE DESGRAUPES A ANTENNE 2

Sans surprise

Le conseil des ministres, réuni vendredi 24 juillet, a doté les deux chaines de télévision TF 1 et Antenne 2 de nouveaux présidents. Un haut fonctionnaire, M. Jacques Boutet, remplace M. Jean-Louis Guillaud à la tête de la première chaine, tandis que sur la deuxième c'est M. Pierre Desgraupes ancien directeur de l'information de l'ex-O.R.T.F., un des producteurs de « Cinq colonnes à la une » qui succède à M. Maurice Ulrich (« le Monde du 24 juillet »). Cette dernière nomination n'a pas étonné la rédaction de l'A 2 qui la prévoyait depuis un certain temps. Elle attend cependant avec impatience de connaitre les intentions du nouveau président. Il lui faudra encore patienter quelques jours car M. Desgraupes ne devrait pas prendre ses fonctions avant le 3 août, et s'est abstenu dans l'immédiat de toute déclaration.

On en avait tellement parlé ces derniers jours que la nomination de Pierre Desgraupes à la présidence d'Antenne 2 n'a provoqué aucune surprise à la rédaction de la chaîne à Paris. Certains journalistes n'avaient pas même cherché, vers quinze heures encore, à connaître la décision du conseil des ministres, tant celle-ci leur semblait évidente. Dans les couloirs et les bureaux du sixième étage de la rue Cognacq-Jay, les discussions tournaient, jeudi après-midi, autour de la personnalité et des intentions supposées du nouveau P.-D.G. Des propos tenus sans grande passion : pas d'enthousiasme délirant, pas de tollé.

« *Sur le mécanisme de la nomination, on n'a rien à dire*, explique en substance M. Pierre-Marc Thiaville, journaliste économique, membre du groupe de travail d'Antenne 2. *Les statuts prévoient que c'est le conseil des ministres qui nomme les P.-D.G. Desgraupes? Pourquoi pas? Au moins c'est un professionnel, et il vaut toujours mieux avoir affaire à quelqu'un qui connait le métier... Reste à connaître ses intentions...* »

Dans la salle de rédaction du service étranger, les journalistes Gérard Sebag, Edmond Lor, Jacques Abouchar, le responsable des magazines, Yves Bonsergent et un caméraman, Simon Drai, discutent : « *Cela fait sept ans qu'il a quitté la télé... il y a eu beaucoup de changements dans l'audiovisuel depuis « Cinq colonnes à la Une ». Va-t-il en tenir compte ?* Ceux qui ont connu le nouveau président racontent leur expérience. On n'est pas toujours d'accord d'ailleurs, la très forte personnalité de celui-ci a été bien entendu vécue différemment par les uns ou les autres. « *Très, très bien*, s'exclame sans nuance un rédacteur en chef qui fait une *moins c'est un homme dur, un* apparition dans la pièce ; *au homme de valeur, un professionnel...* » « *un autocrate, un individualiste..., bougonne quelqu'un d'autre* ». Va-t-il ou ne va-t-il pas être tenté de mettre son nez partout ? se demande-t-on surtout. Gourmande de l'autogestion avec laquelle elle flirte depuis quelques semaines, la rédaction veut avoir son mot à dire sur la nomination de responsables, comme le directeur de l'information.

Des bruits persistants courent en effet sur le remplacement possible de M. Noël Copin à ce poste. Or celui-ci, en place depuis peu, représente la « victoire » de la rédaction sur Jean-Pierre Elkabbach, assimilé sans nuance à l'ancien pouvoir. « *Si Desgraupes veut écarter Copin, on ne pourra pas s'y opposer, bien sûr, puisque les statuts actuels ne nous le permettent pas, mais on se réunira et on votera à bulletin secret sur le remplaçant. Comme cela, la direction saura ce que l'on en pense.* »

Noël Copin préfère, pour le moment, faute d'informations précises, s'abstenir de commentaire. Il continue, imperturbable, à faire marcher les journaux parlés, et surtout concentre son énergie sur le mini-week-end de réflexion organisé, ce vendredi 24 et ce samedi 25 juillet, par la rédaction.

« *Ce séminaire est d'une extrême importance*, explique en substance le journaliste Pierre-Henri Arnstam, *cela nous donne la possibilité de nous mettre d'accord sur ce que l'on souhaite faire de notre télévision. Il faudrait parvenir à élaborer un plan de travail, à faire des propositions précises, sur lesquelles Noël Copin pourra faire ses preuves... S'il y parvient, je ne voit pas pourquoi Desgraupes le remplacerait...* » Encore faut-il, en effet, que l'on se mette d'accord pendant le séminaire. Et puis, avancent certains, avec un personnel réduit de plus de moitié, comment peut-on faire ses preuves ?

Sans broncher, une secrétaire écoute les commentaires des journalistes... Indifférente ? Certes, non : « *On préfère, bien sûr, travailler avec des personnes avec lesquelles on est d'accord...* »

« *La nomination de Desgraupes nous intéresse bien évidemment*, dit Jean Favre, secrétaire de l'ensemble des syndicats C.F.D.T. d'A 2, secrétaire du comité d'entreprise et membre du conseil d'administration en tant que représentant du personnel. *On y voit même un certain progrès après Julian et Ulrich, mais nous attachons beaucoup plus d'importance aux nouveaux statuts, qui devraient être votés cet automne : il y a la régionalisation, le problème de la redevance, celui du droit de grève, la redéfinition du service public... Non, ce n'est pas un nouveau 1974 (date de l'éclatement de l'O.R.T.F.), c'est plutôt un 1968 en profondeur...* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Une émission spéciale consacrée aux radios libres* et au problème de la liberté des ondes sera diffusée vendredi 24 juillet à 22 heures, sur Radio Méga l'O, *une radio libre parisienne créée* le 5 juillet par Gonzague Saint-Bris, et *émettant sur* 103,7 MHz. Au cours de l'émission, qui accueillera des représentants d'autres radios libres, notamment des représentants de l'ALO, Jacques Séguela abordera le problème de la publicité sur les radios locales, et Jean-Edern Hallier traitera de la liberté de la presse et de la mégalomanie dans les médias.

LE S.N.J.-C.G.T. ESTIME QUE RIEN N'A ENCORE CHANGÉ DANS L'AUDIOVISUEL

Le Syndicat national des journalistes C.G.T. réclame, dans un communiqué du 23 juillet, des « *changements profonds* » dans l'audiovisuel, l'instauration d'un « *réel pluralisme* » pour l'information et la fin du vedettariat.

« *De nouvelles nominations ne règlent pas tout. Les réformes de structure en préparation ne sauraient suffire parce qu'elles ne résoudront pas à elles seules ce problème crucial : en un quart de siècle d'encadrement de la communication, l'idéologie dominante a occupé tous les terrains de l'information* », déclare le S.N.J.-C.G.T. « *Rien n'a encore changé depuis la victoire des forces de gauche* », ajoute-t-il.

« *Il importe donc que, sans tarder, les équipes rédactionnelles héritées du passé soient remaniées, qu'elles s'ouvrent à d'autres sensibilités sociales et politiques afin que tous les grands courants de pensée puissent y trouver leur expression* », demande le S.N.J.-C.G.T. qui précise : « *Cela suppose aussi, avec des droits nouveaux reconnus aux journalistes, la mise en œuvre d'une autre conception de l'information où l'on privilégiera l'image, le reportage vivant, laissant juges auditeurs et téléspectateurs plutôt que le présentateur-vedette livrant un simulacre d'information accompagné du culte du sensationnel à tout prix.* »

« *Ces transformations profondes*, conclut le communiqué, *sont une exigence notamment des milieux populaires qui souhaitent voir dans les meilleurs délais les moyens de communication de masse se mettre à l'heure du changement qu'ils ont voulu.* »

COMMISSION MOINOT
Protestation des cinéastes

Quarante-huit cinéastes protestent dans un communiqué contre la composition de la commission de réflexion et d'orientation sur les problèmes de l'audiovisuel (dite « commission Moinot »), où, disent-ils, « *seuls des producteurs représentent le cinéma* ». Les metteurs en scène déclarent « *solennellement* » qu'« *il est impensable que des réformes de l'audiovisuel soient discutées et préparées en l'absence de tout représentant de la création cinématographique.* ».

Parmi les signataires, figurent Costa-Gavras, Michel Deville, Pierre Granier-Defferre, Georges Lautner, Louis Malle, Michel Mitrani, Alain Resnais, Eric Rohmer, Claude Sautet, Bertrand Tavernier. Rappelons d'autre part que la Société des réalisateurs de films avait manifesté sa surprise au lendemain de la création de la commission (*le Monde* du 10 juillet).

● La retransmission de « Parsifal » qui était prévue en direct de Bayreuth le 29 juillet à 15 h. 55 sur France-Musique, ne sera réalisée qu'en différé sur France-Culture un mois plus tard, le *29 août à 14 heures*. France-Musique diffusera normalement son émission « le Génie du lieu ».

RADIO-FRANCE EST FAVORABLE A L'IMPLANTATION DE NOUVELLES RADIOS LOCALES

Le conseil d'administration de Radio-France, qui s'est réuni le 23 juillet en séance extraordinaire pour « *examiner un plan de développement des actions de décentralisation de la société* », s'est prononcé pour « *l'implantation progressive sur l'ensemble du territoire d'une centaine de stations autonomes d'un rayonnement comparable à celui de Radio-Mayenne* », annonce un communiqué.

Le conseil d'administration estime, en effet, que « *le service public a fait la preuve de sa capacité à se décentraliser réellement et à répondre avec efficacité au besoin de communication qui se manifeste à l'échelon local* ».

« *Cette implantation* », est-il précisé, pourra être faite « *par la mise en œuvre par Radio-France d'un plan pluriannuel.* » Le conseil souhaite, d'autre part, « *afin de tirer le meilleur parti de la dynamique créée au sein de la société, (qu')un premier programme de trente stations soit mis à l'étude dès maintenant, trois d'entre elles pouvant émettre avant la fin de l'année* ».

Le communiqué précise, en outre, que « *la création (investissement et fonctionnement pour une année) d'une radio de ce type suppose une affectation de moins de 0,2 % du produit national de la redevance, sans recours à la publicité* ».

Mme Jacqueline Baudrier, président de Radio-France, nous avait fait part, dans un entretien, de l'importance qu'elle attachait au développement de telles radios (*le Monde* du 21 juillet).

● Dès 1982, les émissions régionales diffusées par FR 3 devraient passer d'une durée actuelle de trente-cinq minutes par jour à une heure, a annoncé le 23 juillet, le syndicat des journalistes C.G.C. dont le bureau national avait été reçu la veille par M. Georges Fillioud, ministre de la communication.

Au lendemain de cette rencontre, le bureau national du syndicat des journalistes C.G.C. « *prend acte de la volonté du gouvernement de tout mettre en œuvre pour assurer l'indépendance des journalistes travaillant dans le cadre du monopole ou du secteur privé, par l'élaboration, en cours, d'un nouveau statut de l'audiovisuel et, future, pour les entreprises de presse écrite et les rédactions.* » Le bureau national *se déclare satisfait de la promesse* faite par le ministre d'associer les organisations syndicales de journalistes aux travaux de la commission presse-télématique qui doivent débuter en octobre 1981. Selon les journalistes C.G.C., « *le ministre a reconnu la nécessité des lois et ordonnances réglementant la presse et a réaffirmé que rien ne se ferait sans dialogue et concertation préalables avec les partenaires sociaux et donc les journalistes.* »

Vendredi 24 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : Hallucination.
de C. Rio, mise en scène J. Ardouin, réal. P. Sabbagh, avec J.-N. Sissia, M. Morisi, J.-C. Arnaud, L. Patrick...

22 h 15 Jardins paradis de rêves.
réal. R. Alleau
Les jardins mystiques japonais.

22 h 45 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Arcole ou la terre promise.
de M. Moussy. Avec P. Malet, J.-M. Thibault, P. Tornade, C. Bernard...
Le deuxième épisode d'une série consacrée à l'implantation des Français en Algérie. Nous sommes en 1848. La France décide de construire quarante-deux villages de colons



21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Tous les chemins mènent en France.
Avec R. Camus (*Journal d'un voyage en France*), F. Cavigliolí (*Un voyage en France*), L. Nucera (*Chemin de la lanterne*), G. Perrault (*les Gens d'ici*), G. Bosset (*le Vélo rouge*).



22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Jerry Lewis) : les Tontons farceurs.
Film américain de J. Lewis (1966). Avec J. Lewis, D. Butherwood, S. Cabot, G. Baylos, M. Bennett (v.o., sous-titrée).
Une orpheline de dix ans, héritière d'une grosse fortune, doit choisir un tuteur parmi ses six oncles. Escortée de son fidèle chauffeur, elle va passer quelques jours chez chacun. L'un des oncles est gangster.
Comédie farfelue et sentimentale à la limite du mélo. Jerry Lewis interprète les sept rôles des « tontons » et du chauffeur, fait des créations pittoresques. Les gags sont très originaux.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Dany, un éclat de vivre.
Un reportage de Monique Prim sur Dany, un jeune handicapé de dix-huit ans à la recherche d'un emploi.

21 h 30 Série : Les peupliers de la Prétentaine.
d'après M. Blancpain, réal. J. Herman (Redif.).
Nº 4 : *La Lumière du passé.*
Jeanne et Norbert interrogent Roland qui est la « mémoire de la Prétentaine ».

22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La prophétesse embastillée : Mme Guyon (redif.), par Roland Auguet. Avec J.-R. Armogathe, M. Carlou, H. Himmelfarb et R. Mandrou.
21 h 30, Black and blue : Table ronde des journalistes.
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (échanges franco-allemands) : « Musique d'accompagnement pour une scène de film » de Schœnberg ; « Concerto pour piano et orchestre en mi bemol majeur » de Pfitzner ; « Symphonie nº 2 » de Schumann par l'Orchestre Radio-Symphonique de Sarrebrück dir. H. Zender avec V. Banfield au piano
22 h 15, Ouvert la nuit : les week-ends de la francophonie, « Canada » (Bartok, Spohr, Franck, Roussel, Saint-Saëns Gaubert, Halffter, Evangelista, Longtin).
23 h 5, Vieilles cires : hommage à E. Sprague Coolidge (Mozart, Berg)

Samedi 25 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Objectif santé : L'enfant transporté.
12 h 20 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
La petite maison dans la prairie ; 14 h 10, Direct ; 15 h, Grand-Père Viking ; 16 h 14, le Magazine de l'aventure : 17 h 35, Temps X.
18 h 40 Trente millions d'amis.
S.O.S. animaux perdus.
18 h 50 Magazine auto-moto.
Grand Prix de Formule 1 de Grande-Bretagne.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Moins trois.
20 h Journal.
20 h 35 Opérette : « la Route fleurie ».
Livrets et lyrics de R. Vincy, mise en scène P. Lopez, réal. J.-R. Cadet, avec J. Villamot, K. Tchenko, M. Game.
Les aventures malheureuses d'un poète raté.
22 h 30 Série : Madame Columbo.
Nº 2. Mystère et caviar.
Le magistrat et le tueur ne sont pas d'accord sur la tactique pour déjouer les plans de Kate...
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Moi aussi je parle français.
Le Sénégal.
14 h Les jeux du stade.
Tennis : coupe de Galéa, tournoi féminin de Monte-Carlo ; cyclisme ; hippisme.
18 h Musique : Ouvertures.
(en liaison avec France-Musique, l'Orchestre national de France, dir. N. Marriner, soliste I. Stern, interprète la « rhapsodie no 1 pour violon et orchestre » de B. Bartok et « Till Eulenspiegel », de R. Strauss.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 L'Escargot.
20 h Journal.
20 h 35 Les cinq dernières minutes : Un cœur sur mesure.
De C. Loursais, réal. C. de Givray. Avec P. Audret, J. Debary, G. Fontanel.
Bernard voudrait se marier. Il fait appel aux services des agences matrimoniales.
22 h 10 Variétés : Bonjour, bonsoir la nuit.
(Et à 23 h 45), réal : A. Delrive.
Une émission proposée par Raymond Moretti et Pierre Bouteiller à laquelle participent P. Sollers, M. Solal, Uderzo, C. Nougaro, etc.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; l'animal et l'aventure de l'art.
20 h Les jeux.
20 h 30 Série : La poursuite de l'amour.
No 4 - L'héritier présomptif, adap. S. Raven, réal. D. McWhinne.
Jassy part pour l'Amérique.
21 h 30 Festivals d'été : La Hesta, fête occitane.
Réal. E. Monino.
Un reportage sur un spectacle réalisé par Marcel Amont à Pau en juin, pendant une fête occitane.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Végétales : La mauvaise herbe.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Etats-Unis 1981... pour qui sonne le glas ».
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, *Démarches avec... Renaud Camus.*
11 h 12, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française.
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Voyages (Pékin).
14 h 5, *Du Pont d'Avignon à la rivière Kwaï, ou Si l'absurde m'était conté* : Pierre Boulle (redif.).
16 h 20, Livre d'or : *Ensemble Musica Antiqua de Cologne.*
17 h 30, Pour mémoire : Le Liban.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté radiophonique.
20 h, Les amants étrangers, de Philip José Farmer, avec Dominique Paturel, Roland Menard, François Maistre... Réal. Henri Soubeyran.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Vagabondages sans frontières... en musique récréative (Walberg, Rauber, Stolz, Schwenn, Raymond, Morricone, Yvain, Fucik) ; 7 h, Actualité lyrique : l'opérette du jour, « Fortunio », de Messager, dir. P. Dervaux, avec L. Berton et M. Dens : Vocalises : en direct d'Avignon, reportages et échos sonores, et les Festivals d'Aix-en-Provence, de Cannes et d'Orange.
9 h 30, Les grands de ce monde : « Frescobaldi » ; 11 h 30, Concert « Entrée de Jeu » : Œuvres de van Eyck, Berio, Riccio, Bull, Locke, Shinohara, Ortiz, Bartok, Faldit, de Furenze, Stravinski et Anonymes du XIVᵉ ; 13 h 5, Jazz vivant estival : en direct du Festival mondial de Juan-les-Pins.
14 h, Histoire de mes disques : racontée par Y. Menuhin à Panigel, VII - « 1936 » (Dvorak, Paganini, Tchaikovski, Beethoven, Brahms, Franck).
15 h 35, Festival de Bayreuth 1981 (en direct de Bayreuth) : « Tristan et Isolde » de R. Wagner (acte I), par les chœurs (dir. N. Balatsch) et l'Orchestre du Festival, dir. D. Barenboïm, avec R. Kollo, M. Salminen, H. Bech et Johanna Meier.
18 h, « Ouverture » (avec Antenne 2) : « Till Eulenspiegel » de Strauss, « Rhapsodie no 1 » de Bartok, par l'Orchestre national de France, dir. N. Marriner, avec I. Stern au violon.
19 h, Festival de Bayreuth 1981 (en direct de Bayreuth) : « Tristan et Isolde » de R. Wagner (actes II et III. Acte II en léger différé).
22 h, Ouvert la nuit : Orchestre Bordeaux-Aquitaine, dir. R. Benzi dans des œuvres de Haydn, Bach, Fusté-Lambezat et Berlioz ; 0 h 5, Jazz nocturne le concert terminal du Festival de Juan-les-Pins, en direct.

CARNET

Mariages

— Ginette SALENTIN
et
Jean-Claude SALHI
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans la plus stricte intimité à Saint-Raphaël.

Décès

— Mme Karl-Jean Longuet-Marx, née Simone Boisecq,
Frédérique et Anne Longuet-Marx, ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Karl-Jean LONGUET-MARX,
sculpteur,
survenue à Sainte-Avoye (Morbihan), le 20 juillet.
L'inhumation a eu lieu au Père-Lachaise, le 23 juillet, dans la plus stricte intimité.
19, rue Visconti,
75006 Paris.
[Le Monde du 23 juillet.]

— Nous apprenons le décès, survenu le 20 juillet à Anvers, du

général de brigade A.-S. VAN HECKE.

Les obsèques auront lieu, samedi 25 juillet, à Anvers.

[Né le 9 novembre 1890 à Anvers, Alphonse-Sylvestre Van Hecke entre en service le 8 avril 1909 comme engagé volontaire au 1ᵉʳ régiment étranger d'infanterie. Promu capitaine en 1925 et chef de bataillon en 1934, il commande en 1940, après l'armistice, le Groupement de jeunesse de Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne), où il crée un groupe de résistance. En 1941, il est commissaire en Afrique du Nord, puis sert au 13ᵉ régiment de tirailleurs sénégalais et dans un bataillon de chasseurs d'Afrique. A Alger, il fait partie du « Groupe des Cinq », qui organisa le débarquement allié en Afrique du Nord. Il participe ensuite aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne. Colonel en 1944 et général de brigade dans la 2ᵉ section en 1946, il est admis à la retraite, sur sa demande, le 1ᵉʳ juin 1964.
Le général Van Hecke était titulaire de la médaille militaire et de la médaille de la Résistance avec rosette.]

— Mme Jacques Yung,
M. et Mme Jean-Michel Yung,
M. David Yung,
Mme Hélène Boursetti,
Ses cousins, cousines, son beau-frère, ses belles-sœurs,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques YUNG,
survenu le 19 juillet 1981.
L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Neuilly (3, rue Victor-Noir, à Neuilly), à 16 heures, le mercredi 29 juillet 1981.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

La Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg, Suisse, met au concours

– LE POSTE DE PROFESSEUR ASSISTANT EN

PSYCHOLOGIE

(ou professeur ordinaire selon qualifications du candidat)

Le nouveau collègue enseignera aux premier et deuxième cycles d'études en psychologie ainsi qu'au cycle de formation des candidats à l'enseignement secondaire (maîtres secondaires et professeurs de gymnase). Il sera tenu d'élire domicile dans le canton de Fribourg.

Sont invitées à présenter leur candidature les personnes possédant un doctorat en psychologie et une expérience ultérieure dans l'enseignement et dans la recherche, de préférence avec orientation en psychologie sociale ou en psychologie du développement.

– La chaire de

SERVICE SOCIAL

qui vient d'être créée

La possibilité de formation universitaire en Service social existe depuis plusieurs années à Fribourg. La chaire devrait garantir une formation dans l'orientation des sciences sociales d'une part, et en relation avec le travail social pratique d'autre part.

Qualifications : Habilitation ou titres équivalents en Service social, Pédagogie sociale, Sociologie, Sciences de l'éducation, Psychologie ou autres Sciences sociales. Expérience dans le domaine du Service social. Connaissances élémentaires de la langue allemande. Obligation d'élire domicile dans le canton de Fribourg.

Les offres avec curriculum vitae, certificats, liste des publications et un choix des publications sont à envoyer jusqu'au 12 septembre 1981 au Doyen de la Faculté des Lettres, Université de Fribourg, Miséricorde, CH-1700 Fribourg (SUISSE).

SOCIÉTÉ A VOCATION INTERNATIONALE

cherche

CHEF DE FINANCE

pour

ABIDJAN

Le chef de finance est responsable d'une politique financière saine et d'une comptabilité efficace y compris le système de reporting. Le planing, budgeting et contrôle est une autre tâche importante.

Ce poste de grande responsabilité conviendrait à un diplômé d'études supérieures comptables ayant plusieurs années d'expériences professionnelles. Expérience d'animer une équipe de plusieurs personnes et un esprit d'initiative sont souhaités.

Adr. votre offre man. avec C.V. détaillé, photo et prétentions à : Dr. H.P. Engeli, consult. c/o fsb, case post. 1406, CH-4001 Bâle.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FORESTIÈRE EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

recherche

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Age 35 ans et plus ;
- Niveau ingénieur ou équivalent ;
- Le candidat doit avoir une expérience d'au moins 10 années acquise dans le domaine de l'exploitation forestière et des industries du bois en région tropicale de préférence en Afrique au niveau d'entreprises ayant traité une production de plus de 50.000 m³ de grumes par an ;
- Il aura à exercer les responsabilités de l'organisation, de la coordination et du suivi des départements et services d'entreprise de production : exploitation forestière, scierie déroulage et fabrication de contreplaqué, menuiserie et tranchage ; l'administration, la gestion financière et la comptabilité et la commercialisation.

Pour ce poste, envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. détaillé sous nº T 28.298 M. à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

emplois régionaux

TRANSGENE

TRANSGENE S.A. est une société de recherche appliquée fondée par des groupes français de premier plan.

TRANSGENE effectue, notamment grâce au génie génétique, des recherches de haut niveau en biologie orientées vers des applications médicales et industrielles.

TRANSGENE développe son laboratoire de STRASBOURG et recherche des spécialistes en :

- **GÉNÉTIQUE MOLÉCULAIRE**
- **RECOMBINAISON GÉNÉTIQUE IN VITRO ET SYNTHÈSE CHIMIQUE DE L'A.D.N.**
- **IMMUNOLOGIE**

Une compétence en Bacillus subtilis, levures, cellules eucariotes sera particulièrement appréciée.

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :

TRANSGENE
B.P. 146 - 67028 STRASBOURG CEDEX.

OFFRES D'EMPLOIS

REGION PARISIENNE
LEADER de sa SPECIALITE

COMPENSATEURS

et

Tuyauteries Métalliques Flexibles

recherche

INGENIEUR EXPERIMENTE

connaissant bien ce domaine pour évolution rapide vers poste de **PREMIER PLAN**

au sein d'une équipe dynamique dans une Société financièrement solide en pleine croissance.

Il sera répondu personnellement et sans délai par le Directeur Général à toute lettre qui sera traitée avec la plus absolue discrétion. C.V. détaillé et photo appréciés.
Écrire à N. 1220 **PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75011** Paris

---

IMPRIMERIE DE PRESSE SAINT-OUEN

recherche

UN INGÉNIEUR
(I.D.N. - E.E.M.I. - E.C.E...)

Responsable de la maintenance de ses installations :
âge 35 ans ;
- solide expérience industrielle ;
- compétence éprouvée en électronique et informatique.

Adresser curriculum vitae à M. Guy FOURNIER, SICAVIC, 25, avenue Michelet, 93400 SAINT-OUEN.

SOFRES
recherche

PERSONNES
AYANT PARFAITE CONNAISSANCE LANGUES

HONGROISE, ROUMAINE, BULGARE, TCHÈQUE ou POLONAISE POUR INTERVIEWS TOURISTES

Tél. le 24 juillet matin au 543-15-66.

Importante société de fabrication de stands *recherche*

JEUNE MÉTREUR EXPÉRIMENTÉ

Ne pas se présenter. Écrire avec curriculum vitae, prétentions, *photo (retournée) à Structures* Internationales, B.P. 101, 93102 Montreuil Cedex.

AMBASSADE
recherche

STANDARDISTE

parfaitement bilingue français, anglais, pour standard téléphonique électronique. Adresser curric. vitae et prétentions sous nº 101.945M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ ÉTUDES ET GESTION MONTREUIL (93) recherche pour GENTILLY (94)

STÉNODACTYLO

Poste stable - Libre de suite
Tél. 858-28-48.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Particulier vend 2 CV 1964, état de marche. Prix : 1.000 F. Tél. 499-78-96.

de 5 à 7 C.V.

Particulier à particulier vend *cause départ étranger* R 18 Diesel break 1981, 19.000 km. Prix 40.000 F, possibilité crédit 36 mois. Tél. 866-39-75.

de 12 à 16 C.V.

MERCEDES

280 SL Hart-top BA DA cuir superbe 69. Coupé 280 SE, première main, DA cuir, T.O., exceptionnel. Tél. 366-15-22.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme, Français, 18 ans, niveau Bac, excellente présentation, parlant allemand, permis de conduire, *aimant contact clientèle* et monde des affaires, souhaite stage de formation dans équipe de vente, libre 1er août.
Écrire à M. C. DELCOUR, 15, *rue Labrouste*, 75015 Paris.

CONDUCTEUR TRAVAUX ou CHEF CHANTIER spécialisé ravalement, maçonnerie y compris isolation et pose tous isolants intérieur et extérieur. Gosselet, 5, r. Ambourget, 93600 Aulnay.

JEUNE FEMME 35 ans, maîtrise *biologie*, expér. enseignement, cherche poste pour septembre. Écr. s/nº 33.713 à I.F.P., 12, rue de l'Isly, Paris (8e), qui transm.

Kinésithérapeute suédoise diplômée d'État cherche emploi chez famille ou personne ayant besoin de soins *spécialisés*. Disponible pour voyager. Écrire sous nº 1.572 le *Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. cherche emploi d'assistante dentaire stagiaire pour début septembre.
Tél. 858-35-91 après 20 h.

TECHNICIEN en ARCHITECTURE Hautement qualifié, cherche place Rouen ou Paris. (35) 91-59-34.

J. F. française 31 ans, diplômée, exp., enthous., bonne présent. ch. poste prof. d'anglais/français aux étrangers, donnerait aussi *cours particuliers* – 587-20-05.

Étudiant, 24 ans, maîtrise économie, anglais, espagnol, dactylo, cherche emploi salarié Paris, poss. mi-temps. Tél. 068-55-95.

information divers

LES CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE
Numéro spécial de France-Carrières, est en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

PALAIS ROYAL
Restauration petit immeuble, asc., appartements 2 p. amén. Charme - Téléphone 261-27-46.

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY
Studios et 2 pièces aménagés dans bel immeuble restauré. Calme, soleil, asc. 261-27-46.

6e arrdt

20, R. M.-LE-PRINCE
Propriétaire vend dans immeuble en cours de réhabilitation, petites et grandes surfaces aménag. et finitions s/mesure. S/place tous les jours 10/12 h. ou rendez-vous : 522-96-20.

9e arrdt

Près square Berlioz, bel imm. Mº Blanche, 43, r. Douai, 4e ét. Pptaire vd 925.000 F appt 6 p. 150 m², entrée, cuis., 2 bains, 2 w.-c., 2 services, 2 caves. Voir 14 h.- 15 h. Samedi, dim. ou tél. le matin 520-13-57.

12e arrdt

50 m. bois Vincennes, 250 m. Mº Charenton cité protégé, rénov. en cours
INVESTISSEMENT de qual.
STUDIOS DUPLEX et 2 P. locat. ass. Paiem. des loyers gar. par Cie d'assurances, net imp. 5 a. EUROVIM, Pptaire. 723-41-00.

14e arrdt

14e, EXCEPTIONNEL, près jardins, mairie, bel immeuble pierre de taille. Véritable 3 p. cuis., bains, balc. Cave, *double* expos. 520.000 F. 322-31-20.

QUARTIER DAGUERRE
charmant petit 2 pces tout conf., 2e ét. dans *immeuble modeste*. 180.000 F - Tél. : 320-89-80.

Porte Orléans, sur Montrouge, près facultés, 14, r. Radiguey. *Studios amén.* dans bel imm., 6e ét. - 28 m² + terr., 165.000 plein sud. - 23 m² + cave, 135.000. Voir 18-19 h. Sam., dim. ou tél. le matin 224-18-42.

15e arrdt

LOURMEL Magnifique 5 pces cft, 2 bs, 2 w.-c. 2 park. BALCON FLEURI. VUE *EXCEPTIONNELLE*. 1.350.000 F. Tél. 577-96-85, poste 2.

Mº BOUCICAUT-LOURMEL
30, RUE LACORDAIRE
Livraison immédiate
Petit imm. très bon stand.
STUDIO, 2 et 3 P.
34 m² - 44 m² - 78 m²
3 pièces en duplex 88 m²
+ terrasse.
S/place vendredi, samedi 10-18 h ou SEGI. 267-42-06.

16e arrdt

A 300 mètres **ÉTOILE** près avenue V.-HUGO
sur de calmes jardins intérieurs, restauration luxueuse de 16 APPART, du studio au 5 p. · DUPLEX ET TRIPLEX
Téléphone : 261-27-46.

PRES PL. VICTOR-HUGO
PPTAIRE VD APPTS 100 m² environ (chacun) 4 P. s/rue et jardin, gd balcon 5e ét. Identique possib. *être réunis en duplex.* S/PL. VENDREDI, SAMEDI 14 h-18 h. 148, RUE DE LA POMPE.

Mº PASSY Ascenseur, chauff. central
88, AVENUE DE NEW-YORK
GD LIV. + petite pièce, entrée, gde cuisine, s. de bains, 80 m².
PRIX TRÈS INTÉRESSANT.
Samedi, dimanche de 15 à 18 h.

17e arrdt

Levallois, 100 m. Neuilly, 17e et Mº, Studio dont 1 duplex, lux. rénovation, idéal plac. ou pied-à-terre, locat. assurée. *Loyers garantis net impôts* 5 a. EUROVIM. Pptaire. 723-41-00.

19e arrdt

Je vds 2 STUDIOS, RÉF. NFS
PLACEMENT rapport élevé
Loc. ass. Loyers gar. net d'imp. 5 a. Le Pptaire - 723-41-00.

78 - Yvelines

CHATOU - 3' R.E.R.
Très beau duplex 110 m² + balc., terr. 20 m². Gar. et park. 1.110.000 F - Tél. 451-57-12.

VERSAILLES lisière par Chateau, *résidence grand standing*, bel APPT 165 m², séj. dble, 3 ch. *+ duplex de 45 m²*. Px intér. 1.100.000 F. Tél. 950-14-60.

92 Hauts-de-Seine

MALAKOFF A 500 mètres PARIS-14e
PLACEMENT OR
QUI RAPPORTE
Appts 3 p., 60 m², refaits nfs. 350.000 F. Travaux 1/3 prix total récupérables. Sur place 12, rue François-Coppée, 14 à 19 h. - Tél. : 654-32-27.

NEUILLY petit immeub. pierre de taille, 4 pces, tt cft, 100 m² + chambre de bonne + box. 1.550.000 F. P. MENA, *ADMINIST. DE BIENS*, 322-37-45.

NEUILLY Métro Pont de Neuilly
IMM. RÉCENT TT CFT, box, *8e ét. S/JARDINS. SOLEIL.* Double séjour, 1 chbre, entrée, cuisine, bains. A RÉNOVER.
PRIX TRÈS INTÉRESSANT.
39, BD D'ARGENSON
Samedi, dim., lundi de 15 h. à 18 h.

Province

74 HAUTE-SAVOIE à CORDON
Face au Mont-Blanc, *proximité de Megève,* reste quelques appartements
PRIX EXCEPTIONNELS
F 2 parking 146.000 F, réservation avec *8.000* F.
F 3 parking, balcon, 274.000 F. réservation avec 8.000 F.

Renseignements et visites *tél. (16) 50-58-09-88.*

SAINT-TROPEZ
Prix : 290.000 F. CRÉDIT *Près PLAGE, calme, soleil, sur* 2.500 m² terrain fleuri, beau et *grand studio avec petit jardin privatif*, cuis. équipée, salle d'eau, w.-c. Bon standing, habitable *immédiatement*. Tél. *pptaire le* matin uniquem. (94) 97-39-93.

locations meublées demandes

Paris

Particulier de préférence à *particulier cherche chambre ou* studio meublé, quartier 9e ou 10e *de préférence.*
Écrire s/nº 6152 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

locations non meublées demandes

Paris

LOUE PARIS (préf. part.) 1er au 7e, 14e, 15e, 16e, prox. Mº, appt. 3-4 pièces, 100 m² env., fonctionnel, bon standing. maximum 4.800 F ch. compr. *Tél. : 783-62-17 soir, week-end.*

Dans le 7e
très urgent recherche à louer ou à acheter chambre de service *avec confort* le plus près possible.
Angle Latour-Maubourg, Tourville. Téléph. : 551-94-45.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche *villas, pavillons pour CADRES.* Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS – télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50.
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM, RC, SARL.
A partir de 150 F.
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Tél., télex, toutes démarches.
C 2 E - *Tél. : 582-42-12.*

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
TÉLEX *Secrétariat téléphonique*
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services **355-17-50**

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél., télex
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
Acte S.A. - 261-80-88 +

maisons individuelles

CAP D'AGDE (34)
Pieds dans l'eau
Splendide duplex 70 m² habitables + terrasse de 30 m².
Prix : 485.000 F.

Cabinet Foncier
7, allées Paul-Riquet
BÉZIERS, tél. (67) 28-22-92.

pavillons

Part. achète en proche banlieue sud pav. 4-5 P. avec jardin et possib. garage. Tél. 280-75-75 poste 7659, le soir 379-05-64.

COLOMBES
GARE DES VALLÉES
10' SAINT-LAZARE
QUARTIER RÉSIDENTIEL
GRANDE MAISON 9 P.
3 BAINS, chauffage central. JARDIN 400 m² environ. Possib. DIVISIBLE EN 3 APPARTEM.
PRIX : 1.000.000 F
Vendredi, samedi de 14 à 18 h.
18, RUE DES LILAS ou TEL. 723-96-05

MONTMORENCY près forêt
55, AV. DOMONT, s/400 m², pav. 3 p. cft, chauff. central. Garage, possibilité agrandir.
325.000 F crédit P.A.P. 10, 90 %
Vendredi, samedi de 14 à 19 h.

DANUBE pavillon tout confort 100 m² habitable, garage cave cour. Prix : 950.000 F. Tél. : 202-87-09.

propriétés

Près SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE 7 P. ds domaine, site except. *950.000 F. Tél.* 451-57-12.

VAL DE LOIRE
particulier vend agréable maison ancienne rénovée, près Blois. 5 pces principales, 2 bains, garages, cellier, sur 1 ha parc boisé. 680.000 F. Tél. : (54) 79-72-07 après 19 h.

NORMANDIE *entre Honfleur* et Deauville
chaumière et 3 bât. à colombage terre 5 ha, belle vue sr jolie vallée 637-14-40 ou (31) 88-84-96.

villas

GOLF-JUAN
vue panoramique sur mer

VILLA A RÉNOVER
2.300 m² de terrain
1.400.000 F.
Michel Bernard - 502-13-43 ou (93) 63-98-61.

Conflans-Ste-Honorine Villa vue Seine impren., 7 P., *chff. cent.*, tél., 480 m² terrain + 170 m² habitables. 790.000 F. 44, quai des Martyrs-de-la-Résistance. Tél. : 387-62-04.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A vendre billard état de neuf *s'adresser à général Gambier*, 3, av. Léon-Heuzey, 75016 Paris. Tél. 525-12-52.

Animaux

VEND 2 CHATONS CHARTREUX PAR. ISSUS CHAMPIONS, PED., VACC. Tél. le soir : 202-73-06.

GARDE ANIMAUX VACANCES
Vie de famille
Appelez le 731-36-11.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

PARIS. Qui pourrait me donner
des leçons de CHINOIS ?
Offres sous nº 21.081 à SOPIC, B.P. 31, 67001 Strasbourg Cedex.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (*évier + meuble + cuisson + frigo + robinetterie*)
En 1 mètre : 2.300 F Paris
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e) - OUVERT LE SAMEDI - Tél. : 222-44-44.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387 43 89
Consultations gratuites

---

l'agenda du Monde

sera interrompu

dernière parution
le MERCREDI 29
(daté 30) JUILLET

reprise
le MERCREDI 2
(daté 3) SEPTEMBRE

Instruments de musique

ACHETEZ UN PIANO D'OCCASION AVANT AOUT, *à un px tr. intéress.*, 258-78-99, soir, w.-e.

Meubles

Vend 15 SALONS cuir, *6 SEJOURS* et 3 CHAMBRES merisier
50 % Prix facture crédit possible.
364-43-30 (12-14 h, 19-21 h).

Mode

LES MARQUES DE LUXE A QUALITÉ/PRIX
30/40 % MOINS CHER
COSTUMES - VESTES
direct Usines. 5, avenue de Villiers (17e). Métro Villiers.

Moquettes

INCROYABLE
30.000 M2
DE MOQUETTE
en stock à *liquider* Pure laine et synthétique, prix de gros.
Pose assurée.
Renseignements : 757-19-19

Répondeurs téléphoniques

Sté en liquid. vend 1 Répondeur enregistreur agréé P.T.T. : 1.800 F
1 Répondeur enregistreur interrog. à distance : 2.300 F. Avril 1981. Jamais servi. Tél. : 577-00-10.

Vacances Tourisme Loisirs

Vacances à CHAMONIX
Location à la semaine studios 2-4 personnes, 2 pièces 5-6 personnes, entièrement équipés, dans Résidence standing neuve
LOCATIONS ORION
39, rue de Surène
75008 PARIS - 266-33-26

MENTON 1er ét., villa cft 6 pers., jardin. Vue mer, août. Tél. 532-69-67.

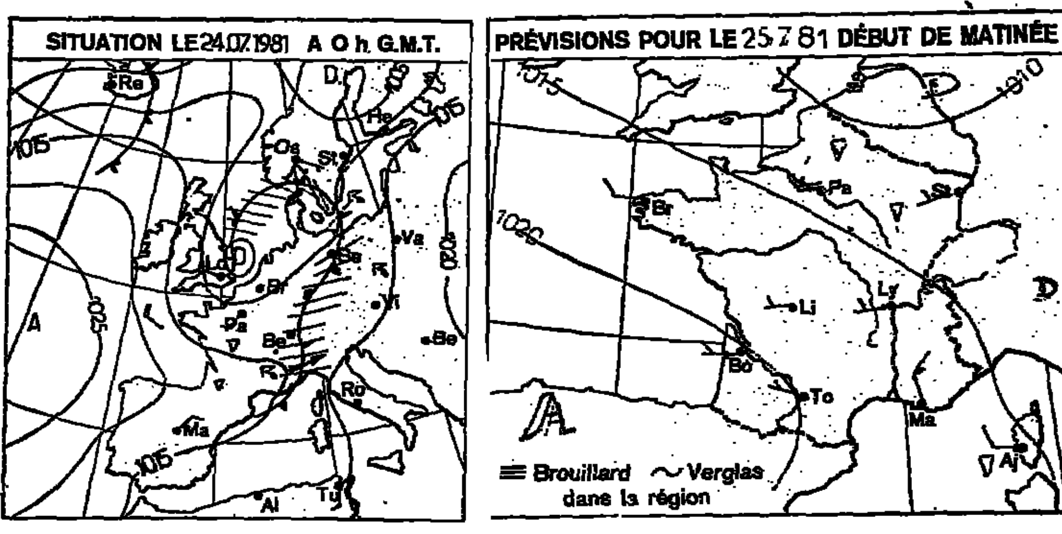
ST-TROPEZ A louer mois d'août appartement grand standing, 4 pers. maxim. (94) 97-51-11.

Loue août AGAY (83)
Villa 5-6 pers., 30 m. plage. Tél. (94) 44-00-49 apr. 20 h.

مكذا من الأهل

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 24 juillet à 0 heure et le samedi 25 juillet à 24 heures :

La dépression de mer du Nord continuera de diriger sur notre pays un courant frais et instable dont l'activité s'atténuera, mais une nouvelle perturbation venue de l'Atlantique abordera la Bretagne le soir.

Samedi matin, le temps sera encore souvent nuageux avec des averses de la Manche orientale au Jura ainsi que près de la Corse.

Dans la journée, les averses se localiseront aux Vosges, au Jura et au nord des Alpes, tandis que de belles éclaircies se développeront sur les autres régions.

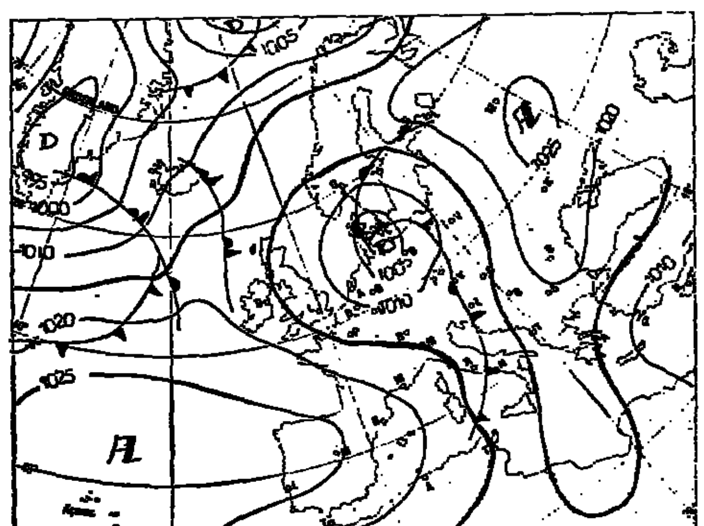
nEfin, sur l'extrême Ouest, le temps deviendra très nuageux le soir.

Les vents de secteur nord-ouest dominant seront enocre modérés le matin, mais faibliront dans la journée ; le mistral s'atténuera.

Les températures maximales seront en faible hausse.

Le vendredi 24 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,3 millibars, soit 759,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 28 et 15 degrés ; Biarritz, 19 et 14 ; Bordeaux, 20 et 11 ; Bourges, 19 et 10 ; Brest, 16 et 11 ; Caen, 17 et 12 ; Cherbourg, 15 et 12 ; Clermont-Ferrand, 20 et 11 ; Dijon, 20 et 11 ; Grenoble, 16 et 13 ; Lille, 19 et 11 ; Lyon, 19 et 12 ; Marseille, 23 et 15 ; Nancy, 20 et 9 ; Nantes, 20 et 12 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget (min.) 12 ; Pau, 21 et 12 ; Perpignan, 19 et 15 ; Rennes, 17 et 12 ; Strasbourg, 19 et 11 ; Tours, 19 et 11 ; Toulouse, 21 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 27.



Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 17 degrés ; Amsterdam, 19 et 12 ; Athènes, 32 et 23 ; Berlin, 28 et 16 ; Bonn, 19 et 11 ; Bruxelles, 20 et 12 ; Le Caire, 33 et 21 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 22 et 12 ; Genève, 18 et 11 ; Jérusalem, 27 et 15 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 18 et 11 ; Madrid, 30 et 15 ; Moscou, 23 et 15 ; Nairobi, 20 et 13 ; New-York, 28 et 20 ; Palma-de-Majorque, 28 et 20 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 34 et 15.

PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 26 JUILLET

Temps couvert et pluvieux le matin sur la Bretagne, la Normandie, la Vendée, gagnant en cours de journée les régions du Nord, du Nord-Est, le Bassin parisien, le Massif Central et le Sud-Ouest. L'Alsace, le Jura, les Alpes, les régions méditerranéennes seront épargnés. On y observera de belles éclaircies. Une amélioration se développera l'après-midi sur les régions proches de l'Atlantique. Les températures resteront encore en dessous des moyennes saisonnières.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

BIENFAISANCE

UNE INITIATIVE DU SECOURS POPULAIRE. — Cinq cents enfants issus de familles très modestes et qui n'ont jamais pu, de ce fait, partir en vacances, ont pris le train, le jeudi 23 juillet, pour les Pays-Bas, où ils seront reçus par des familles hollandaises. Ce voyage, d'une durée d'un mois, est organisé par le Secours populaire français qui prend à sa charge tous les frais occasionnés par ce séjour.

★ Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris.

LOISIRS

TRAIN + VELO. — Dix-neuf nouvelles gares ont été ouvertes en 1981 au service Train plus Vélo, ce qui porte à cent quarante le nombre de gares dans lesquelles les voyageurs de la S.N.C.F. peuvent bénéficier de ce service de location de bicyclettes. Créé en 1974 dans trente-cinq gares, le *service Train plus Vélo s'est progressivement* étendu sur tout le réseau en même temps que se développait le parc de bicyclettes qui, de trois cents unités la première année, est porté à mille cent soixante cette année.

Le prix de location d'une bicyclette est actuellement de 18 F par journée et de 12 F par demi-journée. La présentation d'une carte d'identité est demandée ainsi qu'une caution de 130 F. Pour les enfants de moins de 16 ans non accompagnés, une autorisation *écrite des parents est exigée. En* 1980, un peu plus de trente mille *journées-location ont* été assurées.

RÉGIONALISME

OCCITANIE. — L'Ecole occitane d'été propose une semaine de vie occitane à Penne-d'Agenais, dans le Lot-et-Garonne, du 23 au 29 août : *cours d'occitan, conférences, débats, théâtre, danse, ateliers... Ouverte à tous. Adultes : 550 F.*

★ E. O. E., lycée G.-Leygues, 47307 Villeneuve-sur-Lot.

SERVICES PUBLICS

LE *CREMATORIUM* D'ORANGE. — Un crématorium, le douzième en France, a été inauguré à Orange. Il peut intéresser le Vaucluse, l'Ardèche, la Drôme, les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône, le Gard et l'Hérault. Il a été créé sur l'initiative de crématistes, groupés dans l'association La Terre aux vivants, association loi 1901, à but non lucratif, gérée bénévolement. La gestion est assurée par l'association, le fonctionnement par la régie municipale des pompes funèbres d'Orange.

★ Régie municipale des pompes funèbres d'Orange. Tél. : (90) 34-67-55.

TOURISME

AVANT DE PARTIR VERS LES PAYS TROPICAUX. — La direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Ile-de-France vient de publier une brochure destinée aux voyageurs se rendant dans les pays tropicaux afin de leur rappeler les risques encourus et les précautions à prendre sur le plan sanitaire (vaccination, prophylaxie médicamenteuse, alimentation, protection contre les moustiques et animaux venimeux...). On peut se procurer cette plaquette dans les aéroports d'Orly et Roissy-Charles-de-Gaulle, auprès des directions départementales de l'action sanitaire et sociale de la région parisienne, et à la direction régionale des affaires sanitaires et *sociales d'Ile-de-France* (58-62, rue de Mouzaïa, 75009 Paris).

TRANSPORTS

LYON-GENEVE PAR AUTOROUTE. — La section Cruseilles-Scientrier *(25,3 kilomètres) de l'autoroute A-41* a été mise en service le 17 juillet, *ouvrant à la circulation la totalité* du parcours autoroutier Lyon-Genève (180 kilomètres). Unie liaison avec l' « autoroute blanche » permettra, en outre, de gagner l'Italie par le tunnel du Mont-Blanc au-dessus du Fayet.

LA STATION DE TAXIS desservant le *C.H.U.* Henri-Mondor à Créteil (Val-de-Marne), située rue Gustave-*Eiffel, est* équipée d'une borne téléphonique dont le numéro est *339-00-00. Elle peut accueillir* jusqu'à six voitures.

VIE QUOTIDIENNE

ABSENT AU TELEPHONE. — Absence assistance service propose une assistance téléphonique à ceux qui s'absentent féquemment ou fortuitement de leur lieu de travail ou du domicile, en raison d'obligations professionnelles. Centralisation des appels, retransmission des messages, services complémentaires.

★ I.S.P., B.P. 3916, 75761 Paris Cedex 16. Tél. : 501-25-22

LOTO

TIRAGE N° 29

DU 22 JUILLET 1981

11 — 15 — 22 — 25 — 26 — 34

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 27

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	1	7 053 360,30 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	26	339 103,80 F
5 BONS NUMEROS	1 758	9 027,30 F
4 BONS NUMEROS	110 984	142,90 F
3 BONS NUMEROS	2 162 349	10,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 29 JUILLET 1981

VALIDATION JUSQU'AU 28 JUILLET 1981 APRES-MIDI

TRANSPORTS

27 JUILLET : OUVERTURE DES RÉSERVATIONS DANS LE T.G.V.

La réservation des places dans les T.G.V., qui assureront à partir du 27 septembre les relations de Paris à Lyon, de Paris à Saint-Etienne, de Paris à Dijon et à Besançon et de Paris à Genève, sera ouverte le 27 juillet 1981, indique la S.N.C.F.

Pour prendre place dans les rames T.G.V., les voyageurs devront obligatoirement être en possession d'une réservation qu'ils pourront obtenir :

— *dans les conditions habituelles à partir de deux mois à l'avance aux guichets des gares et des agences de voyages ;*

— *en « libre service » entre 1 heure et quelques minutes avant le départ du T.G.V. dans les gares desservies et certaines gares en correspondance.*

Tous les voyageurs, de seconde comme de première classe, auront accès au T.G.V. à des conditions de prix analogues à celles en vigueur sur les autres lignes de la S.N.C.F. Le prix du billet sera donc identique pour une relation donnée, que le voyage s'effectue en T.G.V. sur la ligne nouvelle ou en train classique sur la ligne ancienne. A titre d'exemple, sur Paris-Lyon (aux prix actuels), le prix du billet de 2e classe au plein tarif, réservation *comprise*, est de 152 francs.

Un supplément sera perçu sur les T.G.V. circulant aux heures de pointe : toujours sur Paris-Lyon, en 2e classe, il sera de 27 F au prix actuels.

La totalité des réductions en vigueur ainsi que le calendrier voyageurs (bleu, blanc, rouge) s'appliqueront sur le T.G.V. dans les mêmes *conditions que sur les autres trains.*

Les cartes d'abonnement à libre circulation toutes zones, et de nouvelles cartes spéciales T.G.V. de zone donneront, seules, libre accès à tous *les T.G.V. circulant sur la ligne* nouvelle.

Par contre, les titulaires de cartes actuelles d'abonnement à libre circulation valables sur des zones ou des parcours déterminés ne pourront accéder au T.G.V. que moyennant le paiement du demi-tarif, dans les mêmes conditions d'ailleurs que l'abonnement à demi-tarif, dont le bénéfice est étendu aux T.G.V. sans changement de prix, précise encore la S.N.C.F.

***

[M. Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, souligne dans un communiqué que la tarification ne comportera que deux niveaux, « alors que les orien*tations prises avant le 10 mai* prévoyaient une tarification à trois niveaux, le niveau le plus élevé correspondant à une majoration de 30 % ». Le ministre ajoute que la tarification de base sera la même que celle de la ligne actuelle et que, pour les voyages à certaines périodes de grand trafic, un supplément de 20 %, seulement, sera appliqué.]

TOURISME

DES ROSES PAR MILLIERS

Saison des roses. Ne parlons que des fleurs et non de leur *symbolisme politique. On vient* de les célébrer en deux endroits de France.

Dans cette petite ville du Maine-et-Loire, d'abord, Doué-la-Fontaine, à quelques tours de roue de Saumur, où la rose est devenue depuis dix-sept ans une affaire municipale. Le maire, M. Jean Begault, député U.D.F., est lui-même rosiériste dans cette *commune, où sont produits* annuellement quelque six millions de rosiers. A la mi-juillet (cette année, du 11 au 15), l'ensemble de la population s'est mobilisée autour d'une exposition, d'une série de spectacles et de concours consacrés à la fleur « du pays ». Une nouvelle rose *sélectionnée* l'an *dernier, une* Grandiflora saumonée, due à M. Maurice Godin et qui sera vendue au bénéfice de l'enfance inadaptée, a été baptisée la semaine dernière par Marcel Jullian et l'actrice Véronique Jeannot.

Plus près de chez eux, les Parisiens peuvent encore, durant tout l'été, aller admirer la rose*raie de Bagatelle, qui présente* dans un cadre idéal une des plus importantes et des plus variées collections de rosiers. Chaque année, ici aussi, après une sélection précise et minutieuse, sont désignés les lauréats du concours international des roses nouvelles de Bagatelle, créé en 1907, et dont le renom s'est largement affirmé depuis. C'est un rosier d'Interplant (un producteur des Pays-Bas) qui a, le mois dernier, obtenu la médaille d'or.

J.-F. S.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 juillet 1981 :

UN ARRÊTÉ

● Fixant la composition de la commission du Plan de deux ans (1982-1983) ;

UNE LISTE

● D'admission à la section technique et administrative de l'Ecole *du service de santé des armées* de Lyon en 1981.

LES MOTS CROISES SONT EN PAGE 14

JEUX

Le portrait chinois

REPONSE AU PROBLEME N° 4

Il s'agissait des romanciers français Emile Erckmann (20 mai 1822, Phalsbourg - 14 mars 1899, Lunéville) et Alexandre Chatrian (18 décembre 1826, Le Grand-Soldat [Meurthe] - 3 septembre 1890, Villemomble), dits *Erckmann-Chatrian.*

1. *Phalsbourg,* ville natale d'Erckmann, est située à l'orée de la forêt des basses Vosges. Fortifiée par Vauban, c'est une ville à vocation militaire. D'où son *surnom de « pépinière des braves ».* (« Par un épais brouillard du mois de septembre, deux enfants, deux frères, sortaient de la ville de Phalsbourg, en Lorraine. » Première phrase de l'ouvrage fameux de G. Bruno : *le Tour de la France par deux enfants,* E. Belin, éd.).

2. Liés par une longue collaboration, interrompue *tardivement* par une brouille (voir ci-après), les deux hommes furent, pendant près de quarante ans, de véritables frères siamois de la littérature (d'où *le titre « Les frères* siamois » de l'article de Paul Morelle paru dans *le Monde* daté du 16 août 1969).

Les chats *siamois* portent ce nom parce que cette race est originaire du Siam. Les êtres humains réunis l'un à l'autre sont ainsi dénommés du fait que le premier cas semblable retenu dans l'histoire concernait des jumeaux nés au Siam.

[Le *loup* : allusion à un de leurs fameux contes, *Hughes le Loup.*]

3. Allusion à *Waterloo,* titre d'un de leurs « romans nationaux », et au « Waterloo, morne plaine... » de Victor Hugo. — Jeu de mots sur *morne,* n. masc., désignant, aux Antilles et à la Réunion, une petite montagne.

4. *Les « frères siamois »* se brouillèrent à la fin de la carrière. Les adaptations à la scène de certains de leurs romans furent l'œuvre exclusive de Chatrian, aidé de collaborateurs rétribués. Or il advint que Chatrian, malade, dut céder la tenue des comptes à un neveu d'Erckmann. On s'aperçut alors que Chatrian avait toujours prélevé *la* rétribution de ses collaborateurs sur le compte... d'Erckmann. Les deux hommes se lancèrent alors dans des accusations réciproques, où chacun d'eux entendait démontrer qu'il était *l'auteur* des livres *signés Erckmann-Chatrian.*

Théresa : allusion à *Madame Thérèse,* un des romans les plus populaires de nos auteurs. Emma Vallendon, dite « Théresa » (1837-*1913), fut une des reines du caf'* conc' et du théâtre de Boulevard et fit les beaux jours de l'Alcazar. C'est le type de la chanteuse « peuple » au répertoire d'un comique quelque peu épais : *C'est dans l'nez qu'ça m'chatouille, Rien n'est sacré pour un sapeur...*

5. Pietro Mascagni (1863-1945) est un *compositeur italien* rendu célèbre par son opéra *Cavalleria rusticana,* qui connut un fulgurant succès dès ses premières représentations, en 1890. Un an plus tard, *Mascagni* tirait du roman d'Erckmann-Chatrian *l'Ami Fritz,* qui avait été porté au théâtre, une comédie lyrique en trois actes sur un livret de P. *Suardon [pseudonyme de* Nicola Daspuro (1853-1941)]. La première représentation eut lieu à Rome, au théâtre Costanzi, le 31 octobre 1891, avec comme principaux *interprètes : E. Calvé,* G. De Luca, O. Synnemberg et P. Lhéric.

6. Allusion, évidemment, au prénom d'Erckmann : *Emile ;* le second titre évoquait *la tour* d'ivoire de l'écrivain (ici, de deux écrivains).

7. Le célèbre roman de Robert Louis Stevenson *The Strange Case of Doctor Jekyll and Mister Hyde* a été porté à l'écran à plusieurs reprises sous différents titres : *la Tête de Janus* (Murnau, 1920) ; *Doctor Jekyll and Mister Hyde* (John Robertson, 1922) ; Rouben Mamoulian, *1932 ;* Victor *Fleming,* 1941) ; *The Two Faces of Dr. Jekyll* (Terence Fisher, 1960) ; *le Testament du docteur Cordelier* (Jean Renoir, 1969) ; *The Nutty Professor* [« *Docteur Jerry* et *Mister Love* »] (Jerry Lewis, 1963).

Dans le « tandem » Erckmann-Chatrian, Erckmann fut le « Mister Hyde », en ce sens que c'était lui qui courait les rédactions, les salons, menant grand train. Chatrian, introverti, menait une vie studieuse, recluse, consacrée à l'écriture et à la méditation, en quelque sorte le « docteur Jekyll ».

8. Chatrian tira sa pièce *Myrtille* d'un conte d'Erckmann... mais sans en prévenir celui-ci. La *pièce* fut un échec, et la santé de Chatrian s'en ressentit. C'est à ce moment qu'il abandonna la tenue des comptes (voir ci-dessus, au 4) — et que les *rapports entre* les *deux* hommes devinrent... acides.

9. Chatrian, après des débuts peu prometteurs dans la verrerie, en Belgique, était maître d'études, répétiteur, au collège de Phalsbourg. C'est là que les deux *hommes firent connaissance, par* l'intermédiaire d'un professeur de l'établissement scolaire, M. Perrot, dont Erckmann avait été l'élève. Un perroquet est, lui aussi, un *« répétiteur »* !

10. Les écrivains, du plus doué au plus besogneux, vont à la « pêche à la ligne », voire « au caractère ». On peut même dire, s'ils usent du crayon, du stylo-bille ou du stylo à plume, qu'ils *s'intéressent aux « lignes* de la main » même s'ils ne pratiquent pas la chiromancie...

Un texte cavalier

PROBLEME N° 5

En se déplaçant sur les soixante-quatre cases de la grille ci-dessous, à la façon du cavalier aux échecs, reconstituer une phrase extraite d'une pièce célèbre du dix-septième siècle.

	1	2	3	4	5	6	7	8
I	AU	BUS	HÉ	QUI	DA	NON	LE	MA
II	BIEN	CON	FOI	ET	QUI	CE	SEUR	PAS
III	CI	S,	C	NE	RE	ST	N	FILS
IV	ONS	VEU	LE	E	EST	SON,	CÉ	MON
V	ET	DAF	LE	-RÈ	LUE	CUR	DE	AGE
VI	DE.	AV	THOM	MÈDE	FUR	BEAU	APPE	AN
VII	AS	LE	MAT	SI	ET	LIS	-LA	SON
VIII	IN	MON	NOUS	FI	CE	SUR	TE	S'

N.B. — Chaque case ne doit être utilisée *qu'une seule fois ;* un mot peut être découpé sur deux, trois ou quatre cases, mais il n'y aura jamais dans une même case de lettres appartenant à plusieurs mots se succédant dans la phrase.

Les deux premières cases sont -3 et II-1 : « Hé bien !... »
I-3 et II-1 : Hé bien !... »

La démarche du cavalier aux *échecs : huit possibilités de déplacement.*

JEAN-PIERRE COLIGNON.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 26 JUILLET

« Le château du Marais et l'église Saint-Sulpice-de-Favières », 13 h., *grille Tuileries, place de la Concorde,* Mme Oswald.

« Le château de Maisons-Laffitte », 14 h. 30 et 15 h. 45, entrée hall gauche côté parc, Mme Meyniel.

« L'île de la Cité », 15 h., métro Cité, Mme Brossais.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Duhesne (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Sénat », 15 h., angle des *rues* de Tournon et de Vaugirard (Arcus).

« Le parc floral à Vincennes », 15 h., métro *Château-de-Vincennes,* (l'Art pour tous).

« De la rue du Pas-de-la-Mule au Cul de Sac du Ah ! Ah ! », 15 h. 15, 50, rue des Tournelles, Mme Barbier.

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Camus.

« *Mouffetard* et ses secrets », 10 h. 30, métro Monge, Mme Ragueneau.

« Le Palais Royal », 15 h., devant la grille sur la place, Mme Ragueneau.

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 h., métro Abesses, Mme Thyss (Connaissances d'Ici et d'Ailleurs).

« Jardins secrets de la rue d'Enfer », 15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau, Mme Ferrand.

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Haulier.

« Le Paris de Rabelais », 15 h., angle rue Valette et place du Panthéon, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« L'Académie française », 14 h. 45, *23, quai Conti, M. de La Roche.*

« Saint-Sulpice et son quartier », 15 h., parvis de l'église (Lutèce Visites).

« Vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 h., métro Louvre (Résurrection du passé).

« Cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 h., 35, rue de Picpus (Tourisme culturel).

« Synagogue de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher, M. Tournier (Le Vieux Paris).

« Hôtel de Camondo », 15 h., 63, rue Monceau (Visages de Paris).

LUNDI 27 JUILLET

« L'église Saint-Roch », 15 h., 296, rue Saint-Honoré, Mme Bouquet des Chaux.

« Beaubourg », 15 h., métro Rambuteau, Mme Colin.

« De Guimard à Auteuil », 15 h., métro Jasmin, Mme Meyniel.

« Les chevaux de Saint-Marc de Venise », 15 h., Grand Palais, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Œuvres d'art et curiosités », 15 h., Saint-Sulpice (Histoire et Archéologie).

« Le Palais du Luxembourg », 14 h. 45, 15, rue de Vaugirard (M. de La Roche).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 26 JUILLET

15 h., 163, rue Saint-Honoré, R.P. *Ambroise Fontrier : « Les visions du* fils de l'homme dans l'Apocalypse », et Natya : « Le fin du monde » (Conférence Natya).

Le Monde

économie

SOCIAL

DURÉE DU TRAVAIL

Les négociations par branche devraient commencer dès le début septembre

Le protocole sur la durée du travail signé par le C.N.P.F. et F.O. dès la fin des négociations, le 17 juillet, a reçu, le 22 juillet, l'adhésion de la C.F.T.C., et celle de la C.F.D.T., ce vendredi 24, date limite La Confédération générale des P.M.E., après avoir, jusqu'au dernier moment, assuré qu'elle ne pouvait supporter de nouvelles charges, n'avait pas encore donné sa réponse à l'heure où nous mettons sous presse.

La C.G.T. reste la seule centrale ouvrière à *rejeter* l'accord. Elle n'en affirme pas moins la volonté de prendre toute sa part dans les prochaines discussions.

Les contacts entre patrons et syndicats vont donc se renouer. Ils seraient même déjà réamorcés. On estime, au C.N.P.F., *que les* négociations seront ouvertes dans les plus importants secteurs dès le début de septembre, et, partout, avant le 1er *octobre*.

Le protocole sur la durée du travail aura eu le mérite de réanimer *la vie contractuelle. Seule à refuser* sa signature, la C.G.T. ne nie pas *qu'il y ait eu négociation véritable.* Bien que M. Krasucki affirme que *« le C.N.P.F. est resté bloqué au 9 mai »*, la centrale prend acte du *« recul important »* de l'organisation patronale.

Sans doute la C.G.T. a-t-elle changé ses batteries au cours de la négociation qui, après trois ans d'atermoiements, avait repris au début de ce mois. Mais elle n'est pas la seule à s'être livrée à *l'aggiornamento.* Elle avait d'abord dit catégoriquement qu'elle ne souscrirait à rien où ne figurerait la réduction de la durée du travail à trente-huit heures minimum sans délai, pour résorber le chômage. Or, cet argument ne vient plus au premier rang dans les raisons que donne la C.G.T. pour ne pas signer. *Pour les amis de M. Séguy,* l'argument majeur est *« le refus de se prêter à l'opération politicienne visant à placer le gouvernement et le Parlement devant un fait accompli, s'agissant notamment de la fixation de la durée légale du travail qui est de leur responsabilité ».*

La C.G.T. fait donc confiance à la majorité de gauche, et sans doute ne serait-elle pas fâchée de voir s'extérioriser quelques divergences entre P.C.F. et P.S., surtout si la situation économique venait à s'aggraver à l'heure du vote du Parlement.

Le patronat et les autres syndicats ont une conception opposée : ils veulent débattre entre eux de la durée du travail, le Parlement n'intervenant que pour mettre le code à jour, comme ce fut le cas, par exemple, pour l'assurance chômage.

Le C.N.P.F. ne veut pas s'en *remettre à une assemblée, qui, indépendamment de sa couleur, l'inquiète par sa composition sociologique.* En revanche, il considère qu'il peut *s'entendre avec le gouvernement sur* divers points.

Le protocole prévoit, en effet, qu'à la fin de l'année, les signataires demanderont aux pouvoirs publics la *« compensation de l'aggravation des coûts résultant des dispositions nouvelles ».*

Ce n'est pas un hasard si M. Ceyrac *s'est félicité du développement* du dialogue avec M. Mauroy. Il a *déjà porté ses fruits lors du relèvement* du SMIC, de la reconduction *du pacte pour l'emploi, etc.*

De leur côté, F.O., la C.G.C., la C.F.T.C. et la C.F.D.T. ne conçoivent pas de la même façon que la C.G.T. leurs rapports avec la nouvelle majorité. En signant les trois premières persévèrent dans la voie réformiste et justifient ainsi leur raison d'être. La C.F.D.T., pour sa part, doit vaincre le paradoxe de poursuivre sa *« resyndicalisation »,* alors qu'elle *n'a jamais été aussi directement en* prise avec le politique. Il lui faut, *à la fois, relancer ses activités syndicales en négociant et réaffirmer sa route vers le socialisme autogestionnaire* sans mettre en péril le nouveau *régime par des exigences sociales et économiques trop fortes* — à supposer qu'elle soit en mesure de les soutenir. Affirmant que, pour elle, l'essentiel est de négocier partout avec les patrons, et à commencer par les branches industrielles, elle a donc, bien qu'elle assure le connaître, *« baissé la barre ».* Les cédétistes ont dû gommer deux objectifs qu'ils considèrent primordiaux : faire inscrire dans le protocole l'objectif des trente-cinq heures hebdomadaires en 1985 (il est seulement mentionné dans les procès-verbaux) et obtenir un véritable contrôle dans l'organisation des horaires, ce qui représente pour eux une amorce de pouvoir dans l'entreprise. Cela, en contrepartie d'une utilisation optimale des équipements industriels conforme aux vœux des employeurs.

Le C.N.P.F., en évitant les éclats, est resté inflexible : l'accord énumère seulement *« les mesures d'assouplissement adaptées à leurs branches, que les parties apprécieront, discuteront et retiendront ».* Il est vrai que la C.F.D.T. entend résolument revenir à la charge lors de l'élaboration du projet de loi sur les *droits nouveaux* des travailleurs, que prépare le ministre du travail.

Le calme social, depuis le 10 mai, *montre que les salariés (sans parler* du freinage exercé par le spectre *du chômage) ont tendance* à penser que la nouvelle majorité ouvrira la *porte aux lendemains qui chantent.* Pour rompre leur attentisme, la *C.F.D.T.* avait besoin d'un accord cadre. Elle a pu y parvenir tantôt *en faisant adopter ses amendements,* tantôt en lâchant du lest. La compensation des salaires réduits en même temps que les horaires demeure dans un flou artistique. Finalement, le patronat a heureusement démenti dans les faits M. Maire qui, voici moins de quatre semaines, l'accusait vertement de *« jouer la politique du blocage et du renvoi à l'État ».* Celui-ci, en la personne de M. Mauroy, n'est certainement pas fâché d'être déchargé de ce dossier, parmi tant d'autres, du moins provisoirement. Cependant, comme le constate la C.G.C., le protocole n'apporte pas de résultats immédiatement exploitables. *A condition que les salariés* se montrent assez pugnaces — et *déjà la C.G.T. et la C.F.D.T., d'accord* pour une fois, les y invitent. — on *vendangera en septembre... ou plus* tard.

JOANINE ROY.

LA NOUVELLE POLITIQUE DE L'IMMIGRATION

Humaniser et contrôler

A l'issue du conseil des ministres du jeudi 23 juillet, M. Autain, secrétaire d'État auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des travailleurs immigrés, a défini les grands axes de la politique gouvernementale à l'égard de la main-d'œuvre étrangère. Il s'agit, a-t-il précisé, de « rompre avec une politique qui consistait le plus souvent à pérenniser l'arbitraire ». Toutefois, a-t-il ajouté, le gouvernement n'entend pas « régulariser le chômage des immigrés ». Seuls les travailleurs étrangers qui pourront faire la preuve d'un emploi stable bénéficieront de ces régularisations. Parallèlement, la lutte contre l'immigration clandestine sera renforcée.

Déplorant que l'on ait assisté à *« une précarisation de plus en plus grande de la situation des immigrés »,* qui ont bien souvent servi de *« boucs émissaires de la crise »,* M. Autain a déclaré que la politique menée précédemment avait eu pour conséquence de développer des comportements xénophobes *« gravement préjudiciables »* à la cohabitation de la population immigrée avec notre communauté nationale.

Le gouvernement est animé par une triple préoccupation : *« Assainir les situations héritées du passé, qui ont des aspects souvent désastreux ; sortir la population immigrée de sa vie de précarité et quelquefois de clandestinité, pour prendre l'exacte mesure des problèmes tels qu'ils se posent ; élaborer des règles claires, objectives, précises qui déterminent publiquement, et non plus dans le secret, la situation des immigrés. »*

Rappelant que depuis l'élection de M. Mitterrand, un changement important s'est opéré dans les conditions de séjour des immigrés — interruption des expulsions, à titre provisoire pour les adultes et à titre définitif pour les *enfants* ; prolongation provisoire, mais immédiate, des titres *de séjour* ; libéralisation des autorisations de mariage, — M. Autain a annoncé qu'une circulaire venait d'être signée pour reconnaître et rappeler *« le droit de mener une vie familiale normale, le droit au regroupement familial ».* Une autre circulaire fera en sorte que le renouvellement et la progressivité des titres de travail s'effectuent dans des conditions moins restrictives.

Le gouvernement va mettre en œuvre une procédure d'examen cas par cas de la situation des travailleurs *« sans papiers »* entrés en France avant le 1er janvier 1981. Mais la France n'entend pas « régulariser le chômage ». Seuls *« ceux qui feront la preuve qu'ils occupent un emploi stable verront leur situation régularisée. Il s'agit d'apurer, sans procéder à des régularisations systématiques, une situation héritée d'une période passée d'immigration clandestine ».* Sur ces bases nouvelles, la lutte contre le travail clandestin sera *« sérieusement renforcée ».*

Après une période de quelques mois, pendant laquelle les employeurs clandestins bénéficieront, s'ils rentrent dans la légalité, de dispositions amnistiantes, seront mis en œuvre des moyens de répression pénale des employeurs contrevenants, par l'aggravation des peines, et de protection civile des travailleurs clandestins, par la reconnaissance de l'existence juridique du lieu de travail.

Cependant, *« compte tenu de la situation de l'emploi en France »,* il n'est question *« ni de rouvrir l'immigration ni de laisser une immigration clandestine se développer ».* Le gouvernement sera amené à renforcer les contrôle aux frontières afin que soit refusée l'entrée de « faux-touristes » notamment dépourvus des garanties de rapatriement prévues par la loi, à préciser par décret. La collaboration des pays d'origine sera recherchée sur ce point.

Pour M. Autain, ces décisions constituent *« le préalable nécessaire à la mise en œuvre d'une politique nouvelle à l'égard des immigrés. »* Il ne s'agit pas de créer un statut de l'immigré, *« notion discriminatoire et marginalisante »,* mais d'en finir avec la situation de « non-droit » et d'« infra-droit » de ces travailleurs, et *de atteindre l'égalité des droits entre Français et immigrés ».*

Cette volonté nouvelle pourrait se traduire par un débat au Parlement et le vote d'une loi garantissant les droits des immigrés. En particulier sera reconnu aux étrangers le droit d'association par la suppression du régime d'autorisation des associations étrangères, institué par le décret-loi de 1939.

Le droit de vote

Vis-à-vis des pays d'origine, *« il doit être clair qu'aujourd'hui la France n'entend plus faire appel à de nouveaux travailleurs immigrés pour son développement, et qu'elle souhaite envisager le problème de l'immigration sous l'angle de la coopération ».* C'est pourquoi *« les formules d'incitation purement financières au retour seront remises en question »,* au bénéfice d'une véritable formation professionnelle.

M. Autain a indiqué enfin *« quelques thèmes d'actions prioritaires »* pour les prochains mois : la préparation du projet de loi garantissant les droits des immigrés ; la réforme, dans un sens plus humain, des *conditions* de séjour et d'accueil des réfugiés ; l'assouplissement des procédures de naturalisation ; une *« réflexion nouvelle »* sur le rôle des institutions culturelles et émissions destinées aux immigrés : l'examen de la situation des foyers.

Répondant enfin à une question sur le droit de vote des immigrés, M. Autain a précisé que ce droit serait vraisemblablement limité aux élections municipales. *« En tout état de cause,* a-t-il dit, *il faudra modifier l'article 3 de la Constitution, qui stipule que sont électeurs les seuls nationaux français ».*

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *Le gouvernement espagnol réclamera à Paris le paiement des préjudices subis* par les agriculteurs espagnols, à la suite des destructions de légumes et de fruits par les agriculteurs français. Le ministre espagnol de *l'agriculture, M. Jaime Lamo de* Espinosa, a pris acte de la condamnation par le gouvernement français de ces *« actes de vandalisme »,* mais a déploré que *« les mesures adoptées par les autorités françaises ne correspondent pas à la désapprobation officielle ».*

● *Les frères Hunt* se sont vu infliger une amende de 500 000 dollars après négociation avec le gouvernement fédéral américain à la suite d'une série d'accusations de spéculation frauduleuse sur le marché à terme du soja. De plus MM. Nelson Bunker Hunt et Herbert Hunt seront interdits de *toute transaction sur ce marché* pendant deux ans. Les frères Hunt avaient été accusés par la commission des opérations sur les marchés à terme (Federal Commodity Futures Trading Commission) d'avoir tenté, en 1977, de contrôler le marché à terme du soja en accumulant des contrats au-delà des limites réglementaires. Ces accusations n'avaient cependant pu être prouvées jusqu'à présent.

Automobile

● *Renault va abandonner toute activité directe sur le marché australien* de l'automobile, a indiqué le jeudi 23 juillet, le directeur de la firme pour l'Australie, M. Bernard Vernoux. Une entreprise australienne, L.N.C. Industries, qui assure déjà l'importation des véhicules Volkswagen, Audi, Fiat, Subaru et Lancia, se chargera de la distribution des voitures Renault en Australie. — *(A.F.P.)*

● *Chrysler et le syndicat des travailleurs de l'automobile sont parvenus à un accord* sur un plan de partage des bénéfices. Il devrait entrer en vigueur l'année prochaine, et s'étend jusqu'en 1985. Il doit cependant être approuvé par le conseil de surveillance de Chrysler, sous le contrôle du département du Trésor.

● *Ford a réalisé un profit de 60 millions de dollars au second trimestre de 1981.* — Ce résultat fait suite à une perte de 439 millions de dollars au premier trimestre, et de 1,55 milliard de dollars pour l'année 1980. Le constructeur américain estime que ce résultat *« reflète une réduction importante des coûts et une amélioration de la demande pour les produits de la firme aux États-Unis et à l'étranger »,* mais il juge que le niveau des ventes automobiles est encore *« décevant »* pour l'ensemble des marques, particulièrement aux États-Unis. Pour ce second trimestre, les ventes de Ford sont en hausse de 30 % aux États-Unis et de 60 % sur les autres marchés, par rapport au second trimestre de 1980.

Energie

● *Seagram relève son offre pour Conoco.* — Seagram, premier distilleur mondial et troisième candidat au rachat de la compagnie pétrolière Conoco, a décidé de relever le montant de son offre sur cette dernière pour le porter à 4,08 milliards de dollars contre 3,77 milliards précédemment. La firme canadienne offre maintenant 92 dollars pour chaque action Conoco au lieu de 85 dollars initialement, se rapprochant ainsi des conditions formulées par les deux autres prétendants, Du Pont de Nemours et Mobil Corp., qui offrent tous deux 95 dollars par action Conoco. Enfin, selon les milieux financiers américains, la troisième compagnie pétrolière américaine, Texaco, aurait formulé, *à son tour, une offre, encore* officieuse, portant sur 7,3 milliards de dollars *pour prendre* le contrôle de Conoco.

● *Baisse sensible des ventes de produits pétroliers.* — Avec un total de 45,5 millions de tonnes, les livraisons de produits pétroliers sur le marché français ont diminué de 13,2 % au cours des six premiers mois de 1981 par rapport au premier semestre de 1980.

Les livraisons de fuels lourds, destinés à l'industrie et à la production d'électricité, ont baissé de 27,5 %, le ralentissement de l'activité économique et la montée en puissance de l'électricité nucléaire sont à l'origine du tassement de la demande.

Les livraisons de fuel domestique (près d'un tiers du total) ont diminué de 13,4 % pour s'établir à 14,4 *millions de tonnes.* Les carburants auto et aviation, ainsi que le gazole, connaissent depuis le début de l'année une quasi-stabilité (— 0,5 %).

Social

● *Le* Journal officiel *a publié le 23 juillet* un arrêté déclarant que *« sont réputés installés »* les conseils d'administration des six caisses d'assurance-maladie créées dans les départements de la région parisienne. L'arrêté, signé le 10 juillet par Mme Nicole Questiaux, ministre de la Solidarité nationale, précise que, dans le cadre de la départementalisation décidée il y a un an par M. Jacques Barrot, alors ministre de la santé, la mise en liquidation de la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne se poursuivra jusqu'au 31 décembre.

● *Force Ouvrière (F.O.) demande une révision de la loi sur le travail à temps partiel, dans une lettre à M. Mauroy,* publiée le 23 juillet. *« Dans sa forme actuelle, cette loi* (du 28 janvier 1981) *est de nature à compromettre,* écrit F.O., *le cas échéant, l'application rapide du protocole d'accord national interprofessionnel du 17 juillet dernier sur la réduction de la durée du travail. »*

ÉTRANGER

L'application de la loi contre le boycottage « aura des répercussions négatives sur l'économie française »

déclare le président de la chambre de commerce du Koweït

Koweït *(A.F.P.).* — La décision du gouvernement français d'annuler les dérogations à la loi anti-boycottage *« aura des répercussions négatives sur l'économie française et sur le développement des relations arabo-françaises en général »,* a déclaré le président de la chambre de commerce du Koweït, *dans une interview* publiée le 23 juillet dans le quotidien *Al Anbaa.*

M. Abdel Aziz Al-Sakr a exprimé son regret du *« changement négatif de la politique française vis-à-vis de la cause arabe en général ».* Tout en *« reconnaissant le droit du gouvernement français de promulguer les textes qui lui conviennent »,* il a déclaré que les pays arabes ont le droit de *« s'abstenir de coopérer avec les sociétés et institutions françaises qui ne respectent pas les lois arabes ».*

En 1980, les exportations françaises à destination du Koweït ont représenté 1,25 milliard de *francs, soit 0,3 % du total des* ventes et les importations 3,49 milliards, soit 0,6 %. Pour l'ensemble des pays du Golfe, les ventes françaises ont atteint 17,7 milliards de francs (3,8 % du total) et les achats — quasi-exclusivement du pétrole — 77,7 milliards (13,6 % du total) dont 78 % en provenance d'Arabie Saoudite et d'Irak.

CORRESPONDANCE

Une lettre du président du Mouvement pour la liberté du commerce

A la suite de l'article intitulé « Racisme et commerce », *dans* le Monde *du 22 juillet, M. Jean-Louis Bismuth, secrétaire général du Mouvement pour la liberté du commerce, nous écrit avoir* « affirmé, *plus d'une fois,* que l'expression « origine nationale » était synonyme de celle de nationalité ». *A l'appui de son affirmation, il indique que* « la volonté des rédacteurs de l'article 32 exclut toute ambiguïté, en ce sens que les mesures de boycottage arabe ont, en permanence, constitué la *toile de fond des débats* devant l'Assemblée nationale et le Sénat ; *or ces mesures sont dictées,* sous leur forme primaire ou directe, par la nationalité des personnes qui en sont victimes. En outre, *écrit M. Bismuth,* la circulaire du 17 juillet 1981 précise que les dispositions de l'article 32 de la loi du 7 juin 1977 « tendent, tout comme celles de la loi du 1er juillet 1972... à *sanctionner sur le* plan pénal la violation de la Convention de New-York du 7 mars 1966... ». En plaçant ainsi sur un même plan la loi antiboycottage et celle de 1972, la circulaire de M. Mauroy consacre, de fait, l'assimilation au vocable nationalité de l'expression « origine nationale », puisque le texte du 1er juillet 1972 parle d'appartenance ou de non-appartenance à une nation. »

Aux États-Unis

LE COUT DE LA VIE A AUGMENTÉ DE 0,7 % EN JUIN

Le coût de la vie s'est accru aux États-Unis de 0,7 % en juin comme en mai, soit au rythme annuel de 8,8 %. Pour le quatrième mois consécutif ce rythme est inférieur à 10 %. En 1980, le taux d'inflation avait été de 12,4 %. D'avril à juin, le taux annuel a *été* ramené à 7,4 % contre 9,6 % au *cours du premier trimestre* de 1981. Pour la Maison Blanche, ces résultats traduisent l'*« allégement des pressions inflationnistes pour le plus grand soulagement des consommateurs ».*

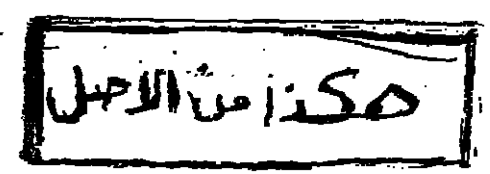
Le mois dernier, le coût du logement, du fait de la cherté du crédit hypothécaire (près de 17 %) a augmenté de 1,1 %, ce qui représente environ les trois quarts de la hausse globale, indique le département du Travail. Les prix de l'énergie se sont quant à eux accrus de 0,7 %, mais *ceux de l'essence ont diminué de* 1,5 %, soit environ au même *rythme qu'au cours des deux mois* précédents. Les prix des produits agricoles *n'ont augmenté que de* 0,2 %.

ACCORD DE PRINCIPE SUR L'ÉTALEMENT DE LA DETTE POLONAISE VIS-A-VIS DES BANQUES

Les négociations sur l'étalement de la dette polonaise, qui ont eu lieu mercredi 22 et jeudi 23 juillet à Zurich entre le gouvernement de Varsovie et les représentants de vingt-deux banques porte-parole des quelque quatre *cent soixante établissements* financiers créanciers, ont abouti à un accord de principe.

Dans un communiqué, la Société de banque suisse indique que la Pologne est en accord avec l'esprit du mémorandum qui lui a été remis.

Le communiqué ajoute que la *délégation polonaise* transmettra dans deux semaines environ sa réponse aux pays *créanciers, lorsqu'elle* aura étudié en détail les conditions. Le mémorandum, qui a fait l'unanimité des créanciers bancaires, serait un compromis entre la position des banques américaines et celle des banques européennes et japonaises. Les premières demandaient que le remboursement de la majeure partie de la dette de Varsovie, échue au 26 mars dernier, soit reporté au 10 décembre et s'échelonne sur sept ans. Les secondes proposaient un report de quatre ans sans amortissement, suivi d'un remboursement échelonné sur sept périodes de six mois. — *(A.F.P.)*



AFFAIRES

La Commission européenne autorise la France à bloquer provisoirement les importations de radios et de récepteurs de télévision en provenance du Japon et d'Asie du Sud-Est

De notre correspondant

Bruxelles. — La France a été autorisée, le 22 juillet, par la Commission européenne à fermer ses frontières aux importations de postes de radios et de récepteurs de télévision en couleur en provenance du Japon, de Taiwan et de Hongkong. Pour les premiers, l'interdiction d'importer est valable jusqu'à la fin de l'année et pour les seconds jusqu'au 31 octobre 1981.

La législation communautaire permet à la France de contingenter, pour ces deux produits, des achats aux pays tiers à la C.E.E. Les quantités allouées à ces pays en 1981 pour les radios sont d'ores et déjà utilisées. Aussi, en plus du contingent ouvert (600 000 unités), les importateurs français ont-ils acheté 250 000 postes qui ont transité par les autres pays membres du Marché commun. Ce sont ces importations indirectes que la France peut maintenir interdire.

La Commission justifie sa décision en faisant valoir que les produits en question arrivent sur le marché français à des prix inférieurs de 30 % à ceux pratiqués par les producteurs nationaux et que les demandes supplémentaires d'importations pour cette année dépassent les 200 000 unités. Déjà en 1980, la part de la production nationale de radios, sur le marché intérieur, est tombé à 13 % contre 19 % en 1978, alors que celle du Japon, de Taiwan et de Hongkong révisée, est passée à 57 % l'année dernière.

Il s'agit de la même situation pour les téléviseurs, pour lesquels seuls le Japon et Taiwan sont concernés. Le contingent global ouvert à ces deux pays atteint environ 100 000 unités. Taiwan a déjà épuisé son quota, et le Japon la moitié du sien (88 000 postes). Dut fait des achats indirects, les Japonais ont vendu 28 000 récepteurs, et les demandes pour les importations supplémentaires portent sur 30 000 pièces.

Les autorités de Bruxelles ont donc décidé d'autoriser la France à « *faire une pause* » jusqu'au 31 octobre. Date à laquelle la Commission reconsidérera sa position en fonction de l'évolution du marché français. D'ici là, les Japonais pourront utiliser cependant 20 % des quantités restantes dans le contingent annuel. Les prix pratiqués par le Japon et Taiwan sont également dans ce cas inférieurs de 30 % aux prix français, et leur part de marché est passée de 5 % en 1979 à 6 % l'année dernière.

MARCEL SCOTTO.

Le « porte-avions » britannique

Ces importations indirectes de radios et de télévisions transitent pour l'essentiel par la Grande-Bretagne. Rien d'étonnant à cela puisque la totalité de l'industrie britannique de la radiotélévision est maintenant sous influence japonaise. Trois firmes — Sony, Mitsubishi et Matsushita — ont déjà leurs usines de téléviseurs en Grande-Bretagne. Deux, Hitachi et Toshiba, sont associés à des fabricants britanniques, General Electric Co. et Rank, pour produire localement les matériels japonais. Thorn-EMI a conclu des accords très étroits avec J.V.C., notamment en matière de vidéodisques et de magnétoscopes. Récemment, la société formosane Tatung a racheté le département télévision de Decca.

Ce qui devait arriver — et qui avait été prévu — est arrivé : grâce au « porte-avions » britannique, les sociétés japonaises ont obtenu le label européen. Les pièces détachées proviennent du Japon, notamment les tubes, qui représentent le tiers de la valeur d'un poste de télévision couleur. Assemblés dans les usines britanniques, ils sont ensuite revendus en Europe comme produit européen.

En principe, les règles communautaires stipulent que, faute d'une certaine valeur ajoutée européenne (environ la moitié), le produit est réputé provenir de son pays d'origine. Mais il est bien souvent difficile de distinguer l'origine des divers éléments et circuits intégrés qui entrent dans un téléviseur couleur.

La France avait demandé depuis plusieurs mois l'application de cette clause de sauvegarde face à la montée des importations de matériels nippo-britanniques, en provenance notamment de l'usine Sony.

Les autorités françaises souhaitent maintenant que la Commission se penche d'urgence sur le problème des tubes de télévision, et qu'il soit rendu obligatoire de mentionner leur origine à l'intérieur des téléviseurs vendus au public. — J.-M. Q.

Au cours du premier semestre

PLUS DE DIX MILLE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ONT ÉTÉ ENREGISTRÉES

Pour les six premiers mois de 1981, le nombre total d'entreprises défaillantes (10 584) a augmenté de 22,8 % par rapport à la période correspondante de 1980 (8 600), indique l'INSEE. Cette évolution est particulièrement sensible dans l'industrie (+ 34,3 %), le bâtiment et travaux publics (+ 21,3 %) et le commerce (+ 21,2 %). C'est dans le secteur des transports-transmissions et dans celui des hôtels - cafés - restaurants que la croissance du nombre de défaillances apparaît le plus modéré, avec respectivement + 14,5 % et + 13,9 %.

En juin le nombre d'entreprises défaillantes a été de 1 603 en données corrigées des variations saisonnières, contre 1 661 en mai. La tendance reste cependant orientée vers la hausse, estiment les experts de l'INSEE.

● *La société Matra et la firme américaine Tandy* sont parvenues à un accord de principe pour la création d'une société commune de fabrication de micro-ordinateurs. Cette filiale (51 % Matra, 49 % Tandy) produirait d'abord les micro-ordinateurs TRS-80 de Tandy, qui seraient ensuite vendus à travers le réseau européen de la firme américaine. Les deux groupes envisagent, par la suite, d'étendre leur coopération à la fabrication d'autres matériels électroniques grand public dans le domaine des télécommunications. L'accord final entre Matra et Tandy devra, quoi qu'il en soit, recevoir l'aval des pouvoirs publics français.

● *La compagnie aérienne japonaise T.D.A. vient de différer un achat de trois Airbus A-300* et annulera peut-être une commande portant sur trois autres appareils. T.D.A. avait commandé en 1979 neuf Airbus, dont trois ont déjà été livrés, pour un montant unitaire de 37,5 millions de dollars. Mais des difficultés financières — une perte de 10 millions de dollars en 1980 — ont conduit la compagnie à restreindre ses investissements.

CONJONCTURE

Un budget de rigueur

(Suite de la première page.)

Revenant également du sommet des Sept, le chancelier Schmidt a mis ses ministres au travail afin qu'ils se répartissent les sacrifices exigés par un programme sévère d'économies budgétaires s'élevant à quelque 30 milliards de D.M., soit l'équivalent de 57,5 milliards de francs. L'objectif est de réduire très substantiellement le déficit de l'État qui représente 3,5 % du produit intérieur brut. Son financement est dans les conditions actuelles assuré aux deux tiers environ par des souscripteurs étrangers — arabes notamment — aux bons émis par l'État allemand. Tel est le privilège d'un pays dont la monnaie est devenue une monnaie de réserve.

Entre l'orientation de la politique allemande et l'accent mis à Paris sur la lutte prioritaire contre le chômage, la contradiction n'allait-elle pas éclater, obligeant tôt ou tard le gouvernement français à procéder à une grosse dévaluation du franc au sein du S.M.E. (c'est-à-dire à consentir à un appauvrissement relatif de la France vis-à-vis de l'Allemagne et des autres partenaires) ?

M. Mitterrand a lancé, au conseil des ministres de mercredi, l'occasion d'une première discussion sur le projet de loi de finances pour 1982, un appel non déguisé à la rigueur.

S'il est bien vrai que le budget de l'année prochaine devra marquer « *les nouvelles orientations politiques* » des Français, l'effort qui en résultera pour les finances publiques « *suppose*, a ajouté le chef de l'État, *que d'autres aspirations légitimes devront attendre quelque peu* ».

Pour ce qui concerne les investissements, il sera procédé à une très forte augmentation des crédits alloués à la recherche (ils avaient été augmentés de plus de 20 % dans le dernier budget Barre) tandis que seront prises deux catégories de mesures d'aides directes à l'industrie : reconduction probable de la déduction décidée par le gouvernement précédent du bénéfice imposable de 10 % des dépenses d'investissement et, surtout, augmentation très substantielle des crédits divers du FDES sous forme de subventions ou de prêts à taux réduits selon les cas. Notons que la déduction fiscale dont on attendait de grands effets n'empêchera sans doute pas une nouvelle baisse du volume des investissements en 1981.

En ce qui concerne les emplois supplémentaires dans l'administration, il s'agirait de créer à nouveau quelque cinquante mille postes, après les cinquante-quatre mille qui ont été ouverts par le collectif budgétaire de juillet 1981. M. Mitterrand avait promis la création de deux cent dix mille emplois publics. Il restera donc une marge importante pour les exercices suivants. « *Il faut tenir compte des facultés réelles d'absorption des administrations* », dit-on à l'Élysée, où l'on fait remarquer que ces chiffres représentent un changement de cap par rapport à la politique très restrictive suivie précédemment.

Quant à la « *défense du niveau de vie* », dont a parlé le chef de l'État, il faut, dit-on encore à l'Élysée, prendre cette expression dans son sens le plus strict, notamment en ce qui concerne les rémunérations des fonctionnaires. En ce qui concerne les salaires, les « *aspirations légitimes* » devront donc « *attendre quelque peu* ».

Du point de vue fiscal les innovations seront, comme on le sait, au nombre de deux : l'impôt sur les fortunes, dont on confirme que « *les taux ne devraient pas être confiscatoires* » (ce qui laisse malgré tout une bonne marge) et le plafonnement du quotient familial. Il ne devrait pas y avoir d'augmentation du barème de l'impôt sur le revenu, mais la progressivité sera très probablement aggravée par le biais d'un ajustement inégal et de toute façon incomplet, à l'inflation.

Au total le gouvernement voudrait limiter à 90 milliards le déficit budgétaire soit à 2,5 % du produit national, un pourcentage qui lui paraît acceptable, mais qui n'a guère en soi de signication. L'important est de savoir comment il sera financé.

PAUL FABRA.

ÉDITION

Le conseil des ministres a adopté le projet de loi sur le prix unique du livre

Le conseil des ministres du jeudi 23 juillet a adopté le projet de loi sur le prix unique du livre, présenté par M. Jack Lang, ministre de la culture **(voir page 7)****.**

Ce projet, qui avait provoqué la réaction défavorable de M. Essel, président-directeur général de la FNAC (« le Monde du 24 juillet), suscite également l'opposition de l'Union fédérale des consommateurs. De leur côté, les clubs de la vente par correspondance s'inquiètent aussi de la disposition du projet qui prévoit un délai de neuf mois pour la vente des nouveautés du club.

En revanche, on note la satisfaction des éditeurs, des libraires et des écrivains.

MM. Chodkiewicz (le Seuil) et Lindon (Éditions de Minuit) : une mesure qui redonne sa chance aux librairies de qualité

MM. Michel Chodkiewicz et Jérôme Lindon, respectivement P.-D.G. du Seuil et P.-D.G. des Editions de Minuit, ont fait cette déclaration commune :

Reprenant un engagement solennel de François Mitterrand au cours de sa campagne, le ministre de la culture, Jack Lang, s'apprête à soumettre au Parlement un projet visant à instituer le prix unique pour le livre : chaque titre sera désormais vendu partout en France au même tarif.

Abusé par l'aspect fallacieux des rabais et autres « discounts », beaucoup de consommateurs ont pu quelquefois mettre en doute le bien-fondé du prix unique. Nous estimons, quant à nous, que c'est aujourd'hui une mesure indispensable à la survie du livre de qualité. Le même système est du reste en vigueur dans presque tous les autres pays d'Europe, à commencer par l'Allemagne fédérale.

Au plan économique, la disparité actuelle des tarifs provoque *une concentration des ventes* au profit des libres-services et au détriment des autres librairies, lesquelles subissent de ce fait une crise très grave. Il en résulte une diminution des ventes générales, c'est-à-dire une diminution des chiffres de tirage, une augmentation corrélative du prix de revient par exemplaire et, en définitive, une hausse générale des tarifs. Pendant dix ans, le prix des livres n'avait pratiquement jamais cessé de baisser par rapport au coût de la vie. Depuis la dernière rentrée d'octobre, en huit mois, tandis que l'indice général de la consommation est monté de 8,3 %, celui du prix des livres non scolaires a subi, lui, une hausse de 12,1 %.

Mais les avantages du prix unique se situent principalement dans le domaine de la culture. Au début de 1981, animé par Rodolphe Pesce, le colloque de Valence avait clairement fixé le triple objectif du parti socialiste en la matière. Il s'agissait :

1) *De placer tous les Français* à égalité par rapport au prix des livres ;

2) D'éviter que, du fait de la disparition des librairies de qualité petites et moyennes, notre pays ne se transforme en un désert culturel ;

3) Enfin et surtout, de favoriser la création en matière littéraire et scientifique. En effet, les libres-services, qui constituent une part chaque jour croissante du chiffre d'affaires global de l'édition, prouvent essentiellement leur efficacité dans la vente des ouvrages en quelque sorte prévendus. Alors qu'ils représentent jusqu'à 30 % de la mise en place d'un prix littéraire ou de l'œuvre la plus récente d'un auteur chevronné, ce pourcentage tombe à 5 % et même moins pour certains livres de haut niveau ou le premier roman d'un écrivain inconnu. La disparition des librairies de qualité met dès lors en question le principe même de telles publications. En 1980, le nombre des titres d'érudition avait déjà baissé de 25 % par rapport à l'année précédente. Et l'année 1981 s'annonce sous des auspices encore plus défavorables.

C'est en vérité le sort de ces ouvrages, comme celui des jeunes écrivains, qui est en péril. Certes, le prix unique ne suffira pas à résoudre tous les problèmes posés dans une société où l'audiovisuel a pris la place qu'on sait. Mais, en redonnant sa chance au réseau de librairies de qualité, il crée les conditions de la survie et du redressement. C'est seulement grâce au prix unique que notre pays peut espérer améliorer ce fonds d'ouvrages prestigieux qui est le garant de sa vie intellectuelle et littéraire. Exploiter le catalogue existant est une chose nécessaire. Mais il est encore plus important d'en assurer le renouvellement car un patrimoine qui ne se reconstitue plus ne tarde pas à mourir.

L'UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS : une rente aux éditeurs et aux grandes surfaces.

L'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) déplore, dans un communiqué, qu'« *une mesure illusoire telle que la fixation d'un prix unique des livres soit aujourd'hui présentée par le gouvernement comme la solution à l'insuffisante diffusion du livre en France* ».

L'U.F.C. ajou'e que « *le prix unique du livre, adopté sans réel examen des propositions des consommateurs, n'entraînera que des effets contraires à leurs intérêts* ».

Selon l'U.F.C., le projet offre une rente aux éditeurs et des bénéfices supplémentaires aux distributeurs type FNAC et grandes surfaces.

L'U.F.C.-Que choisir ? demande en conséquence aux députés d'amender le projet du gouvernement en établissant un prix plafond, imprimé sur l'ouvrage, en autorisant les réductions, qui devraient s'appliquer à l'ensemble du stock, en fixant un taux de remise maximum consenti par les éditeurs aux libraires et en créant un service public de distribution du livre.

[*L'Union fédérale des consommateurs propose d'une manière indirecte de revenir à l'ancien prix conseillé sur lequel les grandes surfaces annonçaient leurs rabais, ce qui a causé les difficultés que l'on sait aux réseaux de librairies. Sa réaction montre certaine limite du « consumering » qui ne s'interroge pas sur les transferts de charges qu'entraînent sur les autres secteurs du livre et, finalement, sur l'acheteur, la pratique des rabais. M. Lang n'a pas présenté, d'autre part, son projet comme la « solution à l'insuffisante diffusion du livre ». Il compte, en effet, prendre des mesures plus globales à l'automne et au début de l'année prochaine.* — B. A.]

● *M. Gérald de Roquemaurel devient vice-président-directeur général d'Edi-7.* — A la suite du départ de M. Claude Pommereau, qui quitte le 1er septembre le groupe Edi-7 pour prendre la direction générale de la Lainière de Roubaix, filiale du groupe Prouvost, pour lequel il assumera en outre la direction des activités « filature », M. Gérald de Rauquemaurel, vice-président du groupe Edi-7 depuis le début de l'année, en devient également le directeur général.

La nouvelle direction de Edi-7 comprend donc M. Frank Tenot comme président-directeur général, M. Roger Therond, vice-président-directeur des rédactions, et M. Gérald de Roquemaurel, vice-président-directeur général qui sera assisté de M. François Morel, directeur adjoint.

Le groupe Edi-7 dépend de Hachette S.A. et édite, entre autres, *Elle, France-Dimanche, Télé-7 Jours, Parents.*

M. J.-C. MUET : la pluralité du réseau de vente est garantie

M. Jean-Claude Muet, président de l'Union syndicale des libraires de France, nous a déclaré :

« Le projet ne reprend pas, *stricto sensu*, l'idée de prix unique tel que nous le souhaitions (« Chaque Français doit pouvoir acheter le même livre au même prix sur tout le territoire »). Bien que cette loi apporte des progrès en réintroduisant la concurrence à son véritable niveau, c'est-à-dire celui de la compétence et du service rendu, nous persistons à penser que toute altération du système est préjudiciable à son bon fonctionnement et au but recherché. C'est du reste l'avis de toutes les organisations de libraires, d'accord sur ce point.

» *Mais, les libraires auront de nouveau les moyens d'enrichir leur stock ; de nouvelles librairies* pourront refleurir dans les quartiers des villes ou dans les régions d'où elles avaient disparu, la pluralité du réseau étant ainsi garantie, toutes conséquences favorables à la lecture et dignes de notre pays.

» Le discount, facteur de hausse, enrayé, la vérité des prix sera rétablie ainsi que leur stabilité, au grand bénéfice d'ailleurs des auteurs et des lecteurs.

» Ceux-là mêmes qui ont utilisé le livre comme produit d'appel ou comme alibi culturel — auteurs, en cela de grandes supercheries — et qui voudraient aujourd'hui s'imposer en défenseurs du livre, laissons-les à leurs jérémiades.

» Notre organisation travaille à la création d'une charte de la librairie ; les meilleurs contacts sont pris avec nos partenaires de l'édition ; une aide à la création de nouveaux points de vente est déjà envisageable ; la formation professionnelle peut être envisagée sous un jour nouveau. Pour le livre et le lecteur, la librairie se réveille. »

M. FRANÇOIS CARADEC : une situation claire

M. François Caradec, secrétaire général du Conseil permanent des écrivains, nous a adressé le texte suivant :

Nous étions un certain nombre à penser que l'arrêté de 1979 était une erreur. Il y a assez longtemps que la création littéraire se porte mal pour qu'on sache que le « prix du livre » n'en est pas la seule cause. Le déséquilibre vient à la fois de l'augmentation et de la diminution des tirages. L'erreur de M. Monory fut de croire qu'il suffisait de favoriser la distribution des uns sans admettre que ce fût au détriment des autres.

La solution d'un problème d'équilibre, lié à la liberté d'expression, ne pouvait donc se régler en termes de concurrence : sur ce plan, face aux autres moyens d'expression, actuels ou futurs, la création littéraire est toujours perdante.

Il n'y a pas que les écrivains qui le sachent. L'un des articles du Code des usages signé par le Conseil permanent des écrivains et le Syndicat national de l'édition le 5 juin dernier prévoit que « le taux des droits d'auteur est appliqué, *à défaut d'un prix de vente au public*, sur son équivalent, le prix de référence technique ».

Ainsi, auteurs et éditeurs ne seront pas surpris par le « prix unique », puisqu'ils ont été les premiers cette année à le faire figurer sous le nom de « prix de vente au public » dans un accord contractuel.

Le projet de loi de M. Jack Lang, ministre de la culture, légalise donc un état de fait, un droit coutumier, qui était celui du livre en France depuis un siècle et demi. Il est toujours bon qu'une loi vienne confirmer l'usage et les accords professionnels.

Désormais, pour tout le monde, de l'auteur au lecteur, la situation sera plus claire.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	SIX MOIS
$ E.-U.	5,8120	5,8170	— 185	— 115	— 240	— 120	— 550	— 350
$ can.	4,7720	4,7800	— 200	— 100	— 250	— 150	— 650	— 450
Yen (100)	2,4730	2,4800	+ 200	+ 260	+ 380	+ 450	+1100	+1250
DM	2,3780	2,3830	+ 80	+ 140	+ 150	+ 250	+ 450	+ 600
Florin	2,1360	2,1420	+ 50	+ 120	+ 120	+ 200	+ 350	+ 500
F.B. (100)	14,5150	14,5350	— 850	— 450	— 950	— 500	—1850	—1100
F.S.	2,7510	2,7530	+ 150	+ 250	+ 350	+ 450	+ 850	+1050
L (1 000)	4,7830	4,7930	— 880	— 500	—1300	—1100	—3200	—2300
£	10,7830	10,7960	+ 250	+ 450	+ 450	+ 650	+1200	+1600

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 1/2	12	12 1/4	12 5/8	12 3/8	12 7/8	12 5/8	13
$ E.-U.	7 1/4	7 3/4	20 3/8	20 3/4	19 1/8	19 5/8	18 5/8	19 1/8
Florin	12 3/4	13 3/4	12 3/4	13 1/4	12 5/8	13 1/8	12 5/8	13 1/8
F.B. (100)	10	13	21	23	18	20	18	20
F.S.	1/2	1 1/2	8 1/2	9	8 3/4	9 1/4	9 3/4	10 1/4
L (1 000)	35	50	26	30	27	29	27	29
£	12 1/4	13	14	14 1/2	14	14 1/2	14 1/4	14 3/4
F. français	19	22	22	23	22	23	20	21 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 JUILLET

Hausse technique

Faisant fi de la morosité qui frappe l'ensemble des places boursières — notamment Wall Street qui est retombé à son plus bas de l'année — le marché parisien évolue à contre-courant.

En cette journée consacrée aux opérations de liquidation, marquées, traditionnellement par un tassement des cours, la cote s'offre le luxe d'une hausse de 1,3 % environ selon l'indicateur instantané.

Au total, ce mois de juillet se sera donc conclu sur une hausse de plus de 12 % des actions françaises par rapport aux 30 %, en moyenne, perdus depuis le 1er mai.

Un redressement qui ne doit pas faire illusion, tant il est vrai que la cote reste solidement « encadrée » par les « gendarmes », les opérateurs privés — et surtout étrangers — manifestant encore une grande réticence.

La « hausse d'été » qui concrétise chaque année le moment où il faut réinvestir les dividendes annuels perçus semble donc se dérouler en ce moment.

Les vendeurs restant toutefois peu nombreux, il suffit de quelques ordres d'achats pour propulser certains titres. Parmi les hausses les plus significatives, on relève A.D.G., Scoa, Française des Pétroles, Esso, Maritime Chargeurs, V.J.S., Labinal avec des gains de 10 % à 14 % et Martell (+ 7,5 %) qui bénéficie actuellement d'un certain engouement.

Côté replis, généralement plus modérés, citons simplement Vallourec (— 6,7 %) et Mérieux (— 5 %).

Le dollar fait marche en arrière, à 5,81 F, tandis que la « devise-titre » se maintient aux alentours de 6,90/6,94 F. Le marché de l'or continue à faire preuve d'une remarquable stabilité, le lingot gagnant 95 F, à 88.845 F, tandis que le napoléon en cède 15 à 860 F, le métal fin cotant 410,50 dollars l'once à la City.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EXXON, PREMIÈRE ENTREPRISE MONDIALE. — Selon le classement établit par le magazine américain *Fortune*, le groupe pétrolier Exxon se classe pour la seconde année consécutive en tête des cinquante plus grandes entreprises mondiales, avec un chiffre d'affaires de 103,1 milliards de dollars. Royal Dutch arrive à la deuxième place et Mobil Oil à la troisième. Ex-numéro un, General Motors a continué de rétrogader.

SCHLUMBERGER. — Bénéfice net record pour le premier semestre : 569 millions de dollars (+ 34 %). A cette cadence, la performance réalisée en 1980, avec un résultat également record de 994 millions de dollars, sera améliorée.

BELL CANADA. — Pour le premier semestre, le bénéfice net consolidé par action atteint 1,33 dollar (hors éléments exceptionnels) contre 0,88 dollar en 1980.

B.S.N.-GERVAIS-DANONE SE RENFORCE AU BRÉSIL. — Le groupe vient d'y racheter la société Terra Branca, un fabricant de pâtes, qui détient 30 % du marché local avec un chiffre d'affaires de 800 millions de cruzeiros.

LA BOURSE DE LONDRES SERA FERMÉE LE 29 JUILLET POUR CAUSE DE MARIAGE. — Tous les marchés financiers et commerciaux britanniques chômeront mercredi prochain pour la célébration des noces du prince héritier Charles d'Angleterre et de lady Di.

PENN CENTRAL LANCE UNE O.P.A. SUR COLT. — Ce groupe diversifié, issu du naufrage de la compagnie ferroviaire américaine Penn Central Transportation, a annoncé son intention de racheter la firme Colt (armes, moteurs, carburateurs) pour 1,4 milliard de dollars.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	22 juil.	23 juil.
Valeurs françaises	81,6	83,3
Valeurs étrangères	140,4	139,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	86,9	88,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 juillet .... 18 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/7	24/7
1 dollar (en yens)	233,78	234,90

NEW-YORK

Coup d'arrêt à la baisse

Après trois semaines de baisse continue qui ont conduit l'indice Dow Jones des industrielles à son niveau le plus bas de l'année avec un repli total de plus de 34 points Wall Street a opéré jeudi un léger revirement.

Essentiellement consécutif à des achats à bon marché, compte tenu des niveaux actuels, ce revirement a profité aux valeurs-vedettes (Blue chips), l'indice Dow Jones clôturant la séance sur un gain de 3,90 points, à 928,56 après que l'on eut dénombré, cependant, une prédominance de baisse (858), face à 596 gains et 418 cours inchangés, le volume d'affaires se trouvant ramené à 41,79 millions d'actions contre 47,50 millions la veille.

Cette timide reprise n'est guère convaincante pour les professionnels, qui continuent à se montrer préoccupés par le dossier brûlant du crédit et de l'argent cher.

Dans le même temps, les opérateurs n'accordaient guère d'intérêt à la stabilisation du niveau d'inflation confirmée au mois de juin avec une hausse de 0,7 %, identique à celle du mois précédent.

En raison des rebondissements quotidiens que suscite « l'affaire Conoco », le titre figure à nouveau en tête des valeurs les plus actives, s'adjugeant au passage un gain de 3 3/8 points, à 87 3/8. Il en va de même pour Colt industries, en hausse de 21 1/2, à 84 3/4, après la confirmation de son rachat par Penn Central, laquelle perd un peu de terrain.

VALEURS	Cours 22 juil.	Cours 23 juil.
Alcoa	27 3/4	27 7/8
A.T.T.	54 3/8	54 1/4
Boeing	28 1/4	28 3/8
Chase Manhattan Bank	50	50 1/2
Du Pont de Nemours	44 3/4	44 1/2
Eastman Kodak	71 1/4	71 3/4
Exxon	33 5/8	34 1/8
Ford	21 7/8	22 1/2
General Electric	59 1/2	59 3/8
General Foods	31 1/8	31 1/4
General Motors	47 7/8	48
Goodyear	18 3/8	18 5/8
I.B.M.	55 1/8	54 3/4
I.T.T.	28 1/8	28 1/4
Mobil Oil	29 3/4	30
Pfizer	46 1/8	46 1/2
Schlumberger	68 3/4	66
Texaco	35 1/8	35 5/8
U.A.L. Inc.	24 3/8	24 1/8
Union Carbide	56 3/4	56 1/2
U.S. Steel	28 1/2	28 1/2
Westinghouse	28 7/8	29
Xerox Corp.	48 3/4	49

BOURSE DE PARIS 23 JUILLET COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 433

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	31 10	34 50
Air-Industrie	16 60	....
Alfred Herlicq	51 60	53 60 d
At. Ch. Loire	30 30	33 10
Ausseda-Rey	25 90	27
Bain C. Monaco	80	80
Banania	299	....
Banque Hervet	151	150 70
Banque Hypoth. Eur.	227	227
Banque Nat. Paris	255	256
B.O.I.C.	19 25	19 d
Banque Worms	166 50	166 50
Bénédictine	770	770
Bernard-Moteurs	50	....
Bécuir (Génér.)	422	425

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bongrain S.A.	805	810
Bon-Marché	77	74 o
Borie	400	....
Carbone-Lorraine	[illegible]	[illegible]
Carnaud S.A.	83 60	65
Caves Roquefort	572	565
Cedis	840	810
C.E.G.Frig.	135	138
Centen. Blanzy	369 50	370
Centrest (Ny)	117	120
Cerabati	130	139 50 d
C.F.F. Ferrailles	219 80	220
C.F.S.	435	420
C.G.I.B.	9 70	9
C.G.Maritime	12 70	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.G.V.	123	132 d
Chambon (M.)	195	195
Chambourcy (M.)	520	540 d
Chargeurs (Ny)	105	....
Cochery	63	66 50
Cofradel (Ly)	350	....
Cogifi	175	168
Cominsdes	341 10	....
Comiphos	113 90	113 80
Comp. Lyon-Alem.	160	160
Concorde (La)	265	265
C.M.P.	29 80	20 80 o
Coste S.A. (Li)	35	35
Crédit (C.F.B.)	113	115 50
Créd. Gén. Ind.	179	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre	206	212
Luchaire S.A.	152	158
Lyonnaise Immob.	120	115 20
Magasins Uniprix	54 50	57 60
Magnant S.A.	47	47
Maritimes Part.	82	82
Marocaine Cie	20	20 80 d
Marseille Créd.	230	230
Maurel et Prom.	28 50	28
Merlin-Gerin	376	380
Métal Déployé	244	244
Mic	172	175

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Union Brasseries	[illegible]	[illegible]
Union Habit.	201 80	204
Un. Imm. France	194 50	195
Un. Ind. Crédit	197 50	197 50
Union Ind. Ouest	224	....
Unipol	91 70	93 20
Vincey Bourget (Ny)	19 50	17 50 o
Virax	60	60
Waterman S.A.	210	216
Brass. du Maroc	211 60	169 50 o
Brass. Ouest-Afr.	23 75	22 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. Aktiebolag	170	175
Sperry Rand	288 40	288
Steel Cy of Can.	190	....
Stilfontein	105	105
Sud. Allumettes	155	....
Tenneco	260	260
Thorn EMI	43	....
Thyssen c. 1 000	166	....
Vaal Reefs	424	420
Vieille Montagne	160 50	....
Wagons-Lits	139	....
West Rand	16	16

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	155 30	155 80
Aciers Peugeot	69 30	70
Actibail	116	116
Agence Havas	541	562
A.G.F. (St Cent.)	730	750
A.G.P. Vie	2330	2330

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	154	158
Sarakreek N.V.	218	215
Sicomur	126	134
Sofibus	220	....
Rodamco	309	305 70

Autres valeurs hors cote

Alser	116	125 d
Cellulose du Pin	27 70	....
Coparex	500	540 d
Iena Industries	13	....
La Mure	70	....
Metallurgique Minière	137	130
Océanic	28 60	11 80 o
Petrofigaz	421	....
Pronuptia	208	210
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	148	....
Voyer S.A.	2 40	....
Rorento NV	350	349 50

SICAV

23/7	Émission Frais inclus	Rachat net
Uni-Japon	642 35	613 22
Unirenta	1299 74	1257
Valoram	264 24	252 26
Worms Investiss.	455 42	434 77

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2350	4,5 % 1973	2365	2320	2345	2350
2800	C.N.E. 3 %	3120	3148	3150	3150
410	Air Liquide	469	470	470	475
310	Als. Superm.	325	326	326	320

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
215	Eurafrance	246	258	260	258
660	Europe n° 1	800	810	820	740
410	Facom	472	476	475	475
115	Finextel	138	137	137	137
105	Fives-Lille	121	129	129 50	129

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	Penhoet	264	260	260	255
255	Pernod-Ricard	276	271	271	256
119	Pétroles (Fse)	113 50	120	124 70	120
148	— (obl.)	160	155	155	151 90
32	— (certific.)	30	33 90	34	33 90
62	Pétroles B.P.	60	62 10	62	63 30

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
83	U.F.B.	115	118	118	115 70
270	U.I.S.	251 50	279	279	277
102	U.C.B.	102	102	102	100 10
7	Usinor	5 50	5 50	5 60	5 50
88	— (obl.)	89 20	90	90	89 20
125	U.T.A.	126 50	125 50	125 50	127 90
220	Valéo	197	209	220	205

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
405	Gén. Electr.	412	410	410	410
340	Gen. Motors	329	324	325	325 50
55	Goldfields	57 15	57 30	57 30	57 30
80	Harmony	84 95	82 30	82 50	83 90
19	Hitachi	22 20	22 50	22	22 40
320	Hoechst Akt.	365	358	358	358
36	Imp. Chemical	33 50	35	35	34 30
135	Inco. Limited	136	132	132	131

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
730	Deutsche Bank	801	810	809	809
486	Dome Mines	164	160	161 90	163 20
....	Driefontein Ctd	188 40	186	183	186
330	Du Pont-Nem.	309 10	302 50	302 50	310
476	Eastman Kodak	488 50	486	487	482
81	East Rand	77	74	73 10	75
205	Ericsson	212	214	214	213
430	Exxon Corp.	474	454	458	463
142	Ford Motors	150	148	148	146
183	Free State	241 50	237	237	241
107	Gencor	120	120	120	118 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
650	Siemens A.G.	700	710	718	717
133	Sony	138	135 10	136 10	135
355	Unilever	385	385	385	....
92	Un. Min. 1/10	94 50	95	95	93 10
350	Unit. Techn.	343	337	337	340
235	West Deep	274 50	270	270 20	270
455	West Drief.	546	540	542	535
345	West Hold.	348	339	342	345
345	Xerox Corp.	344	338	337	340
2 70	Zambia Corp.	3 12	3 12	3 21	3 10

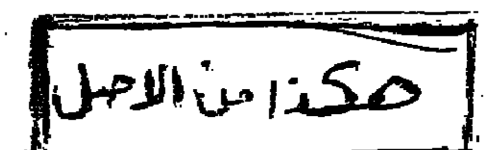
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 822	5 811	5 680	5 940
Allemagne (100 DM)	237 980	238 130	229	241
Belgique (100 F)	14 526	14 561	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	213 580	213 880	207	218
Danemark (100 krd)	76 120	75 990	73	78
Norvège (100 k)	95 200	94 990	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	10 843	10 807	10 550	11 150
Grèce (100 drachmes)	9 760	9 770	....	....
Italie (1 000 lires)	4 785	4 787	4 850	5 100
Suisse (100 fr.)	277 480	276 400	270	283
Suède (100 krs)	111 920	111 800	108 500	114
Autriche (100 sch)	33 845	33 830	33 100	34 700
Espagne (100 pes.)	5 933	5 930	5 800	6 200
Portugal (100 esc.)	8 980	8 980	8 700	9 600
Canada ($ can 1)	4 807	4 786	4 710	4 940
Japon (100 yens)	2 482	2 482	2 380	2 510

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/7
Or fin (kilo en barre)	88800	88800
Or fin (en lingot)	88750	88845
Pièce française (20 fr)	875	881
Pièce française (10 fr)	475 10	479 90
Pièce suisse (20 fr)	750	741
Pièce latine (20 fr)	715	715
Souverain	830	835
Pièce de 20 dollars	3998	3920
Pièce de 10 dollars	1990	1980 20
Pièce de 5 dollars	910	946 50
Pièce de 50 pesos	3750	3701
Pièce de 10 florins	680	708



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 24 juillet 1981 a été tiré à 554 837 exemplaires.

DANS UN CLIMAT TENDU

Les Iraniens élisent un nouveau président

La victoire de M. Radjai acquise d'avance

C'est dans un climat tendu que les Iraniens ont commencé à se rendre aux urnes, à l'aube de ce vendredi 24 juillet, pour élire le président de la République et pourvoir à quarante-six sièges parlementaires qui demeuraient vacants, notamment après l'attentat du 28 juin qui avait coûté la vie à vingt-sept députés.

Près de 22 millions d'Iraniens ont été invités à participer au double scrutin. La victoire est acquise d'avance à M. Ali Radjai, premier ministre, qui a reçu l'investiture du Parti de la République islamique (PRI), majoritaire au Parlement. Les trois autres candidats autorisés à se présenter, MM. Abbas Chaybani, Habibollah Asghar-Oladi et Ali Akbar Parvarech, tous membres du PRI, avaient appelé à voter pour M. Radjai.

Dans ces conditions, l'objectif des partisans du premier ministre est d'obtenir un taux de participation important pour que le score de M. Radjai dépasse les 10,7 millions de voix (soit 75,7 % des suffrages exprimés) recueillies par M. Bani Sadr, élu le 25 janvier 1980 et destitué le 22 juin 1981. Le nombre des électeurs potentiels a été augmenté de près de huit cent mille par la décision du Parlement d'abaisser l'âge du vote de seize à quinze ans.

La vague d'attentats perpétrés par des organisations de l'opposition continue. Dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 juillet, deux grenades ont été lancées contre un centre de transfusion sanguine à Téhéran. Un responsable d'un comité islamique de Téhéran a été tué, jeudi, par balles. Le même jour, une centaine de balles ont été tirées en direction d'un candidat aux élections législatives, le hodjatoleslam Mohleddine Fazel Harandi, blessant trois personnes qui l'accompagnaient. La radio a attribué cet attentat aux « *agents de l'Amérique et des féodaux* ».

On apprend, d'autre part, que l'attentat qui a tué, jeudi matin, l'hodjatoleslam Hassan Behechti, cousin de l'ayatollah Behechti, lui-même mort au cours de l'attentat du 28 juin, a également coûté la vie à son neveu âgé de quatre ans. Les agresseurs, qui s'étaient présentés au domicile de M. Hassan Behechti, ont pris la fuite. Selon l'agence Pars, il s'agirait de « *mounafikin* (hypocrites) *contre-révolutionnaires* », c'est-à-dire des membres du parti des Moudjahidîn du peuple.

Aux États-Unis

LE SÉNATEUR GOLDWATER RÉCLAME LA DÉMISSION DU DIRECTEUR DE LA C.I.A.

Washington *(A.F.P.)*. — La démission de M. Casey de ses fonctions de directeur de la C.I.A. ne serait « *plus qu'une question de temps* », selon la chaîne de télévision C.B.S., qui a affirmé, jeudi 23 juillet, avoir eu connaissance du rapport rédigé par la commission sénatoriale des services de renseignements sur M. Casey.

La commission avait ouvert une enquête il y a quelques jours après la publication de deux décisions de justice mettant en cause les activités financières passées du directeur de la C.I.A. dans une compagnie aujourd'hui disparue (*le Monde* du 18 juillet).

M. Goldwater, sénateur républicain de l'Arizona, président de la commission, a demandé, jeudi à M. Reagan la démission de M. Casey.

Au cours d'une conférence de presse, M. Goldwater n'a pas évoqué le passé financier de M. Casey, mais a justifié sa demande en affirmant que celui-ci avait commis une « *grosse erreur* » en nommant un homme « *inexpérimenté* » à la tête des opérations clandestines de la centrale, M. Max Hugel. Ce dernier, homme d'affaires du New-Hampshire, a donné sa démission après avoir été publiquement accusé de malversations par deux de ses anciens associés. Il avait travaillé avec M. Casey lors de la campagne présidentielles de M. Reagan, mais n'avait pas d'expérience du renseignement.

EN APPLICATION DES ENGAGEMENTS DE M. DEFFERRE

La réorganisation des services de police touche de nombreux secteurs

Dès son arrivée au ministère de l'intérieur, M. Gaston Defferre avait manifesté clairement son intention de procéder sans attendre à une « remise en ordre » de la police nationale, à tous les échelons. Et, une fois tempérées les ardeurs et les revendications — justifiées pour la plupart — de syndicats que de longues années d'insuccès et de résignation avaient rendu brusquement impatients, et peut-être trop véhéments, le ministre de l'intérieur s'est attaché, comme il avait promis de le faire, à revoir secteur par secteur et service par service l'ensemble de l'appareil policier.

Après avoir choisi pour directeur de son cabinet M. Maurice Grimaud, ancien préfet de police de Paris, puis avoir nommé M. Gérard Monate, ancien syndicaliste, chargé de mission auprès de la direction générale de la police, M. Defferre allait s'attaquer au délicat exercice des nominations et permutations. Après avoir placé M. Paul Roux à la tête des renseignements généraux (*le Monde* du 28 mai), le ministre de l'intérieur faisait procéder à une importante réorganisation des services de police dans la région de Marseille (*le Monde* daté 12-13 juillet). Quelques jours plus tard, la préfecture de police de Paris changeait de titulaire, M. Jean Périer, préfet de la région Bretagne, succédant à M. Pierre Somveille (*le Monde* du 17 juillet).

Au conseil des ministres du jeudi 23 juillet, de nouvelles modifications sont intervenues dans l'organigramme. Ainsi, M. Bernard Couzier, jusqu'ici préfet des Pays de la Loire, prend-il la place de M. Maurice Lambert à la direction générale de la police nationale et M. Lambert celle de M. Robert Pandraud à la direction générale de l'administration au ministère de l'intérieur. Enfin, M. Clément Bouhin, nommé préfet hors cadre, devrait très prochainement prendre la tête de la direction de la sécurité publique, service ayant existé jusqu'en 1978, qui groupera sous une même autorité la direction des polices urbaines et celle des compagnies républicaines de sécurité (C.R.S.) (*le Monde* du 24 juillet).

D'autre part, la préfecture de police de Paris a procédé ces derniers jours à certains aménagements. La compagnie de sécurité de nuit, forte d'environ deux cents hommes, cesse d'être une entité relevant d'un commandement unique. Elle « éclate » en six unités, soit trois compagnies de districts (1er, 5e et 6e districts), et trois brigades mobiles (2e, 3e et 4e districts), placées chacune sous l'autorité d'un contrôleur général, chef de district (1).

De même, on a décidé — à titre expérimental, jusqu'au début du mois d'octobre — de supprimer la compagnie centrale de sécurité du métropolitain. Dès le 1er août, il incombera aux commissariats d'arrondissements de détacher, durant un mois, des gardiens prélevés sur leurs effectifs normaux pour assurer la sécurité dans les stations du métro géographiquement proches de leur commissariat d'affectation.

Au Syndicat général de la police (S.G.P.) on qualifie de « *bonnes réformes* » les différentes décisions que le ministère de l'intérieur a prises au cours des dernières semaines. « *Ces changements*, nous a déclaré M. Bernard Deleplace, secrétaire général, *sont autant d'indications d'un vrai changement de politique, et il concourrent à une remise en bon ordre de la police.* » Toutefois, M. Deleplace déplore que le service de la police de l'air et des frontières (P.A.F.) n'ait pas été, lui aussi, rattaché à la nouvelle direction de la sécurité publique, de manière à parfaire encore « *l'égalité entre tous les corps et services* », si souvent réclamée par les formations syndicales. Quant au rattachement du corps des C.R.S. à cette direction, les syndicats y voient avec satisfaction la preuve que, désormais, « *il n'y aura plus une force particulière directement « à la botte » du ministre* ».

La décision intéressant la sécurité du métro rencontre un succès moindre. M. Deleplace n'est pas hostile au préfet de police mais déclare : « *Nous ne serons satisfaits que lorsque l'interpellation, trop systématique à nos yeux, cédera la place à la seule présence, dissuasive, de policiers.* »

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Paris intra-muros est découpé en six districts comptant chacun trois ou quatre arrondissements. *1er district* : 8e, 16e et 17e ; *2e district* : 1er, 2e, 9e et 18e ; *3e district* : 3e, 4e, 10e et 19e ; *4e district* : 11e, 12e et 20e ; *5e district* : 5e, 6e et 13e ; *6e district* : 7e, 14e et 15e.

Le budget de la Communauté européenne

LA FRANCE S'EST OPPOSÉE A UNE RÉDUCTION DES DÉPENSES AGRICOLES

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des Etatse membres responsables des affaires budgétaires ont arrêté, dans la matinée du vendredi 24 juillet, les dépenses de la C.E.E. pour 1982. Le projet, qui porte sur un montant de 130 milliards de francs, doit être examiné par l'Assemblée européenne à partir de septembre.

Soucieux de ne pas dépasser les ressources propres actuelles pour le financement du budget communautaire, les Dix ont réduit sensiblement les crédits envisagés par la Commission européenne. Selon les propositions de celle-ci, le taux de versement de T.V.A. des gouvernements nationaux devait, l'année prochaine, atteindre 0,95 %, alors que la limite est fixée à 1 %.

Les Allemands et les Britanniques ont tenté de réduire, de façon substantielle, les dépenses pour le soutien des marchés agricoles, en demandant une diminution de 3 milliards des coûts prévus pour l'Europe verte. Les Français et les Italiens s'y sont opposés, et il a été convenu que 2,5 milliards seraient mis en réserve, étant tendu qu'ils pourraient être utilisés, si le financement de la politique agricole commune l'exigeait.

Les Dix ont alors procédé à une baisse des crédits prévus pour les politiques sociale et régionale de la communauté. Ces dépenses étant considérées comme non obligatoires, l'Assemblée a une marge de manœuvre pour les augmenter. Ce que feront à coup sûr les aprlementaires favorables à un accroissement substantiel des dépenses dans ces deux secteurs. — M. S.

Selon le Conseil international du blé

L'U.R.S.S. IMPORTERA AUTANT DE CÉRÉALES QUE L'AN PASSÉ

Dans une étude publiée jeudi 23 juillet, le Conseil international du blé estime que les importations de céréales par l'Union soviétique devraient être aussi importantes pour la campagne 1981-1982 que celles de l'année précédente. Elles s'étaient élevées à 34 millions de tonnes.

Le Conseil international du blé, qui prévoit une récolte et un commerce du blé d'un niveau record sur le plan mondial, indique qu'en Union soviétique les objectifs d'ensemencement pour 1981 ne semblent pas avoir été atteints. Le sécheresse et la chaleur de mai et juin ont été défavorables pour les céréales de printemps.

Selon le conseil, la production céréalière soviétique pourrait être sensiblement inférieure à l'objectif de 236 millions de tonnes fixé par le plan. En 1980, l'U.R.S.S. avait produit 189 millions de tonnes, contre 205 millions de tonnes en moyenne annuelle de 1976 à 1980. Avec une consommation intérieure qui atteint en moyenne 225-230 millions de tonnes, l'U.R.S.S. sera obligée, ajoute le conseil, d'importer de grandes quantités de céréales pour la troisième année consécutive.

La récolte de blé devrait largement couvrir les besoins alimentaires, mais, précise le conseil, il pourrait être avantageux pour l'U.R.S.S. d'importer du blé pour la consommation des habitants des zones industrielles, proches des ports, et de réduire les coûts de transport par chemin de fer des blés produits dans ces régions orientales. Aussi l'U.R.S.S. importerait-elle en 1981-1982 quelque 15 millions de tonnes de blé, soit autant qu'en 1980-1981.

A R.M.-C.

DÉPART DE M. JEAN-LUC GALLINI

Après les remaniements annoncés par M. Jean-Claude Héberlé, directeur général de R.M.C., et l'arrivée de MM. Claude Villers comme conseiller et Jacques Garat, comme directeur de la rédaction, M. Jean-Luc Gallini, chef du service des informations, a été licencié le 23 juillet, comme cela était attendu (*le Monde* du 24 juillet). Le motif invoqué pour ce départ est la suppression du poste qu'occupati M. Gallini.

A la suite de cette mesure, les journalistes de la station ont publié le communiqué suivant (adopté par vingt voix, contre trois astentions) : « *Les journalistes de Radio Monte-Carlo désapprouvent avec force, le licenciement pur et simple et en dehors de toute procédure légale du directeur de l'information, qui n'a même pas l'excuse de coïncider avec la volonté de la rédaction*, poursuit le communiqué, *ils déplorent qu'une sanction aussi draconienne intervienne à l'encontre d'un cadre de l'entreprise sorti du rang et comptant X années de présence professionnelle. Sur un autre et suite à la volonté exprimée par la direction générale de réorganiser la rédaction dans son ensemble. Les journalistes se demandent si les décisions intervenues ne s'inscrivent pas dans une vision de l'avenir de l'onde longue qui divergeait, fondamentalement, de celle du peronnel et à laquelle celui-ci demeure attaché avec intransigeance.* »

Le comité de rédaction de R.M.C. a, d'autre part, précisé sa position après les mesures générales prises par M. Herbelé. Le comité de rédaction, dans un communiqué du 23 juillet, « *regrette que les circonstances n'aient pas permis qu'il soit consulté préalablement en ce qui concerne les importants changements intervenus dans l'organisation de la rédaction. Il souhaite qu'à l'avenir, cette pratique d econcertation devienne effective* ».

DOUZE PERSONNALITÉS POUR RÉVISER LA LOI PEYREFITTE

Le garde des sceaux, M. Robert Badinter, a installé, jeudi 23 juillet, la commission chargée de préparer, sous la présidence de M. Jacques Léauté (*le Monde* du 11 juillet), un avant-projet de loi destiné à abroger la loi Peyrefitte et à lui substituer de nouvelles dispositions. L'abrogation de la loi « sécurité et liberté » sera discutée au Parlement à l'automne.

En plus de son président, M. Jacques Léauté, professeur à l'université Paris-II, directeur de l'institut de criminologie, cette commission est composée de onze personnalités : M. Georges Levasseur, président honoraire de Paris-II, Mme Mireille Delmas-Marty, professeur à l'université de Paris-sud, Mes Yves Jouffa, Henri Leclerc et Jean-Paul Lévy, MM. Paul Malaval, conseiller honoraire à la Cour de cassation, Pierre Arpaillange, procureur général près la Cour d'appel de Paris, Maurice Rolland, président honoraire à la Cour de cassation, Gilbert Estève, juge d'instruction à Pontoise, Laurent Dhavenas, substitut à Paris, et Michel Jéol, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Mehmet Ali Agca a décidé de ne pas faire appel* du verdict de la cour d'assises de Rome le condamnant aux travaux forcés à perpétuité pour l'attentat commis contre Jean-Paul II, place Saint-Pierre le 13 mai (*le Monde* du 24 juillet). Au cours de son procès, M. Ali Agca avait récusé la compétence des tribunaux italiens et demandé à être jugé au Vatican. — *(A.F.P.)*

● *La baguette de pain à 2 F.* — Le prix de la baguette de pain va passer d'ici le 1er août de 1,90 F à 2 F, à la suite d'un engagement de modération passé entre le ministère de l'économie et des finances et la profession, indique la Confédération nationale de la boulangerie. En outre, la baguette devra peser 250 grammes, le modèle de 200 grammes étant désormais baptisée « flûte ».

L'engagement de modération prévoit que l'augmentation du prix du pain entre le 1er juillet 1981 et le 30 juin 1982 ne devra pas être supérieure à celle des prix à la consommation pour la même période, et que la prochaine hausse ne doit pas dépasser 8 % pour l'ensemble des pains.

● *Grande-Bretagne : une centrale nucléaire par an.* — Le gouvernement britannique est décidé à poursuivre son programme de construction de centrales nucléaires au rythme d'une par an au cours des dix prochaines années, a indiqué jeudi 23 juillet le secrétaire à l'énergie, M. David Howell. Cependant, l'électricité fournie par des centrales nucléaires ne devrait pas représenter en l'an 2000 plus de 30 % de la production totale d'énergie en Grande-Bretagne *(A.F.P.)*

● *Création de brigades de prévention dans l'agglomération lyonnaise.* — L'agglomération lyonnaise sera prochainement dotée de forces de police chargées de prévenir la délinquance, en travaillant avec « *compréhension, patience et responsabilité* », a annoncé, le jeudi 23 juillet, M. Gérard Maurel, directeur départemental des polices urbaines du Rhône. Soixante-seize postes de gardiens en tenue seront créés à cet effet, et, dès le 1er août, vingt-huit fonctionnaires deviendront îlotiers. A la date du 1er septembre, quarante-huit policiers seront affectés à des brigades dites « de prévention ». Villeurbanne, Vaux-en-Velin et Vénissieux où se sont produits récemment des incidents (*le Monde* du 23 juillet) bénéficieront en priorité de ces mesures.

Demain
LE MONDE DIMANCHE
Les montagnes veulent revivre
Enquête de Richard Clavaud

A B C D E F G

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11349 – NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 26 JUILLET 1981

Le Monde

DIMANCHE



Guarnipitán, mon fleuve

par Ruben Bareiro-Saguier

Les écrivains ont avec les lieux des relations particulières. Le souvenir des regards d'enfance et des errances, le choc des espaces, laissent des traces intenses dans les corps et les œuvres. Nous avons demandé à douze écrivains étrangers d'évoquer une rencontre avec un paysage. Après le Turc Nedim Gursel, le poète haïtien René Depestre, la Suédoise Birgitta Trotzig, le Péruvien Alfredo Bryce Echenique et l'Italien Vincenzo Consolo, voici le Paraguayen Ruben Bareiro-Saguier.

LES premiers poissons de lumière se *mettaient toujours* à sauter sur le flanc de la rive lorsque j'arrivais à hauteur des restes du vieil embarcadère. Là-bas, devant moi, après la langue formée par le banc de sable, il y avait Rosadito, ainsi baptisé à cause de la couleur que prenait la cabane de Pedro Tomillo lorsque le *premier soleil du matin* l'inondait. Je ne comprenais pas lorsqu'on m'expliquait que cette côte si proche était *« un autre pays »*, qui s'appelait l'Argentine. Pourquoi, si c'était les mêmes arbres et la même terre rouge ? Les choses se compliquaient plus encore lorsqu'on m'affirmait que le banc de sable était encore *« notre pays »*.

Tout redevenait simple, cependant, lorsque je retournais à cette rive chère à mes yeux, au paysage de mon habitude. Du haut de mon cheval, accompagné par le vent, je faisais l'inventaire de chaque morceau de cette vue réinventé matin après matin dans les détails non découverts de la veille. Il y avait la cabane en planches de Juan Lucero, pêcheur et gardien de l'embarcadère où accostait la *Liguria*, le bateau qui nous reliait au monde ; à droite, on voyait le squelette de la maison à deux étages qui avait appartenu au fabricant de bâtons, le *bastonero*, évangéliste et lecteur fanatique de la Bible : « *L'Apocalypse approche...*, disait-il en agitant un index menaçant, *elle approche...* » Il vécut en espérant le déluge qui devait engloutir les péchés du village. L'épine dorsale de l'énorme arche de bois saint, où il pensait se sauver lui et les siens – c'est-à-dire les chiens, les chats, les poules, les vaches et son cheval, – était encore dans la cour de derrière.

L'embarcadère

La matinée avançait au trot d'une lumière qui prenait la consistance du miel. A l'embarcadère, sur des rails encore luisants, venaient se jeter les hangars en ruine de la vieille filature de coton. Le fardier, qui avait jadis transporté les balles de coton, ne fonctionnait plus ; mais sous la lune, les deux rubans brillaient encore comme de l'argent. J'aimais imiter, un pied sur chaque rail, la marche glissante du petit fardier et le sauver ainsi d'un sommeil oxydé au fond du hangar de tôle. Ces parallèles me menaient à l'infinie extrémité de l'embarcadère, là où était encore accrochée la plaque d'émail dont les raies noires et rouges indiquaient la hauteur du fleuve. Assis devant l'étendue bleue de l'eau qui se prolongeait dans le ciel et recouvrait mes épaules, j'entendais la rumeur avec laquelle le courant avait rongé le bois, grignoté l'antique majesté du quai jusqu'à le transformer en filaments de bois envahis par les mousses, les oublis et les herbes, qui émergeaient irrévérencieusement entre les liteaux démantelés.

De là, lors des crues, je voyais passer comme des radeaux les *camalotes* éclaboussés du bleu intense de leurs fleurs, et, parfois, en regardant fixement, on apercevait un boa dissimulé dans ce feuillage navigant. Lorsque, comme un crépuscule, la décrue rétrécissait le ruban argenté du fleuve, on voyait s'étendre un monceau de formes et de volumes sur la grève voisine. Et, au loin, la silhouette des bateaux échoués, par manque d'eau, dans le passage de Angostura.

Le village s'éteignit peu à peu lorsqu'il cessa d'être un port d'exportation. Il avait connu l'époque dorée où les orangers couvraient d'or et de parfums les rues et les places, embaumant même l'embarcadère et les cales des bateaux. En ce temps-là, on exportait aussi des plants de jasmin dans des boîtes en fer, il y avait des consuls, et parmi eux, mon grand-père, dont je ne *connus* l'élégance et la barbe que sur des photos jaunies. Lorsque le port commença à perdre de l'importance, ce gentleman consulaire s'en alla, laissant son illustre nom à plusieurs enfants et quelques vagues promesses. On cessa *même de décharger des colis sur* le quai abandonné, quoiqu'on entende toujours aujourd'hui, pendant les lourdes nuits d'orage, la sirène actionnée par le capitaine du *Ciudad de Corrientes*, Roman Garcia, pour saluer sa mère enterrée au cimetière de Guarnipitan.

Mana, la guérisseuse

Guarnipitan. Personne ne se souvenait de l'origine de ce nom. Je l'appris de Mana, la guérisseuse, qui nous gratifia de sa confiance après que mon père eut sorti son compagnon de prison. Un jour où je m'étais rendu au hameau, elle me confia : « *Bien avant que les* juru'a, *les blancs, ne détruisent tout, les nôtres étaient les maîtres de la région. Nous étions partis à la recherche de la « terre sans maux » que nous avaient promis nos chamans et c'est ici que nous sommes restés. Nous vivions libres comme le vent. Puis ils arrivèrent et nous leur fîmes la guerre. Pleins de crainte respectueuse, ils nous donnèrent le nom de* Guarani-pyta, *Guarani rouge, à cause de la couleur de l'urucu avec laquelle nous ornions nos corps.* » Et on pouvait lire dans son regard perdu le souvenir de cette longue marche de luttes, de pénuries et d'humiliations.

De tout ce rêve, il ne restait que ces quatre cabanes plantées sur ce bout de terrain défriché, au milieu de la langue de taillis que vient lécher le fleuve, une demi-lieue au-dessus de la maison du *bastonero*, près de Angostura. Son compagnon et les autres membres de « la famille », comme elle les appelait, descen*daient rarement au village*. Au contraire, ils s'enfonçaient chaque jour dans les régions boisées des estuaires, derrière les cabanes. De là, ils rapportaient, avec les proies de leur chasse et selon les changements de lune, les herbes médicinales que Mana portait au village. « *Parce que les herbes, il faut les arracher au bon moment, quand la lune...* », *et elle se taisait soudain, comme* si elle craignait de révéler plus qu'elle ne le devait ce secret qui était un héritage des siens.

Mana allait chez les gens comme si elle devinait les malades ; mais elle ne visitait pas toutes les maisons. Elle évitait celle du commissaire politique et celle du sergent, elle fuyait celle du juge de paix, et elle n'entrait jamais chez le curé. Avec le *bastonero*, c'était la guerre ouverte... Elle donnait telle ou telle herbe, après avoir regardé le blanc des yeux du patient ou palpé la région du corps touchée par le mal. Elle ne demandait jamais rien *pour ses guérisons*, on lui donnait n'importe quoi : un peu d'argent, *des vêtements, de la nourriture*, un objet. Elle n'acceptait jamais d'or ni de bijoux.

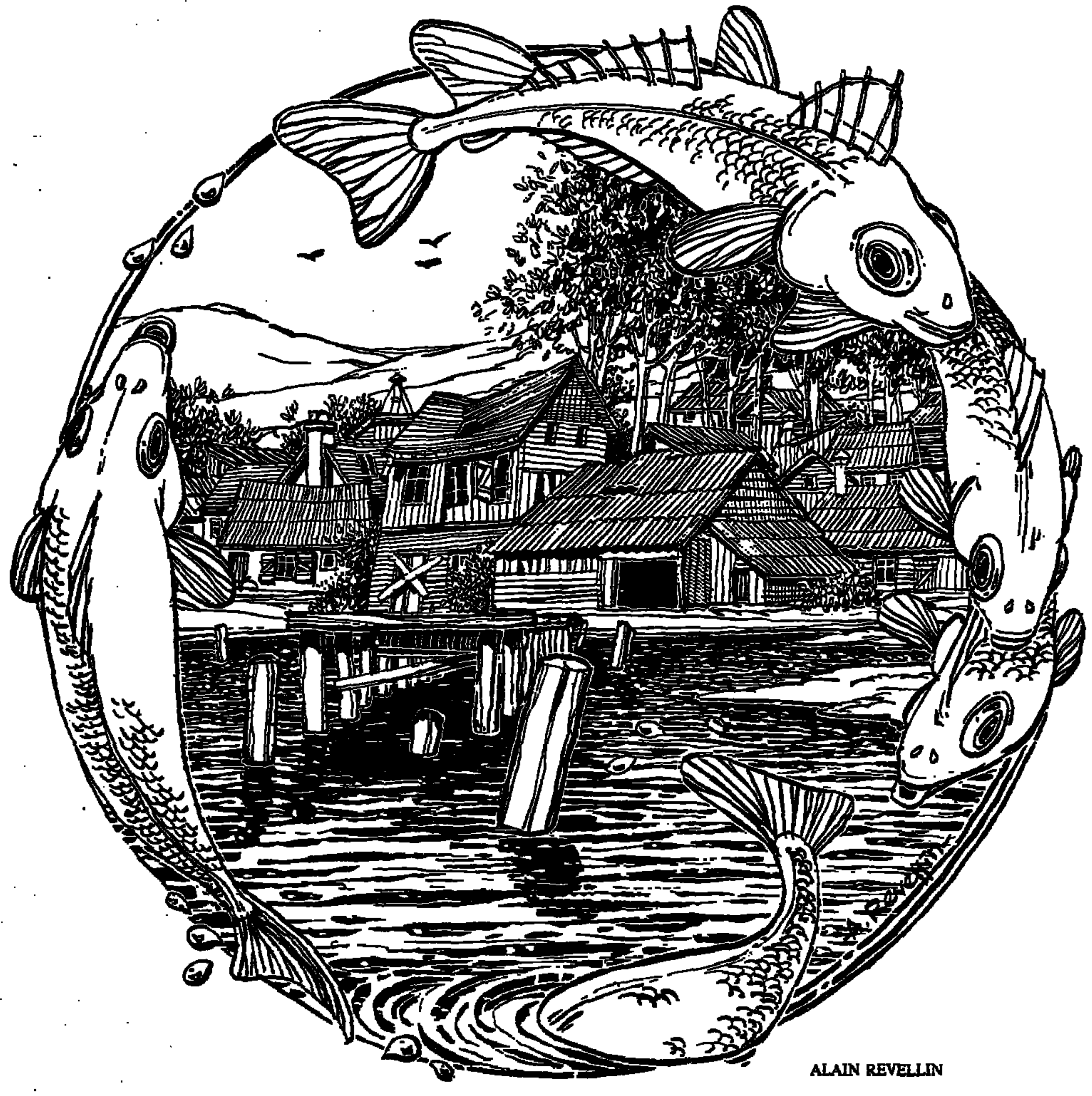
Au cimetière

Mana n'allait jamais à l'autre bout du village. Je n'aimais pas non plus cet endroit inquiétant du fleuve. Sur cette partie de la rive, du côté du couchant, les *maisons se faisaient rares et, sur* la colline, le cimetière faisait suite à un terrain vague : le mur blanc d'abord, avec son portail de fer, les panthéons des familles des notables, puis les niches collectives, les sépultures à ras du sol, et, tout au bout, les os des plus pauvres, enterrés à même la terre, tumulus à peine signalés par une croix de bois avec un *nom* et deux dates. Nous allions dans ce village du silence lorsqu'il *fallait accompagner un parent*, un ami ou une relation. Pour ces *occasions*, la *solidarité* était totale, depuis la veillée mortuaire jusqu'au cimetière. Sur le long trajet entre l'église et le cimetière, les prières pour le salut de l'âme du mort alternaient avec les litanies qui rappelaient le bien-aimé défunt, et le tout baignait dans le halo des lamentations rauques de ses proches, ou de la plus criarde des pleureuses, lorsque ces derniers faisaient défaut.

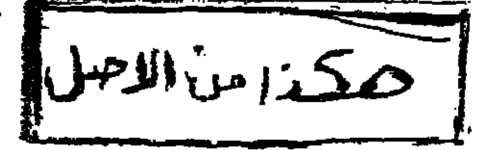
Mais il existait un autre rendez-vous, annuel et obligatoire celui-ci : le 2 novembre, « jour des trépassés ». Tôt, nous nous rendions en famille jusqu'au cimetière, et *nous passions* la journée en compagnie des morts, nettoyant le panthéon ou la sépulture, leur parlant, mangeant des galettes de maïs. Cette célébration, qui remontait aux calendes de la mémoire familiale, était, comme disait le curé, la preuve tangible de l'immortalité de l'âme. De toute façon, lorsque je me rendais au cimetière, je ne manquais jamais de rendre visite à la tombe de M. Boute-en-train, *un personnage qui avait été très* populaire au village pour son ingéniosité *et son verbe nourri* et original. Aimé de ses pairs de l'épicerie-buvette La Primavera, il était l'objet d'hommages permanents, qui suivaient un rite éthylique jalousement accompli : remplir la coupe qui couronnait sa sépulture pour satisfaire, au-delà de la mort, la soif inépuisable qui avait accompagné toute sa vie durant cet ami des verres et de la bouteille.

Le terrain vague qui précédait le mur du cimetière était, de temps à autre, le théâtre d'un événement fort commenté.

(Lire la suite page IV.)



ALAIN REVELLIN

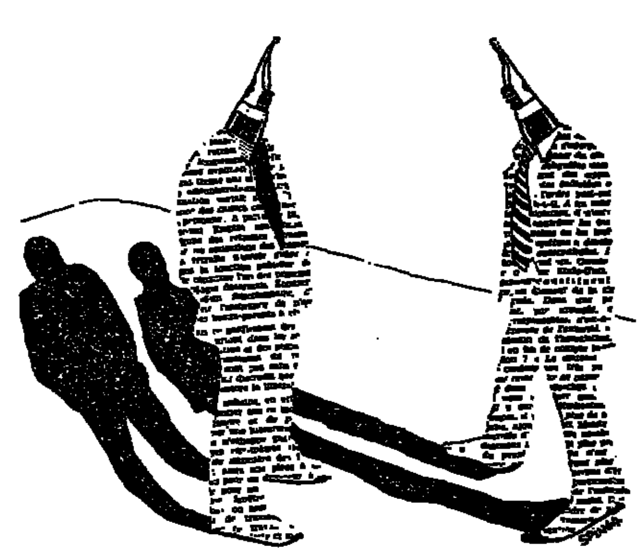


مكذا من الاجل

Parti pris

Lecture

Parmi les changements survenus depuis l'élection du 10 mai, il en est un auquel la presse est tout particulièrement sensible : les Français ont retrouvé le chemin des kiosques à journaux. Dans la première semaine du mois de juillet, presque tous les quotidiens nationaux — quelle que soit leur tendance — ont vu leur vente s'envoler : + 7 % (par rapport à la première semaine de juillet 1980) pour le Figaro, *+ 20 % pour* Libération, *+ 21 % pour* le



NICOLAS SPINGA

Monde, *+ 45 % pour* le Matin de Paris, *+ ... 206 % pour* le Quotidien de Paris *(1).*

Revanche de Gutenberg sur l'audiovisuel : tandis que les chaînes de radio et de télévision étaient secouées par les vagues postélectorales, et voyaient, de ce fait, leur crédibilité quelque peu affaiblie, les citoyens refaisaient confiance à l'écrit pour savoir — et essayer de comprendre — ce qui se passe.

Ce juste retour des choses doit ravir les professeurs qui nous gouvernent et leur prouver que les Français ne sont pas devenus — comme on le dit parfois — un peuple d'analphabètes. A eux maintenant d'entretenir la flamme en fournissant aux journalistes une matière excitante. Ils sont mieux placés que personne pour savoir que les textes les meilleurs sont ceux qui racontent des histoires intéressantes. Et que les régimes les plus sûrs d'eux sont près de tomber lorsqu'ils commencent à ennuyer les électeurs...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Il s'agit de la vente à « Paris surface ».

Consensus

En tant que travailleur social en entreprise, j'ai « constaté » depuis vingt ans dans le monde du travail ce qu'on est convenu d'appeler la « misère physique » : accidents du travail, maladie, travaux pénibles, et « matérielle » : petits salaires, travail au rendement, perte d'emploi.

Prenant un poste dans une entreprise de haute technologie en expansion, avec un personnel très qualifié, à salaire relativement élevé (moyenne actuelle autour de 8 000 F), sans accident de travail dit grave, avec des horaires normaux, un budget de comité d'entreprise à 5 % de la masse salariale, j'ai pensé que la « souffrance » et « l'exclusion » individuelles ou collectives devaient s'estomper et que, enfin, notre poste d'assistante sociale pourrait être considéré comme inutile.

C'est là que nous rencontrons des *visages tristes, tendus,* que l'on vient nous exposer des relations difficiles... ou inexistantes, que nous comptabilisons les déprimes ; seuls les retraités sont épanouis et nous n'avons pas besoin de sacrifier à la mode de la préparation à la retraite ; quitter cette ambiance est un réel soulagement.

Bien sûr « produire dans la joie », avec motivation, c'est, dans notre système, en faire profiter l'entreprise. Pourtant cela n'est jamais dit à propos de l'amélioration des conditions *physiques* de vie au travail ; travailleurs de la base et élus, patrons et chefs, petits ou grands, arrivent finalement à s'entendre sur la couleur d'un bureau, l'achat d'une machine à café, voire celui d'un matériel à la fois plus performant et moins dangereux... et personne ne crie au scandale ! Mais lorsqu'il s'agit d'atténuer les conflits insupportables ou de « motiver » quelqu'un *par rapport à son activité,* ce n'est jamais pour que les individus se sentent mieux dans leur peau... c'est toujours de la manipulation !

Ne demeure-t-il pas là-dessous la nécessité de prouver — selon certaines idéologies — que le travail doit rester pénible « quelque part » ?

Or, si nos ingénieurs de sécurité savent prévenir une amputation des doigts et nos médecins les recoudre, qu'en est-il des dégâts sur la personnalité ?

Puisque vivre en société il y a, il faudra sans doute toujours produire, *mais comment ?* Technologiquement on le sait de plus en plus, mais comment dans la manière de s'organiser, de travailler à plusieurs, dans une institution... dans le système capitaliste ou dans un autre. Supprimons le profit, les cadences, les chefs petits et grands, il restera toujours à fabriquer pour consommer... et *pas seulement avec des robots (?).*

R. CARON.
(Meudon.)

Nahum Goldmann

Votre interview de Nahum Goldmann, parue dans votre numéro du 5 juillet, appelle de nombreuses remarques.

D'une manière générale, Nahum Goldmann surévalue son propre rôle — qui a été souvent éminent. Pour donner un exemple : le Congrès juif mondial, malgré son appellation prestigieuse, n'a nullement été la représentation mondiale des juifs de toutes les organisations juives. Il a été un lieu de rencontre, souvent utile, *de* grandes organisations juives. A d'autres moments, il n'a guère été plus que la caisse de résonance de la politique personnelle de Nahum Goldmann.

Trois remarques sur le sionisme et Israël :

1) *La guerre de 1948.* Nahum Goldmann laisse entendre que si Ben Gourion avait suivi son conseil « d'ajourner de quelques semaines la proclamation de l'Etat » d'Israël, la guerre avec les Arabes n'aurait pas eu lieu en 1948.

C'est historiquement faux. L'Egypte n'était *pas la seule* à vouloir empêcher l'Agence juive de proclamer l'Etat. Le roi Abdallah de Transjordanie, avec qui Golda Meïr mena des négociations secrètes à Amman, proposa même aux sionistes, pour prix de leur renonciation à l'Etat juif, d'étendre son hégémonie sur toute la Palestine, et d'assurer une représentaion juive au Parlement de son royaume par un certain nombre de députés.

Mais il ne s'agissait absolument pas pour les Arabes de consentir à un Etat juif. Il s'agissait d'empêcher son existence : soit par la négociation, soit par la force. Ce qui était en jeu, ce n'était pas la date de la proclamation mais son principe.

2) *La paix israélo-arabe.* Nahum Goldmann émet l'idée que plusieurs Etats arabes seraient prêts à faire la paix avec Israël s'il fait les « concessions » nécessaires. Pratiquement, s'il *évacue* les territoires occupés, consent à la création d'un Etat-O.L.P., restitue une partie de Jérusalem.

Assurément, tous les Etats arabes, même ceux qui se font prier aujourd'hui, accepteraient d' « empocher » un tel à-valoir sur la destruction d'Israël, puisqu'ils ont accepté le principe, clairement énoncé par M. Kaddoumi, du démantèlement d'Israël par étapes. D'autant, comme le dit M. Goldmann, qu'ils ne seront pas *« pour de nombreuses années... militairement capables de vaincre Israël ».*

Si Israël consentait à baisser sa garde jusque-là, il hâterait cette échéance. Il ne gagnerait pas même un délai : il le raccourcirait.

3) *Le rôle de l'U.R.S.S.* Nahum Goldmann rappelle le rôle qu'a joué l'U.R.S.S. quand elle a tenu, avec les Etats-Unis, Israël *sur les fonts baptismaux, en* 1947 et 1948.

L'U.R.S.S. ne l'a nullement fait par sympathie pour le sionisme, mais parce que la création de l'Etat d'Israël constituait la première étape de l'expulsion de la Grande-Bretagne de la région, *qui était alors une chasse gardée* occidentale où l'U.R.S.S. ne jouait aucun rôle.

A *cette époque,* l'U.R.S.S. déversait, du haut des tribunes des Nations unies et dans sa presse, sur les envahisseurs, les bellicistes et les occupants... arabes, les *mêmes invectives qu'*elle déverse aujourd'hui sur Israël. Car la Grande-Bretagne était à cette époque pourvoyeur d'armes, d'instructeurs, d'argent, et le protecteur *politique unique des rois* et des dictateurs arabes. Mais Nahum Goldmann omet cette analyse explicative, et donne aux effets de ces causes une signification, *dans* la *situation* actuelle, qu'ils n'ont plus du tout.

PAUL GINIEWSKI.
(Paris.)

Non-titulaires

Dans un article de M. Piquemal consacré à l'évolution de la fonction publique et publié dans *le Monde Dimanche* du 31 mai 1981, l'auteur, évoquant le problème de la résorption de cette « fonction publique parallèle » que constituent les agents non titulaires, écrit : *« Faisant place à la religion du « contre mauvaise fortune bon cœur », s'est partiellement installée la doctrine qui veut organiser les non-titulaires en une armée de réserve. »*

Cette phrase étant suivie d'un renvoi à un rapport du comité central d'enquête, le lecteur pourrait penser que la doctrine évoquée est celle du comité, alors que les propositions que celui-ci a formulées vont dans un sens exactement inverse.

Le rapport sur les agents non titulaires de l'Etat, présenté en 1979 par MM. Michardière, conseiller maître à la Cour des comptes, et Muzellec, professeur à l'université de Caen, et les *conclusions adoptées* par le comité à la suite de l'examen de ce rapport appellent en effet l'attention des pouvoirs publics sur le caractère anormal du recrutement d'agents *non titulaires* lorsqu'il s'agit de pourvoir des postes permanents. Ces documents citent l'exemple des agents contractuels recrutés au lendemain de la guerre par le ministère de l'agriculture pour effectuer les opérations de *reboisement* et de remembrement des terres agricoles et qui, un tiers de siècle plus tard, achèvent leur carrière sans avoir été titularisés.

Le comité a proposé un certain nombre de mesures en vue de mettre fin à une telle situation. Il s'agit essentiellement, d'une part, pour les agents actuellement en poste, de recourir *plus largement aux procédures* de titularisation, et, d'autre part, afin d'éviter que le phénomène ne se reproduise, de mettre fin au recrutement d'agents non titulaires, à l'exception des cas très particuliers où le recours à ceux-ci apparaît justifié : emplois temporaires, recrutement de spécialistes qui ne peuvent pas être fournis, dans l'immédiat, par les concours de recrutement normaux, etc.

GÉRARD DUCHER,
conseiller maître à la Cour des comptes.

Prisons thaïlandaises

J'ai été profondément bouleversé en regardant récemment sur TF 1 un reportage consacré à une poignée de jeunes Français condamnés à de lourdes peines de prison en Thaïlande pour s'être fait intercepter, aux douanes de ce pays, porteurs d'héroïne en quantité généralement faible.

Comment rester indifférent, quelle que soit la faute commise, devant la détresse de ces jeunes gens condamnés à vingt-cinq, trente ou quarante ans de prison dans des conditions désastreuses et voués de ce fait à une misère physique et morale certaine ?

Comment admettre cette situation quand chacun sait que sous d'autres cieux de véritables trafiquants prospèrent honorablement et parfois même en toute impunité ?

En cette période postélectorale, serait-ce trop demander que nos gouvernants se préoccupent, à titre humanitaire, de ces jeunes Français, que l'on engage une démarche diplomatique pour obtenir leur expulsion et leur interdiction de séjour en Thaïlande ?

Bien sûr, dira-t-on, ce ne sont « que » des drogués ; ils étaient majeurs et savaient ce qu'ils faisaient. Bien sûr, mais ce sont aussi des hommes, et je ne souhaite à personne d'être enterré vivant de la sorte.

J'ai trente ans, je ne consomme pas d'héroïne et je suis intégré dans notre société de consommation. Pourtant, je me sens très proche d'eux et j'ai mal avec eux.

BERNARD KIEFFER.
(Saint-Etienne.)

VOUS et MOI

« Film cult » parisien

Samedi soir devant une petite salle de cinéma du quartier Latin. Cinquante personnes attendent de *pied ferme la séance de minuit de Rocky Horror Picture Show.* Aux Etats-Unis, cette parodie musicale des films d'horreur a connu bien plus qu'un succès mérité par l'habileté du réalisateur Jim Sharman. Elle est devenue l'objet d'un *véritable culte : travestis comme les* acteurs, les spectateurs imitent leurs gestes et reprennent les répliques et les chansons qu'ils connaissent par cœur. Nos petits-bourgeois parisiens ont vu ça dans *Fame,* et, de toute façon, ils sont allés au moins une fois à New-York. L'air propret, la nuque bien dégradée, le jean impeccable *et la joue lisse de ceux* qu'ont épargnés l'acné et les passions, *ils s'apprêtent à manifester* leur appartenance au seul monde vraiment digne d'intérêt : celui qui va des quais de San-Francisco aux boutiques des Halles.

Hélas ! les snobs *made in France* sont bien mal préparés au *« film cult ».* On ne vit pas impunément dans l'obsession du regard d'autrui. Là où les Américains ignorent *superbement* la peur du ridicule, les Français restent paralysés par leur sens des convenances esthétiques.

Puis, quoi de plus horrifiant pour un snob que l'idée d'appartenir à une collectivité, même réduite aux dimensions d'une salle de cinéma du quartier Latin ?

Ce soir-là, la séance de *Rocky Horror Picture Show* fut un échec complet. Un ou deux courageux commencèrent bien à crier — avec un accent très étudié — leur feinte indignation dans les brefs moments où l'action se ralentissait : *« Boring ! », « Fuck off ! »* et autres gentillesses, mais ils furent vite interrompus par les protesta*tions d'un non-initié qui trouvait le* film plus intéressant que la salle. *C'était l'évidence même : ils se turent.*

Quelques-uns chantonnaient timidement *les refrains les plus célèbres,* tout en déchiffrant les sous-titres. Lorsque les deux héros, un jeune couple d'Américains niais à souhait, abandonnent leur voiture sous une pluie battante pour aller chercher du secours dans le maléfi*que château, personne n'osa sortir* son parapluie ou son pistolet à eau. *Tout au plus une de mes voisines* se coiffa-t-elle, sans beaucoup de conviction, d'un chapeau en papier journal destiné à la protéger du déluge de l'écran. Et, lors du morceau de bravoure final, quand le beau vampire en porte-jarretelles noir *nous invite à nous « éclater »* et à *« goûter à toutes les jouissances », les spectateurs étaient aussi pétil*lants qu'une bouteille de champagne *débouchée depuis trois jours.*

Sans doute la *salle était-elle* plus adaptée à la contemplation d'une œuvre de Marguerite *Duras* qu'au délire d'une comédie musicale rock. Si l'on veut découvrir à Paris les mystères du *« film cult »,* il vaut mieux se rendre au Grand *Rex pendant* le Festival du *cinéma* fantastique et d'épouvante. De préférence un vendredi soir. Dès 8 heures, la queue frétille sur 200 mètres : beaucoup de jeunes, *beaucoup de mâles,* beaucoup de *« cuirs »,* mais aussi quelques cadres strictement *cravatés qui n'ont* pas oublié les frissons de leur adolescence. Trois mille personnes entassées jusque sur les marches (payantes) des escaliers fabriquent leur propre spectacle avec les films qui leur sont présentés presque *sans interruption* pendant cinq heures.

Certains longs métrages améri*cains ne sont pas sous-titrés.* Le public s'en moque et rétablit lui-même *les dialogues. Les plaisante*ries volent encore plus bas que les avions de papier : *« A poil ! »* dès qu'une fille apparaît sur l'écran, ou bien *« Qu'est-ce que t'attends ? Vas-y ! Passe à l'action ! »* si le héros se contente d'une conversa*tion civilisée avec une femme,* tandis qu'un long cri de satisfaction *accueille l'inévitable baiser,* agrémenté de bruitages divers.

Beaucoup ont d'ailleurs apporté *les sifflets et les crécelles qui leur* servent pendant les matches de football. Un réveil sonne chaque fois qu'une scène tire un peu en longueur, les moments creux faisant rejaillir de plus belle la verve des spectateurs qui applaudissent certaines répliques audacieuses lancées du haut des balcons. Mais *tout cela n'est qu'un amuse-gueule* avant le plat que chacun attend : l'Horreur, quelques minutes de joie convulsive où le génie du public est inversement proportionnel à celui du réalisateur. Quand l'héroïne descend en chemise de nuit et en tremblant dans *le souterrain* (au lieu de rester au chaud sous ses couvertures comme n'importe quel individu sensé), les spectateurs rythment ce médiocre suspense *par des halètements bruyants.* Impossible d'avoir peur dans ces conditions !

Mais, parfois, les amateurs ont la chance de connaître pendant quelques secondes l'état de grâce, le délicieux étranglement, la délectable émotion qui vous liquéfie et vous tétanise à la fois dans votre fauteuil. Chacun alors retient son souffle, les filles se cachent sans vergogne sous le blouson de leur copain, et les plus émotifs laissent *échapper un râle extasié. « C'est vraiment dégueulasse... »,* murmurait mon voisin pendant qu'un monstre particulièrement répugnant fécondait ses victimes des deux sexes en les embrassant de force sur la bouche et que deux jeunes machos frémissaient devant cette pénétration *imprévue.*

Vers minuit et demie, des rangées entières se lèvent pour pren*dre la dernière rame de métro* ou de R.E.R., abandonnant sans remords l'héroïne à son triste sort dans une crypte moyenâgeuse. Même les plus belles horreurs ont une fin.

JOËLLE STOLZ.

Actuelles

Désarmements

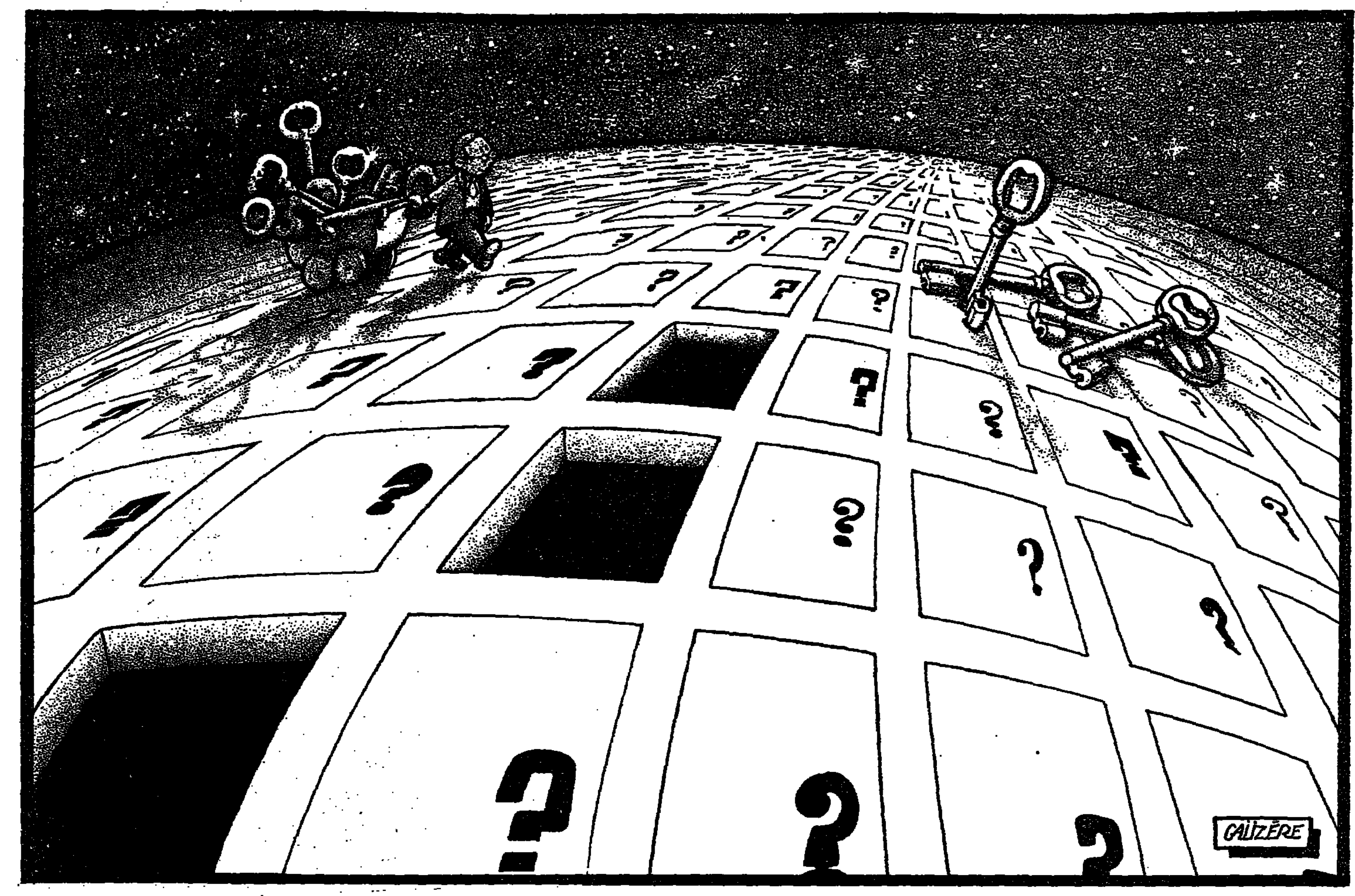
*« Disons-le, ce qu'il faut à la France, à l'Europe, au monde civilisé, ce qui est dès à présent réalisable, ce que nous voulons, le voici : les religions sans l'intolérance, c'est-à-dire la raison remplaçant le dogmatisme ; la pénalité sans la mort, c'est-à-dire la correction remplaçant la vindicte ; le travail sans l'exploitation, c'est-à-dire le bien-être remplaçant le malaise ; la circulation sans la frontière, c'est-à-dire la liberté remplaçant la ligature ; les nationalités sans l'antagonisme, c'est-à-dire l'*arbitrage *remplaçant la guerre ; en un mot, tous les désarmements, excepté le désarmement de la conscience.*

« Ah ! cette exception-là, je la maintiens. Car tant que la politique contiendra la guerre, tant que la pénalité contiendra l'échafaud, tant que le dogme contiendra l'enfer, tant que la force sociale sera comminatoire, tant que le principe, qui est le droit, sera l'instinct du fait, qui est le code, tant que l'indissoluble sera dans la loi civile et l'irréparable dans la loi criminelle, tant que la liberté pourra être garrottée, tant que la vérité pourra être bâillonnée, tant que le juge pourra dégénérer en bourreau, tant que le chef pourra dégénérer en tyran, tant que nous aurons pour précipices des abîmes creusés par nous-mêmes, tant qu'il y aura des opprimés, des exploités, des accablés, des justes qui saignent, des faibles qui pleurent, il faut que la conscience reste armée. »

∴

De Victor Hugo, bien sûr, dans une conférence prononcée le 25 mars 1877, à Paris, en faveur des ouvriers lyonnais, et dans la perspective de l'Exposition universelle de 1878.

JEAN GUICHARD-MEILI.



JEAN-PIERRE GAUZÈRE

Conversations

Le pouvoir est au bout de la parole

Un laboratoire de recherche où liberté et responsabilité semblent rimer avec sérénité.

MARIE-CLAUDE BETBEDER

Gilles. – Pas de noms, n'est-ce pas ! Nous tenons à l'anonymat. Dans le monde scientifique, les relations sont souvent épineuses. Certains verraient dans cet article un moyen que nous avons trouvé pour nous faire « mousser »... Disons qu'il s'agit d'un laboratoire du secteur public ; cela suffira.

La « maison » compte quelque cent soixante personnes. Ce soir, autour de la table, ils sont cinq : Jean-Luc et Gilles, quarante-deux ans, deux des « pères fondateurs », France et Didier, trente-cinq ans environ, tôt venus les rejoindre, et Patrick, le benjamin, qui a tout de même quatre ans d'ancienneté.

France. – Nous étions tous une bande de « tocards » incapables de nous adapter au fonctionnement classique des organismes de recherche ; nous y étouffions tous...

Jean-Luc. – Nous voulions échapper aux hiérarchies, trouver des formes de travail qui libèrent l'initiative.

Les inégalités

– Et vous en avez eu les moyens ?

Jean-Luc. – La chance a voulu que nous ayons ensemble une idée qui a été acceptée assez facilement par le C.N.R.S. parce que le démarrage demandait peu d'argent.

France. – Nous avons d'ailleurs été plus tolérés que réellement admis et soutenus ; un peu comme la mauvaise herbe qu'on laisse venir... une mauvaise herbe qui s'est mise à beaucoup grandir !

– L'équipe de départ ne dispose-t-elle pas, par la force des choses, d'un poids qui recrée les rapports d'inégalité au détriment des plus jeunes comme Patrick ?

Patrick. – Ah oui ! je le pense. Les gens en place s'installent, s'accrochent à leurs idées, et je me demande si nous n'en revenons pas, peu à peu, au système mandarinal..

– N'avez-vous pas prévu des garde-fous dans les structures ?

France. – Si. On a éliminé certaines formes de pouvoir mais il en apparaît d'autres... que les structures n'ont pas prévues. En dehors de la direction nommée par les hautes instances de la recherche, tous les responsables, ici, sont élus et obligatoirement renouvelés tous les quatre ans. Une fois par semaine, les décisions et toutes les informations dont dispose le directeur sont communiquées à l'ensemble du personnel et débattues par tous.

Didier. – Nous tenons tous beaucoup à cette réunion malgré le temps qu'elle nous prend. Même si le directeur garde le pouvoir de décision, il ne peut pas ne pas tenir compte de points de vue qui s'expriment.

France. – ... Mais, dans la pratique, bien des décisions sont prises dans les couloirs, à deux ou trois personnes. En tant que responsable de section, quand je n'arrive pas à joindre Pierre, Paul ou Jacques, je finis par aller voir le copain d'à-côté, je lui expose mon problème, et, si son avis me semble raisonnable, je fonce.

Patrick. – Ça ne me choque pas : c'est ce qui fait que la maison tourne bien. Le système dans lequel trois cents types, dans une salle, décident à main levée, ça ne marche jamais.

Jean-Luc. – C'est de la démocratie vécue, puisque ces décisions peuvent ensuite être remises en cause.

Patrick. – Exactement ! L'originalité de notre labo, c'est qu'on peut discuter les décisions prises et engueuler la direction à leur sujet.

Didier. – Ce fontionnement me gêne tout de même. J'ai beaucoup reproché à Gilles, du temps où il était directeur, un excès de centralisation, et je m'aperçois que la situation continue à empirer. Je ne vois même pas comment y porter remède. En tant que sous-directeur, je passe mon temps à voir les uns ou les autres pour demander : « Que va-t-on faire à propos de tel problème ? » Mais je constate que ce sont presque toujours les mêmes qui sont consultés.

Gilles. – Ces difficultés viennent de la taille du laboratoire. Quand nous tenions tous autour d'une table, il était facile de consulter tout le monde.

Jean-Luc. – Je ne suis pas d'accord. Dès le début, la question du pouvoir s'est posée ici, et Gilles et moi, nous nous sommes beaucoup heurtés à ce sujet, jusqu'à ce qu'il réalise une « prise du pouvoir »... dont je n'ai pas encore réussi à bien analyser le comment et le pourquoi. Peut-être a-t-elle résulté simplement du fait qu'on ne peut être à la fois à la cave et au grenier. Gilles avait le sens du travail d'équipe, il était doué pour diriger ; il savait manipuler les foules mais aussi écouter, recevoir des critiques, ne heurter personne de front. Il a très bien fait ce boulot. Mais, au départ, on avait rêvé d'autre chose.

Gilles. – C'est vrai que nous avons eu des débats sanglants au sujet de notre organisation. Jean-Luc et d'autres m'ont demandé d'être le coordinateur de l'équipe, et j'ai répondu que je voulais bien être le ... directeur ; je ne croyais pas à des structures d'assemblée générale permanente.

Patrick. – Ils ont été très contents que tu prennes le pouvoir !

Jean-Luc et France. – Ah non !

Patrick. – Gilles a fait toutes les corvées que Jean-Luc ne voulait pas faire. *(Gestes de protestation de Jean-Luc.)*

Gilles. – Ils y ont sûrement trouvé des avantages, mais j'ai récolté seul la notoriété...

Jean-Luc. – Exactement !

Les femmes

– Etes-vous plus satisfaits des rapports que vous avez établis entre hommes et femmes ?

Jean-Luc. – Personnellement, j'apprécie beaucoup d'avoir des collègues femmes qui ne soient pas dans une situation de dépendance. Cela permet des relations très agréables.

Didier. – En gros, le sexisme a disparu des labos comme le nôtre. Et pourtant, en fin de parcours, les femmes sont peu nombreuses aux postes élevés.

Jean-Luc. – Toute notre société est programmée pour ça !

Didier. – Il me semble qu'il s'agit d'un mécanisme plus profond, plus subtil. J'ai l'impression que la plupart des femmes s'investissent moins dans leur boulot que la plupart des hommes, y compris celles qui font un démarrage très brillant.

Patrick. – En tout cas, les femmes qui foncent au labo sont celles dont le mari met la main à la pâte à la maison.

France. – Personnellement, je suis dans ce cas. Mais je crois qu'il ne faut pas en rester au couple : je me suis organisée avec mes sœurs, ma mère, ma belle-mère, des amies... pour pouvoir me rendre disponible à n'importe quel moment.

Jean-Luc. – Malgré tout, les femmes gardent le fardeau de la plupart des responsabilités familiales, ce qui nous laisse plus libres.

Didier. – Je connais des femmes qui n'ont aucun souci familial ou ménager – des amies divorcées, par exemple. Eh bien ! je ne les vois pas se mobiliser totalement pour le travail...

Jean-Luc. – Je me demande si les femmes ne sont pas moins dépendantes que nous d'une reconnaissance professionnelle ; il me semble qu'elles ont, dans leur vie, d'autres choses qui les valorisent autant à leurs yeux. Elles maintiennent une diversité, un équilibre. Alors qu'il y a chez nous, les hommes, un besoin – fragilité ou force, je ne sais pas – de jouer un rôle, de faire parler de soi.

France. – C'est vrai qu'une femme peut trouver ailleurs que dans le travail des gratifications sociales et un équilibre. J'ai conscience que je pourrais mener une tout autre vie que celle qui est la mienne. J'y pense parfois quand je vois mes amies rentrer chez elles tranquillement, à cinq heures. Mais j'ai pris ici le virus... Ça me fait plaisir de m'investir à fond dans le travail, et, maintenant que j'ai goûté à ce plaisir, je n'ai pas envie d'y renoncer.

La sclérose

– Vous formez un groupe assez soudé. Ici, on aime bien boire, manger, rire ensemble...

Gilles. – Heureusement, car le métier est très fatigant nerveusement.. Nous sommes lourdement tributaires du jugement qu'on porte sur nous, ce qui cause une insécurité psychologique permanente.

Patrick. – Et puis la sclérose vient vite. Au bout de quinze ans, on a fait son temps ! *(Remous...)*

Jean-Luc. – Voilà notre dépendance la plus grave ! Il faut à tout prix avoir l' « étincelle » ; il faut qu'on puisse dire de celui qui a quarante ou quarante-cinq ans : « *Vous savez, c'est formidable, il a son* renouveau ! » Sinon, on dira : « *Il est sur la pente...* » Chacun de nous est suspendu à ça... Moi, en tout cas ! Pourtant, les plus âgés sont utiles : ils ont accumulé une expérience pratique précieuse en recherche expérimentale. Leur présence peut constituer une sorte de bouillon de culture pour les plus jeunes et les plus doués.

Gilles. – Quel idéalisme ! Crois-tu pouvoir échapper aux rapports d'exploitation dans une situation comme ça ? Le type un peu rassis qui manque d'idées laissera, certes, la barre du navire aux plus jeunes, mais il cherchera ensuite à s'attribuer leurs découvertes.

– Avez-vous connu ici des situations d'exploitation de ce genre ?

Tous. – Oh oui ! ■

PATRIMOINE

Au secours des moulins

Les vieux moulins désaffectés du Nord-Pas-de-Calais ne tombent plus en ruine. Restaurés, ils deviennent des musées. Certains recommencent même à moudre.

DANIEL SCHNEIDER

SAUVETEURS du patrimoine, amants des vieilles pierres, nostalgiques des villages et des clochers, à vos truelles ! La Flandre française, l'Anjou, la Beauce, regorgent de chefs-d'œuvre en péril, de monuments agonisants dont vous connaissez bien les silhouettes familières : les moulins, *« carcasses clouées dans l'infini espace de notre ingratitude »*, comme chante Régis Loock, un poète dévoué à la cause.

Que deviennent les vieux moulins, relégués dans l'imagerie pour enfants par l'essor de la minoterie industrielle ? Dans le meilleur des cas, résidence secondaire pour les arrière-petits-enfants citadins du meunier. Le plus souvent, ils pourrissent sur pied. Ou plutôt, ils pourrissaient. Car les moulins ont trouvé leurs saint-bernard. Depuis 1973, quatre associations régionales se sont donné pour but d'arracher à la mort ces géants tristes, qui claquent du bec au milieu des plaines de brume.

Au premier rang, Jean Bruggeman, président de l'Association régionale des amis des moulins (ARAM) du Nord-Pas-de-Calais. Un passionné, Jean Bruggeman. Il sauve les moulins comme d'autres les cormorans ou les cigognes. Depuis 1973, cet ancien ébéniste flamand a impulsé la restauration de quinze de ses protégés. Il faut le voir engloutir ses week-ends dans la restauration de « son » moulin, racheté en ruine par l'association et transplanté sur un bout de terrain de la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq, près de Lille, entre une rocade et un centre commercial. S'éblouir des détails d'une moulure, du galbe du toit, contempler les fioritures *« très Louis XV »* du pivot en chêne. *« Je préfère travailler au moulin qu'à ma propre maison, qui n'est même pas encore finie ! »*

Lui signale-t-on un moulin en danger d'abandon ? Il fonce, entreprend le siège du propriétaire insouciant, prodigue les conseils, arrache les subventions. Un travail de longue haleine, avec le renfort, les mois d'été, de jeunes bénévoles participant à des chantiers de travail (organisés en collaboration avec l'association Union Remparts).

« La seule solution pour sauver les moulins, c'est de les donner aux municipalités », affirme-t-il. Encore faut-il que les riverains acceptent le cadeau. A Leers (Nord), le maire en était si peu persuadé qu'il a organisé un référendum. Surprise : 75 % de « oui » à la « communalisation » du moulin. A Boeschepe, une vingtaine d'habitants font visiter le dimanche leur joyau restauré, centre d'une fête traditionnelle annuelle. Mais pas d'illusions : *« Les paysans sont toujours contre*, se lamente Jean Bruggeman. *Pour eux, ça ne sert à rien. »*

Engouements

Autre exemple de cet engouement : la reconstruction du moulin de Coquelles, près de Calais. Tout le département se souvient encore de la nuit dramatique du 11 au 12 janvier 1978, où une violente tempête le mit à bas. Diantre, Coquelles était le dernier de la région à moudre sa farine et à la livrer à la consommation des Calaisiens les plus gourmands. *« Je m'étais couché normalement, endormi comme une masse*, raconte maître André Darré, le meunier, soixante-neuf ans, dont quarante-cinq devant le tamis, *je n'ai rien entendu. »* Et le vent, vieil ennemi-comparse, en a profité pour prendre le moulin en traître, par derrière. Au point sensible : son pivot central en chêne massif, qui en avait pourtant vu d'autres. Au matin, le meunier, horrifié, ne découvre qu'un lugubre tas de planches. A pleurer.

Dès la nouvelle répandue, c'est la levée en masse. Le Calaisis ne laissera pas mourir le moulin de Coquelles. Campagne de presse, affiches, autocollants, appels déchirants à la générosité publique : 135 000 F sont recueillis auprès des habitants de Calais ; beaucoup plus mobilisés que ceux de Coquelles même. Subventions, dons en nature des entreprises et quelques mois d'efforts d'un jeune charpentier nouvellement arrivé au pays pour se consacrer à la restauration des moulins feront le reste. Fin 1980, les ailes claquent de nouveau.

Coquelles, cependant, semble bien condamné à demeurer l'exception. Les autres moulins ressuscités semblent davantage promis à un rôle d'ornementation ou d'animation. Les excédents de farine ont amené la C.E.E. à promulguer une réglementation interdisant aux moulins de reprendre la production après trois ans d'arrêt. Et s'il n'y avait que les textes ! Mais allez donc, aujourd'hui, susciter une vocation de meunier ! La commune de Leers, qui souhaite aussi produire de la farine, envisage d'en faire venir un... de Hollande !

Pas rentables

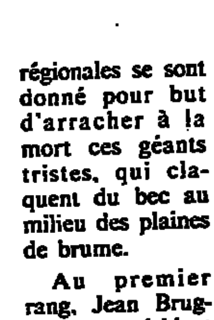
Partout en Europe, les ailes s'immobilisent. Une dizaine de moulins demeurent en service en Belgique, à peine davantage aux Pays-Bas. Seul en Europe, le Portugal en maintient quelques centaines en activité. La cascade de subventions déversée aux associations par tous les ministères sollicités (1,5 million de francs pour l'ARAM du Nord en 1981) témoigne davantage d'un souci de sauvegarde du patrimoine que de la promotion d'énergies alternatives : tout compris, la reconstruction de Coquelles, par exemple, a coûté 800 000 F, ce qui est beaucoup pour un moteur de 45 chevaux.

« Plus rentables sont les éoliennes », estime François Rouzé, le charpentier de Coquelles, qui vient, *« pour marier l'esthétique des moulins et l'efficacité des éoliennes »*, de créer une entreprise de huit personnes dont les carnets de commandes sont déjà pleins pour l'année à venir.

Cette ambiguïté — les moulins doivent-ils servir à décorer ou à produire ? — est d'ailleurs la cause d'un irréductible conflit entre le meunier de Coquelles et l'association de Jean Bruggeman. L'objet de la querelle ? Un petit appentis que s'était construit le meunier sur un côté du moulin primitif. *« Hérésie »*, décréta le molinologue, craignant que l'appentis ne contribuât à déséquilibrer l'ensemble. Et le moulin fut reconstruit sans l'appentis. Vous riez ? Pas le meunier : *« Je n'ai plus la place d'entreposer mes sacs, je ne peux plus travailler. »*

Maître André a la vague impression qu'on a confondu son moulin avec une pièce de musée. Obligé, par la concurrence des minoteries, de produire une farine plus blanche, il s'était installé une bluterie. D'où nécessité de l'appentis pour faire de la place. *« Bruggeman, il ne comprend pas ça. Il lui suffit que les ailes tournent. »*

Dans l'attente d'un médiateur, les ailes restent immobiles. Comble des combles pour le meunier : *« Même le grain pour mes poules, je suis obligé de l'écraser à la machine ! »* ■





CROQUIS

Histoire naturelle

Des oiseaux et des écureuils bâtissent leurs nids dans les grands arbres devant la maison. Les crapauds entrent par la porte et se glissent sous le plancher. Dans une remise, un troglodyte a son nid de mousse verte accroché à un chevron. Des pétales et des feuilles passent par la fenêtre. Les orchidées de la montagne poussent tout autour de la maison. Deux coucous se rejoignent dans le feuillage d'un frêne.

A ras de terre, un lézard assoiffé traverse le sentier en tirant la langue, pour aller boire dans une pierre creusée, pleine d'eau. Des papillons se confondent avec les fleurs, des graines d'orme s'envolent avec le vent comme des papillons. Les grillons mangent des fleurs et chantent jour et nuit. Les marguerites, l'air de rien, sans voter, vivent dans ce que les humains appellent une société socialiste, où personne ne prend à l'autre, où l'on partage. Des philosophes en marge ont pu dire que les ours n'ont pas de gouvernement, ou que les arbres devraient siéger au Sénat...

Au pied des marguerites, de gros insectes noirs et rouges finissent d'engloutir dans leurs trous sous terre, morceau par morceau, une vipère morte. Le sureau en fleurs rappelle l'odeur du citronnier. Des escargots dorment sur des tiges de prêle. Le parfum des saponaires au bord du ruisseau enivre. Un couple de lézards verts fait l'amour dans de vieux paniers abandonnés où ils habitent. Des grands corbeaux crient sur les branches en hochant la tête. Au crépuscule, les bourdons visitent encore des fleurs d'ancolie, la chauve-souris devient pour nous l'hirondelle du soir, le chant des grillons remplace le chant des oiseaux. Les vers luisants et les lucioles éclairent les nuits sans lune. Le ciel et la terre ne discutent pas de leur beauté, les saisons se succèdent sans parler. L'homme n'est qu'un point sur la montagne.

MICHEL JOURDAN.

Gare routière

Il fait nuit. Silence profond du couvre-feu. Des bruits légers de respirations, parfois les pleurs d'un bébé, émergent des camions alignés. Devant des baraquements, des feux sont allumés. Des silhouettes installent de grandes marmites de riz sur des foyers logés entre des briques.

Premières lueurs du jour. Boubous clairs, calottes blanches, une cinquantaine de Nigériens descendent de leur camion-dortoir, sac ou valise à la main. On étend les tapis, ablutions, première prière du jour, et l'éveil progressif de l'étonnant ballet d'une foule de petits marchands. Beignets, arachides, café au lait, lunettes, pagnes, tout y est. Des vendeurs de tous âges entourent déjà les travailleurs saisonniers qui rentrent de Côte-d'Ivoire avec leurs économies de six mois. On discute, on marchande, on essaie. La halle en tôle ondulée résonne sous l'atterrissage bruyant des vautours qui se perchent sur la toiture pour repérer leur pitance : les immondices éparpillés sur le sol qu'ils devront partager avec quelques moutons.

Soulevant la poussière, un taxi-brousse vient d'arriver. Il doit partir pour le Togo. Premiers clients, surtout des commerçants, voltaïques, togolais, maliens et même sénégalais, ils se rendent à Lomé. Ils doivent attendre, car ils ne sont que sept ; et pour que le départ de cette 504 commerciale bâchée soit assuré, il faut un minimum de seize clients !

De temps à autre, agitation fébrile autour d'un véhicule. Des enfants grimpent de tous côtés sous les ordres d'un chauffeur. On noue les sangles autour d'une montagne de bagages. Départ de la voiture bondée brinquebalant sur le sol inégal, sous le regard des gamins. Ils viennent de gagner quelques sous. Leur rêve : être un jour chauffeur à leur tour.

Dans la gare routière, on discerne à peine les départs dans le lent mouvement incessant de la foule qui circule dans la chaleur et la poussière. « Jibe ! jibe ! », comme une litanie, les plus petits proposent de l'eau dans de grands seaux qu'ils ne hissent sur leur tête qu'avec l'aide d'un plus grand. Viennent les heures les plus chaudes, ils s'endorment, affalés sur leur chargement.

Des mendiants religieux lancent leur bénédiction. Des vieillards aveugles avancent en se tenant à l'épaule d'un enfant. Deux gamines qui sautillaient ensemble interrompent leur jeu, et reposent leur plateau de mangues sur leur tête.

N'étaient la présence des voyageurs lointains, quelques Maures, parfois aussi des Touaregs, et le ronronnement des véhicules qui partent ou qui arrivent, on se croirait dans un marché, mais un marché étrange, une multitude de mini-étalages ambulants, une offre tellement démultipliée qu'on se demande où sont les acheteurs. Et pourtant, ils sont là, attendant le départ du haut de leur siège. C'est sur eux — commerçants pour la plupart — que se concentrent tous ces espoirs de gains.

Prières de l'après-midi. Le taxi-brousse pour le Togo ne partira pas aujourd'hui. Le soleil décline. Le vent soulève la poussière. Les vendeurs et les mendiants commencent à s'éloigner de la gare. Un jeune apprenti chauffeur qui a passé là tout le jour à travailler un peu, et surtout à attendre, demande : *« Pourquoi les Français voyagent-ils ? Pourquoi n'y a-t-il pas de touriste africain ? »*

PERRINE SIMON.

Conte froid

La demande

Elle le caressait avec une telle science amoureuse qu'il était allé demander sa main à ses parents.

JACQUES STERNBERG.

Guarnipitán, mon fleuve

(Suite de la première page.)

Le combat livré par le sacristain contre les démons aux époques de grands maléfices. Les symptômes étaient divers : monstres au visage rongé par la lèpre, jeunes filles tombant mystérieusement enceintes, vaches attaquées par les vers, chiens atteints de la rage, orangers mourant de tristesse... Alors le sacristain Juan Evangelista s'en allait défier le malin et son infernale cohorte, armé d'une croix d'argent spécialement bénie pour la circonstance, dont la pointe était aiguisée comme une lance et les bras affûtés comme des épées. Vers le soir, lorsque les âmes condamnées et aux ordres des démons se lançaient sur le village, le sacristain se montrait sur l'esplanade qui séparait le monde des vivants de celui des morts et leur livrait bataille. Les estocades et les coups de croix sanctifiée décimaient les démons jusqu'à ce que l'angélus sonnât, couronnant ses efforts acharnés, et qu'un chœur de hourras et une salve d'applaudissements célébrassent la victoire du village.

Le cimetière était encore un endroit familial. Mais je ne m'aventurais guère au-delà de ses frontières, car, comme la Terre était plate, j'étais sûr que ses bords se trouvaient là où l'on perdait de vue les maisons et les tombes.

Voilà pourquoi, du côté du levant, la rive de Guarnipitan avait ma préférence. Le fleuve m'y accueillait avec ses poissons de lumière sautillants, avec la fraîcheur de son eau pour y nager ; mon cheval et moi, comme nous aurions volé entre les nuages. ■

Traduction d'Annie Morvan

Ecrivain paraguayen en exil en France, où il est maître de conférences à l'université de Paris-VIII, Ruben Bareiro-Saguier a publié un livre sur le *Paraguay* (Bordas 1972) et un livre de récits *Pacte du sang* (le Cerf, 1972).

DÉSERTS

Les montagnes veulent revivre

Les experts du Plan voulaient en faire des « zones de loisirs et de liberté ». On tente maintenant de lutter contre la désertification. En s'appuyant notamment sur les « néo-ruraux ».

RICHARD CLAVAUD

EN quittant son appartement marseillais pour s'installer à Escots, dans les Baronnies (Hautes-Pyrénées), Pierre Lurné a réalisé un rêve de jeunesse : créer son entreprise pour fabriquer des bras de lecture haute-fidélité et vivre à la montagne. Pour l'accueillir, l'école désaffectée de ce village de cinquante-deux habitants a été transformée en gîte artisanal-relais : Pierre et sa famille occupent l'ancien appartement de l'instituteur et les machines la salle de classe. Pierre constate que leur installation est une réussite : *« Les voisins sont sympa comme tout, ils ne veulent plus nous lâcher. »* Leurs deux enfants, Guillaume, sept ans, et Magalie, huit ans, ont joué le rôle de relations publiques avec les gens du village et n'ont aucune envie de repartir à Marseille : *« Je veux rester ici,* affirme Magalie. *On peut se promener, il n'y a pas de bruit, l'air sent mieux et on peut boire du lait de vache... du vrai ! »*

Pour s'installer, Pierre et sa famille ont reçu l'aide du maire d'Escots et de plusieurs organismes dont le comité interconsulaire, la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne et le commissariat à l'aménagement des Pyrénées. Ce type d'action, qui se retrouve dans tous les massifs, a pour but de promouvoir l'installation de jeunes sur la base de petits projets. Tous les niveaux de décision semblent concernés par cette mobilisation, y compris les grandes compagnies mixtes d'aménagement jusqu'ici peu habituées à mettre en pratique un slogan devenu à la mode : « Small is beautiful. » Que se passe-t-il dans nos montagnes ?

Pendant de nombreuses années, on s'est contenté d'organiser la désertification. Comme le faisait remarquer un lecteur du *Monde Dimanche* en citant les travaux du Plan publiés en 1964 : *« ... (ces) zones désertiques ne devront pas être des terroirs vieillis où déclinent lentement des activités ancestrales et des populations aigries condamnées à une assistance permanente toujours insuffisante. Les déserts seront une rareté en Europe occidentale : en tant que zones de loisirs et de liberté, ils seront donc recherchés si une discipline suffisante préserve leurs qualités. Leur conservation en parcs nationaux devra donc être organisée et éventuellement accélérée »* (1). Ce qui n'avait pas été prévu à l'époque, c'est la situation économique dans laquelle nous sommes aujourd'hui et qui est à l'origine d'un changement de politique. Les grands équipements touristiques coûtent cher à construire et à entretenir, et le public fortuné préfère souvent s'expatrier. Au moment de s'orienter vers un tourisme « social et écologique », on s'est aperçu que la montagne n'était accueillante que si elle était entretenue. La solution est simple : *« La petite agriculture fournissait jusqu'à une date récente, en s'éteignant progressivement, de la main-d'œuvre pour les autres secteurs ; un rôle d'entretien du territoire lui est peu à peu attribué (agriculture de montagne) »* (2).

Au problème de la désertification s'ajoute celui de l'emploi des jeunes dans les villes. Qu'ils soient ou non enfants de paysans, des milliers de jeunes au chômage sont prêts à tenter l'aventure de l'installation en zone de montagne. Dans l'esprit des aménageurs, une telle migration pourrait permettre de diminuer le coût social de cette population et de donner aux plus remuants de nouveaux terrains d'aventure, loin des villes. Toutes ces idées se sont traduites par la mise en place de la « politique de la montagne » en 1973, coordonnée par la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), suivie de l'installation des commissaires à l'aménagement du Massif Central, des massifs de l'Est et des Pyrénées en 1975, des Alpes du Sud, du Jura et des Vosges en 1979. Parallèlement, un « schéma d'orientation » était défini pour chaque massif.

« On nous abandonne ! »

Premier problème : déterminer les secteurs où il est encore possible de créer des emplois. Dans le passé, la montagne a profité des chantiers de construction de barrages et des tarifs qu'E.D.F. accordait alors aux entreprises industrielles. Bien que ces réservoirs d'emplois aient contribué à déstabiliser l'agriculture, ils ont permis de maintenir sur place une population d'ouvriers-paysans. Aujourd'hui, la plupart de ces industries sont en pleine restructuration : les papeteries, l'industrie chimique, la production d'aluminium et le textile quittent peu à peu la montagne pour s'installer près des ports ou dans des pays à faible coût de main-d'œuvre. *« On a fourni des bras et maintenant on nous abandonne ! »* Cette réflexion d'un vieux Pyrénéen inquiet devant la situation précaire de son entreprise, la Cellulose d'Aquitaine à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), résume l'état d'esprit de nombreux montagnards.

On s'est alors retourné vers l'agriculture. Dans un cadre général où le but poursuivi est de favoriser un modèle productiviste et exportateur (le « pétrole vert » de la France), quel rôle assigner à cette activité en montagne et en particulier à ces nouveaux arrivants qui s'installent dans les zones les plus défavorisées ? Doit-on les insérer dans un processus de développement économique, comme on l'a fait pour Pierre Lurné dans les Baronnies, ou les abandonner à leur sort ? La question a été posée lors du récent congrès de la Fédération française d'économie montagnarde (3) qui s'est tenu en mai dernier à Saint-Girons (Ariège), parallèlement au Salon de l'aménagement des Pyrénées. *« Arrêtons de nous voiler la face,* a déclaré un des participants, *des personnes sont installées depuis plusieurs années dans des situations intolérables. Dans la vallée d'Encenou (Ariège) sur 60 habitants 53 sont des néo-ruraux et 7 des habitants du cru... En montagne, les jeunes recherchent et trouvent seulement quelques hectares, une maison en ruine et vivent de la production de dix chèvres. Cinq ans après, ils sont encore là. Faut-il les aider ou les rejeter ? ».*

La différence de mode de vie entre les nouveaux arrivants et les « locaux » est souvent présentée comme la cause principale de conflit, ce qui permet d'éviter de parler de l'aspect économique du problème. Le temps des communautés libertaires est pourtant révolu, et on ne confond plus l'Ariège et la vallée de Katmandou. Ce qu'on veut, c'est s'installer et faire vivre sa famille, mais encore faut-il trouver de la terre (4). Quand un agriculteur abandonne son exploitation, il permet généralement à son voisin de s'agrandir en espérant atteindre enfin un seuil de rentabilité. Mais, le plus souvent, il se transforme, selon l'expression de Bernard Kayser, professeur à l'Institut de géographie de Toulouse-Le Mirail, en *« moderniste déclassé »*, ce *« nouveau pauvre... en état permanent de faillite larvée, à la merci de l'événement »* (5). Dans ces circonstances, le nouvel arrivant est toujours considéré comme un facteur de déséquilibre supplémentaire.

Lorsqu'une exploitation s'est libérée dans la commune d'Ercé (Ariège), le choix était simple : laisser s'agrandir les gens du pays en abandonnant les terres les plus en pente à la friche, ou permettre à un jeune agriculteur doté d'une solide formation mais extérieur au département de s'installer pour maintenir l'intégralité de la propriété. Grâce à l'intervention du maire, c'est la deuxième solution qui a été choisie. Aujourd'hui, François et son épouse sont installés à Ercé. Mais leur intégration à la communauté ne se fait pas facilement, car, pour certains habitants, ce sont *« des étrangers qui ont pris des terres aux gens du village ».* Les mêmes personnes n'ont pourtant pas hésité à élire un maire qui vit à Paris où il est cadre supérieur dans une grande entreprise et qui les a empêchés de démanteler une exploitation.

« Bail oral »

La maîtrise du sol est une des clés du développement de la montagne et de l'installation de jeunes. Dans la plupart des massifs, la rétention foncière cache une spéculation forcenée qui conduit à une situation paradoxale maintes fois dénoncée : des terres sans hommes et des hommes sans terre. Le prix de la moindre friche est souvent prohibitif pour celui qui veut s'installer, et la location rarissime car les propriétaires veulent garder la disponibilité de leur bien (un Hollandais pourrait avoir envie d'acheter...). Très souvent, le nouvel arrivant doit se contenter d'une *« vente d'herbe »* ou d'un *« bail oral »* qui ne lui donnent aucune sécurité. Une enquête réalisée en 1979 par la direction départementale de l'agriculture des Pyrénées-Orientales auprès de jeunes agriculteurs du Confluent et de la région de Prades indique que 42 % des non-salariés ne disposent que d'un *« bail oral ».* Malgré des conditions d'existence précaires, 98 % des personnes interrogées ont l'intention de rester sur place. Certaines d'entre elles se sont regroupées au sein de l'AMAM (Association pour le maintien de l'activité en montagne) (6), dont le seul critère d'adhésion est la volonté d'agir pour rester au pays, quelle que soit son origine et son activité.

Certains outils devraient permettre à ceux qui veulent s'installer de mieux maîtriser le foncier, par exemple le zonage ou les A.F.P. (associations foncières pastorales), qui donnent la possibilité à plusieurs agriculteurs de gérer collectivement des terres appartenant à des propriétaires différents. Autre outil, la loi sur les terres incultes, qui permet théoriquement d'obliger un propriétaire à exploiter ses friches ou à les mettre à la disposition d'un agriculteur. Cette loi, votée le 4 janvier 1978, était esquissée dans le schéma d'orientation des Pyrénées (1977) et dans celui des Alpes du Sud (1977).

Les exemples d'application de cette loi sont excessivement rares. *« Dans le Capcir* (Pyrénées-Orientales), note la revue *Nouvelles Campagnes, un agriculteur qui exploite (de fait) des terres incultes a perdu plusieurs procès contre des propriétaires qui précisément voulaient planter là leur caravane et refusaient tout arrangement amiable. En conséquence, la seule exploitation viable de cette commune (où existent trois autres agriculteurs proches de la retraite) aujourd'hui va fermer... Rien n'y aura fait, pas même les beaux schémas de la DATAR. Le droit de propriété est resté le plus fort. »* (7). Jusqu'à présent, les autorités ont tout fait pour bloquer les initiatives dans ce domaine, quitte à laisser apparaître certaines contradictions. Par exemple, le Syndicat montagne (8), qui regroupe des agriculteurs de l'Aude et des environs, a créé un *« bureau foncier »* et demandé récemment une subvention au FIDAR (Fonds interministériel de développement et d'aménagement) pour continuer son travail. Depuis deux ans, une dizaine de jeunes agriculteurs ont pu être installés grâce à ce bureau, et la subvention avait de fortes chances d'être octroyée. Mais il semblerait que le dossier du Syndicat montagne se soit égaré dans quelque tiroir de la préfecture de l'Aude... En attendant que ce genre de question soit réglé, la France compte 2 700 000 hectares de terres en friche récupérables.

Le problème de l'installation ne se limite pas au foncier, il touche également le domaine du bâti, pour lequel des solutions ont été avancées dans les schémas des massifs. Mais ici aussi on s'est généralement contenté d'en rester au niveau des bonnes intentions. Dans de nombreux villages, des bâtiments tombent en ruine car des héritiers n'arrivent pas à régler un problème de succession. Plus souvent, c'est le développement du tourisme et des résidences secondaires qui empêche toute installation permanente de jeunes, non seulement dans l'agriculture mais aussi dans l'artisanat ou le commerce. *« Que faire quand sur la place du village tous les volets restent clos dix mois par an ? »*, demande Gérard Rabat, maire de Py (Pyrénées-Orientales) et membre de l'AMAM. Dans la région de Sisteron (Alpes-de-Hautes-Provence), la moitié des habitations sont des résidences secondaires.

Alors on se débrouille comme on peut. Jean et Anne-Marie sont installés depuis cinq ans dans les Corbières où ils élèvent des chèvres. Leur maison ? Une caravane. Depuis six mois, un autre couple est venu s'installer près de chez eux, dans une autre caravane, alors qu'à 10 kilomètres de là, au bord de la Méditerranée, s'étale un des plus grands parcs à touristes d'Europe. Ce n'est pas en réquisitionnant toutes les écoles de montagne comme on l'a fait à Escots et dans bien d'autres villages que l'on modifiera cette situation. Dans certaines vallées, ce sont les intéressés eux-mêmes qui se sont chargés de récupérer des locaux. A Névache (Hautes-Alpes), des jeunes installés sont intervenus pour faire libérer des appartements loués comme résidences secondaires. Pendant ce temps, un promoteur vantait les mérites d'un lotissement dans ce *« village de montagne typique »* sur les ondes d'une radio périphérique... Comme l'ont écrit les auteurs du schéma d'orientation des Pyrénées : *« ... les solutions sont toujours difficiles et demandent du courage : rien ne peut se faire si les habitants n'ont pas envie, ensemble, de faire bouger les choses. A moins d'en venir à imposer localement des solutions autoritaires pour empêcher que la situation ne se dégrade totalement. »*

La poly-activité

Tous ces problèmes peuvent trouver des solutions, notamment si le gouvernement actuel fait sien le projet du parti socialiste qui porte sur la création des *« offices fonciers cantonaux »*, donnant ainsi aux collectivités locales les moyens d'agir. Mais, même dans ces conditions, la montagne ne peut plus vivre uniquement de l'agriculture traditionnelle. De nombreux jeunes en sont conscients et s'orientent vers des activités artisanales, touristiques, commerciales, parfois vers la poly-activité, solutions qui peuvent favoriser l'émergence d'une société non plus agricole mais rurale.

Dans la plupart des vallées, l'imagination des jeunes installés a permis de créer des activités nouvelles. On rencontre dans les Pyrénées des élevages d'escargots, de lapins, de gibier, des cultures de fruits rouges, de kiwis ou de noisettes, des élevages de truites, d'écrevisses ou de saumon. Une association régionale, CREER (Collectif de recherche et d'études pour l'environnement et la région) (9), étudie actuellement la relance d'une activité traditionnelle, la fabrication de fromage de vache fermier, dans le Couserans (Ariège), tout en proposant le développement du ski de fond.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, une équipe de jeunes essaye de redonner vie au village de Saint-Geniez grâce à des activités diversifiées : élevage de chèvres, de sangliers, de lapins, culture biologique, fabrication de confiture de sureau, café-restaurant, stages artisanaux. Ces jeunes – qui ont créé une association, Les Carlines – viennent de demander l'aide de la Fondation de France pour développer des ateliers de tannage, de charcuterie, de matelasserie et de vannerie et acheter une grande batisse qui risque d'être vendue à des estivants. *« Aucun de nous n'a pu obtenir une aide de l'Etat,* indique l'un d'entre eux, *car nos exploitations ne correspondent pas à la norme minimum. Si ça continue comme ça, certains seront obligés de partir ».*

Même situation à Névache (Hautes-Alpes), où Jérôme Pinoncély s'est installé il y a dix ans pour développer une méthode originale de ski de randonnée (10). D'autres jeunes se sont installés depuis : certains sont bergers ou moniteurs de ski. Claire, elle, a choisi d'organiser des stages d'artisanat et de relaxation et d'accueillir des enfants. Elle résume d'une phrase ses problèmes : *« Il faut choisir entre être chômeur ou créer son emploi en sachant qu'on ne pourra pas payer ses charges sociales. »* A La Chapelle-en-Valgaudemar (Hautes-Alpes), les nouveaux installés sont à la fois agriculteurs, éleveurs, commerçants, maçons, mais se trouvent bloqués par l'absence d'un véritable statut de la poly-activité. Un agriculteur est en effet obligé de limiter ses activités extra-agricoles sous peine de perdre ses droits aux aides, l'inscription à la Mutualité sociale agricole et de se transformer aux yeux du fisc en artisan ou commerçant, ce qu'il ne souhaite pas. La plupart des organisations professionnelles de ces différentes corporations sont opposées à la mise en place d'un statut de la poly-activité car, d'après elles, les « troupes » seraient moins mobilisables pour des revendications sectorielles.

Malgré les efforts des commissariats à l'aménagement des massifs et, quelquefois, des assemblées consulaires, les candidats à l'installation dans le secteur du commerce et de l'artisanat sont relativement peu nombreux. Quelques opérations méritent cependant d'être signalées, en particulier la création de *« multiples ruraux »*, qui consiste à loger sous un même toit un atelier artisanal, un commerce et un appartement et à trouver un couple pour gérer l'ensemble. A Ercé (Ariège), M. Bacques s'occupe d'un garage de mécanique agricole et son épouse d'une épicerie. Ils louent le bâtiment qui a été construit pour cet usage par la commune. Tout le monde y trouve son compte.

(Lire la suite page VII.)

(1) *Réflexions pour 1985, travaux pour le Plan*, pages 73-74. La Documentation française, 1964. *Le Monde Dimanche* du 2 novembre 1980, courrier.

(2) *Agriculture pour demain, scénarios et perspectives*, page II. La Documentation Française, juillet 1980.

(3) F.F.E.M., 8, avenue Marceau, 75008 Paris. Téléphone : 723-55-40.

(4) Voir à ce sujet une monographie micro-régionale sur des jeunes installés dans l'Aude, réalisée par Luc Legout. *Action concertée : installation de jeunes éleveurs bergers-chevriers.* Institut technique de l'élevage ovin et caprin (ITOVIC), 149, rue de Bercy, 75012 PARIS.

(5) Bernard Kayser « Quels paysans ? ». *Le Monde diplomatique*, Avril 1980.

(6) AMAM, Jérôme Gasztowt, Marcevol 66320 Vinça.

(7) P. Lhaumondais : « Terres incultes et aménagement du territoire ». *Nouvelles Campagnes*, février-mars 1979, BP 3232, 31036 Toulouse Cedex.

(8) Syndicat montagne : Cailla, 11140 Axat.

(9) CREER, 7, quai Saint-Pierre, 31000 Toulouse.

(10) Expliquée dans son livre *Plaisir et liberté du ski de promenade*. Jérôme Pinoncély, La Découverte, 05100 Névache.

هكذا من الأصل

DESTINS

Bébés en prison

Vingt-cinq femmes ont accouché l'an dernier à l'hôpital des prisons de Fresnes. Sept autres sont actuellement pensionnaires au « quartier des nourrices » de Fleury-Mérogis.

LILIANE DELWASSE

LES rideaux du berceau *garni de vichy bleu se soulèvent* régulièrement au souffle du bébé. La religieuse *tire doucement le* rideau : le soleil tombe sur le petit visage de Jérôme, *trois semaines. Au mur,* des plaques de liège couvertes de photos, un *matou tigré sur un poster.* Tout est calme dans la maternité ce matin. Seule la lourde porte de *fer aux multiples serrures*, percée d'un guichet grillagé, et les barreaux aux fenêtres indiquent la singularité du lieu : l'étage des femmes de l'hôpital des prisons de Fresnes.

Vingt-cinq femmes sont passées par cette maternité l'an dernier. Sur quarante mille détenus en France en octobre 1980, mille femmes ; sur deux mille hospitalisés à Fresnes, cent soixante et onze femmes. Incarcérées enceintes de la France entière, elles sont dirigées à sept mois à la maternité de Fresnes où elles sont suivies par le gynécologue de l'hôpital. Jusqu'en 1979, elles accouchaient sur place. Depuis, les normes de sécurité hospitalières sont devenues plus strictes et, faute d'une couveuse qui ne sera livrée que fin 1981, elles sont amenées en ambulance dès les premières douleurs à l'Hôtel-Dieu, où, au sixième étage, une salle leur est réservée. Si tout va bien le lendemain, elles reviennent à Fresnes avec leur enfant jusqu'à leur retour de couches.

La maman de Jérôme, Josette, trente-deux ans, sort fièrement les photos de ses quatre grands : Didier, douze ans, Thierry, dix ans, Jean-François, quatre ans, Sylvie, deux ans. Mécanicienne en confection, elle est arrivée à Fresnes le 1er décembre, au quatrième mois, parce qu'une surveillance gynécologique étroite était nécessaire. C'est une prévenue en cours d'instruction. Ses enfants ont été placés par la D.D.A.S.S. (direction départementale de l'action sanitaire et sociale), les deux aînés dans un foyer, les deux petits en nourrice. Comme ce n'est pas trop loin, les grands peuvent aller voir les petits le mercredi : une chance rare. *« C'est dur de jamais les voir, mais je veux pas qu'ils viennent parce que tant qu'on n'est pas jugé le parloir est pas libre, on se voit derrière une vitre. Alors ça, je veux pas. »*

Tant qu'elle était enceinte, elle avait le moral, Josette, mais depuis que Jérôme est là, ça ne va plus du tout. *« Encore quand il pleut, c'est mieux mais aujourd'hui il fait soleil, l'idée d'élever mon bébé en prison, c'est affreux. »* A 13 heures, quand il fait beau, les mamans montent sur la terrasse promener les bébés pour qu'ils ne soient pas mélangés à la promenade des autres détenus.

Baptême

Entre les biberons, la promenade, le bain du bébé, le tricot, la télévision mardi et jeudi après-midi et le film du dimanche à 18 heures, le temps passe finalement assez vite. Heureusement il y a les « copines » : *« On se montre des points de tricot, on s'aide à monter les manches ».* En ce moment, il n'y a pas d'autre bébé que Jérôme, deux jeunes femmes sont au huitième mois, et la meilleure amie de Josette, Jeanne, est partie hier accoucher. C'est la marraine de Jérôme, c'est que, la semaine dernière, il y avait fête : on a baptisé Jérôme. Le directeur de la prison a donné l'autorisation d'acheter un film pour envoyer des photos aux frères et sœurs.

Sœur Marie-Clotilde était très émue : depuis dix-huit ans qu'elle est infirmière des prisons, ses plus grandes joies ce sont les baptêmes des nouveau-nés. C'est en 1800 que son ordre, celui des sœurs de Marie-Josèphe, a reçu comme mission de s'occuper des prisonniers. Huit d'entre elles vivent en communauté religieuse dans l'enceinte de Fresnes, dans une maisonnette fleurie coincée entre le quartier des hommes et l'hôpital. Elles s'occupent surtout de l'étage des femmes, soigneusement fermé à clé de l'intérieur : le directeur de l'hôpital lui-même doit sonner pour que la religieuse de service lui ouvre la porte. Il explique : *« En maternité, ce sont les sœurs qui établissent la discipline, bien différente de celle des hommes. Là, les cellules sont fermées, pas de détenus en balade dans les couloirs ou bien se rendant d'une chambre à l'autre. »*

Josette voit son temps à Fresnes toucher à sa fin : Jérôme ayant un mois la semaine prochaine, elle sera tranférée au quartier des nourrices de Fleury-Mérogis. Elle est angoissée et redoute de quitter Sœur Marie-Clotilde qu'elle trouve si gentille. A Fleury-Mérogis, la maison d'arrêt des femmes héberge actuellement trois cent soixante-dix femmes prévenues ou condamnées à des peines inférieures à un an et un jour. Les condamnées à des peines de longue durée sont internées dans les centrales.

« Des vraies dames »

L'aile la plus ensoleillée de la maison d'arrêt des femmes est réservée aux mamans incarcérées qui y élèvent leurs bébés jusqu'à dix-huit mois. Couloir jaune d'or, chambres (le terme de « cellule » paraît déplacé ici) roses ou bleues donnant en rez-de-jardin sur une épaisse pelouse, salle de jeux des petits, salle de soins, salle de télévision... Près de la porte du jardin, landaus et poussettes sont sagement rangés pour la promenade. On a du mal à se croire en prison dans ce couloir où les portes largement ouvertes donnent l'impression d'une liberté... Mais au bout du couloir du quartier des nourrices la grosse grille rappelle à la réalité.

Sept pensionnaires actuellement dans ce quartier que Mme Pauco, directrice de la prison des femmes, appelle volontiers « pouponnière » ou même « nursery ». La première porte est entrouverte sur la chambre d'Yvette, décorée avec une coquetterie que beaucoup d'intérieurs pourraient lui envier. Des rideaux à volants, des abat-jour à pompons, du crochet sur les couvre-lits, des plantes vertes. Ludovic, cinq mois, gazouille dans son petit lit sous l'étagère pleine de peluches, de poupées, de photos. Une machine à écrire sur la table : Yvette prend des cours de secrétariat par correspondance. Elle a neuf enfants chez elle dans le Nord, et un mari pas toujours facile. Elle montre fièrement son intérieur : *« J'ai tout fait propre, la Sœur Blandine, elle me donne la machine à coudre quand c'est que je veux, alors j'ai tout fait, les rideaux, mes robes, les coussins sur les chaises, je manque pas d'ouvrage, mon bébé va bien, ce qu'on est bien ici, c'est le paradis, les surveillantes sont rudement gentilles, jamais elles nous battent. Elles nous appellent madame et disent « vous » comme si on était des vraies dames. »* Un silence, puis Yvette avoue : *« Je dois être jugée à la fin du mois en appel : j'ose pas le dire à l'avocat, mais j'aimerais bien que l'appel soit rejeté. Je suis bien ici, on nous apporte le manger, y en a plein et c'est bon, j'peux câliner mon dernier, qu'à la maison j'ai jamais pu prendre le temps de bercer mes bébés, on peut coudre, regarder la télé l'après-midi, c'est moins la prison que chez moi où il faut que je trime à l'usine et en plus à la maison. »* Elle profite si bien ici de Ludovic que les autres enfants lui semblent un peu lointains, comme irréels.

Claire, elle, est moins enthousiaste ; elle ne se plaint pas du régime, mais elle aimerait bien que l'appel qu'elle a fait pour que ses deux ans soient réduits de moitié soit accepté. Parce que Angélique, trois mois, ne connaît pas son père, elle aimerait au moins être transférée à Rouen, où le jeune cuisinier qui trouvait que l'argent était plus facile à gagner en falsifiant chèques et cartes d'identité qu'en tournant ses sauces, purge ses quatre ans, elle, qui a son bac G et une formation de comptable, méprise un peu la compagnie des autres. Mireille la prostituée complice d'escroquerie, Annette la petite Marocaine de vingt et un ans qui vendait du chanvre indien et de la cocaïne pour nourrir Katia, sa fille de treize mois, dont elle se demande sans angoisse qui est le père, ses trois frères et sœurs placés par la D.D.A.S. en foyer et sa mère impotente et toxicomane. Elle n'aime pas trop non plus Laura, la vieille Italienne qui râle toujours contre les prisons françaises. Laura serre nerveusement contre elle Natacha, un bébé de six mois, et parle de ses grands (quinze, dix-sept et vingt ans). Elle jure par la Santa Madona qu'elle ignorait tout du contenu de cette valise pleine de drogue que la douane a malencontreusement ouverte.

Un bébé souriant arpente à quatre pattes sans se lasser le couloir aller et retour. Une petite fille noire écrase son nez contre la vitre de la salle de jeux : sa maman martiniquaise se sent rejetée par les autres et ne se mêle pas volontiers au groupe qui occupe la salle de télévision. Sœur Blandine déplore leur mauvaise entente : *« Il n'y a aucune solidarité entre elles. Elles ne s'aiment pas, se font les pires méchancetés, se volent, se dénoncent. Racisme, xénophobie, tout s'exaspère dans ce monde clos où la vie collective exacerbe les mauvais instincts et où l'instabilité de leur situation aiguise l'agressivité. »*

Osmose

Depuis 1979 une disposition permet aux mamans de garder dans certains cas les enfants jusqu'à trois ans. Une commission composée d'un psychiatre, d'un pédiatre, d'un psychologue, d'une assistante sociale ainsi que d'un responsable d'établissement pénitentiaire et présidée par un magistrat du bureau de l'individualisation des peines examine la requête de la mère, émet un avis et le soumet au garde des sceaux, qui décide en dernier ressort. En deux ans trois cas ont été favorablement jugés : à chaque fois la maman allait être libérée dans peu de temps et les juges ont voulu éviter qu'une séparation destinée à être de courte durée ne traumatise l'enfant inutilement et ne rompe une relation avec sa mère souvent déjà fragile. Mais en règle générale, les psychiatres sont assez réticents à l'idée de laisser les enfants en prison après dix-huit mois. Si le tout-petit a essentiellement besoin de sa mère durant les premiers mois, disent-ils en substance, à partir d'un an, un an et demi, il a besoin du monde extérieur pour forger sa personnalité. On ne s'intègre à la réalité que grâce à la mémorisation qui permet de reconnaître les bruits, les odeurs, les couleurs, les formes. L'univers carcéral est singulièrement pauvre : pas de rue, pas de voiture, pas de bruit surtout, pas d'animaux, pas de fleurs, pas de téléphone. Le pire, peut-être, c'est l'absence de tout visage d'homme. Ces enfants vivent dans un univers de femmes, avec essentiellement leur mère, les surveillantes, et le pédiatre qui passe au moins une fois par mois, et bien sûr, sur demande, au moindre problème.

La sage-femme attachée à la pouponnière met aussi en garde contre le mouvement spontané qui pousse à s'indigner d'une séparation mère-enfant. *« Bien sûr, ils sont bien avec leur mère, mais il se crée une osmose mère-enfant étouffante pour le bébé, il ne vit pas sa propre vie mais celle de sa mère, beaucoup plus que dans la vie normale. Tenez, avant-hier, un bébé a fait sans raison apparente 39 °C de fièvre ; le pédiatre n'a détecté aucun symptôme. Eh bien, la maman allait être jugée le lendemain, elle était énervée, peut-être fiévreuse, et le bébé, qui ressent très fort l'anxiété maternelle, a eu une poussée de fièvre. »* C'est que mère et enfant sont enfermés dans leur chambre de 5 heures du soir à 7 heures du matin, et de midi à 2 heures pendant la sieste. Le reste du temps les détenues ont leur petit dans les bras ou sur les genoux dans le jardin, la salle de jeux ou devant la télévision. N'ayant rien à faire toute la journée que de s'occuper de lui, n'étant sollicitées par aucune autre activité, elles déversent leurs problèmes affectifs ou psychologiques sur ce qu'elles ont tendance à considérer comme un morceau d'elles-mêmes dans le meilleur cas, un jouet dans le pire. Par ailleurs, Sœur Blandine raconte : *« Certaines sont des hystériques : tant qu'elles sont incarcérées, elles idolâtrent leur enfant, le dorlotent, le cajolent, l'embrassent à tout moment, on croit que ce sont des mères extraordinaires. Quand elles sont libérées, on apprend qu'elles l'ont abandonné à l'Aide sociale à l'enfance... Allez y comprendre quelque chose ! »* C'est que ces femmes, dont la plupart sont des marginales, des rejetées, des exclues de la société, parfois des caractérielles, ont d'autant plus de mal à établir une relation normale mère-enfant qu'elles sont incapables de se situer elles-mêmes ; que cette naissance, rarement souhaitée, est souvent le fruit du viol, de l'inceste, au mieux du hasard ; qu'elles ne connaissent pas le père, qu'elles sont rarement mariées, généralement sans le sou, sans famille, lourdes de souvenirs d'enfance dignes d'Emile Zola ou des *Misérables*.

La directrice de la prison des femmes explique que les angoisses dues à la phobie carcérale (murs qui se rapprochent jusqu'à menacer de s'écrouler, hallucinations diverses) ne sont pas les seuls traumatismes que subissent les détenues. La physiologie des femmes en est profondément perturbée : une femme sur deux n'a plus ses règles en prison, et, chez les mamans, le lait se tarit toujours très vite.

Ainsi le destin des mères marque-t-il tragiquement, dès les premiers jours, celui des enfants. ■

CHINE POPULAIRE

Être féministe à Pékin

Un mouvement féministe en Chine populaire ? L'ébauche d'une ébauche, en tout cas, qui demande courage et ténacité.

ANITA RIND

COMMENT peut-on être féministe en Chine populaire ? Les différentes Constitutions élaborées depuis 1949 ont rendu les femmes les égales des hommes. Enorme progrès par rapport au passé, mais trop souvent théorique, car le chemin est encore long avant que les Chinoises, qui représentent plus de la moitié de la population, puissent réellement se considérer comme *« la moitié du ciel »* dans leur pays. Une voix pourtant, celle d'une étudiante de Beida (la plus importante université de Pékin), a osé s'élever pour tenter de briser le carcan : celui de traditions millénaires que la propagande du parti déplore au gré de ses objectifs politiques, mais aussi celui d'un *« chauvinisme mâle »* persistant que les discours officiels évoquent rarement et dénoncent encore moins.

En décidant de créer, avec l'aide de deux ou trois de ses compagnes, une Société d'études et de recherches féminine chinoise de Beida, cette étudiante a posé, à notre connaissance, la première pierre du féminisme en Chine populaire. L'entreprise, même si son avenir reste très précaire, mérite de tomber ni dans l'indifférence ni dans l'oubli. Il a fallu avant tout à cette jeune femme l'audace d'agir dans le contexte politique d'un régime où le parti détient un monopole idéologique. Il a fallu aussi qu'elle affronte, pratiquement solitaire sur le campus de Beida, les mêmes difficultés que celles auxquelles sont habituellement confrontées les féministes occidentales.

C'est le 18 décembre dernier que la Société d'études et de recherches féminine chinoise de Beida est publiquement présentée par son animatrice dans un des locaux de l'université (1). Environ deux cents étudiantes et étudiants (dont quelques Français, Japonais et Américains), qui ont répondu aux invitations personnelles lancées à travers le campus par la fondatrice de la société et ses compagnes, assistent à cette naissance.

Dazibaos

Le climat régnant alors à Beida semblait propice au lancement de cette initiative : des élections avaient eu lieu six jours auparavant et avaient été précédées d'une campagne qui avait ouvert une période de très relative liberté de discussions. Elle ne devait guère se prolonger. Il s'était agi pour les huit mille étudiants de Beida d'élire deux des leurs pour le scrutin de l'Assemblée populaire du district de Haidian auquel appartient l'université de Pékin. Parmi les dix-huit candidats, figurait une femme, une seule, celle qui allait devenir l'animatrice de la société (*le Monde* du 6 décembre 1980).

Son cheval de bataille : la *« Beauté orientale »*. Thème surprenant pour une féministe, objecteront peut-être certains, mais qui exprimait bien la nécessité pour la femme chinoise de se définir en tant que telle, de rechercher son identité propre, afin de trouver sa place exacte dans la société de son pays.

Dès l'ouverture de la campagne, la candidate afficha un dazibao développant cette idée. Il fut presque immédiatement arraché. Elle en placarda d'autres qui subirent presque tous le même sort. Directement ou indirectement à travers des dazibaos-réponses, elle fut prise à partie par de nombreux étudiants où l'on comptait aussi beaucoup de filles. Tous raillaient ou critiquaient le choix de son thème électoral auquel ils reprochaient essentiellement de ne pas être un *« programme politique »*. On décida d'un débat. La salle où il se tint était comble. Il fut houleux. On la conspua. Elle perdit pied, mais ne se tint pas battue pour autant. Dans les jours qui suivirent, elle afficha un nouveau dazibao sous le titre : *La femme aussi est un être humain* (2).

Ce texte mérite d'être largement cité. Ecrit dans un style répétitif, il use de symboles propres à la rhétorique romantique de la langue qui le porte. A travers eux percent un long cri et d'amères expériences.

« Une affiche, encore une affiche ! Ma pensée ressemble à un serpent dont on essaierait de recoller les morceaux. J'ai du mal à la structurer. La gaieté et l'entrain m'ont abandonnée. Mes larmes coulent sans fin. Je veux crier très fort : la femme aussi est un être humain.

» Du haut de l'estrade, dans ce grand hall, ce ne sont pas des gens qui me conspuaient que j'ai vus, mais des êtres au regard sincère. J'étais très énervée. Je répondais, je répondais. A la fin de la réunion, on s'est approché de moi, on m'a encerclée et ce sont des gens plein de pitié qui m'ont entourée.

» Je hais mon propre sentiment de faiblesse, le fait de ne pas avoir été brillante. Je me hais d'être une femme. Il semble que partout cela engendre l'impureté.

» Femme ? La femme aussi est un être humain. Elle est aussi une citoyenne. Je fais partie des jeunes qui souffrent des inégalités de la société. Comme mes camarades étudiants masculins, j'ai vécu une enfance insouciante, une jeunesse ardente et aveugle qui faisait fi de ses peines et débordait de courage. Comme toute la nation, j'ai subi dix ans de difficultés. A l'instar de la jeunesse des années 70, j'ai dû cesser mes études, perdre huit ans de mon temps à la campagne (3).

» Avec d'autres, je suis allée, moi aussi, honorer la mémoire du premier ministre Zhou Enlai et fus traitée de contre-révolutionnaire (4). Les forces mauvaises de la Chine ne m'ont pas du tout pardonné ma jeunesse. On a été violent avec moi parce que j'étais une femme.

» Ces difficultés et cette violence, je comprends peut-être, aujourd'hui seulement, leurs causes objectives ou tout au moins une partie d'entre elles : je suis une femme. Peuple, ce n'est pas parce que je suis une femme qu'il faut repousser mes forces, mon combat.

» Je suis une femme. La femme aussi est un être humain. Pourquoi ne pourrait-elle porter en elle une réflexion et des passions comme d'autres êtres humains ?

» Le courage et l'esprit de sacrifice seraient-ils par hasard l'apanage du sexe masculin ? Pourquoi dans ces élections démocratiques, ne pourrais-je pas me dresser et apporter mes larmes ?

» La femme aussi est un être humain. Pourquoi ses caractères spécifiques, ses intérêts, mais aussi le développement du genre féminin et bien d'autres aspects encore ne seraient-ils pas une question importante ? Les intérêts des femmes ne se mêleraient-ils donc pas à l'océan

des intérêts du peuple ? Les droits des femmes ne seraient-ils pas inclus dans les droits démocratiques ? Pourquoi me blâme-t-on uniquement lorsque la question des femmes est abordée ? Certains trouvent mes affiches insupportables à lire. Ainsi, au nom de l'honneur de l'université de Pékin, de celui de la démocratie, je n'aurais pas le droit de m'exprimer ? (...)

» (...) Ainsi, on pourrait discuter en toute égalité des grandes affaires de l'Etat, mais on ne pourrait pas aborder de façon scientifique la question des femmes ?

» Les candidats ne sont vraiment pas particulièrement beaux. Pourquoi l'exigerait-on des candidates ? Pourquoi, dès que l'on soulève la question des femmes, y a-t-il des gens pour y associer immédiatement l'idée de « sexe » ? Dans les droits des êtres humains à s'épanouir, les femmes exigent, elles aussi, de pouvoir librement développer leur propre personnalité. (...)

» La femme n'est pas une machine à fabriquer des enfants.

» La femme aussi est un être humain et doit, en tant que tel, lutter pour ses droits, ses intérêts, son épanouissement. Pourquoi ne faudrait-il pas s'y accoutumer ? Le point de vue des femmes ne pourrait-il donc élargir et renforcer la compréhension globale des choses ?

» La femme aussi est un être humain. Pourquoi serais-je plus faible que les hommes ? Et même si je le suis, je veux en être responsable, être responsable de moi-même. (...)

» Je souhaite que les futures citoyennes, les futures candidates, soient plus heureuses, plus fortes, plus parfaites que moi. J'espère que nous autres femmes acquerrons par la lutte le droit à devenir des êtres humains ainsi que le droit de recueillir les responsabilités et l'honneur qui en découlent.

» Ou bien alors, le problème des femmes serait-il effectivement sans importance ? C'est à vous en tant qu'êtres humains que je pose la question. »

Une témérité folle

Le 12 décembre, jour des élections à Beida, l'auteur de ce manifeste recueillit environ sept cents suffrages sur les quelque six mille exprimés. Tenace, refusant de se laisser décourager, la candidate décide alors de créer une stucture qui ouvrira des possibilités de discussions et de réflexions sur la condition de la femme chinoise. Environ soixante-dix étudiants et étudiantes acceptent de se joindre à elle pour élaborer, en moins d'une semaine, les statuts de la future société.

L'exposé des motifs tient en deux lignes : « *Les femmes sont une expression concrète du genre humain. L'étude de la femme en tant qu'être est une partie importante de l'étude du genre humain.* » Quant aux objectifs annoncés, il s'agit en particulier « *d'améliorer la connaissance que les femmes chinoises ont d'elles-mêmes ainsi que leur développement personnel et de mettre fin à leur autocensure tout en appelant la société dans son ensemble à modifier l'environnement de leur vie* ». Pour y parvenir, l'accent est mis exclusivement sur l'étude et l'analyse de documents, ainsi que sur des échanges d'idées dans l'esprit des cent fleurs. La prudence d'un tel choix est compréhensible. Le seul fait de créer un groupe de ce genre est déjà pour la Chine populaire un acte d'une témérité folle.

C'est en tout cas un souffle neuf face au ronron de la propagande officielle, face aussi à une collectivité encore rigide et conventionnelle quand il s'agit de la condition des femmes. C'est aussi une démarche que l'on pourrait qualifier d'exemplaire dans la mesure où elle dépasse la simple revendication de l'égalité avec l'homme pour toucher au problème de fond : celui de la recherche et de la reconnaissance de l'identité de la femme dans une société donnée.

Cet élan sera-t-il condamné à mourir aussitôt né ? Il était prévu que l'ensemble des adhérents (dont le chiffre n'est pas connu) devaient se réunir tous les six mois pour faire le point des travaux et recherches faits sous l'impulsion de la société. La première assemblée générale aurait dû se tenir, en principe, vers le 18 juin. Mais entre-temps, à Beida, le climat a changé. Alors, en attendant, on fait le dos rond en espérant que l'étau se desserre à nouveau. ■

(1) C'est tout récemment seulement que nous avons pu réunir à peu près l'ensemble des informations et documents concernant la Société d'études et de recherches féminine chinoise de Beida. Cette collecte a pu être réalisée grâce à *un témoin qui a suivi pas à pas le déroulement des événements.* D'autres témoignages nous les ont confirmés. Malheureusement, le climat politique actuel nous a empêchés de rencontrer la fondatrice de la société.

(2) Si la grande masse des étudiants *se sont montrés très réticents à l'égard* du contenu et de la forme de la campagne qu'elle a menée, en revanche, les *quatre candidats les plus représentatifs* lui ont apporté leur soutien après la publication de ce dazibao. Le délégué finalement élu a même assisté à la réunion de présentation de la société.

(3) Pendant la révolution culturelle, beaucoup d'étudiants furent autoritaire*ment envoyés à la campagne pour s'ini*tier aux travaux des champs. Souvent mal accueillis dans les villages, ces « *jeunes instruits* » eurent, dans bien des cas, le sentiment de perdre leur jeunesse.

(4) Allusion à la manifestation du 5 avril 1976 sur la place Tiananmen de Pékin *organisée à la mémoire de l'ancien* premier ministre Zhou Enlai mort trois mois plus tôt. Sévèrement réprimée (il y *eut plusieurs dizaines de morts) et* qualifiée d'abord de contre-révolutionnaire, elle a été ensuite réhabilitée et est, aujourd'hui, jugée « *entièrement révolutionnaire* ».

Des étudiantes et l'avenir

Plusieurs sondages « *sauvages* » *ont été entrepris pendant* la campagne qui a précédé les élections à Beida. L'un d'eux a été fait auprès d'une centaine d'étudiantes de l'*université* (1). Ses *résultats* (affichés sur un dazibao), même s'ils ne concernent qu'un très petit groupe, jettent une lumière révélatrice *sur les sentiments* et les conceptions que les jeunes intellectuelles chinoises ont, aujourd'hui, de leur existence. Ce sondage comportait deux parties, l'une concernait certains aspects de la vie universitaire, l'autre la vie affective.

A la question : « *Pourquoi êtes-vous à l'université ?* », une faible *majorité a répondu qu'elle la* considérait comme le passage indispensable avant la vie professionnelle, tandis qu'un petit tiers seulement y voit la *possibilité* d' « *acquérir un savoir* ». Les autres ne « *savent pas exactement pourquoi* » elles fréquentent ces lieux.

« *Que pensez-vous de votre avenir professionnel ?* » Bien moins que la moitié (*quarante-trois*) sont confiantes et pensent qu'elles trouveront « *un bon travail* ». Une cinquantaine se contentent de l'espé*rer alors qu'une bonne dizaine n'ont* « *ni confiance ni espoir* ».

« *Que pensez-vous d'une déléguée femme à l'université ?* » Aucune n'en refuse l'idée, mais quarante et une d'entre elles seulement le souhaitent, *tandis que les autres* y sont indifférentes.

« *Quelle est votre attitude devant les activités politiques à la faculté ?* » Une dizaine d'entre elles seulement y participent activement, tandis *que les autres ne* font que « *s'y intéresser* » sans participer. Seules deux étudiantes ont reconnu n'y porter « *aucun intérêt* ».

« *Comment envisagent-elles leurs relations avec les hommes ?* » Toutes estiment être concernées par ce problème, mais la plupart (soixante et une) se disent *moyennement intéressées par* la fréquentation les hommes tout en « *n'y étant pas opposées* ». Une vingtaine déclarent « *s'y intéresser beaucoup* ». Dix-sept confient qu'elles « *n'en ont pas l'habitude* », onze « *qu'elles n'en veulent pas trop* », quatre « *qu'elles sont d'accord pour avoir des relations avec les hommes mais qu'elles se sentent gênées* » et six reconnaissent « *qu'elles en éprouvent de la répugnance* ». Quant à la différence de sexe, la majorité d'entre elles affirment que leur condition de femme ne leur pose pas de *problème dans les relations* avec les hommes. Quelques-unes cependant « *ressentent fortement* » cette condition sans préciser si *c'est à leurs yeux un avantage ou* un obstacle. Enfin, six étudiantes souhaitent pouvoir « *avoir plus d'initiatives* », c'est-à-dire prendre leurs distances à l'égard des traditions et, par exemple, inviter un camarade à sortir.

Et leur vie amoureuse ? Comment la conçoivent-elles ? La majorité préfèrent rester seules si elles ne trouvent pas le « *compagnon idéal* ». Près d'une vingtaine pensent « *trouver un ami* » pendant leurs années de faculté et « *avoir des relations stables avec lui* ». Une dizaine estiment qu' « *il ne faut pas parler de l'amour mais s'y préparer* » et deux jugent qu' « *il faut être seule pour réaliser sa carrière* ».

A propos de leurs relations dans le couple, aucune « *n'est prête à obéir au doigt et à l'œil* » à son partenaire même si une vingtaine d'entre elles admettent que la vie à deux entraînera pour elles « *des contraintes et des restrictions* » dans leur existence personnelle et qu'un nombre à peu près égal souhaitent avoir un mari « *plus fort* » qu'elles. Elles ne sont qu'une toute petite minorité (neuf) à vouloir « *se dévouer* » à leur conjoint et guère plus à accepter de « *se sacrifier à sa vie professionnelle* ». Une trentaine à peine jugent indispensable « *le partage des pouvoirs* » dans le couple, mais beaucoup plus nombreuses sont celles qui estiment que chacun doit avoir sa profession propre.

Au chapitre de leurs « *espérances* », une majorité (soixante-deux) déclarent souhaiter « *devenir érudites* », et un peu plus encore (soixante-cinq) « *être capables de s'intéresser à un large éventail de domaines* ». A côté de cela, s'exprime toute une série de souhaits *dont certains sont assez* surprenants : « *perfectionner sa patience* », « *être intelligente et perspicace* », « *améliorer ses relations et ses contacts avec les autres* », « *être une épouse accomplie et une excellente mère* » (vingt-cinq des étudiantes interrogées), « *être élégantes* », « *hardies* » (quinze), « *compétentes* » (trente-sept), « *généreuses* » (cinquante-trois), « *honnêtes* », « *fermes et énergiques* » (quarante et une), « *tendres* » (trente-trois) et, enfin, trois d'entre elles *ne craignent pas de se voir* « *faibles et délicates* ».

(1) Le nombre exact d'étudiantes interrogées n'étant pas précisé (selon les informations que nous avons recueillies, il *se situerait autour de cent* vingt), les chiffres cités représentent un nombre de personnes et non un pourcentage.

Montagnes

(Suite de la page V.)

Le commissariat à l'aménagement des Pyrénées, qui est à l'origine de cette opération, a également instauré un système de « *copilotage d'entreprises industrielles* », qui a permis de créer une centaine d'emplois sur l'ensemble du massif depuis 1978. Un autre service a été mis en place pour aider les jeunes à créer leur entreprise artisanale grâce à une opération originale, le « contrat installation-formation ». Seul critère retenu : avoir un projet et être capable de le défendre. Une équipe aide alors le candidat à affiner ce projet et à trouver un lieu d'installation propice au développement de l'activité choisie.

Le poing sur la table

C'est grâce à ce type d'action et à une farouche volonté de réussir que Sylvie Domenc, vingt-deux ans, a pu créer sa propre fromagerie à Castillon (Ariège), après avoir abandonné ses études de pharmacie. Elle a ainsi renoué avec une tradition *familiale inaugurée en 1898 par son arrière-*grand-père dans la vallée voisine, Bethmale. « *Ça n'a pas été facile,* explique Sylvie, *mais j'ai préféré rester dans mes montagnes, même si la vie y est parfois dure.* »

Le même type d'action se retrouve à Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence), où le bureau d'accueil et d'information des Alpes du Sud (créé en 1978 par la DATAR (11) s'est donné pour mission d' « *informer tous ceux qui veulent rester ou s'installer dans la région* ». En trois ans, le bureau a aidé près de cent vingt familles à s'implanter. « *Ce n'est peut-être qu'une goutte d'eau par rapport au solde migratoire négatif de la région,* reconnaît Jean-Paul Daubard, responsable du bureau, *mais notre action a permis de faire revivre certains cantons, comme Saint-Geniez* ».

Un des problèmes du bureau de Sisteron est l'étendue du territoire à suivre : cinq cent cinquante communes réparties sur cinq départements ! (12).

L'installation de nouveaux arrivants ne fait pas que transformer le paysage économique, elle finit par modifier les équilibres au niveau des pouvoirs locaux. Dans les départements où la montagne est une zone minoritaire, les organisations professionnelles sont contrôlées par des gens de la plaine qui ne s'intéressent pas toujours à ces problèmes. Alors les jeunes parlent fort dans les assemblées et tapent du poing sur la table (quand ils ne claquent pas la porte pour fonder leur propre structure). Le maire et son conseil municipal jouent également un rôle important. Le maire qui accepte de laisser s'installer un néo-rural s'attire l'hostilité du reste du village. S'il entreprend un zonage pour favoriser le maintien des activités agricoles, il est abandonné par ceux dont les terres deviennent inconstructibles et dont les rêves de plus-value foncière s'écroulent. Les nouveaux arrivants finissent un jour par s'intéresser aux réunions du conseil municipal et par réclamer des comptes. Certains vont même jusqu'à demander la révision des listes électorales pour éviter que le maire soit élu par des gens qui viennent s'oxygéner à la montagne deux mois par an.

Dans ces montagnes souvent gagnées par l'apathie politique, la création d'emplois joue un rôle d'animation : le pouvoir local est obligé de participer aux projets sous peine d'être marginalisé. Mais, dans la course aux subventions, les obstacles sont nombreux et les élus qui profitent depuis très longtemps d'une rente de situation s'essoufflent avant le poteau. C'est alors que surgissent des hommes nouveaux, souvent non-résidents, qui, bien sûr, « ne font pas de politique » mais savent très bien nouer les fils pour faire aboutir les projets. Dans certaines vallées de l'Ariège où jusqu'à une époque récente on naissait radical-socialiste, la situation frise parfois la caricature.

La montagne est devenue un terrain de lutte, car elle est considérée par certains comme « *le creuset de la société alternative de demain* », une société conviviale capable d'inventer des modes de vie et des rapports économiques originaux. Les nouveaux arrivants révèlent les dernières résistances au changement. « *Des situations actuellement jugées marginales peuvent très bien devenir des valeurs nouvelles... les utopies néo-rustiques ont maintenant droit de cité à l'université. Repérés actuellement dans quelques milliers d'exploitations, les dissidents déclarés pourraient demain se multiplier, mais leur radicalisme deviendra naturellement moins voyant* », écrivent les auteurs du rapport « Marginalité et innovation périphérique » (13). L'innovation en milieu rural fera bientôt recette. ■

(11) *Le Monde* du 14 février 1979.

(12) Plusieurs documents font un bilan des installations de jeunes : compte *rendu du congrès national* de la F.F.E.M. à Saint-Girons, notamment la plaquette *Entreprendre dans les Pyrénées* ; certains chapitres des « Documents et Dossiers » publiés par le ministère de l'agriculture — « Actions et initiatives locales en matière d'installation d'agriculteurs ». Ministère de l'agriculture, sous-direction de l'aménagement rural, 78, rue de Varenne 75700. Tél. 555-95-50.

(13) « Agricultures pour demain », op. cit., page 174.

REFLETS DU MONDE

LAGOS WEEKEND

Concurrence déloyale

Au Nigéria, un conflit opposait depuis un an deux associations de prostituées. La justice aura bientôt la délicate mission de désigner laquelle de ces deux associations aura le monopole du commerce des charmes.

L'hebdomadaire nigérian *Lagos Week-End* précise que « *la crise s'est envenimée quand, il y a quelques semaines, des représentantes de l'Association des prostituées indigènes et celles de l'Association des prostituées étrangères du Nigéria en sont venues aux mains sur le perron d'un hôtel. L'une des associations regroupe de très jeunes prostituées originaires du Ghana, du Togo et du Bénin. L'autre des nigérianes d'un âge plus conséquent. Ces dernières se plaignent de la concurrence déloyale de leurs consœurs, travailleuses immigrées. Elles leur reprochent essentiellement de casser les prix du marché et se flattent, pour leur part, avec des accents moralisateurs, de ne pas se brader à bas prix* ».

Pariser Kurier

Le ministre connaît la musique

Pour être ministre de la recherche scientifique et héritier d'un grand nom de l'histoire, *on n'en conserve pas moins le* droit d'aimer — et de pratiquer — la musique. C'est du moins ce que semble penser M. An*dreas von Bülow, dont son ho*mologue français, M. Jean-Pierre Chevènement, vient de faire la connaissance au sommet franco-allemand de Bonn, et qui passe pour être une personnalité originale. Témoin cet écho du bimensuel ouest-allemand publié à Paris, le *Pariser Kurier* : « *Andreas von Bülow, ministre de la recherche scientifique, concède volontiers qu'il ne connaît pas grand-chose à la technique, mais il est tout de même assez fier d'avoir un faible pour le bricolage et les gadgets. Passionné de musique, le ministre ne veut pas renoncer à jouer de son instrument préféré, malgré ses nombreux déplacements officiels. C'est pourquoi il a toujours dans ses bagages un violoncelle démontable.*

» Il s'agit d'une vulgaire caisse qui constitue le corps de l'instrument et dans laquelle se trouvent archet, cordes, chevilles et même un coussin pour amortir le bruit, lorsque monsieur le ministre joue dans sa chambre d'hôtel. »

norinform

Plus de prises de sang pour les conducteurs

Selon le bulletin norvégien *Norinform*, « *les prises de sang ne serviront bientôt plus en Norvège de preuve dans les cas de conduite en état d'ébriété. A la demande du ministère de la justice, un appareil de mesure électronique pouvant établir immédiatement le taux d'alcoolémie dans le sang en analysant l'haleine du conducteur soupçonné a été mis au point. Son avantage est d'être plus précis que les classiques ballons à réactifs dans lesquels on doit souffler. Des tests comparatifs ont été faits, et les résultats obtenus par le truchement du nouvel appareil sont plus précis que ceux fournis par des prises de sang. En effet, la marge d'erreur dans les analyses du sang est de 0,14 % alors que, en utilisant l'appareil électronique, cette marge baisse de moitié.*

» Ces résultats ont pu être établis grâce à cent volontaires dont certains ont sans doute été trop heureux de boire plus que de raison. Mais la police des routes ne pourra utiliser cette découverte que si la justice accepte de la tenir pour preuve devant les tribunaux. Aussi, elle ne pourra être appliquée dans la pratique avant 1983 au mieux ».

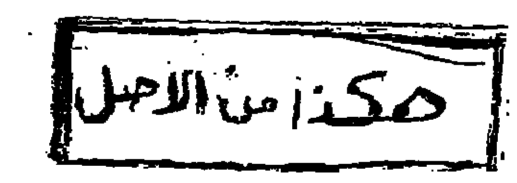
ЛИТЕРАТУРНАЯ ГАЗЕТА

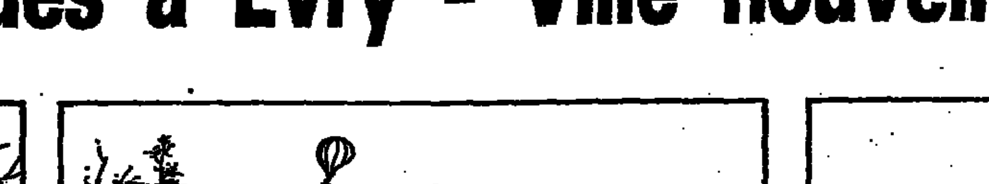
Pas besoin de pièces de rechange

« *Les chevaux disparaissent en U.R.S.S. alors qu'ils pourraient encore rendre d'immenses services* », déplore la *Gazette littéraire*. Selon l'organe de l'union des écrivains soviétiques, « *les campagnes ont perdu, en dix ans, la moitié de leurs chevaux. De nombreux villages n'en possèdent même plus un seul. En l'an 2000, il faudra aller au zoo pour voir un cheval* ».

« *Pourtant, cet animal est utile à nos campagnes et particulièrement bien adapté à l'U.R.S.S.. Il peut être utilisé non seulement dans l'agriculture mais aussi pour le transport, y compris des blessés. En effet, contrairement aux ambulances à moteur... le cheval n'a pas besoin de pièces de rechange.* »

Certes, les pièces de rechange manquent trop souvent en U.R.S.S. *et sont souvent in*trouvables. Mais un cheval se nourrit de fourrage et celui-ci manque bien souvent, ainsi que semble l'oublier le journal soviétique. Pourtant, il a souvent publié des appels des autorités demandant à la population de ne pas nourrir les bêtes avec du pain... à défaut de fourrage.



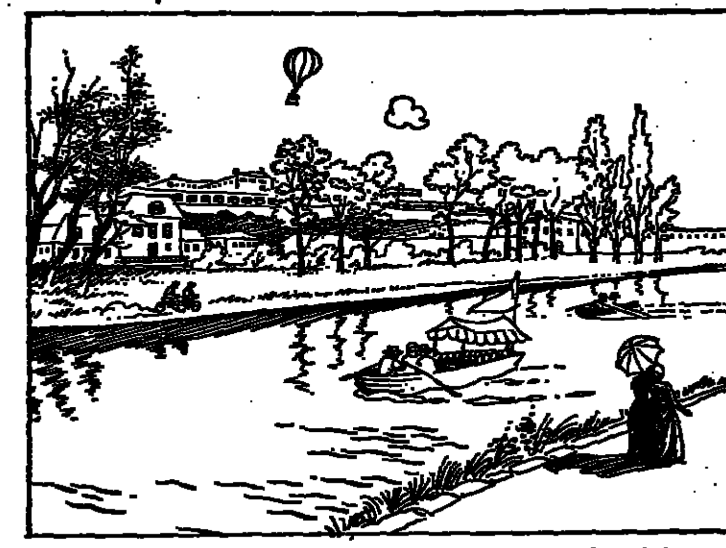


Deux vélocipèdes à Evry - Ville nouvelle

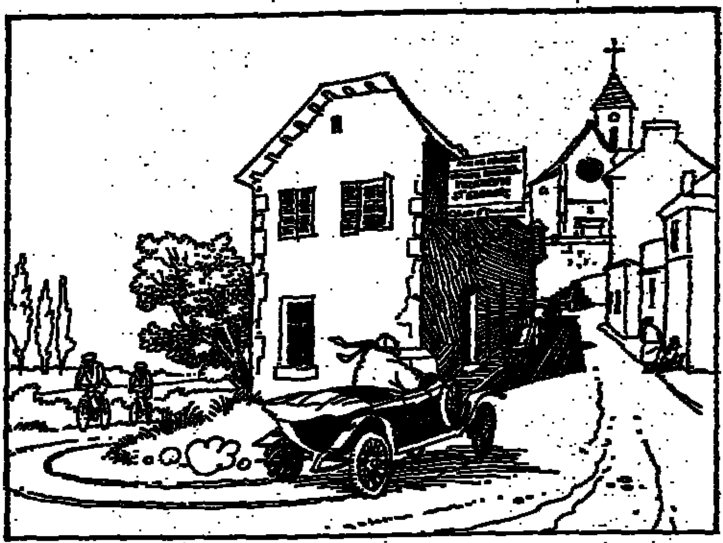
TEXTE : PIERRE CHRISTIN
DESSINS : MAX CABANES



Temps idéal pour une excursion de dimanche dans les environs de Paris. Max, qui est illustrateur à *Paris-Pédale*, est très content de son nouveau vélo à roue libre, moyeux New Departure à deux vitesses et frein supplémentaire à contre pédalage. Pierrot, qui donne ses chroniques sportives au *Petit Journal*, ajuste son gilet de cellular, ses bas de laine *retenus par des jarretelles pour permettre l'ankle-play et sa casquette de* tussor. Décidément, en ce début de siècle, la bicyclette constitue un moyen de déplacement parfait tant elle s'est perfectionnée récemment.



Tandis que les deux amis pédalent de concert le long de la Seine vers Charenton et Créteil, ils comparent les plaisirs innombrables du cyclisme à ceux moins convaincants offerts par les autres moyens de découvrir la campagne autour de la capitale. Les *rowingmen* sont limités par les rives du fleuve. Les cavaliers sont tributaires des humeurs de leur bête et n'ont *qu'un rayon d'action restreint. Le chemin de fer* avale les paysages par la bouche de ses tunnels. Le ballon soumet ses voyageurs aux caprices du vent *et offre des angles de vue par trop inhabituels.*



Quant à l'automobile, on ne jure plus que par ses pistons, ses cylindres, et son *horse-power.* C'est déjà la troisième qu'on rencontre à l'entrée de Villeneuve-Saint-Georges, vous rendez-vous compte ? Bien sûr les plaques Michelin qui viennent d'être apposées à l'entrée des villages rendent aux touristes motorisés d'agréables services, mais rien ne vaut les deux-roues pour musarder dans les vallées en toute liberté et sans grosses lunettes qui gâchent la vue. Ceux qui prédisent le déclin des bicyclettes, dont plus de trois *millions de plaques* ont été vendues cette année, sont bien légers !



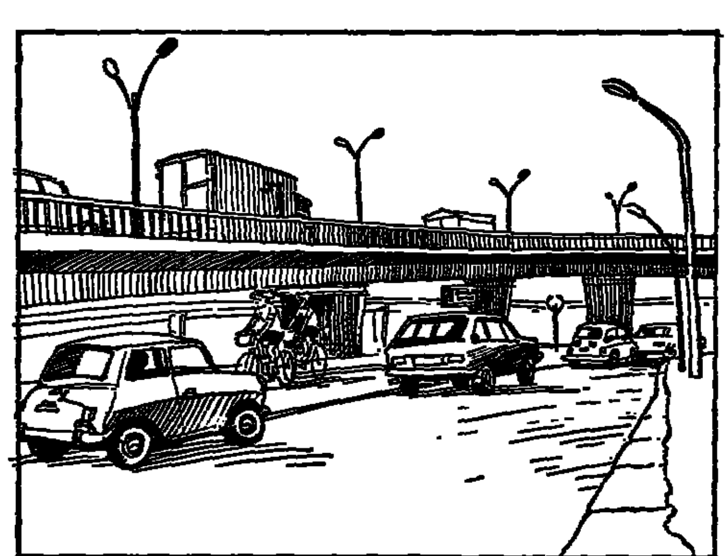
Entre le fleuve et la forêt de Sénart (qu'il vaut mieux traverser en ayant un pistolet dans sa sacoche ainsi que le conseillent les guides sérieux), à mi-côte, il y a un peu partout de ravissantes maisons de plaisance et le paysage de Champrosay ou de Soisy-sous-Étiolles est aimé des artistes, des poètes et des inventeurs. M. Eugène Delacroix y a demeuré. M. Alphonse Daudet y passait la belle saison. M. Félix Cournachon dit Nadar y a fixé ses *pénates. Comme on les comprend !*



Lorsqu'on passe la Seine par le pont d'Evry, les pêcheurs sont nombreux à taquiner l'ablette sous les frondaisons fraîches. C'est là le lieu idéal pour déguster paisiblement une friture au bord de l'eau, en se mêlant au personnel laborieux et démocratique de l'usine Decauville, dont les forges et les ateliers fabriquent wagonnets, locomobiles et machines agricoles destinées aux vastes exploitations de la grande plaine de Brie *toute proche.*



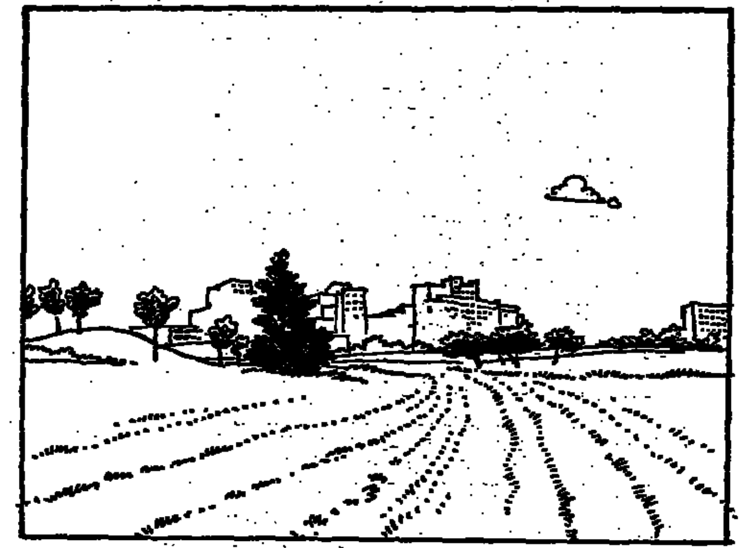
Max et Pierrot ont repris leurs machines pour grimper sur le plateau du Hurepoix. Ils retirent les cravates de chasse qu'ils avaient passé pour le déjeuner. Et, avant de redescendre le cours de la Seine, ils s'accordent, comme il convient, une petite sieste. Max est un grand amateur de Jules Verne. Pierrot préfère M. H.G. Wells. Mais l'étrange *rêve qu'ils vont* bientôt faire dépasse presque les visions futuristes de ces deux grands penseurs !



Temps idéal pour une excursion du dimanche dans les environs de Paris. Deux *cyclistes, qui sont sans doute* Max Cabanes *et* Pierre Christin, s'apprêtent à sortir de la ville par la porte de Bercy. C'est vite dit. Mais avec *toutes ces choses faites pour les voitures (qui semblent décidément* l'avoir emporté sur le vélo) et qu'on appelle « échangeurs » ou *« périphériques », il n'est pas si facile de retrouver la Seine. Quel monde* grandiose et un peu froid s'est donc substitué à l'univers de jadis, qui paraît désormais tout étriqué en contrebas ?



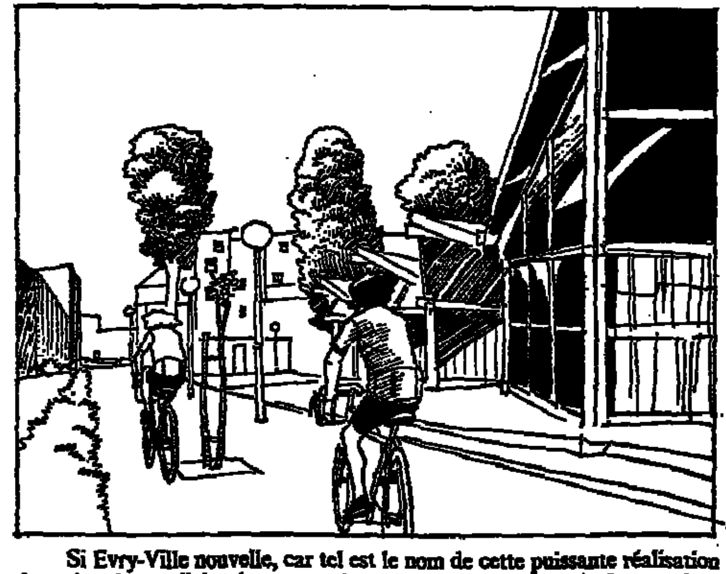
Pour ce qui est de se perdre lorsqu'on roule du côté de Corbeil, là, pas à dire, il y a eu d'immenses *progrès dans la signalisation. Partout des* panneaux annoncent des centres de quelque chose : centres commerciaux, *centres d'information, centres aérés, centres de santé*, centres sociaux, centres de protection de l'enfance, centres culturels, centres des handicapés *physiques, centres hippiques... et même centres-villes. Utile ça*, parce que ce sont bien eux qui sont devenus les plus difficiles à trouver, les *centres-villes !*



C'est pourtant au-delà d'un nouveau pont enjambant la Seine que la surprise des deux voyageurs de l'avenir est la plus grande. Saperlipopette ! On a bel et bien construit des villes à la campagne, semble-t-il ! Et le paysage plat comme la main du Hurepoix a été « paysagé », une fameuse invention quand on y pense ! Un million de mètres cubes de bonne terre récupérée un peu partout pour dessiner des buttes et y planter six cent mille arbres ! Il convient de voir tout cela de plus près, même si c'est diablement intimidant.



Combien de « personnel laborieux et démocratique » (comme on disait du temps de Max et Pierrot, excursionnistes bucoliques mais amis du progrès), oui combien d'habitants peut bien abriter cet impressionnant *ensemble de bâtiments biscornus aux jolies façades pastel* piquées de jardins suspendus ? Plus de quarante mille aux dernières nouvelles, presque tous jeunes et le plus souvent « cadres moyens », comme on dit désormais. Leurs nombreux enfants s'ébattent gaiement dans les rues aux formes amusantes comme tout et, surtout, interdites aux voitures. Les deux-roues, eux, il faut s'en féliciter assurément, pullulent sur les pistes cyclables qui zigzaguent dans la cité...



Si Evry-Ville nouvelle, car tel est le nom de cette puissante réalisation humaine, laisse d'abord songeurs les deux visiteurs, saisis de frousse dans les « parkings » souterrains et peu emballés par une « agora » balayée de tourbillons poussiéreux, ils ne tardent cependant pas à être séduits. Une longue balade vélocipédique à travers des quartiers disséminés dans la *verdure leur fait découvrir toute* une population bien décidée à écrire le futur de cette ville sans passé. Et comment deux observateurs issus du rêve de *sportsmen* anglophiles pourraient-ils ne pas être attirés par cette intense vie associative abritée par des « maisons de quartier » et par ces athlètes amateurs qui s'ébattent sur les gazons odorants ?



Après un déjeuner exotique dans un restaurant extrême-oriental valant peut-être bien, *tout compte* fait, les *guinguettes à friture de jadis*, les deux touristes de 1981 ont attaché leurs bécanes. Plus besoin de pistolets pour traverser la forêt de Sénart, mais quelques précautions s'imposent tout de même dans ces nouvelles forêts de verre, d'acier et de béton qui ont poussé depuis. Et, plutôt qu'une sieste, ils ont décidé de se payer une séance de « cinématographe Gaumont » (enfin quelque chose de connu !) dans le « centre-ville ». Sur l'écran, il y avait un très vieux film, qui les a fait rêver en leur rappelant, sans qu'ils sachent vraiment pourquoi, d'anciens souvenirs un peu *mélancoliques* ne pouvant pas être tout à fait les leurs. ■



GLADYS.

SYNTHÈSE

Marc Richelle, entre Piaget et Skinner

Disciple de Piaget et de Skinner, le psychologue belge Marc Richelle tente de faire la synthèse entre ces deux univers contradictoires.

EVELINE LAURENT

PLUS encore que par ses travaux expérimentaux originaux dont la liste est pourtant longue, Marc Richelle est connu, en France, pour avoir beaucoup écrit sur l'œuvre très contestée d'un psychologue américain : B.-F. Skinner (1). Le professeur Richelle n'est pourtant pas un apologiste de celui qu'on a appelé le *« père du conditionnement opérant »*. Développant ses idées avec une précision rare dans le monde des sciences humaines, il refuse une quelconque inféodation idéologique et se veut avant tout homme de synthèse. Sans doute le seul psychologue à avoir été à la fois le disciple de Skinner et de Piaget, il s'efforce d'établir des relations entre ces deux univers théoriques apparemment contradictoires.

***

« Vous appartenez à une génération intermédiaire. Pas celle des géants, dont le dernier, Jean Piaget, vient de nous quitter. Pas non plus celle des « jeunes Turcs » contestataires. Quel est selon vous son apport à nos connaissances en psychologie ?

— Il semble que les temps soient mûrs pour que les psychologues tentent de se débarrasser d'une domination excessive des grandes tréories. Elles ont eu leur importance pendant les trois premiers quarts du vingtième siècle, et elles ont effectivement marqué le développement des sciences humaines. Je pense à l'œuvre de Piaget, mais aussi de Freud, de Pavlov, de Skinner. Quel que soit l'avis qu'on peut avoir sur la valeur de tels héritages, il est indéniable que ces chercheurs ont, chacun, fondé une école. Et ce fait a favorisé un certain totalitarisme idéologique. De même qu'une ignorance mutuelle au sein d'une même discipline : la psychologie.

— N'est-ce pas bien souvent pour des raisons d'ordre pratique que l'on se proclame le disciple fidèle de tel ou tel patron ?

— Oui, sans doute. Et aussi pour la commodité de sa formation. On croit volontiers qu'on en appprendra plus dans un « clan » entouré d'un essaim de militants, partageant la même religion. Mais je crois que, si l'on examine de près les théories majeures de ce siècle, on s'apercevra vite qu'aucune ne détient la vérité absolue. Telle est du moins ma position. Et pour cause...

— Comment cela ?

— Je suis probablement le seul psychologue au monde, du moins à ma connaissance, qui ait été l'élève assidu à la fois de l'école genevoise et de l'école comportementaliste américaine, particulièrement vigoureuse, il y a une vingtaine d'années, à l'université Harvard. Curieux itinéraire. Essayons de résumer très brièvement les contrastes entre ces deux climats intellectuels. Du côté de Genève, une interrogation majeure, qui s'est poursuivie d'ailleurs depuis le début du siècle : comment nos aptitudes s'acquièrent-elles au cours du développement, de la naissance à l'âge adulte ? C'est évidemment une question capitale. Pas seulement pour le plaisir d'étudier les enfants, art dans lequel les Suisses sont passés maîtres, mais aussi pour répondre à notre besoin très général de comprendre l'origine des connaissances et des savoirs particuliers à l'espèce humaine.

» Les chercheurs américains « behavioristes » (comportementalistes, en français), et qui s'intéressent principalement aux conduites d'un sujet, n'expérimentent-ils pas sur les apprentissages dans un but tout à fait semblable ? Les mécanismes des acquisitions devraient, selon eux, nous éclairer sur le pourquoi et le comment de l'amélioration des performances soumises à un entraînement systématique.

» Leur méthodologie est tout à fait différente de celle des Suisses. Ils considèrent, en effet, la personne à un *moment donné* de son histoire (état adulte bien souvent), et expérimentent dans un temps restreint. Il est étonnant de constater que les psychologues de l'apprentissage ne se sont guère posé de questions sur le développement. Et inversement que les Genevois ne soient venus que tout récemment à traiter du processus de l'apprentissage. C'est pourtant au cours des premières années qu'on s'instruit le plus. Il y a quelque chose de paradoxal dans le fait qu'il ait fallu attendre un demi-siècle pour s'en convaincre. Du côté de mes deux maîtres, c'est-à-dire de Piaget à Genève et de Skinner à Harvard.

Passages

— Il me semble que Skinner est surtout connu en France pour d'autres raisons que ses contributions aux études sur l'apprentissage. Vous commencez le livre que vous lui avez consacré en citant un certain nombre de coupures de presse qui ne lui sont guère favorables.

— Comme je l'ai écrit dans mon livre, le plus sage et le plus honnête est de retourner à l'œuvre de Skinner, elle-même, et non point aux simplifications qui en ont été fournies de plus ou moins bonne foi. Il faudrait d'abord distinguer ses écrits idéologiques (les seuls à avoir retenu l'attention des profanes) de ses travaux scientifiques, dont la richesse est indéniable. Je fais toujours sursauter quand j'affirme que je n'ai pas fait mon choix entre Piaget et Skinner. Pourtant, c'est la synthèse entre ces deux courants d'idées qui nous fera progresser.

— De quelle façon ?

— Un des grands problèmes soulevés par Piaget est celui du passage d'un stade de développement à un autre. Pour expliquer de telles transitions, Piaget évoque ce qu'il appelle des *« ruptures d'équilibre »* dans l'organisation des stades de la pensée qui découpent la croissance des premiers mois (période sensori-motrice) à l'adolescence (stade formel). Mais cela n'a jamais été clairement cerné. On voit bien qu'il y a là une énigme, car il reste à expliquer comment il se fait que l'organisme n'en reste pas à un palier de fonctionnement. Pourquoi donc l'enfant, qui se « débrouille » fort bien à chaque âge avec son milieu, changerait-il un type de raisonnement pour un autre ? Rien ne l'y oblige apparemment. Il faut bien qu'un processus intervienne qui remette la machine en marche vers un niveau supérieur. Les explications avancées par Piaget, ses descriptions du conflit entre les êtres et les choses (ce qu'il appelle la résistance du réel) sont certes suggestives. Mais c'est tout...

— C'est ici qu'interviendrait Skinner ?

— Dans un sens, oui, Skinner a particulièrement étudié les modalités du conditionnement, défini classiquement comme un ensemble d'opérations associatives, par lesquelles on provoque, on installe, de nouvelles conduites chez l'homme ou chez l'animal. On a naturellement beaucoup insisté sur l'aspect répétitif, voire stéréotypé, des conduites « conditionnées ». D'où cette opposition classique entre conditionnement et intelligence. Mais elle est, à certains égards, inadéquate. Surtout lorsqu'on se centre sur l'installation d'un conditionnement, non pas simplement passif (le chien de Pavlov qui salive), mais actif (l'animal qui appuie sur une manette pour obtenir ce qu'il désire). Ce qu'on a défini comme le *« conditionnement opérant »* et qui constitue évidemment un apprentissage.

Récompenses

— Dans cette perspective, l'apprentissage se réalise, à l'échelle de l'individu, selon une séquence analogue à celle qu'on observe lors de la sélection naturelle, à l'échelle de l'espèce.

— En effet, et là Skinner est très proche des vues de Piaget. Le milieu ne crée pas de nouvelles conduites. Il a une fonction sélective, comme vous l'avez dit. Pour qu'une conduite nouvelle se constitue, il faut, au départ, que le comportement présente une certaine variabilité. C'est dans ce matériau diversifié que sera sélectionnée alors par le mécanisme de « renforcement » une conduite plutôt qu'une autre. Le renforcement, c'est tout événement qui, survenant à la suite d'une réponse, augmente la probabilité d'apparition de celle-ci. Un exemple banal en est la distribution de la nourriture quand, dans une cage de conditionnement, l'animal actionne un levier. En matière d'éducation, ce sera la récompense d'un enfant qui a bien travaillé à l'école.

— Il existe aussi des renforcements négatifs qui détournent d'une conduite : toutes les punitions. Dans une cage, le passage d'un courant électrique.

— C'est cela. Mais une chose est sûre : si le sujet reste immobile, l'animal inerte dans sa boîte à conditionnement, il n'y aura jamais de réponses sélectionnées. Il faut, à l'origine, une certaine variété d'actions.

— L'équivalent des mutations dans la théorie de la sélection naturelle ?

— Très exactement. Cette richesse des conduites, base de tout apprentissage, ainsi que le déséquilibre permettant, selon Piaget, le passage d'un stade à un autre placent bien en évidence le rôle actif d'un organisme. Pour cerner cela de plus près, il conviendra d'observer, par exemple, chez l'animal, les sources de variabilité des conduites. Dans une séquence, disons classique, on se contente de conditionner le pigeon à fournir des coups de bec sur un petit disque lumineux à un endroit donné. Élémentaire. Mais on peut aussi construire un dispositif tel que le bec ait l'occasion de frapper sur une large bande. Et renforcer l'animal pour qu'il garde une variété dans la position de ses coups, grâce, entre autres, à la technique du renforcement intermittent (distribution de nourriture toutes les deux minutes, par exemple).

(Lire la suite page XI.)

(1) Voir en particulier : *B.-F. Skinner ou le péril behavioriste*, par Marc Richelle, Editions Mardaga-Dessart, Bruxelles.

HISTOIRE

De l'austro-marxisme à l'austro-réformisme

Au moment où les socialistes prennent le pouvoir en France, on évoque souvent le « modèle autrichien ». Résultat d'une longue marche du marxisme au réformisme.

ALAIN BERGOUGNIOUX

DEPUIS quelque temps, l'Autriche a fait une entrée discrète dans le débat politique français. A la collection d'impressions toutes faites, qui vont des valses de Strauss aux prestiges culturels de la Vienne des années 1900, vient s'ajouter une interrogation sur le « modèle » autrichien qui a institutionnalisé le compromis social à un degré encore inégalé en Europe, tout en présentant, dans son économie, un secteur nationalisé important. L'Autriche, plus que la Suède, ne serait-elle pas un point de comparaison instructif, à un moment où, à son tour, la France tente l'alliance du socialisme et de la liberté ?

Mais, cette réalité sociale-démocrate est mal connue en France. Deux figures historiques la *résument communément* : Bruno Kreisky pour aujourd'hui, Otto Bauer pour hier. Deux symboles apparemment contradic*toires* : l'*un*, *réformiste* tranquille ; l'autre, révolutionnaire *malheureux. Comment* l'austro-marxisme a-t-il donc pu se trans*former en austro-réformisme* ? Est-ce par des évolutions succes*sives ou par une volonté de rup*ture avec le passé ? Autant de *questions qui méritent* que l'on refasse le chemin de la social-*démocratie autrichienne.*

Querelles nationales

L'Autriche-Hongrie d'avant 1914 était un empire multinational qui enfermait de nombreuses communautés : des Allemands, des Tchèques, des Polonais, des Slaves, des Ruthènes, des Italiens. Ne parlait-on pas à son propos de « *prison de peuples* » ? Cet état de fait permet de comprendre les difficultés des premiers mouvements socialistes. Les multiples associations ouvrières étaient déchirées par des querelles politiques, entre modérés, proches des bourgeois libéraux, et radicaux marxistes, par les méfiances entre les nationalités. Les années 1880 virent la montée d'une vague anarchiste. Plusieurs attentats permirent au gouvernement impérial de proclamer l'état de siège, interdisant ainsi toute action légale. Les socialistes autrichiens avaient cependant un prestigieux exemple : la social-démocratie allemande. Toutefois, l'hypothèque que faisaient peser les divisions nationales et les incertitudes stratégiques sur le développement du mouvement, ne *put* être levée que par l'action d'un homme, Victor Adler, *véritable « conseiller aulique de la révolution »*, comme il se *qualifiait lui-même.*

Agé de trente-quatre ans lorsqu'il entra au parti en 1886, ce médecin, issu d'une riche famille de commerçants israélites, homme de grande culture, manifesta un grand art pour accorder des exigences différentes, construire un parti de classe, ouvert aux diverses nationalités, faisant de la conquête du suffrage universel son but immédiat. Un congrès de fusion put se tenir à Hainfeld en 1888. Le programme reprenait les principes marxistes que la social-démocratie allemande avait codifiés – lutte des classes, prolétarisation croissante, collectivisation des moyens de production, – mais identifiait le combat pour le socialisme et la démocratisation du pays, mettant ainsi l'accent sur l'action parlementaire. Le parti posait aussi en principe le maintien de l'Etat des Habsbourg et limitait le droit des nationalités à une autonomie culturelle et linguistique. Cette cohérence nouvelle donna un grand élan au mouvement socialiste. Après 1891, les succès électoraux ouvrirent de grands espoirs.

Dans l'esprit des dirigeants, *cela n'impliquait pas une renon*ciation au but révolutionnaire. Ils *n'apportèrent*, d'ailleurs, aucun soutien à Bernstein dans sa tenta*tive révisionniste* pour adapter les principes marxistes aux réalités *nouvelles*. En *réalité*, la social-démocratie autrichienne prati*quait un révisionnisme* camouflé. Convaincue de la disparition iné*vitable du capitalisme, refusant* ainsi toute action prématurée, elle *adopta* une *stratégie* prudente, accordant de plus en plus *d'importance aux réformes* dans le cadre de l'Etat, attendant du *suffrage universel qu'il ouvre* les chemins du pouvoir. Cette dua*lité stratégique n'apparaissait pas* clairement avant 1914. L'in*fluence grandissante* du *parti* sur la vie culturelle et sociale du *pays masquait ces incertitudes* internes.

Le terme d'austro-marxisme apparut dans les années 1900 pour désigner un groupe d'intellectuels qui s'exprimaient dans l'hebdomadaire *Der Kampf* et qui tentaient avec talent d'ouvrir le marxisme aux disciplines scientifiques de leur temps, l'économie politique, la sociologie, la médecine. Les noms de Max Adler, de Rudolf Hiferding, de Karl Renner et d'Otto Bauer se déta*chaient. Sans rejoindre* les thèses révisionnistes, ils avaient forgé des *instruments conceptuels* justifiant la stratégie d'attentisme *révolutionnaire* du *parti*. La faiblesse particulière du mouvement, malgré les efforts de ses théoriciens (1), résidait dans l'affrontement maintenu des nationalités. Les conflits ne cessèrent de s'aggraver. En 1910, la social-démocratie était décomposée en une demi-douzaine de partis nationaux qui, au Parlement, formaient autant de groupes distincts. En 1914, les chefs de la social-démocratie furent impuissants à surmonter les divisions et se laissèrent emporter par les événements.

La République

En Autriche, le *fond* national allemand prit d'abord le dessus. *Jusqu'en 1916*, la social-démocratie accepta passivement *la* guerre. *La propagande* pacifiste ne prit de l'ampleur qu'au milieu de l'année. *Elle franchit* une étape décisive avec l'assassinat du premier ministre, le comte Stürg, par le propre fils de Victor Adler, Friedrich Adler. Son père prétendit qu'il était devenu fou, ce que celui-ci démentit formellement au procès. En 1917, la révolution bolchevique donna un nouvel élan au mouvement. Une extrême gauche s'implanta dans les usines de guerre. L'année suivante, le vieil empire vola en éclats, sous les coups de la défaite et des révoltes nationales. En Autriche, les sociaux-démocrates héritèrent du pouvoir, sans l'avoir voulu, dans des circonstances dramatiques. Le 12 novembre, la République était proclamée. L'heure des responsabilités était venue.

La social-démocratie disposait de l'essentiel des pouvoirs : la chancellerie avec K. Renner, la présidence de l'Assemblée nationale avec K. Seitz, Victor Adler était secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Julius Deutsch chargé des affaires militaires. Très vite, l'espoir d'un rattachement à l'Allemagne (l'Anschluss) se révéla vain. Les alliés opposèrent leur veto le plus net. Il fallait donc organiser un Etat de six millions d'habitants avec une capitale, Vienne, disproportionnée, regroupant le tiers de la population, dans les pires difficultés économiques. Le moment de la *révolution était-il venu* ? Manifestement, des conditions en exis*taient. L'année 1918 avait* vu la multiplication de conseils d'ou*vriers et de soldats*, influents parmi les chômeurs et les démobilisés, *animés parfois par* des groupes gauchistes désireux *d'imiter le modèle* bolchevique, puis les exemples proches de la *Hongrie et* de la Bavière.

En février 1919, un parti communiste autrichien se constitua, quarante-deux délégués représentant quelque trois mille adhérents. Son influence paraissait limitée. Il ne résultait d'ailleurs pas d'une scission au sein du parti. Aucun dirigeant important n'avait suivi. Mais la question de la révolution ne s'en posait pas moins. Dès les élections générales du 16 février, il apparut que la direction sociale-démocrate n'entendait pas suivre une telle voie. Les sociaux-démocrates estimèrent que les contraintes internationales étaient telles qu'elles rendaient impossible une tentative révolutionnaire ; la guerre civile et l'intervention étrangère auraient défait le mouvement ouvrier. Otto Bauer, *qui*, après *la* mort de Victor Adler, fit rapide*ment figure de* leader du *parti*, insista particulièrement sur cette *réalité* ainsi *que* sur la *nécessité* de maintenir la démocratie politique.

Révolution lente

Majoritaires dans les conseils ouvriers, les sociaux-démocrates, avec Friedrich Adler, immensément populaire depuis *1916*, firent échec aux tentatives radicales. Un gouvernement de coalition fut formé avec les chrétiens-sociaux. en 1920, le parti social-démocrate avait conservé son unité et continuait de rassembler en son sein la quasi-totalité de la classe ouvrière. Mais le reflux de la vague révolutionnaire, dans un pays où la province catholique et conservatrice entourait les villes ouvrières, et surtout la capitale, modifia l'équilibre politique en faveur des chrétiens-sociaux et ramena la social-démocratie dans l'opposition.

La notion d'austro-marxisme, réservée jusque-là à *une école* de pensée, prit une extension plus large et en vint à désigner une conception particulière du socialisme. *Otto Bauer en fut* le porte-parole. Théoricien marxiste reconnu dès 1903 – Kautsky *ne* disait-il pas de lui : « *C'est ainsi que je me représente le jeune Marx* », – à son retour de captivité, il s'imposa au Parlement et dans le parti. Orateur convaincant, dévoué passionnément à un idéal, expert dans le jeu des idées, il s'attacha à concilier trois données : l'unité du mouvement ouvrier, l'exigence révolutionnaire, la démocratie (2). Aussi *pensa-t-il forger une voie* moyenne entre le bolchevisme – *dont il condamnait* la *volonté* d'instaurer une dictature dite du *prolétariat dans un pays* économiquement peu développé, sans classe *ouvrière majoritaire* – et la social-démocratie traditionnelle, *trop réformiste*. Internationalement, il fut l'âme de la tenta*tive de réunification* des deux Internationales ennemies. Le sobriquet que reçut l'Union de Vienne d'« Internationale deux *et demie* » résumait bien la difficulté de sa position.

En fait, Bauer *pensait qu'il n'y* avait avec les communistes qu'un divorce sur les moyens et que les fins demeuraient communes. Dès lors, *il* ne pouvait admettre, comme tendait à le faire la droite du parti, notamment avec Renner, que la démocratie était une *valeur en elle-même. Le moment* proprement révolutionnaire de*meurait nécessaire. Aussi* Bauer parlait de « *révolution lente* ». Il *concevait une transition* progressive vers le socialisme que prépa*rait l'investissement de la société* civile par une classe ouvrière uni*fiée, organisée dans* un parti puissant. La conquête de 51 % des *voix aux élections permettrait* l'édification du socialisme sans *un recours nécessaire à la force*. La violence, que Lénine jugeait *indispensable, ne devait s'enten*dre que de manière défensive *dans la cas où la bourgeoisie vio*lerait sa propre légalité. La classe *ouvrière devait ainsi rester* l'arme au pied. La social-démocratie *avait d'ailleurs constitué une* ligue paramilitaire, le Schutz*bund*, avec *un commandement* central, des détachements en*traînés, das caches d'armes*. La participation à un gouvernement *bourgeois présentait* des risques de corruption graves. Mieux va*lait transformer la société*, là où le parti le pouvait, que d'attendre *des réformes d'une collaboration* avec les chrétiens-sociaux.

« Vienne la rouge »

C'est dans ce contexte que prit tout son sens l'expérience de « *Vienne la rouge* ». Entre 1918 et 1920, sous l'impulsion de l'ancien ouvrier tisserand Ferdinand Hanusch, ministre de la prévoyance sociale, toute une importante législation sociale avait vu le jour. Maîtres de Vienne, avec les bourgmestres Jacob Reuman et Karl Seitz, les sociaux-démocrates tentèrent de modifier profondément la vie des travailleurs dans *la* capitale. Une lourde fiscalité, frappant la richesse, *permit de financer* des *réalisa*tions qui ont frappé l'imagination des *contemporains*.

Formidable par son œuvre, la *social-démocratie apparaissait* menaçante à ses adversaires. En *fait*, *elle était dans une impasse* stratégique, faute d'avoir tranché réellement entre la voie révolutionnaire et la voie réformiste. Elle alimentait ainsi l'incertitude pour les autres, mais aussi pour elle-même. Sa position défensive se révéla dangereuse, car la montée des périls et des ligues fascisantes la trouvèrent hésitante. A partir de 1927, toute une série d'incidents sanglants, de provocations policières, la placèrent devant le dilemme de déterminer, oui ou non, s'il s'agissait d'une rupture sans appel de la légalité bourgeoise. Or les dirigeants ne voulaient pas engager leurs forces avant l'heure décisive.

La *crise* économique, qui toucha l'Autriche dès 1930, renforça les *difficultés*. *Après avoir refusé* de participer au gouvernement *pour ne pas porter la responsabi*lité de mesures impopulaires, le *parti* était le dos *au mur*. *En* septembre 1933, devant la réduction progressive des libertés ouvrières, la social-démocratie avait défini les quatre cas où l'insurrection deviendrait nécessaire. Ce qui avait le double désavantage de dire au gouvernement jusqu'où *elle voulait* aller et de démoraliser les ouvriers qui devaient faire *face à des attaques répétées* et précises. Les divisions internes *achevaient de paralyser le parti*.

Or l'engrenage de la guerre civile était trop engagé pour pouvoir être arrêté. Le 11 février 1934, des membres du Schutzbund, dans la région de Linz, *s'opposèrent* par les *armes* à la perquisition de la police. La di*rection de parti*, *prise* de court, proclama avec retard la grève générale. Celle-ci ne rencontra pas l'écho attendu dans une classe ouvrière *désorientée par* l'attente et divisée par le chômage. La lutte se concentra vite dans les quartiers ouvriers de Vienne, qui furent défendus courageusement par les militants, et dans la Haute-Autriche. L'arrestation des principaux dirigeants, le caractère improvisé de l'insurrection, l'échec de la grève générale, expliquent l'insuccès final. Après trois jours de durs combats, où le gouvernement n'hésita pas à utiliser l'artillerie, la résistance fut brisée. Le parti fut dissous, ses dirigeants emprisonnés ou en fuite, comme Otto Bauer. Une autre étape de l'histoire de la social-démocratie commençait. D'autant que l'indépendance de l'Autriche était comptée. Quatre ans plus tard, elle fut rattachée brutalement au Reich hitlérien.

Les longs combats de la clandestinité aboutirent au regroupement des socialistes, des communistes, des catholiques dans un front antifasciste en 1943 et donnèrent une nouvelle vigueur à l'aspiration démocratique.

Compromis

Après le départ des nazis, une *coalition tripartite – populistes*, sociaux-démorates, communistes – *prit le pouvoir. Le parti* social-démocrate ne sortait pas diminué de la *guerre*. Il *avait conservé* de solides positions dans la clandes*tinité. Pour la seconde fois*, ce fut Karl Renner qui dirigea le pays. *Le contexte n'était pas moins* difficile. Les alliés contrôlaient directement l'administration. Le grand changement fut la réalisation d'un compromis politique direct entre les anciens chrétiens-sociaux (O.V.P.) et les sociaux-démocrates (S.P.O.), qui se définirent désormais comme des « *partenaires sociaux* ». Le système de démocratie négociée qui se mit en place alla très loin dans la mesure où les responsabilités administratives furent réparties proportionnellement *(Propozysystem)* entre les partis. Les fondements d'un consensus politique étaient ainsi posés. Rapidement, compte tenu du rôle critiqué de l'U.R.S.S., le parti communiste dut quitter le gouvernement et vit son influence se réduire. Un bipartisme de fait était créé.

Autre acquis de ces années d'après-guerre : l'importance des nationalisations, nécessitées par l'état de délabrement de l'économie. En 1947, le secteur public représentait environ 20 % des salariés, l'Etat contrôlait 80 % du capital bancaire. Avec la reprise économique, une négociation paritaire entre le syndicat (OGB) et le patronat s'institutionnalisa peu à peu pour fixer le niveau respectif des prix et des salaires. En *1956*, une commission nationale tripartite symbolisa au plus *haut niveau* cette « *Sozial-Partnerschaft* ». Jusqu'en 1966, les deux grands partis gouvernèrent ensemble au prix d'un immobilisme de plus en plus prononcé. En 1966, les élections donnèrent une majorité absolue aux populistes.

Revenue *dans l'opposition*, la social-démocratie modernisa son *programme*, *qui avait été déjà* cependant fortement modernisé en 1958. *En effet, à la libération*, les thèses générales de l'austro-*marxisme n'avaient pas été* remises en cause. Mais l'écart avec *la pratique* était, *cette fois*, trop grand. Dix ans plus tard, la social-démocratie *se* dota d'un programme tout à fait différent. Trois hommes *jouèrent* un grand rôle dans cette redéfinition stratégique : *Benedikt Kautsky*, le fils du grand théoricien, Bruno Kreisky, qui avait appartenu au groupe des socialistes révolutionnaires, et le syndicaliste Fritz Klenner. Le but était désormais nettement caractérisé : le socialisme est la démocratie réalisée. Tout recours à la dictature était condamné et la notion de violence défensive rejetée. Le socialisme se veut pluraliste, ne reconnaît aucun dogme privilégié : « *Le socialisme et le christianisme sont absolument compatibles.* » Le principe de la socialisation des moyens de production était abandonné. Seule la nécessité nationale pouvait la justifier. La condamnation sans appel du communisme était aussi un point nouveau : la communauté des fins n'était plus postulée. Enfin, le programme de 1958 officialisait la notion de compromis social.

En 1969, Bruno Kreisky, qui, après l'échec de 1966, avait succédé à Bruno Pittermann à la tête du parti, renforça le caractère révisionniste du programme en mettant au centre des préoccupations socialistes l'homme, l'approfondissement de toutes les dimensions de la démocratie, par un processus continu d'information et d'éducation pour mettre la population à même de prendre des décisions autonomes. Les élections de 1970 permirent au parti d'assurer seul le pouvoir. En 1971, après une dissolution, il obtint la majorité absolue. L'ère Kreisky commençait (3). Les élections suivantes confirmèrent le succès d'un politicien habile, pragmatique, populaire par sa grande simplicité, profondément attaché aux principes de la démocratie sociale. Il a su, en quelques années, se doter d'une stature internationale et apparaître avec Willy Brandt, Olof Palme, François Mitterrand, comme une des grandes figures du socialisme européen.

La social-démocratie est aujourd'hui un parti puissant, qui compte plus de sept cent mille adhérents, pour une population de sept millions six cent mille habitants, Elle s'appuie étroitement sur une centrale syndicale unique (O.G.B.), pluraliste, mais où les sociaux-démocrates représentent environ 75 % des effectifs ; près de la moitié des députés au Parlement sont des militants syndicalistes. Le parti anime aussi tout un réseau d'organisations sociales, culturelles, sportives, qui est sans doute le plus dense de toutes les social-démocraties européennes. Mouvement de salariés, la social-démocratie a progressivement élargi son électorat à d'autres catégories sociales : les classes moyennes et la paysannerie.

Parti populaire, la social-démocratie demeure cependant d'abord le parti du travail et tire sa force de sa représentativité ouvrière. La réussite globale de l'économie autrichienne, dans la période écoulée depuis 1974, tient, de l'avis des patrons et des syndicalistes, au bon état des rapports sociaux. La confrontation régulée des intérêts détermine la politique gouvernementale. L'inflation ne dépassait pas 5 % en 1980 et le taux de chômage tournait autour de 2,5 %. Les succès de la gestion quotidienne ont été accompagnés par plusieurs réformes qui ont modernisé la société, dans le droit de la famille, l'égalisation des sexes, la démocratisation de l'Université.

La rareté des grèves ne signifie pas que le conflit social ait disparu. Les populistes mènent une critique systématique des mesures d'égalisation et dénoncent l'Etat-parti. Mais les difficultés actuelles de l'Etat-providence et la régulation keynésienne posent des problèmes complexes d'adaptation. Quoi qu'il en soit, la social-démocratie autrichienne a choisi son chemin depuis de longues années. Comme le disait Bruno Kreisky : « *Pour nous, le développement continu de la démocratie, de la démocratisation, est l'incarnation de notre programme politique* (4). » ■

(1) Particulièrement les travaux de Karl Renner, dans *le Combat des nations autrichiennes dans l'Etat*, *la Crise du dualisme*, et d'Otto Bauer, dans *la Question des nationalités et la social-démocratie*.

(2) Voir un choix de textes d'Otto Bauer, dans Yvon Bourdet, *Otto Bauer et la révolution*, E.D.I. Paris, 1968.

(3) Bruno Kreisky, *l'Autriche entre l'Est et l'Ouest*, avec Manuel Lucbert. Paris, Stock, 1969.

(4) W. Brandt, B. Kreisky, O. Palme, *la Social-démocratie et l'avenir*. Gallimard, Paris, 1976, p. 221.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

PIRANHAS

Grandes peurs et petits poissons

On dit qu'ils désossent un bœuf en quelques secondes, qu'ils sectionnent les mains des imprudents... Les pirhanas ont bien mauvaise réputation. Mais, derrière la peur qu'inspirent ces petits poissons, se cachent surtout les fantasmes des explorateurs.

JACQUES MEUNIER

A celui qui revient d'Amazonie avec ses colères rentrées (à cause du gâchis humain qu'il a découvert) et ses nostalgies (à cause du bonheur païen qu'il a entrevu), la question posée est presque toujours la même : *« Et les piranhas ? »*

Foin du génocide et de l'ethnocide, c'est des hordes de petits poissons carnivores qu'il faut parler ! Parlons-en.

On a écrit beaucoup de blagues sur les piranhas. Par exemple, qu'ils désossent un bœuf en quelques secondes ou que, d'un coup de dents, ils vous font sauter un pied. Ces tartarinades d'explorateurs ont favorisé toute une fantasmatique de la dévoration et de la castration. Il faut dire, à propos des explorateurs, que ce sont des gens assez sourcilleux dès que l'on met en cause leur virilité et qu'en retour, pour se valoriser, ils sont enclins à surestimer les dangers. Cela tient sans doute à ce que tout voyage en forêt tropicale a un caractère régressif. De plus, l'explorateur devra apprendre de nouvelles langues, s'initier à de nouvelles cuisines et, dans la boue, les racines, parmi les lianes, les bambous et les orchidées, il devra réapprendre à marcher. Cet apprentissage, qui le fait repartir de zéro, l'oblige nécessairement à repasser par des expériences antérieures. Tout cela ne va pas sans un poids d'angoisse, un travail de deuil, qui trouve vite à se fixer sur une image choisie : *les piranhas.*

Voyez d'ailleurs comme ils psychiatrisent et criminalisent l'affaire. Sous leur plume, les bancs de piranhas deviennent des *bandes*, ils *infestent* telle rivière, *hantent* telle lagune, ils *rôdent* en quête de l'innocente victime, l'œil rond et la mâchoire prognathe ! Poissons hystériques, poissons maniaques. Une goutte de sang provoque chez eux un réflexe quasi inconditionnel, inné. *Bêtes d'épouvante, animaux d'angoisse*, ils appartiennent à la zoologie de la peur où se confondent tous les écarts à la normalité : la maladie, la folie et la bestialité incontrôlée. Au vrai, les piranhas ne sont que des tigres de papier.

Fantasmes

Cela ne veut pas dire qu'ils soient inoffensifs et que tout ce qui est écrit à leur sujet soit apocryphe. Mais l'Amazonie — son nom l'indique — est une terre de rêverie où se rencontrent les mythologies indiennes et la mythomanie blanche... Les anecdotes s'y répercutent à une vitesse incroyable, prolifèrent, se transfigurent et engendrent sur leur passage des théories de témoins oculaires. Du piranha réel au piranha imaginaire, pas la moindre *figure intermédiaire*, pas le moindre contrôle critique... Tout se passe comme si cet assassin, cet exterminateur, trouvait dans nos phobies et nos fantasmes un asile naturel. Cette particularité explique pourquoi il est difficile de faire la lumière sur les galéjades qu'on colporte depuis quatre siècles.

Quelques histoires vraies, attestées, sont cependant connues. Elles peuvent être considérées comme des classiques du genre, puisqu'elles sont à l'origine de mille et une versions fantaisistes ou controuvées. Ainsi le général Rondon, grand pacificateur d'Indiens, rapporte, *dans un texte* écrit en 1910, la mésaventure de l'un de ses assistants, le lieutenant Pyrineus : *« Il avait mis quelques bâtons de dynamite en amont des rapides et récolta quelques* curimbatas, *des* piavas *et des* piranhas. *Afin d'avoir les mains libres et ramasser les poissons qui s'en allaient à la dérive, il prit un piranha entre ses dents. Il fut alors sévèrement mordu et perdit un bon morceau de langue. Cela provoqua une hémorragie qui faillit l'étouffer. »* Curieusement, la même histoire est attribuée à un assistant du président Theodore Roosevelt, qui fit des explorations en Amazonie quelques années plus tard...

Plus cruel, plus tragique encore, mais aussi plus sujet à caution, le drame consigné par Willard Price, dans son livre intitulé — ironie sadique — *Merveilles de l'Amazonie* (1) : *« Un membre d'une expédition américaine qui remontait une rivière de Chaco s'endormit en laissant pendre sa main dans l'eau. Sa main fut attaquée, et la chair emportée avant qu'il ait le temps de se réveiller. Le choc qu'il ressentit en voyant sa main réduite à l'état de squelette le fit s'évanouir et il tomba à la rivière. Le courant rapide empêcha ses compagnons de le repêcher immédiatement. Quand ils réussirent, quelques minutes plus tard, il ne restait de lui que son squelette et ses vêtements »*. Le même scénario — la main de l'homme endormi qui traîne dans l'eau — semble avoir été repris par le marquis de Wavrin (qui fut en son temps un grand coureur d'Amazonie), mais il lui donne une chute différente : l'homme voyant le désastre, fou de douleur, se précipite chez lui et... se suicide.

Notons la structure commune à ces quatre célèbres récits : l'accident ou la mort viennent en deux temps. Devons-nous y voir l'indice d'un rajout ou, plus littérairement, un simple procédé de dramatisation ?

Excellent

Quoi qu'il en soit, une lecture historique des documents révèle une troublante inflation de morts par piranhas entre 1910 et les années 40. A croire que leur voracité n'est plus ce qu'elle était et, en *1960*, Harold Schultz — se prévalant de vingt ans de vie quotidienne en Amazonie — fait justice du mythe (2). L'instinct de mort de ces poissons sanguinaires, cannibales et anthropophages, s'il n'est éthologiquement ou philosophiquement discuté, est ramené à des dimensions ordinaires. Les piranhas ne sont plus considérés comme des fauves, mais comme des « poissons de proie » parmi d'autres. L'auteur s'est souvent baigné aux endroits mêmes où il en avait pêché, sans le moindre inconvénient. Soufflons un argument aux sceptiques : après tout, les piranhas sont peut être comme certains chiens, ils ne mordent que ceux qui ont peur d'eux...

Pour avoir traîné mes pataugas plusieurs années aux quatre coins de l'Amazonie et m'être fait mordre par un piranha, je dois rendre ici un petit hommage à cet animal malfamé : arrosé d'un filet de jus de citron vert, saupoudré de farine de manioc, il est excellent ! Avec un peu d'arêtes peut-être, mais, comme le disaient joliment les chroniqueurs d'autrefois, *« la faim est le meilleur des cuisiniers »*. Les questions souvent posées aux riverains de l'Amazone, du rio Negro, de l'Orénoque, du rio Purus, du rio Guaporé ou du rio Paraguay ont provoqué les mêmes réflexions : *« Ici, ils ne sont pas méchants ! Mais, là-bas, sur le rio* untel, *ils sont féroces ! De vraies teignes, méfiez-vous ! »*. Une fois sur le rio untel, même réponse. Et ainsi de suite, de proche en proche, jusqu'à Buenos-Aires où, en effet, on rencontre des piranhas de la finance, de la politique et de l'armée...

Les piranhas ne seraient-ils qu'une vulgaire métaphore du *mal* ? Non, *sans doute*, et l'énigme de leur agressivité à éclipse tient sûrement à ceci : pendant la période de ponte, pendant la saison sèche aussi (au *cours de laquelle ils se regroupent*), ou dans des conditions très spéciales (par exemple, pour ceux qui vivent aux bouches d'évacuation d'un abattoir et qui ont l'habitude de se nourrir à heure fixe), ils peuvent se montrer plus téméraires. En outre, il faut signaler que, parmi les seize espèces de piranhas, quatre seulement sont susceptibles d'attaquer l'homme. *Serrasalmus nattereri* (cela fait moins peur en latin...) est la *plus répandue* des quatre. Si bien qu'il est possible que, confondant les espèces, les riverains ne soient pas des informateurs très sûrs. Tout cela reste à vérifier.

Les Indiens d'Amazonie, eux, sont presque indifférents aux piranhas (3) et, dans les récits mythologiques, ces poissons tiennent rarement la vedette. Malgré leurs dents triangulaires et bien affilées (on en fait des ciseaux), malgré leurs attaques fulgurantes et aveugles, ils n'ont qu'une place accessoire dans l'imagination sauvage. Des petits figurants presque. Même si certaines ethnies les assimilent aux *« esprits du fleuve »* ou à la *« justice des lagunes »*, ils suscitent de toute façon moins de commentaires que dans les sociétés lettrées.

Vagin denté

Les ethnologues pensent que le thème du « vagin denté » constitue la résurgence la plus spectaculaire de leur mauvaise réputation. La propriété privée aurait ses chiens de garde ; la sauvagesse ses piranhas de chasteté... Hypothèse bien fragile ! Le même motif se retrouve un peu partout dans le monde, et Frantz Boas, dans son *Étude comparative de la mythologie des Indiens Tsimichian*, en relève vingt-deux versions dans les tribus nord-américaines. D'autres exemples ont été recueillis en Inde, en Sibérie, en Afrique du Sud. Selon le psychanalyste Robert Gessain (4), le charmant Petit Chaperon rouge — symbole phallique — en serait la version *déformée qu'en donne notre propre* folklore. Cela tend à prouver que — même si l'on a trouvé dans le sol français des spécimens de piranhas fossiles, vieux de quelque 20 ou 40 millions d'années — le *Vagina dentata* n'est pas exclusivement lié à la présence de cette espèce de la famille des *Characidæ*...

Alors, dangereux ou pas, les piranhas ? Voici ma réponse.

Beaucoup de gens ont peur de la foudre, mais il y a peu de risque cependant qu'elle les frappe... Si vous leur expliquez qu'ils ne doivent pas avoir peur, ils vous rétorqueront mi-narquois : alors vous prétendez que la foudre n'est pas dangereuse ? Pareillement, il est difficile d'expliquer que les piranhas sont un danger potentiel, mais qu'ils ne sont pas un danger statistique réel.

La perfidie du discours sur les piranhas vient de ce qu'on fait semblant de parler d'un animal pour penser l'homme ou le juger. Le piranha cache l'Amazonie et l'Amazonie cache l'Indien. On superpose inconsciemment l'agressivité du piranha, l'hostilité de la jungle et l'irréductabilité de l'Indien... ■

(1) *Merveilles d'Amazonie*, de Willard Price. Ed. Payot.

(2) In *The Piranha Book*, édité par le docteur Georges S. Pyers. T.F.H., Publications Inc. Ltd.

(3) Le nom de *piranha* vient du Tupi-Guaroni. En *Lingua geral*, le mot *pira* signifie « poisson », et *ranha*, « dent ». C'est le « poisson denté », donc. On l'appelle aussi *pana, caribe, palometa*... Sa taille varie entre 10 et 15 centimètres, selon les espèces. Le *Serrasalmus piraya* du rio São Francisco (Brésil) peut atteindre 50 centimètres.

(4) In *La Psychanalyse* n° 3, P.U.F.



PHILIPPE DRUILLET.

Entre Piaget et Skinner

(Suite de la page IX.)

» Cela élargit très nettement la gamme des conduites.

» On peut aussi jouer sur la fréquence des réponses, leur durée, leur force... Nous avons ainsi des modèles qui nous permettent de nous rapprocher très fort des interrogations sur l'intelligence.

— On ne voit pas très bien pourquoi...

— Vous savez à quel point, pour Piaget, les mécanismes d'adaptation, présents tout au long de la chaîne biologique, constituent la racine même de l'intelligence. A travers l'émergence de *structures* nouvelles, il souligne une continuité entre les vibrations de l'amibe et les élaborations les plus sophistiquées d'un savant dans son laboratoire. Cette liaison entre biologie et histoire des sciences est l'une des lignes de force de la théorie du grand savant genevois. Et l'étude de la richesse et de la variété des réponses dans le conditionnement nous situe dans une perspective *tout à fait analogue*.

» Imaginez ainsi que notre cage de conditionnement soit un modèle réduit de la nature. Une nature simple et indulgente, d'abord, où il suffit d'ajustements très réduits pour survivre : chercher sa nourriture au même endroit, ou, sur le plan physiologique, résister à de petits écarts de température. Mais voici que la nature se modifie. Soudain la glaciation arrive. Celui qui fournit toujours les mêmes réponses automatiques à la température n'a évidemment aucune chance de s'en tirer. De même, s'il doit trouver une nourriture autrement placée. Si, par contre, existe une gamme de comportements inattendus et de régulations différentes au froid, l'animal va offrir un matériau nouveau à la sélection.

— Comme dans le cas de l'évolution, grâce à la transformation des espèces.

— Il y a là toute une série de données qui *permettent de réfléchir*. En ce qui concerne le développement de l'enfant, nous avons voulu, de même, travailler en rapprochant Piaget de Skinner avec notre équipe de recherche (notamment Claude Botson et Michèle Deliège). Ces chercheurs ont *tenté d'analyser* certaines structures logiques, bien décrites par Piaget, en utilisant une *méthodologie empruntée* à Skinner, celle de l'apprentissage sans erreur. Cela a permis d'affiner *certaines* hypothèses de Piaget. L'essentiel, encore une fois, c'est de voir que, même si ces deux théoriciens majeurs ont laissé des œuvres à beaucoup d'égards différentes, ils se rejoignent dans les problématiques qu'ils laissent ouvertes à la recherche future. Les théories scientifiques ne sont pas moins intéressantes par les interrogations qu'elles formulent sans les résoudre que par les solutions qu'elles ont apportées.

S'engager

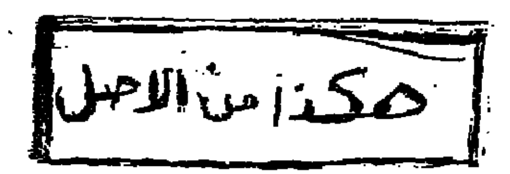
— Dans votre livre *Pourquoi des psychologues* (2), vous vous interrogez longuement sur la place du psychologue dans la cité.

— Depuis quelque douze ans *que j'ai publié* cet essai, la question ne cesse de me préoccuper. Et là, j'avoue que j'ai quelques inquiétudes. J'admets bien que la psychologie, se spécialisant de plus en plus, *exige des connaisseurs* dans un domaine étroit. Mais je suis frappé de la façon *dont* ces « experts » acceptent alors, à l'abri de leur savoir, de rester « en aval » des problèmes. Ils deviennent peu à peu ceux qui apporteront des remèdes, *une fois* que le mal est fait. En toute logique, cependant, l'intervention du psychologue en milieu thérapeutique ne devrait pas entraîner son renoncement à un rôle beaucoup plus important, à mon avis : celui de créateur, de metteur au point de *positions préventives, qui se* déterminent « en amont » des catastrophes. Pour pouvoir être efficace, le psychologue doit alors collaborer avec des professionnels très divers : ingénieurs, hommes d'affaires, administratifs, politiques. En bref, « injecter » à bon escient de la *psychologie* dans les choix importants de notre vie quotidienne. Pour ma part, j'ai un peu travaillé avec des urbanistes et des architectes.

— Que peut leur apporter un psychologue ?

— Inutile d'être prétentieux, ni trop ambitieux. Il suffit de réfléchir sur des choses très simples. Prenons un exemple. Combien d'écoles ont été construites *en fonction de ce que nous savons*, nous les psychologues, sur l'apprentissage, la perception, le développement affectif et social de l'enfant ? Aucune. Le psychologue *ne doit pas, selon moi*, hésiter à s'engager, à prendre des responsabilités, à assumer des risques, malgré la relative jeunesse de sa science. Aucune discipline — voyez la *physique* — n'a jamais prétexté de sa nouveauté pour refuser l'action. Il est vrai qu'on note, en ce moment, un mouvement très fort d'antirationalisme, *de révolte contre* la science. On accuse celle-ci d'être à l'origine des problèmes dans lesquels nous nous débattons (comme la pollution). Et on veut *l'éliminer* avec *l'espoir* qu'on trouvera ainsi des solutions. Je soutiens l'affirmation inverse. Nos difficultés ne viennent pas d'un trop plein de science, mais d'un manque évident en la matière. » ■

(2) Editions Mardaga, Bruxelles.



هكذا من الاصل

ARÔMES

Les nourritures parfumées

Les arômes artificiels font irruption dans l'alimentation. Les goûts seront-ils dénaturés pour autant ?

PIERRE AUDIBERT

A dose homéopathique, les arômes, naturels et artificiels, s'insinuent dans l'alimentation. En premier lieu dans les boissons fruitées, les desserts laitiers, la confiserie, sans compter les domaines annexes des médicaments et des dentifrices. Sur les emballages, leur nom figure parmi les ingrédients, à côté des colorants, des liants et des conservateurs. Mais, selon leurs promoteurs, ils sont bien plus qu'un « additif ». « *Enlevez son arôme à un soda, et vous aurez de l'eau acidulée !* » s'exclame un producteur.

Leur grande percée date des années 1965-1970, avec la vogue des yaourts fruités et des desserts instantanés. Depuis, le mouvement s'est ralenti. Mais les consommateurs réclament des goûts de plus en plus forts, paraît-il, et l'industrie a donc des beaux jours devant elle. Sur ce plan, la Suède est en pointe. Et en Allemagne, une étude estime que 15 % des produits alimentaires sont aromatisés (dont les trois quarts avec des arômes naturels). La France est un peu moins avancée.

Par nature, les arômes sont instables et volatils. Un jus de fraise, concentré une douzaine de fois, n'a pas pour autant douze fois plus de saveur. Une bonne partie de l'arôme originel disparaît, en effet, au cours des transformations (concentration, chauffage, extraction de la pulpe des fruits...). Pour compenser cette perte, l'aromaticien intervient soit en isolant préalablement la partie aromatique, soit en la refabriquant chimiquement. Il ne reste plus qu'à la réincorporer au produit final.

Ainsi en est-il pour cette boisson-poudre « *au goût d'orange* », Tang, qui fit beaucoup parler d'elle. La plus grande part de son arôme provient de l'huile essentielle d'orange, surtout présente dans la peau du fruit, et tirée par pressage et distillation. Au cours de l'opération, certains principes aromatiques sont perdus. Identifiés, ils sont reconstitués par synthèse chimique, et réintégrés au produit final, en tant qu'arôme artificiel.

Une autre raison d'être des arômes artificiels, plus réaliste, tient à leur prix. Ainsi, pour les productions anisées, l'anéthol de synthèse est deux à trois fois moins cher que celui tiré d'une plante, la badiane.

L'exemple de la vanille est encore plus net. L'intensité aromatique de la vanilline de synthèse (extraite des déchets du bois) est dix fois plus forte que celle des gousses de vanille, à poids égal. Et elle coûte six fois moins cher. Finalement, pour un goût équivalent, elle revient à 2 % du prix du produit naturel. On comprend alors l'introduction massive de la vanille synthétique dans la plupart des desserts. Seules les crèmes glacées, en France, sont tenues d'être parfumées avec de la vraie vanille.

Stimulée par cette guerre des prix, l'industrie des arômes a perfectionné ses méthodes, utilisant simultanément les substances chimiques de toujours et de nouveaux mélanges plus élaborés. Depuis des dizaines d'années, la margarine doit son léger goût de beurre ou de noisette à un appoint de diacétile, comme l'autorise la réglementation française « *à titre provisoire et exceptionnel* ». De même, les « bonbons anglais » doivent leur goût fruité à l'acétate d'isoamile qu'on y ajoute.

Ce genre d'imitation demeure grossier. Aujourd'hui, les analyses de laboratoire permettent d'identifier les substances qui créent l'arôme. On en a décelé deux cent cinquante dans la menthe, cinq cents dans le café... L'industrie sait en faire la synthèse. A partir de là, l'aromaticien entre en scène. Il fait des sélections, des combinaisons. Entouré d'une multitude de flacons, il mélange, il goûte, il hume, pour retrouver le goût des origines. Tel le peintre devant sa palette, il se fait « faussaire » pour recopier la nature. Il y arrive plus ou moins bien. « *Il n'est pas facile de refaire la Joconde* », constate un chercheur.

Portrait-robot

Souvent, on se contente d'un « portrait-robot ». Quelques produits courants prédominent, comme l'aldéhyde benzoïque pour le goût d'amandes, ou le citral pour le citron. Quant à l'isothiocyanate d'allyle, présent dans l'ail et l'oignon, il sert plutôt... dans les grenades lacrymogènes.

Pour les mélanges plus complexes, les difficultés s'amoncellent. Comment maintenir ensemble des principes aromatiques volatils à des températures différentes ? Que faire, lorsque certains d'entre eux n'ont aucun goût, isolés des autres ? Et même si l'arôme est parfait, encore faut-il l' « accrocher » au produit concerné. Tout dépend alors de la texture de celui-ci. Il est plus facile de retenir un parfum de menthe dans un bonbon que dans un chewing-gum. Quant aux arômes de viande, ils tiennent mal dans les « biftecks végétaux » obtenus en filant du soja.

Reconstituer la saveur du café est un véritable casse-tête. Malgré la subtilité des mélanges aromatiques réalisés industriellement, on reste loin de ce que fait artisanalement la nature. A tout prendre, il faudrait refaire le grain de café, tel qu'il emprisonne l'arôme ! Les limites humaines apparaissent déjà nettement dans les cafés solubles, dont le goût n'est jamais exactement celui du café en grains.

L'arôme artificiel ne remplacera pas complètement la nature. Mais sa vogue est croissante. Seule la réglementation en limite les excès. Une liste de plusieurs centaines de matières aromatiques, considérées comme admissibles, a été établie par le Conseil de l'Europe. Elle fait foi en France. « *Mais il en existe une trentaine de milliers* », ajoute un fabricant, se plaignant de la sévérité des contraintes. La plupart des pays d'Europe sont plus tolérants que la France, où le naturel demeure la règle et l'artificiel l'exception. Le service des fraudes du ministère de l'agriculture veille au grain. L'ouverture des frontières aux autres produits européens, parfois non conformes à la législation française, va modifier cet état de fait. Encore faudra-t-il que le consommateur puisse faire son choix en connaissance de cause. La clarté de l'étiquetage, précisant l'origine, devient essentielle, quand les prix sont en faveur de l'artificiel.

Question d'étiquette

D'ores et déjà, la notion d'« *arôme naturel* » est un peu ambiguë. Celui-ci, mentionné sur un dessert à la fraise, par exemple, peut très bien contenir de l'huile essentielle d'orange, ou de la racine d'iris, pour faire plus vrai ! En Allemagne, l'arôme de pamplemousse recèle des extraits d'aiguilles de pin. Si l'adjonction de produits étrangers s'avère trop grande, on peut toujours indiquer « *arôme tout fruit* » ! Des plantes tropicales servent à renforcer les saveurs : le *lemon grass* d'Inde ressemble au citron, le buchu d'Afrique corse le cassis, l'osmanthus chinois évoque l'abricot.

Mieux encore : tous les fabricants se lancent maintenant dans la bio-industrie. Lorsque les micro-organismes sécrètent un arôme – même si c'est celui d'un fruit, – on le considérera comme « *naturel* ». Avec la chimie classique ou pétrochimique, on reste, par contre, cantonné dans les produits artificiels.

Les uns n'existent pas dans la nature, par exemple l'éthylvanilline. A leur égard, la réglementation est sévère, et les toxicologues se méfient. Les autres, bien plus nombreux, sont des contretypes, des arômes reconstitués, « *identiques à la nature* ». Pour éviter toute confusion avec un produit « *naturel* », les responsables des services de contrôle, au sein du ministère de l'agriculture, préconisent de les appeler arômes « *reproduits* ».

Toutefois, selon les pays, un certain flou demeure. En Italie, un arôme identique à la nature peut être dénommé « *arôme naturel* ». En Allemagne, on note simplement « *arôme* ». En France, on précise « *artificiel* »... en général du moins, car certains produits laitiers échappent à la règle, dans des limites précises.

Ainsi, un yaourt « *aux arômes de fruits* » peut contenir 4 grammes d'arôme identique à la nature pour 1 kilo de concentré de fruits. On obtient alors des produits naturels « *renforcés* ». La confiserie joue beaucoup plus sur l'artificiel, car le chauffage, durant la fabrication, fait partir en fumée les arômes d'origine. On a vu ainsi apparaître des biscuits « *goût fraise* » ou « *parfum orange* ».

Entre les arômes naturels et les artificiels, la concurrence se durcit. Venant de pays comme le Benelux, des crèmes glacées parfumées artificiellement risquent d'être vendues à un prix moindre que les françaises. Il en est de même pour les produits mentholés, dont la consommation va croissant, à travers les boissons, les dentifrices, les cigarettes... Le menthol synthétique, fabriqué aux Etats-Unis ou en Allemagne, occupe déjà le dixième du marché, rivalisant avec la menthe végétale qui pousse aux Etats-Unis, au Brésil et même un peu dans le Vaucluse. Les enjeux, déjà grands, le seront encore plus si l'on cherche à tromper le consommateur sur l'origine de la marchandise.

100 % naturel ?

Peut-on faire passer de l'artificiel pour du naturel ? La question se pose constamment. La garantie du 100 % naturel est difficile à prouver. Les méthodes d'analyse sont en effet délicates, à cause des faibles quantités d'arôme présentes. Des chercheurs de la société Pernod-Ricard ont trouvé des différences entre le naturel et l'artificiel au niveau des isotopes. Ces indices sont minuscules. Et des astuces existent pour brouiller les cartes.

Pour donner un air naturel à de la vanilline de synthèse, on réajuste le taux en isotopes (en ajoutant du carbone 13). Ce procédé est-il vraiment employé, avec les plus-values qu'il entraînerait ? On ne le sait trop, discrétion oblige. Les services des fraudes sont confiants, malgré leurs moyens limités en matière d'analyse. Ils préfèrent parfois fouiller les documents comptables : la différence de prix entre l'artificiel et le naturel permet de confondre les falsificateurs.

Des abus se sont évidemment produits. Qui dit que le concentré de framboises destiné à un fabricant de yaourts ne contient pas des traces de frambinone, un arôme artificiel qui corse le goût ? N'a-t-on pas vu de l'anéthol « premier choix » (avec un appoint synthétique) arriver du Canada, via l'Espagne ? Les industriels concernés, à défaut de preuves tangibles, manifestent une certaine vigilance, à l'instar des associations de consommateurs. Selon le directeur de recherche de la société Pernod : « *Nous sommes, face aux producteurs d'arômes, dans la même situation que le consommateur vis-à-vis de nous.* »

(*Lire la suite page XIV.*)

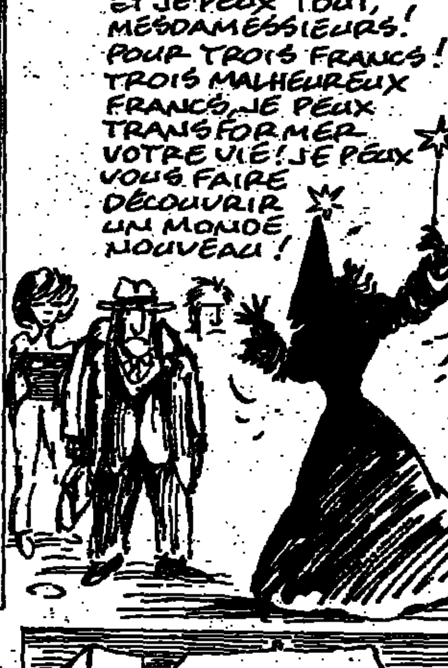


FRED



















MINIATURES

Ordinateur en poche

De plus en plus petit. Mais de plus en plus fort. L'ordinateur quitte le bureau pour s'installer dans la poche.

PATRICK BENQUET

EN informatique, utiliser le terme « révolution » n'est pas toujours un abus de langage. Comment qualifier autrement le saut qualitatif que l'ordinateur vient d'effectuer aux Etats-Unis et au Japon (avant d'envahir le marché français au début de l'année 1982) avec l'apparition du premier véritable ordinateur de poche ?

C'est en effet bien dans la poche intérieure de son complet-veston que M. Durand va pouvoir garder son ordinateur individuel sur lequel il pourra, dans le train, dans l'avion, partout, vérifier le bilan financier de sa société, l'état de ses stocks, consulter le fichier clients, la gamme de ses produits. Il pourra aussi, pour se changer les idées, faire une partie d'échecs, réviser ses connaissances d'anglais, commencer à apprendre l'arabe, calculer son biorythme ou choisir le restaurant où il invitera le client qu'il va visiter. Et si l'informatique est son passe-temps favori il pourra encore remettre en chantier le programme informatique complexe qui fait les délices de ses rares moments de loisirs.

Qu'on ne s'y trompe pas : la masse sans cesse croissante des gadgets électroniques nous a peu à peu blasés sur les possibilités infinies de la miniaturisation ; mais, avec l'ordinateur de poche, la machine informatique devient enfin un instrument puissant et polyvalent à la portée de tous !

C'est au carrefour de deux courants technologiques, partis d'horizons totalement opposés, que naît l'ordinateur de poche : le courant originel qui du gros ordinateur central avec ses périphériques descendra à l'ordinateur individuel ; et celui, plus récent, qui de la simple calculette « quatre opérations » remonte à la calculatrice de poche programmable en basic.

Amaigrissement

C'est d'abord sous le signe du gigantisme que naquit l'informatique : l'ENIAC, premier véritable ordinateur, occupait en 1945 170 m² de plancher avec ses milliers de tubes électroniques. L'invention du transistor puis des circuits intégrés – qui allait permettre de réaliser la fameuse « puce » : le microprocesseur – permit de réduire considérablement l'encombrement des nouveaux ordinateurs.

Mais la philosophie de la grosse machine prévalait encore et les systèmes mis en place procédaient du principe du « partage des ressources », c'est-à-dire qu'un gros serveur central possédant les capacités de calcul et de mémoire nécessaires « sert » des clients qui à l'aide de terminaux (écran-clavier) se « partagent » les « ressources » de la machine. Courant de pensée qui aboutit logiquement à ce qu'on appelle, depuis le rapport Nora-Minc en 1978, la télématique, la liaison entre l'ordinateur et les périphériques se faisant par lignes téléphoniques.

Pourtant, dès 1967, la société américaine Viatron utilisant les retombées technologiques de la recherche spatiale avait mis au point le premier ordinateur individuel : l'utilisateur ne travaille plus sur un terminal mais sur un ordinateur complet qu'il ne partage avec personne mais qui peut quand même être connecté à d'autres ordinateurs ou à un gros système central (comme par exemple aujourd'hui une banque de données). C'est de ce type d'appareil – qui ne dépasse pas la taille d'une machine à écrire surmontée d'un petit écran – que sont équipés les établissements scolaires dans le cadre de l'opération dite des « 10 000 » micros, et de plus en plus de petites et de moyennes entreprises.

Mais c'est en 1977 que l'ordinateur individuel va véritablement se développer, du fait de l'effondrement du coût des microprocesseurs mais aussi de la faveur qu'il rencontrent auprès des utilisateurs, prenant ainsi à contre-pied les grands constructeurs qui privilégiaient les gros systèmes. Les sociétés américaines Tandy, Commodore et Apple prennent la tête du peloton des constructeurs, et c'est par centaines de milliers, chaque année, que chaque modèle est fabriqué à des coûts divisés par sept en dix ans et qui ont depuis longtemps crevé le plancher des 10 000 francs l'unité.

Comme les grands

Aux antipodes de ce premier courant apparaissent plus récemment les calculettes de poche : de la puce dans un petit boîtier de plastique qui réalise les quatre opérations de base, on passe très vite au « programmables » : il s'agit en fait de l'enregistrement par l'utilisateur d'une suite d'opérations mathématiques de plus en plus complexes.

Le développement de la miniaturisation va faire de ces calculettes de petits ordinateurs scientifiques. La puissance des mémoires s'accroît par l'utilisation de modules enfichables et des lecteurs de cartes magnétiques intégrés gonflent considérablement les bibliothèques de programmes disponibles. Les grands constructeurs se livrent dans ce domaine une bataille acharnée. Au hit-parade de la puissance, Hewlett Packard arrive en tête avec sa HP 41 CV (environ 2 000 francs). Mais, avec la TI 59 (environ 1 100 francs), Texas Instruments atteint les plus gros chiffres de vente (1).

Pourtant toutes ces machines, aussi puissantes soient-elles, restent des calculatrices. Elles ne manipulent que des chiffres ou des symboles. Il leur manque de pouvoir traiter des textes et un véritable langage de programmation qui permette un dialogue réellement conversationnel.

En septembre 1980 la société japonaise Sharp franchit un pas décisif en mettant sur le marché le PC 1211. D'un format légèrement supérieur à celui d'une calculette (17,6 × 7,1 cm), il possède, outre les touches numériques, un clavier alphabétique. Mais surtout, « comme les grands », il est doté d'un vrai langage de programmation, le « basic » (2). Il devient ainsi « lisible », il « parle français ». Toutefois le PC 1211 reste une calculatrice scientifique même s'il permet un véritable apprentissage de la programmation. Il n'est pas encore capable de gérer des fichiers, de traiter de l'information, ce qui est la véritable vocation d'un ordinateur.

Des prouesses

C'est à une société franco-californienne, Friends-Amis, alliée au géant japonais Matsushita, spécialiste de la miniaturisation, que reviendra la conception du premier véritable ordinateur portable le HHC (Hand Held Computer) – synthèse décisive entre l'ordinateur individuel et la calculette.

Pour faire de ce nain (22,7 × 3 × 9 cm) l'égal des grands, les problèmes à résoudre ne manquaient pas. D'abord le débarrasser de son « fil à la patte », le fil électrique qui relie tout ordinateur digne de ce nom au secteur. Or plus un microprocesseur (le cerveau) est puissant plus il consomme d'énergie, et une pile électrique, telle celle utilisée dans les calculettes, n'aurait pas résisté plus de deux heures au microprocesseur 6502 qui équipe le HHC (le même que celui utilisé par l'Apple, un des micro-ordinateurs les plus performants et qui, bien sûr, doit être branché sur le secteur). Friends-Amis mit donc au point un programme interne qui débranche automatiquement le microprocesseur durant les millisecondes où il n'est pas en service, ce qui diminue considérablement la consommation d'énergie.

Il fallait encore limiter au maximum la consommation d'unités de mémoire disponibles pour en faire le meilleur usage. Friends-Amis inventa un programme de « compression de données » qui diminue le nombre de « bits » nécessaires à l'écriture de chaque caractère (3). On pourrait multiplier les exemples des prouesses d'intelligence au niveau du logiciel (la matière grise de la machine) qui prévalurent à l'élaboration du HHC, en en faisant ainsi l'égal des micro-ordinateurs les plus puissants.

Une série de modems connectables, de périphériques portables (ils peuvent tous être regroupés dans une petite mallette) va encore en accroître les capacités. Il s'agit d'une imprimante thermique qui imprime seize caractères par ligne, d'un support qui permet d'enficher des modules de mémoires de programmes ou de données, d'un autre pour des mémoires programmables, d'un modem qui transforme le HHC en terminal d'accès, par téléphone, à d'autres ordinateurs ou à une banque de données (ce qui semble intéresser l'administration française des postes), d'un modem de connexion avec un magnétophone à cassettes et d'un autre avec un appareil de télévision couleur qui devient ainsi un écran grand format manipulé par le HHC. A l'exception de ce dernier tous ces modems fonctionnent, comme le HHC, sur piles.

On a ainsi un ordinateur avec lequel on peut faire tout ce qui se fait avec un « micro » classique (gestion, jeux, éducation) plus les possibilités qu'ouvre l'absence de fil électrique. Et c'est bien là que réside la nouveauté et peut-être le succès du HHC.

« Tout ce qui est petit supplante le gros, explique Jacques Gaillard, un des jeunes dirigeants de Friends-Amis, *c'est un phénomène irrationnel, le portable fascine. C'est un peu comme un morceau de cerveau qu'on emporte avec soit ». « Des bottes de sept lieues pour notre intelligence »* renchérit François Mizzi. Panasonic et Quasar, filiales de Matsuchita, vont le commercialiser cet été aux Etats-Unis à 500 dollars l'unité. A peine plus cher que la plus puissante calculette Hewlett Packard...

Dans le grand public, il supplantera rapidement les ordinateurs individuels classiques, plus chers et plus encombrants (4). En 1978, Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, avait soutenu un tel projet mais il ne rencontra aucun écho auprès de fabricants français. Même incompréhension aujourd'hui puisque Thomson vient de signer un accord avec Fernand Nathan pour la fabrication d'un micro-ordinateur d'une génération que l'apparition du HHC permet de qualifier de déjà dépassée... ■

(1) On annonce chez Texas Instruments une nouvelle génération de calculettes pour l'année 1982.

(2) Langage de programmation le plus simple et le plus couramment utilisé.

(3) Toute écriture informatique se décompose en bits 0 ou 1. On utilise en général 8 bits – un octet – pour écrire un caractère.

(4) L'ordinateur de poche a déjà sa revue, du même nom, dont le premier numéro est paru en avril dernier.

Fred a déjà publié Magic Palace Hotel (édité par lui-même) et Cythère, l'apprentie sorcière (G.P. rouge et or). Mais c'est chez Dargaud que l'on trouve l'essentiel de sa production : douze Philemon et un treizième à paraître en octobre (le Secret de Félicien), le Petit Cirque (coll. Fantastique). Le fond de l'air est frais, Hum !, Ça va ça vient, Y'a plus de d'saison, Le manu-manu (coll. Humour) et, en collaboration avec Alexis, Time is Money, Quatre pas dans l'avenir et Joseph le Borgne.

(Suite page XIV.)





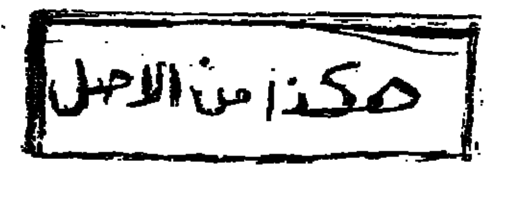












مكذا من الاجل

LANGAGE

Un autre français ?

JACQUES CELLARD

DEPUIS près de dix ans, les *africanistes* français commençaient à amasser, en particulier en Côte-d'Ivoire, au Togo et au Sénégal, des documents sur les particularités du français d'Afrique noire. Particularités : le mot est juste et modeste. A l'époque, il était jugé inopportun, excessif et pour tout dire dérangeant.

La *doctrine officielle* voulait alors (et elle le veut encore pour une large part) que les différences entre le français moyen de l'Hexagone et celui des villes *d'Afrique noire dite francophone* ne portent guère que sur des réalités africaines pour lesquelles il n'existe pas en effet de mot français, ou tout au plus sur des expressions pittoresques et très familières.

De tout cela, on ne peut disputer sérieusement que sur textes. D'où la décision prise entre africanistes et sous l'impulsion de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF, 173, bd Saint-Germain, Paris) de regrouper et de coordonner les fichiers en cours et d'en tirer un *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire (IFA)*.

De cet inventaire, deux fascicules ont paru, de A à F. Il y a déjà là de quoi porter un jugement sur la méthode de ce phénomène, ce que sont en fait ces « *particularités* » : accidents ou signes précurseurs d'une véritable créolisation du français d'Afrique ?

Dans la première catégorie se rangent des mots dont la zone d'emploi est limitée à l'un des pays d'Afrique noire intéressés à l'inventaire, et désignant en effet une réalité africaine : plante, animal, coutume. Dans la seconde, linguistiquement la plus remarquable, ce sont les verbes qui retiendront le plus l'attention. Nous en avons relevé dans ces deux premiers fascicules une cinquantaine, le plus souvent communs à toute la zone considérée.

Ce sont d'abord des verbes du français courant, mais dont le sens n'est plus le même en Afrique : *amender*, qui n'existe ici que pour « amender la terre », la corriger par des engrais, et qui signifie là-bas « frapper d'une amende » ; *balancer*, non pas « hésiter », mais « peser avec une balance européenne » ; *blaser* quelqu'un, le « snober », le mépriser ; *centrer*, « donner » (pourquoi ?) ; *charbonner* des arbres, les transformer en charbon de bois ; *chiffonner* une femme, repousser ses avances. Ce serait plutôt le contraire en France ! Et choquer, une femme toujours : lui faire une cour plutôt vive, et qui ne la « choque » pas au sens que nous donnons au verbe ; *clocher*, « marcher bien », « réussir ». Ici encore, tout le contraire du français de France.

Et encore, *déconseiller* : « Ton amie t'a déconseillé, elle t'a donné un mauvais conseil ; ou encore, *désintéresser* : « Ce film m'a désintéressé », il m'a ennuyé, déplu ; *contracter*, c'est engager un employé par contrat ; *fonctionner*, c'est avoir un emploi de fonctionnaire, même dans une administration qui ne « fonctionne » pas. Et enfin, *envoyer* signifiant « apporter » (Le maître a dit d'envoyer le cahier de français demain), et *emprunter* signifiant... prêter : d'où l'exemple surprenant pour nous, mais banal en Afrique : « Comme il n'avait pas d'argent, je lui ai emprunté 2 000. »

Braille-toi en sortant !

D'autres verbes sont des créations : *droiter* (tourner à droite) et *gaucher* (à gauche) sont connus. On y ajoutera *arriérer*, « reculer », « repartir en arrière », « rebrousser chemin » ; *carencer*, « manquer à ses obligations, à son devoir » : (Cet employé a carencé) ; *confiancer* quelqu'un, lui faire confiance ; *clienter* quelqu'un, se l'attacher comme client par de bons procédés commerciaux (C'est plutôt mieux que notre prétentieux « fidéliser ») ; *cigaretter*, c'est fumer une cigarette, cela va presque de soi, mais c'est aussi offrir une cigarette au copain qui n'en a pas ; et *cadeauter* ou *cadoter* une amie, c'est lui faire un cadeau.

Un peu plus familiers : *confiturer* son pain ; *doigter*, « montrer du doigt en signe de réprobation » ; un très surprenant *dallasser*, à Dakar, qui veut dire « rouler des épaules », « crâner », « frimer » en bon argot parisien. Mais que vient faire ici ce Dallas ? Un film sans doute, mais lequel ? Très familiers et usuels : *cabiner*, « aller aux cabinets », en ayant soin de *se brailler* en sortant ; *se brailler*, c'est le contraire de « se débrailler », c'est donc se reboutonner ! Il suffisait d'y penser.

Deux ou trois derniers (nous en passons) montrent la vitalité de ce procédé qui part d'un nom concret pour fabriquer directement un verbe en évitant nos périphrases : *flécher*, toucher d'une flèche ; *coutoyer* ou ailleurs *couteauner*, c'est frapper d'un coup de couteau ; *camembérer*, vous l'avez deviné, c'est... sentir un peu fort des pieds, et *flûter*, c'est jouer de la flûte.

Peut-on conclure de là que le français d'Afrique a pris définitivement le tournant qui le mène à devenir un pseudo-français, un créole à base française si l'on veut ? Ce serait aller un peu vite. Le problème s'est posé dans des termes voisins pour le « joual » du Québec voici quelques années : un vocabulaire largement différent et parfois incompatible avec celui du français suffisait-il à faire du joual une autre langue, revendiquée d'ailleurs avec fierté par les intellectuels québécois ?

Pour ce qui est du français d'Afrique, celui des quartiers populaires d'Abidjan (« le français de Treichville »), de Dakar ou de Kinshasa n'est plus compréhensible au Français de passage. C'est un fait. L'écart augmente-t-il en quelque sorte mécaniquement, ou peut-il se réduire à mesure des progrès de la scolarisation ? Ce sera aux africanistes de nous le dire.

Il est clair en tout cas que le problème n'est pas seulement linguistique mais aussi politique ; et que seuls des travaux comme l'*Inventaire* de l'AUPELF permettront d'y voir plus clair. ■

(1) *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, sous le patronage de l'AUPELF, avec le concours de l'Agence de coopération culturelle et technique et de l'Association d'études linguistiques interculturelles africaines (AELIA). Coordinatrice de la rédaction : Danièle Racelle-Latin. Disponible au bureau européen de l'AUPELF, 173, boulevard Saint-Germain, F 75272 Paris Cedex 06.

Les nourritures parfumées

(Suite de la page XII.)

Pour éviter d'éventuelles déconvenues, la société Pernod a adopté une politique originale : utilisatrice d'arômes, comme beaucoup d'autres, elle s'est aussi faite productrice. Avec des cultures de fenouil sur un millier d'hectares, elle assure le quart de ses besoins en matières anisées, le reste venant de Chine. L'image de marque du produit naturel est préservée, et la spéculation sur les prix mieux maîtrisée (en 1974, le prix de l'essence d'anis importée a été multiplié par quinze). Dans l'avenir, le pastis « de fantaisie », déjà présent en Espagne ou en Italie, risque de faire des dégâts. Les règles du jeu seront-elles respectées à travers la clarté de l'étiquetage ? Les dangers semblent plus graves à ce niveau que dans une éventuelle toxicité des arômes, autre sujet de crainte du consommateur.

Jusqu'à preuve du contraire, rien ne permet en effet d'incriminer les arômes artificiels en matière de nocivité. Certains ont prouvé leur innocuité à l'usage. En général, ils interviennent en quantités si limitées... qu'ils offrent toute garantie. Pour les toxicologues, il n'existe pas de différence entre une molécule naturelle et son homologue de synthèse. Est-ce si sûr ? Bien des mystères subsistent.

Mais, à la différence des colorants, dénoncés dans les années 1975, les arômes n'ont pas trop mauvaise presse. Les fabricants se plaisent à raconter un « *scandale* » dévoilé par un journaliste : on aurait trouvé du safrol, une substance toxique, dans un produit pour bébés. En fait, il s'agissait du safranol, tiré du safran — l'autre substance provenant, elle, du sassafra, ce qui n'a rien à voir. Par contre, des *root beers* (cervoises à base de racines) ont bel et bien été interdites aux Etats-Unis à cause de leur teneur trop forte en safrol.

Les consommateurs demeurent perplexes. Ils se méfient du côté poudre de perlimpinpin des arômes. « *Pour les gens*, note un responsable de marketing dans l'agro-alimentaire, *le parfum sort de la fleur, et l'arôme de l'alambic.* » La liste des ingrédients sur les emballages ressemble à une ordonnance, avec des mots vaguement effrayants, comme celui d'« *arôme artificiel* ». Les industriels n'ont souvent rien fait pour rassurer. Abusant de l'arsenal dont ils disposent, ils multiplient les mélanges et les combinaisons. Est-ce bien raisonnable ? « *Mais si l'on faisait la liste des ingrédients d'un bifteck grillé, avec tous les goudrons apparus à la cuisson, ce serait encore pire* », réplique un producteur d'arômes.

Dérive du goût

Qu'on le veuille ou non, les arômes font partie de l'industrialisation de la cuisine. Avec son corollaire évident : une baisse de la qualité. Jouant le jeu, le consommateur s'habitue peu à peu. Aujourd'hui, l'enfant qui déguste son « rocher » au chocolat trouverait bien amer du vrai cacao. Et le buveur de soda ne se souvient plus du citron pressé. Même le pur jus d'orange, en bouteille de verre, a un arôme légèrement oxydé qui s'éloigne de l'orange pressée. Une dérive du goût se produit. Cela peut aller jusqu'à la caricature. Tels ces chimistes américains qui, pour tenir compte des habitudes des consommateurs mangeant des fruits en boîte, ont ajouté une note métallique à leurs arômes de fruits !

Après les desserts, les fabricants s'attaquent maintenant aux plats cuisinés et aux succédanés de la viande. Ils firent d'abord des « *arômes sauce* », ajoutèrent des glutamates pour renforcer le goût, puis des hydrolysats de protéines. Ce genre de « préparation aromatique » est traditionnelle dans les bouillons en cubes.

On fait de mieux en mieux. Sachant que l'arôme de la viande se forme principalement pendant la cuisson, on chauffe des acides aminés avec du sucre. On arrive ainsi à créer l'« *arôme naturel de la viande* ». Des firmes ont pris des brevets, en attendant les prochaines applications.

Les marchands d'arômes sont aussi à l'affût de toutes les saveurs nouvelles. Pour le moment, ils vantent les goûts « *venus d'ailleurs* », en cherchant à rééditer le succès colossal du Coca-Cola. Ils s'orientent vers les fruits exotiques. Des yaourts aux fruits de la passion sont apparus. Le marché est assez lent à réagir. Pour l'avenir, on en est réduit à s'interroger sur la physiologie des goûts. On a, en effet, constaté que les réactions de l'homme non seulement aux saveurs et aux arômes, mais plus généralement aux odeurs, varient selon les pays et les civilisations. Un fromage apprécié en France peut être jugé avarié dans un pays voisin. Seule la vanille a, paraît-il, un goût universellement accepté.

Existerait-il des odeurs fondamentales liées à l'espèce humaine ? On constate déjà que certains composants de la parfumerie sont les mêmes que ceux des arômes fruités. Nombreuses sont d'ailleurs les sociétés qui produisent à la fois des arômes alimentaires et des parfums, comme I.F.F. (International Flavors and Fragrances), firme multinationale présente dans une soixantaine de pays, ou les industries de la région de Grasse, berceau de l'aromatique française (aujourd'hui en partie reprise par des capitaux étrangers).

A la recherche de l'arôme universel... On imagine l'impact commercial qui en résulterait. On sait notamment que les animaux sont sensibles aux odeurs sexuelles, appelées phéromones. Peut-être existe-t-il, se demande-t-on chez I.F.F., « *un subtil système d'odeurs humaines — des phéromones humains ? — jouant au niveau du subconscient, en plus des odeurs consciemment perçues* » ? Le parfum idéal fait rêver les marchands. Est-ce à dire qu'avec l'arôme le plus raffiné et le plus enivrant on pourra nous faire avaler n'importe quoi ? ■

(Suite de la page XIII.)





TATAMI

Judo, la « voie de la souplesse »

ALAIN GIRAUDO

« REI ». Dans un silence de cathédrale, les bustes s'inclinent vers les genoux repliés. Les fronts touchent les tatamis. « *Dix minutes de Ne Waza pour commencer. En évitant Shime et Garami. Sans tenir trop longtemps les Osae Komi.* » Le Sensei veille à ce que cet échauffement se déroule sans Hansoku. « *Sore made.* ». Les Obi se relèvent, ajustent leur judoji et entament le Tachi Waza. « *Uchi komi de Ippon-soe-nage avec otoshi.* » Tsugi, en respectant l'esprit du yaku-soku-geiko : « *Uke reste ude souple* ». Tokui-waza enfin dans les mêmes conditions, avant les randori ou le tate des yudansha. « *Travaillez les ukemi...* » Deux heures à ce rythme et on ne pense qu'à passer ses zoori pour filer sous la douche.

La première matinée du stage de judo vient de s'achever. Après le salut, le maître a invité les judokas à s'échauffer au sol sans faire d'étranglements ni clé de bras et sans tenir les immobilisations. Puis les ceintures noires, qui ont remis de l'ordre dans leur kimono, poursuivent l'entraînement debout en répétant plusieurs fois de suite une projection d'épaule avec chute, l'un après l'autre, celui qui subit le mouvement gardant les bras souples. Enfin, les stagiaires vont faire de même avec leur projection favorite avant de se livrer à des combats libres, à moins que les plus experts ne subissent l'assaut de tous les autres. Après quoi chacun a remis ses sandales de paille pour regagner les vestiaires...

Il ne faut pas forcément se déplacer avec un dictionnaire franco-japonais pour comprendre ce qui se passe autour des tapis de judo. Mais à tout seigneur tout honneur. La « *voie de la souplesse* » a été inventée à la fin du dix-neuvième siècle par un lettré nippon, Jigoro Kano, qui avait longuement étudié l'ancienne méthode de lutte des samouraïs et qui en avait tiré *le « principe maximal de l'usage de l'esprit et du corps »*. En dépit des querelles de chapelle qui ont divisé à plusieurs reprises les prosélytes de son enseignement, le japonais est resté, en son honneur, la langue de base de l'enseignement. Il n'est pas question de prendre le goût du saké et du poisson cru, ni même d'entrer dans une quelconque société secrète — encore que la tentation (1) fut assez forte dans les premières années de son implantation en Europe — pour devenir un pratiquant. La vingtaine de mots nécessaires à la compréhension sont assimilables par un enfant de six ans.

Pour le reste, comme dans la plupart des sports, il suffit de ne pas souffrir de cardiopathie, de maladie respiratoire aiguë, d'arthrose grave, d'hémophilie ou encore d'épilepsie pour pouvoir endosser un judogi qui n'est autre que l'adaptation du rugueux vêtement des paysans d'Hokinawa. L'observation des phénomènes naturels tient en effet une large part dans l'élaboration de cette forme de lutte. Une légende veut que l'utilisation de la force de l'adversaire — principe général du judo — ait été révélée à un moine bouddhiste (naturellement *très vieux et très sage*) qui observait la neige tomber sur les branches d'un arbre. La Fontaine, qui considéra quelques siècles plus tard les effets d'une tempête sur un chêne et un roseau, en fit une fable. Le vieux moine jeta les bases d'un sport de combat. Plus prosaïquement, il s'agit de priver un adversaire de points d'appui ou d'équilibre pour le faire basculer comme une bûche de bois.

La fleur du cerisier

Avant de faire tomber, encore faut-il savoir tomber soi-même. Décidément férus de métaphores poétiques, les Japonais ont symbolisé la chute par la fleur du cerisier. Parce que, cultivée pour le plaisir de l'œil, elle tombe comme neige en embaumant l'Empire du Soleil-Levant. C'est dire que la chute, avant d'être un signe de défaite, doit permettre de contrôler les mouvements du corps, pour être grâce et harmonie, afin d'éviter les blessures qu'elle occasionne au commun des mortels. Après la perte de l'équilibre, il faut donc savoir éviter les chocs douloureux, aux articulations et à la tête, puis faire absorber les vibrations de la chute par le sol. Les chats savent d'instinct tout cela. Pour le mettre en *pratique correctement*, l'homme a besoin de vaincre une certaine appréhension. La répétition de plusieurs exercices — chute arrière en s'asseyant par-dessus un partenaire accroupi, ou chute avant en roulant par-dessus — le permet rapidement.

L'étude du judo proprement dit peut alors commencer. Sur la base du *déséquilibre* et de l'utilisation de la force de l'adversaire, plusieurs types de projection sont imaginés. Les jambes fauchent les points d'appui de l'adversaire comme une faux. Les pieds entravent les déplacements comme des racines ou des peaux de banane. Les hanches font basculer le rival comme un meunier fait avec un sac de farine. Les épaules sont l'axe de roues. Les bras renversent comme des leviers. Chaque membre a sa fonction dans une situation donnée. Chacun a ses mouvements de prédilection en fonction de ses qualités physiques propres. L'attaquant peut lui-même faire le sacrifice (sutemi) de son équilibre pour faire tomber son partenaire. Au sol, le combat peut avoir trois conclusions : immobilisation, étranglement, clé de bras.

Le débutant qui ferme son kimono avec une ceinture blanche pourra passer ceinture jaune lorsqu'il connaîtra six projections et cinq immobilisations. Il faut compter environ deux mois de pratique à raison de deux leçons par semaine. Puis d'étape en étape — ceinture orange, verte, bleue, (violette pour les enfants), marron, — *il pourra accéder à la* ceinture noire qui est décernée par un comité des grades contrôlé par la Fédération française de judo (F.F.D.D.A.) au vu d'épreuves techniques et de compétition. Un sujet, homme ou femme, raisonnablement doué physiquement peut arriver à passer le premier dan après trois ans de pratique. Puis, en persévérant, il peut atteindre le dixième dan, étape suprême, mais actuellement il n'en existe pas. En France, les plus haut gradés sont Henri Courtine et Bernard Pariset avec sept dans.

La compétition est la voie normale de progression. Dans ce but la Fédération organise de l'échelon départemental à l'échelon national un très grand nombre de coupes, challenges et championnats qui permettent à la plus grande masse de s'exprimer tout en dégageant une élite. A peu près unique en France, ce système s'est révélé très efficace : les judokas nationaux ont toujours postulé aux premières places mondiales. Toutefois, chacun n'a pas les qualités athlétiques et psychiques pour s'engager sur les traces de Jean-Luc Rougé, champion du monde des mi-lourds (1975), de Thierry Rey, champion du monde (1979) et olympique (1980) des super-légers, et d'Angelo Parisi, champion olympique des lourds (1980).

Si les tatamis drainent annuellement quelque 400 000 pratiquants — le judo est le troisième sport individuel en France après le tennis (800 000) et le ski (600 000), — c'est que chacun peut trouver dans les 4 500 clubs une solution à son problème. Dès six ans, les bambins turbulents canalisent leur trop-plein d'énergie tandis que les timides acquièrent de l'assurance dans la confrontation avec les autres. Les jeunes filles et les femmes s'intéresseront surtout aux possibilités d'autodéfense. Les étudiants pourront exercer leur corps à des gestes « scientifiques ». Les travailleurs ou sédentaires trouveront un moyen efficace de mise en forme. Les plus âgés approfondiront leurs connaissances techniques au travers des kata, séries de mouvements codifiées pour symboliser toutes les situations de combats.

Arts martiaux

Dans la même famille que le judo, plusieurs arts martiaux inspirés du budo, le « capus » des techniques de combat des samouraïs, offrent d'autres possibilités d'expression.

Le karaté, « *défense avec les mains nues* », a des origines très anciennes et a été pratiqué sous une trentaine de styles différents en Extrême-Orient, chacun avec des caractéristiques propres qui ont donné le viet-vo-dao au Vietnam, le tae-kuvon-do en Corée, le penchak-silat au Cambodge... Vers les années 1910, un Japonais, Funakoshi Gichin, modernise et codifie l'enseignement d'une méthode de combat pratiquée dans l'île d'Okinawa. Le karateka porte avec ses pieds et ses genoux d'une part, avec ses poings et ses coudes d'autre part, des coups sur les « *points vitaux* » du corps, coups qu'il doit contrôler grâce à des exercices de force, de rapidité, d'assouplissement et de respiration. Devenue une discipline sportive, le karaté possède des règles de compétition pour les différents championnats nationaux et internationaux.

L'aïkido, « *voix de la réunion des esprits* », fut inventé à peu près à la même époque par Hueshiba Moriheï dont le but était d'enseigner un art martial unissant ses pratiquants plutôt que les opposant. A la différence du karateka, l'aïkidoka, qui est inspiré par un désir de paix universelle, ne répond pas aux coups par blocages et des contre-attaques. Agressé, celui-ci esquive en souplesse par un rapide mouvement du corps puis guide le bras de l'attaquant dans le sens *même de son coup*, amplifiant la force du geste par une rotation, enfin projette l'agresseur par une clé au poignet ou au coude. L'aïkido, qui n'a pas un but sportif, c'est-à-dire pas de compétition, se pratique en kimono avec, pour les ceintures noires, un hakama, jupe-culotte traditionnelle des Nippons, qui est destinée à masquer le déplacement des pieds et qui donne aux démonstrations des experts des allures de ballet.

Le kendo, « *voie du sabre* », est la plus ancienne des techniques de combat des samouraïs. Devenu un sport, il se pratique avec un harnachement coûteux composé d'un kimono, d'un hakama, d'un casque rembourré muni d'épais grillage, d'un plastron rigide enveloppant les côtes, d'une mini-jupe ceignant le bas-ventre, de gros gants rembourrés pour les mains et les poignets. Les assauts sont faits avec des sabres de roseaux liés. Les combattants, qui doivent toucher la tête, le corps ou les poignets, poussent des triaï, cris perçants qui symbolisent la volonté de vaincre. ■

(1) Mᵉ Kawashi, qui fonda la méthode française de judo, donna aux premières ceintures noires des cours (fort chers) de kiaï, cri étant sensé paralyser un adversaire, en leur faisant jurer de ne pas révéler les « secrets » de son enseignement.

En savoir plus

Organisation

Fédération française de judo et disciplines associées (F.F.J.D.A.) : 43, rue des Plantes, 75014 Paris. Tél. : 542-80-90.

Fédération française de karaté : 15, avenue de Choisy, 75013 Paris. Tél. : 584-34-84.

Livres

Le Livre d'or du judo, par Olivier Rey et Jacques L. Cazelé. Ed. Solar, Sports 2011.

Jeune judoka, par Pierre Martel et Claude Fuedet. Ed. Kinkajou-Gallimard.

Judo supérieur, par Guy Pelletier et Claude Urvoy. Ed. Sedirep.

La Voie du karaté, par Kenji Tokitsu. Ed. Le Seuil.

Revues

Judo, mensuel, 7 F.

Caintures noires de France, bimestriel, 7 F.

Karaté, mensuel, 7 F.

Compétitions

Championnats du monde masculins (judo) : 3 au 6 septembre 1981, à Maastricht (Pays-Bas).

Championnat d'Europe masculin par équipe (judo) : 24 et 25 octobre 1981, à Strasbourg.

Équipement

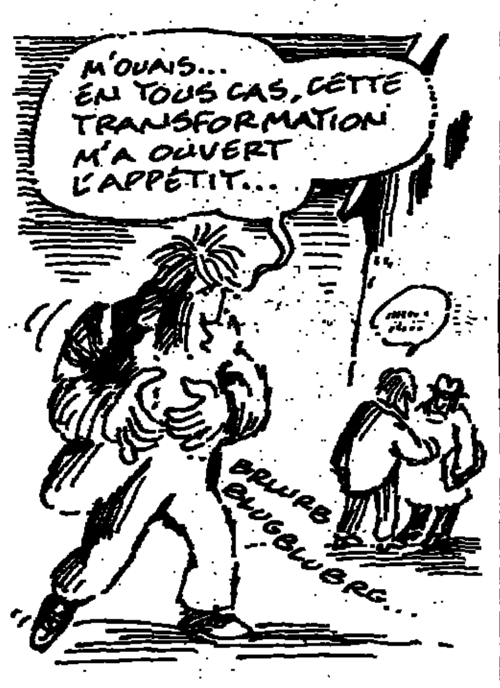
JUDO : un judoji. Prix variant selon les qualités, de 60 F (pour un enfant) à 500 F (pour un adulte).

KARATÉ : une tenue vaut de 60 F en coton blanchi à 220 F en coton noir.

AIKIDO : un hakama coûte environ 300 F.

KENDO : une veste de kendo coûte environ 200 F.

Les genouillères et autres chevillères pour la protection des articulations valent de 50 à 120 F.

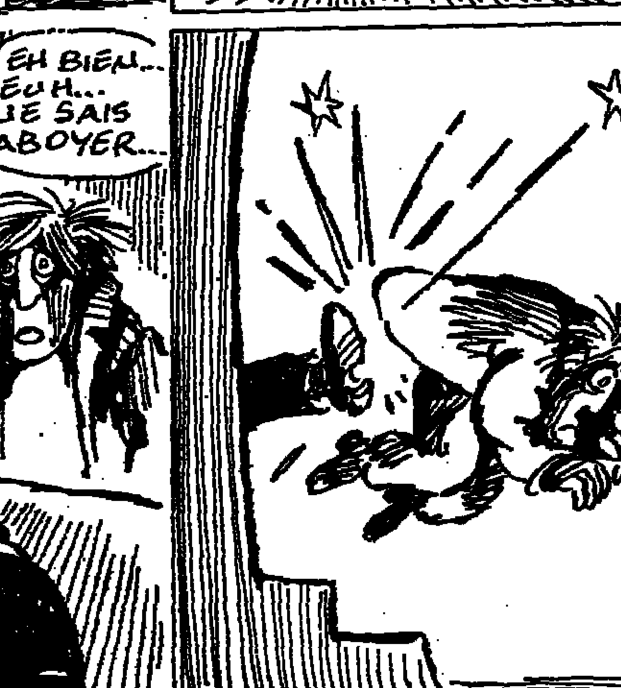






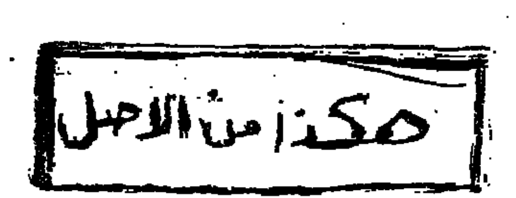












Le Monde
DIMANCHE

Les surréalistes appelaient cela « le cadavre exquis » : on écrit une phrase sur un bout de papier, on plie et on passe à son voisin. Pour l'été du *Monde Dimanche*, douze écrivains ont accepté d'écrire un feuilleton s'inspirant de ce petit jeu. A une différence près : chacun a pu lire les chapitres précédents avant d'entraîner



intrigue et personnages au gré de sa fantaisie.

Les Douze sont, par ordre d'entrée en scène : Henri Troyat, Pierre-Jean Rémy, Max Gallo, Michel Déon, Roger Grenier, Pierre Bourgeade, Jean-Pierre Enard, Erik Orsenna, Catherine Riboit, Rafaël Pividal, Françoise Mallet-Joris et Bertrand Poirot-Delpech.

A quatre pas du soleil



6 Tempête sur les cours

PAR PIERRE BOURGEADE

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. **– Solange Paillard avait rendez-vous à la Closerie des Lilas avec un certain Fred pour lui remettre un portefeuille qu'elle avait trouvé dans un cinéma des Champs-Elysées où elle fait le ménage, et qui appartient à Etienne Delachaume, collectionneur d'objets d'art. Mais une rencontre inopinée empêche le contact d'avoir lieu, et Fred est assassiné par un jeune homme en motocyclette.**

Le commissaire Giocavi découvre sur le corps de Fred les papiers de Berryer, P.-D.G. de la Sporex (société de recherche en matière d'énergie) disparu depuis quinze jours. La Sporex où Antoine, le mari de Solange, est veilleur de nuit et où travaille Marcel, futur gendre de Solange et assassin de Fred...

Antoine expédie Solange à Venise où elle est séquestrée par Laura, la fille de Delachaume. Berryer, apparemment en mauvais état, fait une soudaine réapparition à Venise dans l'hôtel où est descendu le ministre français de l'énergie venu assister à une conférence internationale.

LE ministre fit immédiatement venir Giocavi de Paris. Ils entendirent Berryer. Berryer raconta tout. L'affaire semblait compliquée, elle était simple. Delachaume faisait du trafic de capitaux. Au moment de quiter la France, il avait attiré Berryer dans un guet-apens. Celui-ci, croyant rencontrer Delachaume avenue Foch, était tombé sur Fred et deux ou trois hommes de main, qui l'avaient sérieusement passé à tabac, avant de l'expédier en Italie, ficelé dans une malle. Revenu à lui, Berryer avait réussi à défaire ses liens, à se libérer de sa prison, et il s'était retrouvé, ivre de fatigue mais vivant, en gare de Venise, avec quelques milliers de francs en poche, et un violent désir de se venger. Il avait pris le vaporetto pour Torcello, s'étant souvenu que le ministre s'y trouvait et, se mettant à table, selon l'expression consacrée, il mangeait le morceau comme un gondolier mange une pizza.

Le ministre l'écoutait, tassé dans son fauteuil, en tirant sur un cigare. Le commissaire Giacovi, noir et maigre, assis sur le coin de la table, menait l'interrogatoire.

« *Trafic de capitaux, dites-vous ?*

– *Oui. Monsieur.*

– *De quel ordre ?*

– *Gigantesque. Des capitaux venant de l'ensemble du monde occidental qui se déverseront demain sur l'Italie.*

– *Pouvez-vous donner une évaluation chiffrée ?*

– *Pas moins de 500.000 millions de dollars.* »

Il y eut un sifflement, c'est le ministre qui laissait échapper son cigare.

« *Vous êtes sûr du chiffre ?* demanda Giocavi.

– *Absolument sûr*, dit Berryer.

– *Mais alors*, dit Giocavi, en s'efforçant de maîtriser le tremblement de sa voix, *Delachaume n'agit pas seul dans cette affaire ?*

– *Non.*

– *Qui est derrière lui ?*

– *Une organisation planétaire dont le but est de déstabiliser l'Occident par de brusques déplacements de capitaux.*

– *Mais*, dit le ministre, qui parut se raccrocher à un espoir, *ces déplacements de capitaux ne sont-ils pas chose courante ?*

– *Oui*, dit Berryer, *mais ils s'effectuent depuis toujours selon les règles connues de la théorie économique. Ils ne provoquent donc aucune surprise réelle, les autorités gouvernementales et monétaires ont appris à les maîtriser. L'idée de l'organisation à laquelle appartient Delachaume (organisation réunissant des gens extrêmement pervers puisqu'il s'agit de financiers et de banquiers résolus à détruire le capitalisme !) est de déplacer ces capitaux contrairement à la théorie économique, et de provoquer ainsi un désordre auquel l'Occident ne pourra survivre.*

– *Expliquez-vous.*

– *C'est très simple. Ces jours-ci, la lire vient d'être dévaluée ; la balance italienne des paiements est catastrophique ; les réseaux monétaires sont à sec ; le gouvernement de Rome subit les assauts du terrorisme ; une crise de confiance sans précédent secoue le pays : les capitaux devraient fuir l'Italie. Eh bien, Delachaume et les siens sont en train d'organiser, des diverses régions du monde, et de l'ensemble des places financières, vers les banques italiennes, à commencer par la Banque centrale, un afflux de capitaux tel que les principales monnaies occidentales vont sauter. Dans trois jours, si ce n'est avant, la lire italienne, qui rampe sur le plancher du système monétaire européen, va crever le plafond ; le deutschemark et le franc suisse vont s'écrouler ; l'or n'aura pas la valeur du papier ; les gens se tueront pour un billet de 50 lires.*

– *Et le dollar ?*

– *On en tapissera les loges de concierges, car il vaudra moins cher, par la force des choses, que le plus humble papier imprimé.* »

Le commissaire devint pâle comme un mort. Le ministre faillit glisser de son fauteuil. Il transpirait comme un secret bancaire.

« *Mais... c'est un plan diabolique...*, dit-il.

– *Absolument diabolique*, dit Berryer. *C'est pourquoi, au dernier moment, je n'ai pas eu le courage de m'y associer. J'ai failli payer cela de ma vie.*

– *Il y a quelque chose que je ne comprends pas*, dit Giocavi. *Pourquoi Fred, qui était au service de Delachaume, a-t-il été abattu, devant la Closerie, par des terroristes vraisemblablement d'extrême gauche, puisque, selon vous, l'organisation de Delachaume et le terrorisme d'extrême gauche poursuivent le même but : la destruction de l'Occident.*

– *Tout simplement parce que les desseins de l'organisation ont été connus de Kadhafi, qui anime, comme vous le savez, la guerre idéologique dans le monde, et que ce dernier, d'après les renseignements que nous avons, est furieux à l'idée qu'on lui coupe l'herbe sous le pied. Que deviendrait, en outre, l'Islam révolutionnaire, une fois le capitalisme renversé ? C'est une question que l'on se pose, croyez-moi, de Tripoli à Islamabad et à Qom.*

– *Il faut prévenir les Sept !* dit le ministre.

– *Et peut-être même les Douze !* dit Giocavi.

– *Si vous voulez mon avis, il faut prévenir les Dix-Huit et leur suggérer des contre-mesures, s'il est encore temps !...* » dit Berryer.

Mais était-il encore temps ?



THIERRY DALBY.

SANS qu'on sût trop par quelles voies, des indiscrétions s'étaient produites, et, comme dans ces sortes d'affaires l'élément psychologique prédomine, un vent de panique s'était mis à souffler sur l'Europe, avant même que le premier dollar transféré par l'organisation n'eût été encaissé par la Banque d'Italie. Cette panique menaçait d'emporter dans un maelström inattendu les monnaies, les États réputés les plus solides.

Dès l'aube, sur les grands itinéraires alpestres qui mènent de la Suisse à l'Italie, s'étaient formées d'interminables files de voitures (20 kilomètres au Saint-Bernard, 30 kilomètres au Simplon, 50 kilomètres au Saint-Gothard) : les citoyens helvétiques cherchaient à passer la frontière pour mettre leurs avoirs en lieu sûr.

A Berne, le Conseil d'État s'était réuni de toute urgence. A Zurich, les « gnomes de Zurich » siégeaient sans discontinuer, bourrés d'amphétamynes, dans une atmosphère dramatique, cherchant une parade à la crise subite qui menaçait de les emporter. A Genève, à Lausanne, à Bâle, à Vevey, à Saint-Moritz, la foule assiégeait les banques, vidait les coffres-forts, exigeant qu'on échange son or et ses francs suisses contre des lires. A Berne, au siège de l'Institut d'émission, les employés jetaient par les fenêtres des tonnes de billets neufs, que des balayeurs entassaient sur la chaussée avant de les faire brûler. Dans l'Oberland, le Valais, le Jura, des commerçants ruinés avaient déjà réuni les cinquante mille signatures nécessaires afin qu'il soit procédé immédiatement à un référendum accordant aux citoyens suisses les mêmes droits qu'aux immigrés italiens. Dans le Tessin, le peuple demandait le rattachement pur et simple du canton à la mère patrie.

Ici et là, on enregistrait des actes de désespoir. A Genève, le directeur d'un célèbre établissement financier s'était jeté dans le lac, les poches de son pardessus lestées de lingots d'or – qui n'avaient même plus la valeur du plomb. A Berne, le président de l'Union des banques suisses s'était suicidé par le feu en se jetant dans un brasier de billets neufs. Fait divers tragique mais significatif (et qui restera peut-être, pour l'histoire, comme le symbole de cette folle journée) : à Saint-Moritz, en pleine rue, un prince saoudien, titulaire d'un compte numéroté crédité de plusieurs milliards de pétrodollars, avait poignardé un garçon de restaurant italien pour lui voler une pièce de 10 lires.

En République fédérale, la situation était la même, mais les autorités avaient réagi avec leur vigueur coutumière.

La route du Brennr avait été coupée par la Bundeswehr, et le gouvernement avait fait savoir que toute personne trouvée en possession d'une seule lire serait immédiatement mise au secret dans les cellules « a-sensorielles » des prisons de Stuttgart et de Francfort. Un « cabinet de crise », réuni autour du chancelier, avait déclaré que la convertibilité du deutschemark serait maintenue coûte que coûte, et les Allemands d'un certain âge s'apprêtaient à revivre les journées délirantes de la République de Weimar, où le prix des produits de première nécessité ne pouvait s'exprimer que par des chiffres à six zéros.

En une matinée, le prix du timbre-poste venait de passer de 0,80 deutschemark à 450 000 deutschemarks, le prix du kilo de pommes de terre de 1,05 deutschemark à 750 000 deutschemarks, le prix du kilo de viande de 8,75 deutschmarks à 1 700 000 deutschemarks. Le « cabinet de crise » décidait de lancer sur le marché de la viande élaborée à partir de pneus rechapés et des pommes de terre faites à partir de vieux cartonnages, afin de peser sur les cours.

A Berlin, l'affaire pris une tournure épique. Sitôt que les Berlinois de l'Ouest avaient eu vent du doute qui pesait désormais sur les devises fortes, ils avaient voulu se ruer à l'Est, afin d'échanger leurs deutschemarks contre des marks orientaux. Les autorités de Berlin-Est avaient décidé d'abattre le mur pour faciliter leur venue, mais le bourgmestre de Berlin-Ouest, fidèle aux consignes venues de Bonn, avait fait immédiatement édifier un nouveau mur, le « mur de l'honneur », dont le tracé, 10 mètres en deçà, était exactement parallèle à celui de l'ancien « mur de la honte », ce qui fait que les Berlinois n'étaient pas moins enfermés qu'auparavant.

Aux États-Unis éclatait enfin une crise sans précédent. L'ouverture de la bourse, à Wall Street, rendait dérisoires les souvenirs du célèbre « mercredi noir » de 1929, qui avait donné le signal de la grande dépression. A 14 h. 1, il fallait 1 300 lires pour acheter 1 dollar, à 14 h. 2, il fallait 1 300 dollars pour acheter 1 lire, à 14 h. 30, par l'effet de boule de neige bien connu des cambistes, il en fallait 1 500 000 ! Le dollar foudroyé entraînait les valeurs industrielles dans sa chute. L'indice Dow Jones, qui avait dépassé la cote 1 000 aux premiers jours de l'administration Reagan, tombait brutalement à 0,013, et se voyait nommer par le *Washington Post* l'« *indice* Down *Jones* » – ce trait d'humour étant la seule chose qui surnageât d'une tourmente qui allait emporter les États-Unis et les ramener au temps des chariots.

« *POURQUOI dites-vous s'il est encore temps ?* », demanda Giocavi à Berryer.

« *Je ne sais pas... Un pressentiment...* », dit Berryer.

Il mit en marche un poste de télévision qui se trouvait sur une table basse. La première chaîne retransmettait un opéra, et il allait pousser un soupir de soulagement, quand l'émission fut interrompue pour un flash spécial d'informations. « *Les désordres continuent de s'étendre en Europe, à la suite de la diffusion d'informations relatives à une brutale réévaluation de la lire. Des scènes d'émeutes se sont produites à Bâle, à Berne, à Zurich, à Genève et dans la plupart des villes de la Confédération helvétique, ainsi qu'à la frontière italo-suisse. A Berlin-Ouest, des Berlinois ont été abattus par la police des frontières fédérale, alors qu'ils tentaient de passer à l'Est...* » Suivaient des images insoutenables, puis la photographie de Cristina Onassis. Elle venait d'annoncer ses fiançailles avec un conducteur de fiacre romain dont la recette quotidienne (une cinquantaine de milliers de lires) était estimée, désormais, à cent fois la valeur des dix-sept tankers qu'apportait en dot la jeune femme. Berryer referma la télévision.

« *Trop tard !* dit-il. *L'organisation a gagné. L'Occident est cuit.* »

Le téléphone sonna. Giocavi porta l'écouteur à son oreille. La communication dura à peine quelques secondes. Giocavi raccrocha et se tourna vers Berryer, perplexe.

« *La police de Venise m'affirme que Delachaume est mort. Sa dépouille aurait été placée à bord d'une gondole-corbillard qui...*

– *Delachaume n'est pas plus mort que vous et que moi*, dit Berryer. *Il a trouvé ce moyen pour fuir Venise sans être inquiété, après avoir réussi son coup. Je suis sûr, à l'heure qu'il est, qu'il a depuis longtemps troqué sa gondole-corbillard contre une vedette ultra-rapide...*

– *Où irait-il ?* demanda Giocavi.

– *Où voulez-vous qu'il aille ?* dit Berryer. *A Trieste.*

– *Pourquoi à Trieste ?*

– *Parce que Trieste, naguère disputée entre la Yougoslavie et l'Italie, continue d'être en quelque sorte, un lieu crucial... un délicat point d'équilibre entre l'Est et l'Ouest. Si vous voulez mon avis...*

– *Parlez !*

– *Delachaume se rend à Trieste pour y rencontrer (sous le couvert de quelque prétendu hommage rendu à Joyce, à Svevo ou à Saba : la littérature est vraiment mise à toutes les sauces, de nos jours !) des émissaires secrètement venus du camp socialiste afin de leur annoncer que son plan de déstabilisation de l'Occident a réussi... et peut-être aussi... par jeu... si peu qu'il soit grisé par le succès... pour les menacer d'entreprendre à l'Est une opération analogue. Où s'arrêtera l'organisation ? Vous savez ce que c'est : on commence par se mettre au service d'une cause, et puis on agit pour le seul plaisir de mettre en action des mécanismes... Que se passerait-il, en Union soviétique, s'il arrivait au rouble ce qui vient d'arriver à la lire ?... Comment réagirait le Kremlin face à un terrifiant afflux de capitaux ?... Je frémis rien que d'y penser.*

– *Que faisons-nous ici ?* s'écria Giocavi. *Tous à Trieste !* »

(A suivre.)

La semaine prochaine :

Solange joue les espions

par JEAN-PIERRE ENARD